This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ZB 2912

CONFINED TO
THE LIBRARY.

CATALOGUE

DES

ÉCRITS, GRAVURES ET DESSINS

CONDAMNÉS

Paris. Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

CATALOGUE

DES

ÉCRITS, GRAVURES ET DESSINS

CONDAMNÉS

Depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850

SUIVI DE LA LISTE

DES INDIVIDUS

CONDAMNÉS POUR DÉLITS DE PRESSE

PARIS

LIBRAIRIE ADOLPHE DELAHAYS

RUE VOLTAIRE, 6.

1850

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
27 APR 1971
OF OXFORD
LIBRARY

AVIS

DE L'ÉDITEUR

De longues et fort minutieuses recherches ont été nécessaires pour dresser ce Catalogue. Elles ont été faites aux sources les plus authentiques. L'Editeur est donc en droit de penser que ce relevé sera particulièrement utile aux magistrats de l'ordre judiciaire ainsi qu'aux autorités administratives. Il croit aussi qu'il ne sera pas moins indispensable aux libraires et aux imprimeurs, car ils y trouveront des indications qu'ils n'auraient ni le temps ni souvent la possibilité de se procurer ailleurs.

Quatre parties composent l'énumération des

écrits condamnés, dont le total constitue un chiffre de 604.

PREMIÈRE PARTIE. — Ecrits et gravures politiques condamnés depuis 1814 jusqu'à la révolution de 1830. 173

DEUXIÈME PARTIE. — Ecrits et gravures politiques condamnés depuis la révolution de 1830 jusqu'à celle de février 1848. . . . 172

TROISIÈME PARTIE. — Ecrits politiques condamnés depuis la révolution de février 1848 jusqu'au 1er janvier 1850. 27

QUATRIÈME PARTIE. — Ecrits, gravures, lithographies et dessins immoraux, licencieux, obscènes, condamnés depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850. 232

Total égal. 604

A ce Catalogue ainsi divisé est, comme complément, annexée la liste des individus condamnés pour délits de presse pendant cette période de trente-six ans. Elle signale trois cent trente-cinq noms avec les motifs et les dates de chaque condamnation.

Les mêmes indications figurent pour les écrits condamnés. On y a placé les noms des auteurs, des éditeurs et quelquefois des imprimeurs.

Toute condamnation, soit d'individu, soit d'écrit, qui, aux termes de l'art. 26 de la loi du 26 mai 1819, a été rendue publique, est mentionnée par l'indication du numéro du *Moniteur* où elle a été publiée. Lorsque la publication n'a pas eu lieu, les mots : POINT D'INSERTION AU MONITEUR, placés entre parenthèses et en caractères romains, signalent ces omissions que le zèle des magistrats ne parvient pas toujours à prévenir.

Des renvois d'articles à articles facilitent enfin, dans ce Catalogue, la recherche des condamnations des écrits et des individus.

Ainsi, en prenant, par exemple, à la troisième partie (page 80) l'article NATIONAL (le) DE L'OUEST, journal publié à Nantes : gérant, Mangin; on lit que le numéro du 19 mars 1849 a été condamné à la destruction par arrêt de la cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 2 juillet 1849. Or, s'il importe de connaître la condamnation du gérant, le renvoi exprimé par ces mots : Voyez *Mangin*, indique

qu'il faut consulter cet article à la liste alphabétique des individus condamnés. Le lecteur y lira que, par le même arrêt, ce gérant a été condamné à un an de prison et à 3,000 fr. d'amende.

L'Editeur a donc apporté tous ses soins pour donner à ce Catalogue la plus grande clarté possible, tout en lui conservant les proportions d'un manuel destiné à être souvent consulté. Il a la ferme conviction qu'il ne peut pas être plus complet, et qu'il remplira une lacune dont on se plaignait généralement.

CATALOGUE

DES ÉCRITS, GRAVURES ET DESSINS

CONDAMNÉS

Depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850.

PREMIÈRE PARTIE.

Ecrits et gravures politiques condamnés

Depuis 1814 jusqu'à la révolution de juillet 1830.

ACCENTS (les) DE LA LIBERTÉ AU TOMBEAU DE NAPOLÉON, par un étudiant; in-8° d'une demi-feuille.

Écrit déclaré séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 novembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ALBUM (l'), journal publié à Paris, par Magalon.

Outrages envers des ministres de la religion, à raison de leur qualité; outrages envers plusieurs officiers généraux; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, délits commis par l'insertion, dans ce journal, de divers articles. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre et chambre correctionnelle réunies, du 15 mars 1823. — (*Moniteur du 2 avril* 1823.)

Voy. *Scènes de bourse*, *Extrait de l'Almanach royal pour* 1830, *Tribulations de l'Homme de Dieu*, et *Magalon*.

Le même journal, n° du 20 juin 1829. — Allusions outra-

geantes pour la personne du roi et la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 4 mars 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Mouton enragé*, *Fontan* et *Magalon*.

Le même journal, n° du 25 juin 1829. — Offenses envers la religion et un ministre du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 18 août 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Ane béni et pendu*; *Galotti*, *Magalon* et *Fontan*.

ALGER ET LES ÉLECTIONS, article publié dans le journal l'*Aviso de la Méditerranée*.

Diffamation envers le général Bourmont. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Toulon, du 3 juin 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Aviso de la Méditerranée*, et *Marquesy*.

AMNISTIE ACCORDÉE PAR L'ORDONNANCE DU 13 NOVEMBRE 1816 AUX MILITAIRES QUI ONT SUIVI LE ROI A GAND.

Ecrit imprimé par Patris et déclaré séditieux. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 13 mars 1817. (Point d'insertion au Moniteur.)

AMOUR (l') ET LA GUERRE, ou Thélène, par Ducange, 4 v. in-12.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 29 janv. 1824. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Ducange*.

ANE (l') BÉNI ET PENDU, article publié dans le journal l'*Album* (n° du 25 juin 1829).

Irrévérence et dérision pour l'une des cérémonies les plus solennelles de la religion de l'Etat. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 18 août 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. l'*Album*, *Fontan* et *Magalon*.

ANGE (l') GARDIEN, chanson de Béranger, publiée par Baudouin l'aîné, libraire à Paris.

Offense à la personne du roi; outrages à la religion de l'Etat. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 10 février 1829. (Pas d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Baudouin* l'aîné.

ANNOTATEUR (l') BOULONNAIS, journal publié à Boulogne.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi,

délit commis par l'insertion d'un article dans ce journal. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Douai du 11 mai 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Association du Pas-de-Calais.*

APERÇUS HISTORIQUES, par Billotey.

Provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 juin 1820. — (*Moniteur du* 15 *août* 1820.)

Voy. *Billotey.*

APOLOGIE DE LA CONDUITE DES PRÊTRES FRANÇAIS CONFESSEURS DE LA FOI, DEPUIS VINGT-CINQ ANS, par l'abbé Fleury (Jacques).

Écrit contenant une provocation tendant à répandre des alarmes sur l'inviolabilité des propriétés dites *nationales*. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 16 novembre 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

APOSTOLIQUE (l'), journal publié par Mercier.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; délit commis par l'insertion d'un article dans ce journal. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 28 août 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

APOTHÉOSE DE BONAPARTE.

Gravure séditieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 août 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

APOTHÉOSE DES QUATRE CONDAMNÉS DE LA ROCHELLE.

Gravure séditieuse avec cette inscription : *Pro patriâ.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 août 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ARISTARQUE (l'), journal publié à Paris.

Attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du roi et des chambres; provocation à la désobéissance aux lois et à la destruction du gouvernement; délits commis par l'insertion de deux articles dans les nos des 5 et 9 mars 1820 de ce journal. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour d'assises de la Seine, des 12 et 14 juin 1820. (*Moniteur des* 1er *et* 15 *août* 1820.)

Voy. *Questions à l'ordre du jour, Réflexions d'un patriote,* et *Bousquet-Deschamps.*

ASSOCIATION BRETONNE.

Écrit publié dans les journaux le *Commerce* et le *Courrier Français* (nos des 4 et 12 septembre 1829). — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 27 novembre 1829, et par arrêts de la Cour royale de Paris, des 11 mars et 1er avril 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Commerce*, *le Courrier Français*, *Bert* et *Chatelain*.

ASSOCIATION DU PAS-DE-CALAIS.

Écrit publié dans le journal l'*Annotateur Boulonnais*. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Douai, du 11 mai 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Annotateur boulonnais*.

ATTENTION, brochure par Bousquet-Deschamps. — Corréard, libraire-éditeur.

Provocation à un attentat contre la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du 23 juin 1820. — (*Moniteur des* 15 *et* 20 *août* 1820.)

Voy. *Bousquet-Deschamps* et *Corréard*.

AUX CHAMBRES : RÉVÉLATIONS SUR L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY, etc., par le colonel baron de Saint-Clair.

Diffamations contre les ducs Decazes, de Maillé, les comtes d'Escars et Lion, et le vicomte Paultre de la Mothe. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 14 avril 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Saint-Clair*.

AVIS AUX CITOYENS SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 5 JUIN, par Bousquet-Deschamps.

Attaque contre le gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 juillet 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Bousquet-Deschamps*.

AVISO (l') DE LA MÉDITERRANÉE, journal publié à Toulon, par Marquesy, avocat.

Dérision envers la religion de l'Etat, délit commis par la reproduction, dans ce journal, d'un article du *Courrier Français*. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale d'Aix, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de Toulon du 3 décembre 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Le même journal. — Diffamation envers le général Bour-

mont ; délit commis par l'insertion d'un article. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Toulon, du 3 juin 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Alger et les Elections.*

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, par Chevalier et Raynaud. — 1er vol., 2e, 4e et 5e cahiers ; 2e vol., 1er, 3e et 6e cahiers.

Attaques contre le gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 décembre 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Le même recueil. — *Supplément*, publié par Chevalier.

Attaques contre le gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 7 janvier 1819. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE DES CONTEMPORAINS. — 1er volume. — Articles d'*Argenson* et *Baden*.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction des deux articles ordonnée par jugement du tribunal correct. de la Seine, du 22 avril 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Le même ouvrage. — Articles : *Boyer-Fonfrède*, par Jay ; *Frères Faucher*, par Jouy.

1° Outrage à la morale publique ; 2° Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction des deux articles, ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, du 10 avril 1823. — (*Moniteur des 2 mai* 1823 et 26 *mars* 1825.)

Voy. *Jay* et *Jouy*.

BIOGRAPHIE, OU GALERIE HISTORIQUE DES CONTEMPORAINS, par Barthélemy (Pierre).

Diffamation par la publication d'un article portant atteinte à l'honneur et à la considération du sieur Agar, comte de Mosbourg, et contenant des faits dont la fausseté a été démontrée par des pièces authentiques. — Destruction de l'article ordonnée par arrêt de la cour royale de Paris, du 17 avril 1823, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 mars 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Barthélemy*.

BIOGRAPHIE DES COMMISSAIRES DE POLICE, etc., par Guyon.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 12 décembre 1826. (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE DES DAMES DE LA COUR ET DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN, par Pitou.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 novembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE SEPTENNALE, par Massy de Tyronne et Dentu.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 février 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE DES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES, par Imbert.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 avril 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE DES MÉDECINS, par Morel.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 17 octobre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE DES PRÉFETS, par de Lamothe-Langon.

Destruction ordonnée, du consentement de l'auteur, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 avril 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE MODERNE, ou GALERIE HISTORIQUE, CIVILE, MILITAIRE, POLITIQUE, *judiciaire et littéraire*, publiée par Emery et imprimée par la veuve Jeunehomme. — Article : *Déloyauté*.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 20 août 1817. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE (Petite) DES DÉPUTÉS, par Raban.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 6 mars 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE (Petite) DES GENS DE LETTRES. — Ledoux, libraire éditeur. — Article : *Armand Gouffé*, par Taillard.

Diffamation par la publication de cet article envers le sieur A. Gouffé. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 août 1826. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Ledoux* et *Taillard*.

BIOGRAPHIE (Petite) DES PAIRS, par Raban, 1 vol. in-32.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 12 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE PITTORESQUE (Nouvelle) DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE SEPTENNALE, par Lagardé.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 novembre 1826.— (Point d'insertion au Moniteur.)

BIOGRAPHIE PITTORESQUE DES PAIRS DE FRANCE, par Montgalve.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 novembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BONAPARTIANA (le) de 1815, publié par Vauquelin, libraire à Paris.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 20 mars 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BULLETIN POLITIQUE, article publié par Coste, dans les *Tablettes universelles* (46e livraison).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour royale de Paris, 1re chambre et chambre correctionnelle réunies, des 29 janvier et 6 mai 1824, confirmatifs d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 24 décembre 1823. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Tablettes universelles, Coste* et *Chantpie.*

CANTATE EN DOUZE CHANTS SUR L'APPUI DES BRAVES, par Perrint; Armand Pillet, imprimeur.

Provocation non suivie d'effet à commettre le délit prévu par l'article 8 de la loi du 25 mars 1822. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Paris, du 22 mars 1823. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Perrint* et *Pillet* (Armand).

CARNOT, par Rioust.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 30 avril 1817. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CARICATURES (les), article publié dans le journal *le Grondeur.*

Injures envers des ministres du culte et efforts tendant à troubler la paix publique. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 14 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Grondeur.*

CE QU'IL FAUT FAIRE OU CE QUI NOUS MENACE, écrit séditieux.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 novembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CENSEUR (le) EUROPÉEN, recueil périodique publié par Comte et Dunoyer.

Offenses envers la personne du roi, délit commis par l'insertion d'un écrit dans le 3e volume de ce recueil. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 octobre 1817. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Le même recueil. — Provocation à la désobéissance à la loi sur la liberté individuelle, délit commis par l'insertion d'un article intitulé : *Souscription nationale.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 1er juillet 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Manuscrit de Sainte-Hélène* et *Souscription nationale.*

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Gravure représentant la séance du 4 mars 1823.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 août 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CHANSON SUR LA GIRAFE.

Outrages envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 avril 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CHANSON PATRIOTIQUE, par Poulet fils.

Provocation à la désobéissance aux lois et à la guerre civile. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1820. — (*Moniteur du* 1er *août* 1820.)

Voy. *Poulet* fils.

CHANSONS DE BÉRANGER. — 1er volume (*Supplément*).

Attaques formelles contre l'inviolabilité de la personne du roi, contre son autorité constitutionnelle et contre l'ordre de successibilité au trône. Délits commis par la publication des chansons intitulées : 1° *C'est le roi, le roi ;* 2° *le Cri de la France ;* et 3° *Peuple français.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mars 1822. — (*Moniteur des* 11 *avril* 1822 *et* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Therry.*

CHIFFON, chanson de Pradel.

Provocation au port public d'un signe extérieur de ralliement non autorisé, délit prévu par l'art. 3 de la loi du 17 mai 1819. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour royale de Paris, des 11 juillet et 16 novembre 1822. — (*Moniteur des* 26 *juillet* 1822 *et* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Pradel* et *Rousseau.*

CITATEUR (le), roman, par Pigault-Lebrun (traduction espagnole).

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 février 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

COMMENTAIRE EN RACCOURCI SUR LE MANDEMENT DE L'ÉVÊQUE DE MOULINS POUR LE CARÊME DE 1830. — Brochure autographiée sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

Diffamation et outrages envers l'évêque de Moulins. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Moulins, du 28 mai 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Lemoine.*

COMMERCE (le), journal publié par Bert, à Paris.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, délit commis par l'insertion d'un article dans les nos des 4 et 12 septembre 1829. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour royale de Paris, des 2 mars et 1er avril 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Association Bretonne*, *Bert* et *Delapelouze.*

CONCORDAT (le) EXPLIQUÉ AU ROI, par Vinson.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 novembre 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE, 2e partie, par Fiévée.

Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Paris, du 29 juin 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CORSAIRE (le), journal publié par Viennot, à Paris.

Article contenant diffamation. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 4 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Sottise des deux parts.*

COTERIES (les), satire en vers, par Lagarde.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris du 21 novembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

COURRIER DES CHAMBRES (Session de 1847). — 4e cahier, par M. de Saint-Aulaire.

Excitation au mépris de l'autorité et de la personne du roi, et calomnies envers un ministre. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 3 avril 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

COURRIER (le) FRANÇAIS, journal publié à Paris. — Gérant, Delapelouze.

N^os des 4 et 12 septembre 1829. — Article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêts de la cour royale de Paris, des 11 mars et 1^er avril 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Association bretonne*, *Bert* et *Delapelouze*.

Le même journal. — Gérant, Chatelain.

N° du 19 janvier 1830. — Article contenant des outrages envers un fonctionnaire public. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine. du 10 février 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Philantropie de M. Mangin*, et *Chatelain*.

Le même journal. — Gérant, Chatelain.

N° du 11 février 1830. Article contenant diffamation envers des magistrats. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Le public sera bien surpris*.

CRI (le) DE LA NATION, par Crevel.

Ecrit séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 2 mai 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CRI (le) DES PEUPLES, par Crevel. — 3^e édition; *supplément au Cri de la nation*.

Ecrit séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 2 mai 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CRISE (sur la) ACTUELLE. — Lettre à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, par Cauchois-Lemaire. — Mise en vente par Ponthieu.

Attaque contre l'autorité du roi, et provocation à un changement de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 février 1828. — (*Moniteur du 18 janvier 1829.*)

Voy. *Cauchois-Lemaire* et *Ponthieu*.

CROYANCES DIVERSES, article publié dans le journal *le Nain*.

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1825. — (*Moniteur du 30 novembre 1825.*)

Voy. *le Nain*, et *Soulé*.

DESPOTISME (le) EN ÉTAT DE SIÉGE, OU LA ROYAUTÉ SANS PRESTIGE, par de Beaufort. — Écrit publié en août 1820. Offenses envers la personne du roi et outrages à la morale publique et religieuse. Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 novembre 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DES PEUPLES ET DES GOUVERNEMENTS, *pensées extraites de Raynal*, ouvrage édité par Barrault-Roullon.

Outrages envers la religion de l'Etat; attaques contre la dignité royale, l'ordre de successibilité au trône, les droits que le roi tient de sa naissance, et son autorité constitutionnelle. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 12 juin 1823, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 28 décembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Barrault-Roullon.*

DICTIONNAIRE (Petit) MINISTÉRIEL, par Magalon.

Destruction ordonnée par arrêts de la Cour royale de Paris, des 5 et 12 décembre 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DISCOURS PRONONCÉ PAR SA MAJESTÉ le 15 MARS 1815, *avec un préambule;* écrit de 4 pages publié sous une fausse date (31 juillet 1816) dans le but de faire croire à la rentrée de l'Empereur sur le territoire français. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 19 novembre 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Chassaignon.*

DUEL (le), OU L'HOMME A LA LONGUE BARBE, par Eliçagaray.

Brochure injurieuse et diffamatoire envers la famille Larochejacquelein. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1829, confirmatif du jugement du tribunal correctionnel de la Seine, en date du 2 avril précédent. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉCHO DE PARIS, journal bi-hebdomadaire, publié par Sombret.

Outrage à la morale publique et religieuse, délit commis par l'insertion dans ce journal d'un article intitulé : *la Suite d'un bal masqué.* — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 3 avril 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉLECTEURS LIBÉRAUX, par Sens; brochure imprimée à Lyon, par Mistral.

Diffamations envers l'autorité administrative. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Lyon, du 23 décembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉLECTEURS (AUX) DE LOCHES ET CHINON : *Qui nommerons-nous?*

Excitation à la haine contre une classe de personnes, savoir : les nobles. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale d'Orléans, du 7 août 1822. — (*Moniteur du 28 septembre* 1822.)

Voy. *Drouin-Desvarennes.*

ENGLISH SOCIETY IN BRUSSELS DESCRIBED, par Wilson.

Diffamation envers les sieurs Guillaume Hopkins Northry, Robert Cuninghaın, Ernest Baron Schmiederen, Thomas Carwick et Newton Dikenson. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Douai, du 22 novembre 1826. — (*Moniteur du* 16 *mai* 1827.)

Voy. *Wilson.*

ÉPITRE A M. L-N. LEMERCIER, par Lesguillon.

Outrage à la religion de l'État, attaques contre la dignité royale. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 1er juillet 1824. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)

Voy. *Lesguillon.*

ÉTRENNES D'UN MENDIANT A M. MANGIN, par Roussy; épître sur la maison de refuge, in-8° d'une demi-feuille. — Imprimerie de Guiraudet, à Paris.

Outrages au préfet de police à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 27 janvier 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Guiraudet* et *Roussy.*

ÉTAT DE LA LIBERTÉ EN FRANCE, par Scheffer. — Imprimerie de Gillé, à Paris.

Ecrit séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 30 mars 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉVANGILE (l'), *partie morale et historique;* — Touquet, éditeur.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

EXPOSÉ D'UN SYSTÈME DE FINANCES POUR ÉTEINDRE LA DETTE PUBLIQUE.

Provocation à la haine des citoyens les uns envers les autres. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 mars 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

EXTRAIT DE L'ALMANACH ROYAL POUR 1830, par Magalon. — Article publié dans l'*Album*.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 15 mars 1823. — (*Moniteur du 2 avril 1823.*)

Voy. l'*Album* et *Magalon*.

EXTRAIT DU MONITEUR, par Auguis, Ferra et Froullé.

Libelle diffamatoire. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 décembre 1814. — (Point d'insertion au Moniteur.)

FAMILLE IMPÉRIALE, avec cette inscription : *Pour le père et le fils*, etc. (1).

Gravure séditieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 22 juin 1820. — (*Moniteur du 15 août 1820.*)

Voy. *Dauty*.

FEMME (la) JÉSUITE, HISTOIRE VÉRITABLE, par une victime du jésuitisme.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 avril 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

FILS (le) DE L'HOMME, OU SOUVENIRS DE VIENNE, poëme par Barthélemy.

Attaque contre la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 janvier 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

FIGARO (le), journal publié à Paris. — Gérant, Bohain.

N° du 9 août 1829. — Offense envers la personne du roi, à l'occasion de la nomination de nouveaux ministres; délit commis par l'insertion d'un article où il était dit qu'*au lieu d'illumination à une solennité prochaine, toutes les maisons de la France devaient être tendues de noir*. — Destruction ordonnée

(1) Cette gravure offrait, dans un transparent, l'effigie de l'empereur, celles de l'impératrice Marie-Louise et du duc de Reichstadt.

par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 28 août 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Bohain*.

FURET (le). — Ecrit sans noms d'auteur ni d'imprimeur.

Pamphlet séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Paris, du 2 avril 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

FOI (la) ET LE PAPE ALEXANDRE VI. — Ecrit publié dans le journal *le Grondeur*.

Outrages à la morale publique et à la religion de l'Etat. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 24 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Grondeur*.

GALOTTI ET M. PORTALIS, article publié dans l'*Album*, par Magalon.

N° du 25 juin 1829. — Outrages et injures envers M. Portalis, ministre, à l'occasion de ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Paris, du 18 août 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. l'*Album*, *Magalon*.

GENDARME (le) ORTHODOXE, article publié dans le journal *le Grondeur*.

Offenses envers les ministres de la religion de l'Etat. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 24 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

GRAND MESSAGER BOITEUX DES ÉLECTEURS DE FRANCE, OU LE COURRIER DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, POUR L'AN 1824, par M. Sch..., avocat; in-4° de 48 pages. — A Belfort, chez J.-P. Clerc, imprimeur-libraire.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; outrage à la morale publique; diffamation envers plusieurs députés. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour royale de Colmar, du 17 novembre 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Clerc*.

GRONDEUR (le), feuille périodique, rédigée et publiée par Binès, Chabot et Pollet.

Outrages à la morale publique et à la religion de l'Etat, etc., délits résultant des articles intitulés : 1° *Les Caricatures*; 2° *le Gendarme Orthodoxe*; 3° *la Foi et le pape Alexandre VI*;

4° *une Tête coupée.* — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 24 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

HISTOIRE DE BONAPARTE, *depuis sa naissance jusqu'à sa dernière abdication, contenant le détail des faits mémorables qui ont illustré les Français sous son règne*, par Collot, avec cette épigraphe : *Impartialité.* — Vauquelin, libraire-éditeur.

Ecrit séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 20 février 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

HISTOIRE DES CENT JOURS, OU DERNIER RÈGNE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON. — *Lettres écrites de Paris, depuis le 8 avril jusqu'au 20 juillet* 1815, traduites de l'anglais de Hobhouse, par Regnault-Warin.

Offense envers la personne du roi et des membres de la famille royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 25 novembre 1819. — (*Moniteur du 23 juin* 1820.)

Voy. *Domère* et *Regnault-Warin.*

HISTOIRE DES MISSIONNAIRES, brochure.

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises du Var, du 18 août 1820. — (*Moniteur du 7 septembre* 1820.)

Voy. *Belluc.*

HISTOIRE DE LA PREMIÈRE QUINZAINE DE JUIN 1820, par Bousquet-Deschamps.

Provocation à la désobéissance aux lois et à la rébellion, etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 26 juillet 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

HISTOIRE VÉRITABLE DE TCHEN-CHEOULI, *mandarin lettré*, par Barginet. — Imprimerie de Goetschy, à Paris; chez Nadau, libraire.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; offenses envers les princes et une princesse de la famille royale; attaque contre les droits que le roi tient de sa naissance, et ceux en vertu duquel il a donné la Charte. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 19 août 1822,

confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 4 juin 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Nadau.*

HOMME (l') GRIS, petite chronique, par Ferret. — Lhuillier, libraire-éditeur. — 6e, 7e et 8e nos du 1er volume.
Ecrits séditieux. — Destruction de ces nos, ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 27 juillet 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

3e, 4e, 5e et 6e nos du 2e volume, ayant cette épigraphe : *Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter*, par Creton.
Ecrits séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 août 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

HUIT ANNÉES DU RÈGNE DE NAPOLÉON, 4 vol., chez Feret, libraire à Bordeaux.
Offenses envers le roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Gironde, du 2 septembre 1822. — (*Moniteur du* 28 *février* 1823.)
Voy. *Feret.*

IL N'EST PAS MORT, par un ami de la patrie.
Brochure, dont la destruction a été ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 15 novembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

INFINIMENT (les) PETITS, ou *la Gérontocratie*, chanson de Béranger, publiée par Baudouin l'aîné, libraire à Paris.
Offenses envers la personne du roi, outrages à la religion de l'Etat. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 10 février 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Baudouin* l'aîné.

INTRIGUE (de l') DANS LES TRIBUNAUX (2e édition), par Pinet, avocat.
Outrages à la morale publique, injures envers les cours et tribunaux. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 15 juillet 1824. — (*Moniteur du* 15 *novembre* 1826.)
Voy. *Pinet.*

JEU (le petit) DE SOCIÉTÉ.
Gravure séditieuse. — Destruction ordonnée par jugement

du tribunal correctionnel de la Seine, du 18 mai 1819.—(Point d'insertion au Moniteur.)

JOURNAL DE LA COTE-D'OR.

Suspension de publication pour tendance, prononcée pour un mois, par jugement du tribunal correctionnel de Dijon, du 16 août 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE A M. CARRÈRE, par Benjamin Constant.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 28 novembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE A M. DECAZE, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE, par Chevalier.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 17 juin 1817. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE A M. D'HERMOPOLIS, par Lamennais, publiée dans le journal le *Drapeau blanc* (n° du 22 août 1823).

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 11 décembre 1823. Cet arrêt a ordonné l'insertion des motifs et du dispositif de la condamnation, dans le *Drapeau blanc*, dans le délai d'un mois. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE AU PROCUREUR-GÉNÉRAL DE LA COUR ROYALE DE POITIERS, par Benjamin Constant; écrit d'une feuille et demie, in-8°.

Outrages contre des magistrats. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 6 février 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE DE M. LEBEL A MM. LES CONSEILLERS DE PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE; écrit d'une demi-feuille, in-8°.

Diffamation. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel, du 29 juin 1822.—(Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE DE SATAN AUX FRANCS-MAÇONS.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 février 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRES A M. GRÉGOIRE, *ancien évêque de Blois.*

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la

Seine, du 29 décembre 1820.—(Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRES NORMANDES. — *Service funèbre du 21 janvier.*
Provocation à la désobéissance à la loi portant que ce jour sera férié.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 17 mars 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRES (nouvelles) PROVINCIALES, par d'Herbigny.
Brochure contenant outrage à la religion de l'État et attaque à la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 20 juin 1826. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. d'*Herbigny*.

LETTRES SUR LES ÉLECTIONS DE LA NIÈVRE.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Bourges, du 20 juin 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRES SUR QUELQUES PARTICULARITÉS DE L'HISTOIRE PENDANT L'INTERRÈGNE DES BOURBONS, par Barruel de Beauvert.—3 vol. in-8°, imprimés par d'Egron, à Paris.
Diffamation envers le sieur Bummaet, rôtisseur à Paris. Ce particulier était représenté dans l'ouvrage comme ayant été, en 1792, l'un des assassins de la princesse de Lamballe, etc. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 6 août 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MANDEMENT DE MM. LES VICAIRES GÉNÉRAUX DE PARIS, chanson manuscrite, saisie sur le sieur Dericquehem.
Outrages aux mœurs, à l'honneur de diverses personnes et au respect dû au roi et à la religion. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 mai 1817. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MANUSCRIT DE SAINTE-HÉLÈNE, publié dans le *Censeur européen* (3e vol.).
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 octobre 1817, comme contenant des offenses envers la personne du roi. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *le Censeur européen*.

MÉMOIRE CONFIDENTIEL A MM. LES DÉPUTÉS.
Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 mars 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MÉMOIRE SUR LES ÉLECTIONS DU LOT A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, par Delachèze, Murel et Syrieys de Mayrinhac.

Enonciation de faits calomnieux contre les sieurs de Campagne, Courpon et Delpont.—Suppression ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 7 mars 1817.—(Point d'insertion au Moniteur.)

MÉMOIRE SUR LES FINANCES ET RÉFUTATION DU BUDGET DE 1816.

Provocation à la haine des citoyens les uns envers les autres. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 mars 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MERVEILLES DU POUVOIR ABSOLU, par le baron de Satgé.

Ouvrage contenant des doctrines subversives de la religion et du gouvernement. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 9 février 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MIROIR (le), journal littéraire. — Chantpie, éditeur.

Condamnation par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 avril 1823, pour avoir traité de matières politiques. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MISSIONNAIRES (les), poëme héroï-comique en six chants, faisant suite à l'*Histoire des Missionnaires*, par Guyon et Plancher, libraire éditeur.

Outrage à la morale publique et religieuse. Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1820. — (*Moniteur du 20 août 1820.*)

Voy. *Guyon* et *Plancher*.

MISSIONNAIRES (les) EN GOGUETTE, chanson par Pradel.

Excitation à la haine et au mépris des citoyens contre une classe de personnes. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 11 juillet 1822, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnelle de la Seine, du 23 mai 1822. —(*Moniteur des 26 juillet 1822 et 26 mars 1825.*)

Voy. *Pradel* et *Rousseau*.

MOUTON ENRAGÉ (le), article publié dans le journal l'*Album* (n° du 20 juin 1819).

Allusions outrageantes pour la personne du roi et la dignité

royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 4 mars 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. l'*Album*, *Magalon*.

MÉMOIRES DE LEVASSEUR (de la Sarthe), *ex-conventionnel*, ornés du portrait de l'auteur; 2 vol. in-8°, imprimerie de Gaultier-Laguionie. — A Paris, chez Rapilly, libraire.
Outrage à la morale publique, attaque contre la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mai 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Rapilly* et *Roche* (Achille).

NAIN (le) TRICOLORE.
Ecrit contenant des attaques contre le gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juin 1816.

NATIONAL (le), journal publié à Paris.
Offenses envers la personne du roi, délits commis par l'insertion d'articles dans les n^os^ des 1, 2, 3 et 5 juillet 1823. — Destruction de ces numéros, ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 7 octobre 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ODES ET STANCES *qui devaient être lues au banquet de Beaujon*, par Roch (Michel).
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 14 décembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

OMNIBUS DU MINISTÈRE DU 8 AOUT.
Destruction ordonnée par jugement contradictoire et sur opposition du tribunal correctionnel de Niort. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Bocquet*.

OPUSCULES, par Cauchois-Lemaire. — Ecrit déclaré séditieux.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 août 1821. —(Point d'insertion au Moniteur.)

ORACLE (l'), ci-devant l'*Ultrà*, journal publié à Paris.
Diffamation de E....., délit résultant d'articles publiés dans les 6^e^, 7^e^ et 8^e^ livraisons du journal. — Destruction ordonnée

par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 juillet 1819.—(Point d'insertion au Moniteur.)

ORGANISATION SECRÈTE DES PATRIOTES DE 1816 ; imprim. de Charles, à Paris.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 juillet 1816. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ORGANISATEUR (l'), par Claude-Henri de Saint-Simon.

Offenses envers les membres de la famille royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 3 février 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ORPHELIN (l') ROYAL, chanson de Pradel.

Attaque contre l'ordre de successibilité au trône.— Destruction ordonnée par arrêts de la Cour royale de Paris, des 11 juillet et 16 novembre 1822. (*Moniteur des 26 juillet 1822 et 26 mars 1825.*)

Voy. *Pradel* et *Rousseau*.

PAMPHLET, par Paul-Louis Courier. — (Collection.)

Attaques contre le gouvernement et l'autorité du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 9 décembre 1826. (Point d'insertion au Moniteur.)

PARAPLUIE (le) PATRIMONIAL, par Gallois.

Offense envers l'un des membres de la famille royale ; attaques contre la dignité royale et l'autorité constitutionnelle du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 11 novembre 1822. — (*Moniteur* des 17 décembre 1822 et 26 mars 1825.)

Voy. *Gallois* (Léonard).

PAUVRE (le) JACQUES, journal publié à Paris.

N° du 27 septembre 1829. — (Supplément). — Enumération de faits portant atteinte à l'honneur et à la considération des sieurs Giot, Guibout et Perardel. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 2 févr. 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Dedineur*.

PERFIDIES (les) ASSASSINES.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PETIT (le) LIVRE A QUINZE SOUS, OU LA POLITIQUE DE POCHE, *à l'usage des gens qui ne sont pas riches*, par *le père* MICHEL, devenu auteur sans le savoir. — Tomes I, II, III. — Imprimerie de Poulet, dit *Tartarin*, à Paris.

Attaques contre la dignité royale et l'autorité du roi ; excitation à la désobéissance à la charte constitutionnelle ; diffamations envers des magistrats de l'ordre judiciaire et administratif. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 6 juin 1818.— (Point d'insertion au Moniteur.)

PÉTITION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, par Orband. — (Demande d'une loi prévoyant la démission ou la destitution du roi.

Attaques contre l'inviolabilité de la personne du roi et l'ordre de successibilité au trône. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Var, du 31 mai 1820. — (*Moniteur du 13 juillet* 1820.)

Voy. *Orband.*

PÉTITION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, par Reynier et autres habitants de l'Isère. — Ecrit publié par Rey en 1820.

Diffamations envers le général Donnadieu, à l'occasion des fonctions qu'il a exercées comme dépositaire de l'autorité publique dans le département de l'Isère. — Destruction ordonnée des exemplaires saisis et de ceux qui pourraient l'être ultérieurement, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 octobre 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PÉTITION AUX CHAMBRES, par Tandron.

Pamphlet séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 2 avril 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PÉTITION AUX FINS DU RÉTABLISSEMENT DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS, par Duplan, avocat.

Brochure contenant une attaque contre la dignité royale, résultant de ce que l'auteur contestait au roi le droit de dissoudre la garde nationale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1829, confirmatif du jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 avril 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PHILANTROPIE DE M. MANGIN. — Article publié dans le *Courrier français.* (N° du 19 janvier 1830.)

Outrages envers un fonctionnaire public. — Destruction or-

donnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 10 février 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Courrier français* et *Chatelain*.

PIE VI ET LOUIS XVIII, ou *Conférence politique et théologique*.—Brochure publiée par Therry, libraire, à Paris.

Attaques contre l'autorité constitutionnelle du roi, et outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mars 1822. — (*Moniteur des* 11 *avril* 1822 *et* 26 *mars* 1825).

Voy. *Therry*.

PIÈCES AUTHENTIQUES SUR LE CAPTIF DE SAINTE-HÉLÈNE, traduites de l'anglais et publiées par Barthélemy.

X^e^ volume. — Contenant une nouvelle traduction de la 1^re^ partie de l'ouvrage du docteur O'Méara, intitulé : *Napoléon dans l'exil*, ou l'*Écho de Ste-Hélène*. Cette traduction renfermait beaucoup de passages offensants pour la personne du roi et pour la famille royale, omis ou rectifiés dans les traductions précédentes de Beraud et Gruffier. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 4 mars 1823. —(Point d'insertion au Moniteur.)

VI^e^ et VII^e^ volumes. — Condamnés par un autre jugement du même tribunal, en date du 23 décembre 1824.—(Point d'insertion au Moniteur.)

PIÈCES POLITIQUES, par Bousquet-Deschamps. — Brochure publiée en juin 1820.

Outrages envers le roi de Portugal et du Brésil ; diffamation envers le marquis de Marialva, ambassadeur du Portugal en France. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juillet 1820 et 13 avril 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PILOTE (le), journal publié à Paris.

Article intitulé : *Les jours de repos*. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 19 octobre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Article intitulé : *Traité de Vérone*. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 août 1825.— (Point d'insertion au Moniteur.)

Article intitulé : *Sur la condamnation du* 6 *juillet*. — Destruction ordonnée par un autre arrêt de la Cour royale de Paris, du 28 août 1823. —(Point d'insertion au Moniteur.)

Article intitulé : *Elections*. — Destruction ordonnée par ju-

gement du tribunal correctionnel de la Seine, du 24 mars 1824. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PRÉCIS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Rabaut Saint-Etienne.

Offenses envers le roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mai 1828, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, en date du 28 août 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Kleffer.*

PRENONS-Y GARDE, par Pontignac de Villars. — Ecrit publié en juillet 1820.)

Attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du roi; provocation au changement de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 septembre 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PROJET D'ASSURANCE MUTUELLE ENTRE LES AUTEURS, par Lenoir.

Attaque contre le respect dû aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 6 mars 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PROTESTATION DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES CENT JOURS.

Provocation à la révolte. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 20 août 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA TRAHISON, par Dardouville.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 septembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Dardouville.*

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR, par Bousquet-Deschamps. — Imprimerie de Dupont.

Provocation à la désobéissance aux lois et à la destruction du gouvernement. — Destruction ordonnée des exemplaires saisis et de tous ceux qui pourraient l'être, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 juin 1820. — (*Moniteur du 15 août* 1820.)

Voy. *Bousquet-Deschamps* et *Corréard.*

RÉCEPTION D'UN HOMME ILLUSTRE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.
Gravure séditieuse. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 18 décembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

RÉFLEXIONS D'UN PATRIOTE, par Bousquet-Deschamps.
Attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du roi et des chambres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juin 1820. — (*Moniteur du 1er août* 1820.)
Voy. *Bousquet-Deschamps.*

RÉFLEXIONS SUR LE PROCÈS DE SCHEFFER, auteur de *l'Etat de la Liberté en France*, par Esnaux.
Ecrit séditieux. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 4 avril 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

RELATION DÉTAILLÉE *des faits qui se sont passés à Paris, le 3 juin* 1821, *à l'occasion de la mort de Lallemand*, imprimée par François Pillet, et publiée par Lhuillier.
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, à la rébellion, au renversement et au meurtre. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 16 novembre 1822. — (*Moniteur des* 19 *décembre* 1822, *et* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Lhuillier* et *Pillet* (François).

RELATION HISTORIQUE *des événements qui ont eu lieu à Colmar et dans les villes et communes environnantes, les* 2 *et* 3 *juillet* 1822, publiée par Kœchlin, député du Haut-Rhin, et suivie d'une pétition présentée aux chambres par 132 citoyens de ce département.
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et outrages envers les autorités civiles et militaires du département du Haut-Rhin. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 17 juillet 1823 (1). — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Kœchlin.*

RELIGION (de la) CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ORDRE POLITIQUE ET CIVIL, par l'abbé de Lamennais.

(1) Le même arrêt a ordonné aussi la destruction d'un mémoire justificatif distribué par Kœchlin, et qui a été considéré comme aggravant le délit,

Provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, en date du 22 avril 1826. — (Moniteur du 31 mai 1826.)
Voy. *Lamennais.*

RENOMMÉE (la), journal publié à Paris.
Provocation à la désobéissance à la loi sur la liberté individuelle, délit commis par l'insertion, dans ce journal, d'un article intitulé : *Souscription nationale.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 1er juillet 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Souscription nationale.*

RÉPONSE SOMMAIRE DE M. LEBEL, écrit d'une demi-feuille in-8°.
Injures envers le sieur Vigen. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 29 juin 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Lebel.*

SACRE (le) DE CHARLES LE SIMPLE, chanson de Béranger, publiée par Baudouin l'aîné, libraire à Paris.
Offense envers la personne du roi; outrages à la religion de l'Etat. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 10 février 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Baudouin* l'aîné.

SCÈNES DE BOURSE, par Magalon, publiées dans l'*Album.*
Outrages envers les ministres du culte. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 15 mars 1823. — (*Moniteur du 2 avril* 1823.)
Voy. l'*Album*, et *Magalon.*

SÉJOUR DE BONAPARTE A L'ILE D'ELBE, ou *Bonapartiana de* 1815. — Vauquelin, éditeur.
Voy. *Bonapartiana.*

SIMPLE DISCOURS de Paul-Louis, vigneron de la Chavonnière (1).
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 août 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SOMMEIL (le) DU LION, gravure séditieuse, mise en vente par Gramain.

(1) Paul-Louis Courier.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 novembre 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SONGE (le) DE MARIE-LOUISE, gravure séditieuse, mise en vente par Gramain.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 novembre 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SONGE (le), gravure séditieuse.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SOTTISE DES DEUX PARTS, article publié en 1829 dans le *Corsaire*.

Diffamation envers un tribunal. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 4 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Corsaire*.

SOUSCRIPTION NATIONALE, article publié en 1820, par les journaux : *le Constitutionnel*, *le Censeur*, *le Courrier français*, *l'Indépendant*, *la Bibliothèque historique*, *l'Aristarque* et *les Lettres Normandes*.

Provocation à la désobéissance à la loi sur la liberté individuelle, en proposant une souscription en faveur des individus qui seraient arrêtés. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 1er juillet 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

STROPHES AUX MANES DE LALLEMAND.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 14 décembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

TABLETTES ROMAINES, par le comte de Santo-Domingo; 1 vol. in-8°, publié en 1824.

Outrages envers la religion de l'Etat et les ministres du culte. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date du 25 novembre 1824, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 23 mai 1824. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Santo-Domingo*.

TABLETTES ROMAINES, par Année; article publié en 1824 dans la 48e livraison du *Mercure du 19e siècle*.

Outrages commis envers la religion et les ministres du culte. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 novembre 1824. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Année*.

TABLETTES UNIVERSELLES, par Coste.

46e livraison. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, dans un article intitulé: *Bulletin politique*, commençant par ces mots: *Il est arrivé*. — Destruction ordonnée par arrêté de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, en date des 29 janvier et 6 mai 1824. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Bulletin politique*, *Coste* et *Chantpie*.

TÊTE (une) COUPÉE, article publié en 1829 dans le journal le *Grondeur*.

Efforts tendant à troubler la paix publique. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 24 juillet 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

TRIBULATIONS DE L'HOMME DE DIEU, article publié dans l'*Album*.

Outrages envers les ministres de la religion de l'État à raison de leur qualité. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, 1re chambre civile et chambre correctionnelle réunies, du 15 mars 1823, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, en date du 22 février 1823. — (*Moniteur du 2 avril 1823.*)

Voy. *l'Album*.

VARIÉTÉS HISTORIQUES, par Cauchois-Lemaire.

Provocation, non suivie d'effet, à armer les citoyens les uns contre les autres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 18 juin 1820. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DEUXIÈME PARTIE.

Ecrits et gravures politiques condamnés,

Depuis la révolution de juillet 1830 jusqu'à celle de février 1848.

A LA FRANCE DE JUILLET *et à tous les généreux défenseurs de la liberté des peuples*, etc., etc.
Voy. *Une Pastorale*, et *Hébert*.

A MITRAILLE SUR LES AGIOTEURS, par un paysan (Vermasse); écrit de 2 feuilles et demie, in-12. Paris, Albert frères. 1847.
Outrage envers une religion légalement reconnue en France; excitation au mépris et à la haine du gouvernement du roi; excitation au mépris et à la haine des citoyens contre plusieurs classes de personnes. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 avril 1847.— (*Moniteur du 9 novembre* 1847.)
Voy. *Vermasse*.

ABDICATION (l') ET LE DUEL, par Destigny.
Offenses envers la personne du roi, attaque contre la dignité royale, provocation non suivie d'effet au renversement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 octobre 1843. — (*Moniteur du* 25 *avril* 1844.)
Voy. *Destigny*.

ABSENTS POUR LE SERVICE DU ROI, article publié dans *la Mode* du 25 avril 1840.
Offense envers les membres de la famille royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1843.—(*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *la Mode*, et *Kergan*.

ACCUSÉS DE NIORT (les), article commençant par ces mots : *La longue prison*, et finissant par ceux-ci : *appartenait la*

scélératesse, publié dans le journal *la Quotidienne*, N° du 1er août 1835.

Attaques contre les droits constitutionnels du roi ; provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 octobre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *la Quotidienne*, *Dieudé* et *Kergorlay*.

ADIEUX A L'ANNÉE 1832, article publié par Godefroy dans *l'Ami de la Vérité* (n° 105), journal de Caen.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 27 février 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *l'Ami de la Vérité*, et *Godefroy*.

ALBUM ANECDOTIQUE, n° 16. — Mise en vente par Fonrouge.

Attaques contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 avril 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Fonrouge*.

ALMANACH-CATÉCHISME, *manuel du peuple*, article publié dans *les Droits du Peuple*, revue sociale (n° 4, pages 237 et 238), commençant par ces mots : *Un vif regret*, et finissant par ceux-ci : *Honte à ses lâches persécuteurs !*

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *les Droits du Peuple* et *Terson*.

ALMANACH-CATÉCHISME, *manuel du peuple par des infiniment petits* ; deux brochures sous ce titre, portant : l'une la lettre C, et l'autre la lettre D, publiées par Brée, et imprimées à Montmartre par Delcambre.

Articles incriminés : 1° *Aménités catholiques* ; 2° *le Conservateur* ; 3° *Est-ce qu'on meurt de faim* ; 4° *Législature* ; 5° *Martyrologe démocratique* ; 6° *Propagande populaire* ; 7° *Qu'est-ce que le peuple* ; 8° *les Rigueurs salutaires* ; 9° *la Traite des blancs*. Tous ces articles contenant provocation à la haine entre les diverses classes de la société ; excitation au mépris du gouvernement ; outrages envers la religion catholique ; apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1845. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *Brée* et *Delcambre*.

ALMANACH DE LA FRANCE DÉMOCRATIQUE POUR 1847, publié par Bouton.

Excitation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 décembre 1846. — (*Moniteur du 1er août* 1847.)

Voy. *Bouton*.

ALMANACH DE L'ORGANISATION SOCIALE, par Dezamy.

Outrages à la morale publique et religieuse; attaque contre la propriété et le respect dû aux lois; provocation à la haine entre les diverses classes de la société. Délits contenus dans les articles intitulés : 1° *Appel aux travailleurs*; 2° *la Définition des mots prolétaires et bourgeois*; 3° *la Situation égalitaire*; 4° *Lois fondamentales*; 5° *Lois de l'union des sexes*; 6° *Quelques vérités primordiales*; 7° *Question du mariage*.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 mars 1844. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)

Voy. *Dezamy*.

ALMANACH POPULAIRE DE LA FRANCE, par Baron (*pour* 1847), 2e et 3e éditions.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; apologie du régicide, etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Pas-de-Calais, du 14 décembre 1836. — (*Moniteur du* 11 *février* 1837.)

Voy. *Gombert*.

Destruction encore ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 14 mars 1837. — (*Moniteur du* 12 *mai* 1837.)

Voy. *Baron*.

Destruction encore ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 mars 1839. — (Point d'insertion au Moniteur (1).

AMÉNITÉS CATHOLIQUES, article publié dans l'*Almanach-Catéchisme* de Brée (brochure C).

Délit d'avoir tourné en dérision la religion catholique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1845. (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *l'Almanach-Catéchisme*, *Brée* et *Delcambre*.

AMI (l') DES LOIS, journal publié à Limoges.

Article contenant attaque à la dignité royale et diffamation envers la garde nationale. — Destruction ordonnée par arrêt de

(1) Mentionnée dans la *Gazette des Tribunaux* du 26 mars 1839; cette condamnation porte que l'*Almanach populaire* avait été réimprimé à Paris, en 1838, par les soins de Roquemaure et de Desgeorges, libraires.

la Cour d'assises de la Haute-Vienne, du 18 août 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)

AMI (l') DE LA VÉRITÉ, journal publié à Caen. — Gérant, Godefroy.

N° 22. — Excitation à la désobéissance aux lois, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 7 décembre 1832. (Moniteur du 7 avril 1833.)

Voy. *Le Drapeau blanc est le seul, etc.*, et *Godefroy*.

N° 37. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, de 7 décembre 1832. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *Encore une douceur du, etc.*, et *Godefroy*.

N° 62. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; excitation à la haine des citoyens envers la garde nationale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 7 décembre 1832. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *Journées, etc.*, et *Godefroy*.

N° 105. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 27 février 1833. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

Voy. *Adieux à l'année* 1832, et *Godefroy*.

N^os^ des 30 août et 20 octobre 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 20 février 1834. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Godefroy*.

N° 50. — Trois articles contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 8 août 1835. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Godefroy*.

N° du 27 avril 1834. — Article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 21 novembre 1834. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Godefroy*.

ANNIVERSAIRE (l') OU LE BARDE HRADSCHIN AUX FÊTES DE JUILLET, par Charpentier de Damery.

Offense envers la personne du roi; excitation à la haine et au mépris de son gouvernement, et attaque contre ses droits constitutionnels. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 octobre 1834. — (*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *Charpentier de Damery.*

ARRESTATION DE LA MÈRE DES CHARPENTIERS, article publié dans *les Droits du Peuple.* (N° 3, pages 210 et suivantes.)

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, notamment dans le passage commençant par ces mots : *Ainsi, renonçant à toutes traditions de justice...*, et finissant par ceux-ci : *Trop malheureux roi.* — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *Droits du Peuple* et *Terson.*

ARTICLE INÉDIT DU JOURNAL DE SENLIS, par Beaufils de Saint-Vincent, écrit imprimé, publié et distribué à Senlis et dans les environs, dans un factum tout-à-fait distinct du *Journal de Senlis.*

Injures envers le sieur Bernier, juge de paix du canton de Senlis. — Destruction ordonnée par la Cour d'assises de l'Oise, du 6 juin 1842. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Beaufils de Saint-Vincent.*

ASSASSINAT DES PRÉVENUS DANS LEUR PRISON, article publié dans le journal *le Réformateur.* (N° du 17 juillet 1835.)

Provocation non suivie d'effet au crime d'attentat, ayant pour but, soit de détruire, soit de changer le gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 octobre 1835. — (*Moniteur du 25 juin 1836.*)

Voy. *le Réformateur* et *Jaffrenou.*

ATROCITÉ, SOTTISE ET FOURBERIE, SOUS LE SCALPEL DE RAISON ET DE VÉRITÉ, ou *Autopsie du monstre* PANKALAPHAGON (dévorant tout) *et de toute sa famille.* — Dentu, imprimeur et éditeur.

Brochure attaquant la personne du roi et la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mai 1833. — (*Moniteur du 30 octobre 1833.*)

Voy. *Dentu.*

AU ROI, 2e satire, par Bastide.

Offenses envers la personne du roi et attaque contre l'inviolabilité de sa personne. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 9 avril 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Bastide.*

AUJOURD'HUI ET DEMAIN, ou *ce qui adviendra*, par Sosthène de Larochefoucauld; brochure imprimée et éditée par Dentu, à Paris.

Attaque contre les droits constitutionnels du roi; provocation non suivie d'effet, ou crime d'attentat contre le gouvernement; excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 janvier 1833. — (*Moniteur du* 14 *mars* 1833.)

Voy. *Larochefoucauld.*

AURORE D'UN BEAU JOUR, ou *Episode des* 5 *et* 6 *juin* 1832, poëme, par Noël Parfait; Chaumerot, Bousquet et Dentu, éditeurs, à Paris.

Offense envers la personne du roi, et excitation au mépris et à la haine du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 septembre 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Parfait.*

AUTOPSIE, article publié dans le journal *la Caricature*, avec une lithographie.

Allusions offensantes envers le gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 janvier 1833. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Caricature*, *Projet d'un monument*, *Aubert* et *Philippon.*

AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS, ou *les deux Mois de Février*, article publié dans le journal *la Mode.* (N° du 10 février 1838.)

Outrage envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 février 1838.— (*Moniteur du* 18 *mai* 1838.)

Voy. *la Mode*, et *Voillet de Saint-Philbert.*

AUX TRAVAILLEURS, article publié dans *les Droits du Peuple* (n° 3, pages 137, 138 et 139), commençant par ces mots: *En vérité, ceux qui nous gouvernent*, et finissant par ceux-ci: *Qu'on se méfie des hommes.*

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi.

— Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *Droit du Peuple*, et *Terson*.

AVERTISSEMENT AUX CATHOLIQUES QUI LES MENACENT DANS LEURS ENFANTS, brochure par l'abbé Souchet, chanoine de la cathédrale de Saint-Brieuc.

Excitation à la haine et au mépris des citoyens contre une classe de personnes. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises du Calvados, du 15 juin 1845. — (*Moniteur du 30 mars 1845.*)

Voy. *Souchet*.

BON (le) FRANÇAIS, *Almanach universel pour* 1837, publié par Ducollet, libraire à Nantes, et imprimé par Bailly.

Atteinte aux droits que le roi tient du vœu de la nation, et excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 14 février 1837. — (*Moniteur du 15 mars 1837.*)

Voy. *Pigné-Château*.

BON (le) SENS, journal publié à Paris. — Gérant, Vigouroux.

N° du 17 juillet 1836. — Apologie de l'attentat commis par Alibaud, le 25 juin 1836, contre la vie du roi ; outrage à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 août 1836. — (*Moniteur du 18 janvier 1837.*)

Voy. *Vigouroux*.

BOUTADE D'UN RICHE A SENTIMENTS POPULAIRES, par Voyer d'Argenson. — Reverchon, éditeur.

Excitation à la haine et au mépris d'une classe de personnes, et attaque au droit de propriété. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 22 mars 1834. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BRID'OISON, journal publié à Paris. — Gérant, Henrion de Bussy.

N° du 5 juin 1832. — Offenses envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 août 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

N° du 2 juillet 1834. — Gérant, Descrivieux.

Offense à la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 octobre 1834. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)

Voy. *Descrivieux.*

N° du 2 octobre 1834. — Gérant, Descrivieux.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 janvier 1835. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Descrivieux.*

N° du 26 octobre 1834. — Offense envers la personne du roi, excitation au mépris et à la haine de son gouvernement. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Descrivieux.*

CANCANS ANTI-COMÉDIENS, par Capry.

Excitation à la guerre civile, offense envers la personne du roi, etc. — Destruction ordonnée par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 19 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Capry.*

CANCANS CORRECTIONNELS, par Bérard.

Prévention d'offense envers la personne du roi. — Arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CANCANS DÉCISIFS, imprimés et mis en vente par Dentu, à Paris.

Offense envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, attaque contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Dentu.*

CANCANS EN COUR D'ASSISES, par Bérard.

Prévention d'offense envers la personne du roi. — Arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CANCANS EN LIBERTÉ SOUS CAUTION, par Capry.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 13 mai 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Capry.*

CANCANS FLÉTRISSANTS, imprimés et mis en vente par Dentu.

Offense envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et attaque contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

Voy. *Dentu.*

CANCANS FIDÈLES, par Bérard. — Editeur, Gérard.

Offense envers la personne du roi, et attaque contre ses droits constitutionnels. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 mai 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Bérard* et *Gérard.*

CANCANS HISTORIQUES, par Capry.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi.— Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 23 janvier 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Capry.*

CANCANS INDIGNÉS, par Bérard.

Offense envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et attaque contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. — (*Moniteur du* 7 *avril* 1833.)

Voy. *Bérard.*

CANCANS INDOMPTABLES, par Bérard.

Prévention d'outrage au jury. — Arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CANCANS INFATIGABLES, par Capry.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 24 janvier 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Capry.*

CANCANS INFLEXIBLES, écrit imprimé et mis en vente par Dentu.

Offense envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris de son gouvernement, et attaque contre ses droits constitutionnels. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Dentu.*

CANCANS MILITAIRES, par Bérard.
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CANCANS PERSÉVÉRANTS, par Capry.
Attaques contre les droits que le roi tient du vœu de la nation. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 20 mars 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)
Voy. *Capry*.

CANCANS PERSÉVÉRANTS, par Bérard.
Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 26 mars 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)
Voy. *Bérard*.

CANCANS RÉVOLTÉS, par Bérard.
Offenses envers la personne du roi; excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 avril 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)
Voy. *Bérard*.

CANCANS RÉVOLTÉS, publiés par Gérard, éditeur.
Offense envers la personne du roi, et excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 11 juillet 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)
Voy. *Gérard*.

CANCANS VÉRIDIQUES, par Bérard.
Offense envers la personne du roi, et attaque contre ses droits constitutionnels. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. — (*Moniteur du* 7 *avril* 1833.)
Voy. *Bérard*.

CARICATURE, journal publié à Paris, par Aubert et Philippon.
N° 84 — Offense envers la personne du roi dans un article et une lithographie. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 janvier 1833. — (*Moniteur du* 14 *mars* 1833.)
Voy. *Autopsies*, *Projet d'un monument*, *Aubert* et *Philippon*.

CATACOMBES MONARCHIQUES, article publié dans le journal *le Charivari* (n° du 17 juillet 1835.)

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises, du 28 octobre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *le Charivari*, et *Simon*.

CATHÉCHISME (le) VÉRITABLE DES CROYANTS, *publié par la permission de N. S. P. le pape, et de tous les évêques et archevêques du monde*, par Dubois (Pierre), homme de lettres.

Outrage à la morale publique et religieuse; outrage et dérision envers la religion catholique, apostolique et romaine. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 19 septembre 1835. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CHANTS PROLÉTAIRES, par Goulier.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 février 1837. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *Goulier*.

CHAPITRE (un) DE L'HISTOIRE DE FRANCE, article publié dans *les Droits du Peuple* (n° 2), qui commence par ces mots : *La faim considérée physiologiquement...* et finissant par ceux-ci : ..... *l'industrialisme et les fortifications.*

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *Droits du Peuple* et *Terson*.

CHARIVARI, journal publié à Paris.

N° du 14 juin 1834. — Gérant, Simon. — Délit d'infidélité et de mauvaise foi dans le compte-rendu des séances des chambres; délit prévu et réprimé par l'art. 7, § 3, de la loi du 25 mars 1822. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 juin 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Simon*.

N° 81. — Gérant, Cruchet. — Attaque contre la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juillet 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Cruchet*.

N° du 11 février 1835. — Gérant, Simon. — Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour

d'assises de la Seine, du 15 avril 1835. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

N° du 17 juillet 1835. — Gérant, Simon. — Provocation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 octobre 1835. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Catacombes monarchiques*, et *Simon*.

N° du 1er décembre 1837. — Gérant, Beauger. — Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 1er décembre 1837. — (*Moniteur du 9 juin* 1839.)

N° du 8 janvier 1842. — Gérant, Massy. Imprimeur : Lange-Lévy. — Diffamation et injures publiques envers un fonctionnaire, dépositaire de l'autorité publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 15 janvier 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Massy* et *Lange-Lévy*.

CLOITRE (le) SAINT-MERRY, par Rey-Dusseuil, 2 vol. in-8°, édités par Dupont.

Provocation non suivie d'effet aux crimes de rébellion et de meurtre. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 28 février 1833. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *Dupont* et *Rey-Dusseuil*.

CONSERVATEUR (le), article publié dans l'Almanach-Catéchisme, manuel du peuple (Brochure C), par Brée.

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1846. — (*Moniteur du 9 juin* 1846.)

Voy. *Almanach-Catéchisme*, *Brée* et *Delcambre*.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES, par de Nugent.

Attaque contre le gouvernement. — Arrêt de la chambre d'accusation de la Cour royale de Paris, du 9 novembre 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CONSPIRATION DE LA POIRE, article publié dans le journal le *Peuple Souverain* (n° 192), commençant par ce mot : *Mystification*, et finissant par ceux-ci : *Qui aspire à des succès d'un jour*.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et provocation non suivie d'effet, soit à détruire, soit à changer le gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour

d'assises des Bouches-du-Rhône, du 16 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *le Peuple Souverain*, et *Imbert*.

CORRUPTION (la), article publié dans le journal *le Haro* (n° du 16 novembre 1841).

Offense envers la personne du roi, et excitation à la haine et au mépris de son gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 22 février 1842. — (*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *le Haro*, et *Pont*.

COURRIER (le) DE LA SARTHE, journal publié au Mans. — Gérant, Lecornué.

N° du 21 décembre 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Sarthe, du 16 mars 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Lecornué*.

DÉBATS PARLEMENTAIRES, article publié dans *les Droits de l'Homme* (n° 5, pages 33 et suivantes).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, notamment dans le passage commençant par ces mots : *Bon temps nous avons pris*, et finissant par ceux-ci : ..... *à celle qui l'affirme*. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *les Droits du Peuple*, et *Terson*.

DÉCLARATION SUR LE PROJET DE LOI RELATIF A L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN ARCHEVÊCHÉ DE PARIS, mémoire, par M. de Quélen, archevêque de Paris.

Publication, où le droit du gouvernement, de s'approprier le terrain de l'archevêché de Paris, était contesté. — Déclarée et condamnée comme abusive, par ordonnance du Conseil-d'Etat, du 21 mars 1837. — (*Moniteur du* 22 *mars* 1837.)

DE QUOI VOUS PLAIGNEZ-VOUS ? chanson publiée dans *les Républicaines*.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1835.)

Voy. *les Républicaines*, et *Pagnerre*.

DERNIERS MOYENS DE DÉFENSE DE LA ROYAUTÉ DU 7 AOUT,

article publié dans le journal, le *Peuple Souverain* (n° 204), commençant par ces mots : *Les habitants de Paris*, et finissant par ceux-ci : ..... *à côté des assommeurs Gisquet.*

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et attaque contre la dignité royale. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)

Voy. *le Peuple souverain*, et *Imbert.*

DEUXIÈME LETTRE AUX OUVRIERS.— Organisation du travail, par Noiret.

Attaque contre le respect dû à la propriété et provocation à la haine contre diverses classes de citoyens. —Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 31 juillet 1841.— (*Moniteur du 12 mars 1842.*)

Voy. *Noiret.*

DEUXIÈMES PÉLAGIENNES, brochure, par Bastide.

Prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, d'offense envers la duc d'Orléans et la personne du roi. — Arrêt de la Cour royale de Paris; chambre de mises en accusation, du 2 septembre 1837. — En Cour d'assises par arrêt du 12 septembre 1837, accusation écartée. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DE L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE DES PROLÉTAIRES, article publié dans *les Droits du Peuple* (n° 4, p. 201 et suiv.).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et notamment dans le passage commençant par ces mots : *Pauvre peuple*, et finissant par ceux-ci : *de la valeur sociale et de la dignité.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *les Droits du Peuple*, et *Terson.*

DISCOURS DE MARAT AU PEUPLE, écrit affiché par Hilbey, et conçu en ces termes : « *En vente chez tous les libraires :* — DISCOURS DE MARAT AU PEUPLE (extrait de *l'Ami du Peuple* du 18 septembre 1789), publié par Constant Hilbey, ouvrier. »

« *Sommaire.* — Marat reproche au peuple son imprévoyance « et son aveuglement. — Il se plaint de voir la disette au sein « de l'abondance. — Il ne veut pas que les députés se fassent « empâter par la cour.. — Il prédit une longue suite de guerres « civiles. — Il s'élève contre les sophistes et les corrompus. — « Il veut purger le sénat national. — Il se plaint de ce que l'on « soudoie, aux frais du peuple, des académiciens ignorés, des « ministres ineptes et des espions. — Il s'indigne de voir vingt

« millions d'hommes se réduire à la mendicité pour conserver « la fortune de leurs dépendances. » — Brochure in-8°. — Prix : 25 cent.

« Nouveau procès des quatre couverts et six petites cuillères « en argent, jugé par le tribunal de 1re instance (5e chambre). « — Hilbey contre Pruvay, caissier du journal *la Presse*. — « Demande en restitution ; Pruvay contre Granier de Cassa- « gnac. — Demande en garantie. » — Broch. in-8° ; prix : 30 cent.

« Prochainement, le patriotisme de *la Réforme*. »

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 janvier 1847. — (*Moniteur du* .)

Voy. *Hilbey*.

DOIT ET AVOIR DU PEUPLE ; article publié dans *les Droits du Peuple* (n° 2, pag. 49 et suivantes).

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société, notamment dans le passage commençant par ces mots : ***Examinons maintenant***, et finissant par ceux-ci : ***respect et justice au peuple***. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845. — (*Moniteur du* **9 *juin*** 1846.)

Voy. *les Droits du Peuple*, et *Terson*.

DRAPEAU (le) BLANC EST LE SEUL DRAPEAU FRANÇAIS ; article publié dans le journal *l'Ami de la Vérité* (n° 22).

Excitation à la désobéissance aux lois, excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du **14 août 1832**. — (*Moniteur du* 23 *août* 1832.)

Voy. *l'Ami de la Vérité*, et *Godefroy*.

DROIT (le) ET LA LIBERTÉ, par Chauvin-Beillard.

Attaque contre la dignité royale et à la successibilité au trône. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Chauvin-Beillard*.

DROITS (les) DU PEUPLE, *revue sociale et politique*, par Terson ; — quatre numéros publiés en mai, juin, juillet et août 1845, et où figurent les articles intitulés : 1° *Almanach-Catéchisme du peuple* ; 2° *Arrestation de la mère des charpentiers* ; 3° *Aux travailleurs* ; 4° *Chapitre* (*un*) *de l'histoire de France* ; 5° *Débats parlementaires* ; 6° ***De l'instruction supérieure des prolétaires*** ; 7° ***Doit et avoir du peuple et de la société*** ; 8° ***Juste-milieu et conservateurs***.

Articles contenant les délits d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et de provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845.— (*Moniteur du 9 juin* 1846.)

Voy. *Terson.*

ÉCHO (l') DE LA FABRIQUE, journal publié à Lyon. — Gérant, Berger.

N° du 17 février 1833. — Publication d'un article contenant diffamation envers des particuliers. —Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Lyon, chambre des appels de police correctionnelle, en date du 8 mai 1833. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

ÉCHO (l') DU NORD, journal publié à Lille. — Gérant, Leleux.

N° 204. — Apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi pénale dans un article inséré dans ce numéro. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 12 novembre 1836. — (*Moniteur du 23 avril* 1837.)

Voy. *Leleux*, et *Encore une tête.*

ÉLECTION DE M. LAFFITTE A ROUEN; article publié dans le journal *le National* de 1834 (n° du 25 avril 1834).

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 juillet 1834. — *Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *le National de* 1834, et *Scheffer.*

ÉMANCIPATION (l'), journal publié à Cambrai. — Gérant, Corion.

N° du 5 mars 1841. — Injures et calomnie envers le sieur Lefrancq, professeur au collége de Cambrai. — Suppression ordonnée par arrêt de la Cour royale de Douai, du 26 juin 1841. —(*Moniteur du 12 mars* 1842.)

Voy. *Corion.*

ENCORE UNE DOUCEUR DU JUSTE-MILIEU; article publié dans le journal *l'Ami de la Vérité* (n° 37).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 14 août 1832. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *l'Ami de la Vérité*, et *Godefroy.*

ENCORE UNE TÊTE; article publié dans *le Bon Sens*, *l'Echo du Nord*, *le Patriote de la Meurthe*, et portant pour signature : *Aug. Luch....*

Outrage à la morale publique et apologie de faits qualifiés crimes et délits par la loi pénale. — Destruction ordonnée par arrêts des Cours d'assises de la Meurthe, du 4 août 1836 ; de la Seine, du 8 août 1836 ; et du Nord, en date du 12 novembre 1836. — (*Moniteur des 18 janvier et 23 avril 1837.*)

Voy. *le Bon Sens, l'Echo du Nord, le Patriote de la Meurthe, Vigoureux, Dugaillon* et *Leleux.*

ESPÉRANCE (l'), courrier de Nancy, journal.—Gérant, Vagner.

Diffamation envers le préfet de la Meurthe pour des actes relatifs à ses fonctions contenue dans une lettre signée : *Un curé de campagne.* — Suppression ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Meurthe, du 9 mai 1835. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *Vagner.*

EST-CE QU'ON MEURT DE FAIM ? article publié dans *l'Almanach-Catéchisme, manuel du Peuple* (brochure C).

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 janvier 1845. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *l'Almanach-Catéchisme, Brée* et *Delcambre.*

FAMILLE (la) D'ORLÉANS DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS, par Charles Marchal.

Offenses envers la personne du roi et les membres de la famille royale ; attaque contre l'autorité du roi et l'inviolabilité de sa personne ; apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 février 1845. — (*Moniteur du 29 mars 1845.*)

Voy. *Marchal.*

FEUILLE DU COMMERCE DE MARSEILLE, journal. — Gérant, Blanc, *dit* Boileau.

N° 182. — Article commençant par ces mots : *Bien, très-bien, on ne peut mieux*, et finissant par ceux-ci : *laissez immoler les amis de l'ordre, c'est pour vous qu'on travaille.* — Attaque contre la dignité royale ; offense envers la personne du roi ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 23 septembre 1835. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)

FRANCE (la), journal publié à Paris.

N° du 14 juillet 1836. — Gérant, Barbeyrac de Saint-Maurice. — Apologie de l'attentat commis par Alibaud contre la

personne du roi. — Destruction ordonnée par la Cour d'assises de la Seine, du 30 juillet 1836.—(*Moniteur du 18 janvier 1837.*)
Voy. *Barbeyrac de Saint-Maurice.*

N° du 15 novembre 1836.—Gérant, Verteuil de Feuillas.
Attaques contre l'ordre de successibilité au trône, etc.; adhésion publique à une autre forme du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1836.—(*Moniteur du 23 avril 1836.*)
Voy. *Verteuil de Feuillas.*

N° du 7 décembre 1836.—Gérant, Verteuil de Feuillas.
Attaques contre l'ordre de successibilité au trône et les droits constitutionnels du roi, etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 janvier 1837. - (*Moniteur du 12 mai 1837.*)
Voy. *Verteuil de Feuillas.*

N° du 23 février 1837. — Gérant, Verteuil de Feuillas.
Attaque contre le respect dû aux lois. — Destruction ordonnée par la Cour d'assises de la Seine, du 6 mars 1837. — (*Moniteur du 12 mai 1837.*)
Voy. *Marche civilisatrice de la Révolution*, etc., et *Verteuil de Feuillas.*

N^os^ des 12 septembre, 4 et 12 octobre 1838. — Gérant, Verteuil de Feuillas.
Offenses envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 octobre 1838. — (*Moniteur du 9 juin 1839.*)
Voy. *Verteuil de Feuillas.*

N^os^ des 10, 12 et 29 décembre 1843. — Gérant, Dollé.
Offense envers la personne du roi, acte public d'adhésion à une autre forme de gouvernement, etc., etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 février 1844. — (*Moniteur du 23 juin 1845.*)
Voy. *le Serment*, et *Dollé.*

GAZETTE D'AUVERGNE, journal, publié à Clermont.—Gérant, Digueperse.
N^os^ 36, 37 et 39. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; attaque au respect dû aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, du 21 mars 1841.

N° du 11 septembre 1841. — Diffamation envers un commissaire de police pour des faits relatifs à ses fonctions.—Destruc-

tion ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, du 26 mai 1842. — (*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *Aigueperse*.

GAZETTE DU BAS-LANGUEDOC, journal publié à Nîmes. — Gérant, Coulanges.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, du 25 février 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Coulanges*.

GAZETTE DU BERRY, journal publié à Bourges.

N^os^ des 17 novembre, 5 décembre 1832 et 16 janvier 1833. — Gérant, Laurent.

Injure et diffamation envers un magistrat à l'occasion de ses fonctions, par la publication d'un article signé Rancourt-Mimerand. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Cher, du 2 mai 1833. — (*Moniteur du* 29 *mai* 1833.)

Voy. *Laurent*, et *Rancourt-Mimerand*.

Le même journal. — Gérant, Renou.

Diffamation et outrages envers des magistrats à raison de leurs fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Cher, du 24 janvier 1837.— (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *Renou*.

GAZETTE DE BRETAGNE, journal publié à Rennes. — Gérant, Coudé.

N^os^ 497 et 499. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, du 10 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Coudé*.

N° 505. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, du 9 février 1835.—(*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Coudé*.

N° 507. — Diffamation envers le préfet du Morbihan et le maire de St-Avé, à raison de leurs fonctions ; délit commis par la publication d'un article, commençant par ces mots : Correspondance particulière de *la Gazette de Bretagne*, et finissant par ceux-ci :... *la marque préservatrice*. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, du 10 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Coudé*.

GAZETTE DE FRANCE, journal publié à Paris.—Gérant, Aubry-Foucault.

N° du 16 août 1832 (*supplément*). — Attaque contre l'ordre de successibilité au trône et contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 mars 1833.— (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

N° du 27 juin 1833.—Atteinte à l'honneur et à la considération de M. Chichon, sous-lieutenant au 54e de ligne, pour des faits relatifs à ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 2 décembre 1833.— (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

N° du 14 septembre 1833. — Attaques contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 janvier 1834. — *Moniteur du* 25 *avril* 1834.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

Nos des 4 et 23 mai 1834. — Attaques contre les droits constitutionnels du roi, et excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 décembre 1834. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

Nos des 23 septembre et 20 octobre 1834. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

N° du 4 février 1836. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 février 1836. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

Nos des 24, 25 et 28 juin 1836. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi, excitation à la haine et au mépris de son gouvernement. —Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juillet 1836. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)
Voy. *Aubry-Foucault.*

Nos des 8, 9 et 10 décembre 1836. —Attaques contre l'ordre de successibilité au trône et les droits constitutionnels du roi ;

adhésion publique à une autre forme de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 février 1837. — (*Moniteur du* 12 *mai* 1837.)

Voy. *Aubry-Foucault.*

N° du 20 septembre 1841. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, attaque aux droits que le roi tient du vœu de la nation. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 février 1842. — (*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *Aubry-Foucault.*

N°s des 19 et 20 juillet 1842. — Gérant provisoire, Aubry (Paul-Louis-Edouard).

Attaques contre les droits et l'autorité des chambres, contre l'ordre de successibilité au trône, etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Aubry* (Paul-Louis-Edouard).

N° du 13 mars 1844. — (*Lettre de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville*).

Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation, adhésion publique à une autre forme de gouvernement, excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, attaques contre le serment et le respect dû aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 avril 1844. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *Aubry-Foucault.*

N° du août 1847. — Gérant, Durand. — Attaques contre la paix publique ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 septembre 1847. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Durand.*

GAZETTE DE FRANCHE-COMTÉ, journal publié à Besançon. — Gérant, Pinondel.

Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation, excitation à la haine et au mépris de son gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Doubs, du 28 janvier 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Pinondel.*

GAZETTE DU LANGUEDOC, journal publié à Toulouse. — Gérant, Roche.

N° 318. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de

la Haute-Garonne, du 26 mars 1833. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *Roche.*

N° 345. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Garonne, du 24 juillet 1835. — (*Moniteur du 20 octobre* 1833.)

Voy. *Roche.*

GAZETTE DU LYONNAIS, journal publié à Lyon.

N° du ..... — Gérant, Schmitt.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 24 décembre 1836. — (*Moniteur du 23 avril* 1837.)

N° du ..... — Gérant, Pitrat.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; outrage public envers le jury, à l'occasion de ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 8 mars 1837. — (*Moniteur du 23 avril* 1837.)

GAZETTE DU MAINE, journal publié au Mans.

N° 185. — Gérant, Laroze.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Sarthe, du 15 mars 1834. (*Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *Laroze.*

N° 465 (6 *août* 1835). — Gérant, Rosée.

Attaques contre les droits que le roi tient du vœu de la nation et de la Charte. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Sarthe, du 14 décembre 1835. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Rosée.*

GAZETTE DU MIDI, journal publié à Marseille. — Gérant, Brunet.

Outrages envers M. Borély, procureur-général près la Cour royale d'Aix, pour des faits relatifs à ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 26 janvier 1833. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

Voy. *Brunet.*

N° 281. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 9 mai 1833. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *Brunet.*

N° 329. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 18 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Brunet.*

Le même journal. — Gérant, Seisson.

N° 792. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la publication d'un article commençant par ces mots : *Glorieuse révolution de juillet, Marseille te salue*, et finissant par ceux-ci : *Puissent bientôt s'apaiser cette Providence qui t'a déchaîné sur notre pays pour nous punir!* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 19 septembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.

Voy. *Seisson.*

N° 791 (2e *juillet* 1835). — 1° Offense envers la personne du roi dans un article où se trouvent ces mots : *Comme il aurait farandolé, lui qui a dansé pour tout le monde*, et dans le passage commençant par ces mots : *Mais s'il n'a pas tué le coq*, et finissant par ceux-ci : *de la lune*, et, en outre, par le passage suivant : *Peut-être, dans le remue-ménage général, le voisin ne serait-il pas fâché de prendre aussi la clef des champs : je crois qu'il ne ferait pas mal*; 2° attaque contre la dignité royale, l'ordre de successibilité au trône, les droits que le roi tient du vœu de la nation française et de la charte constitutionnelle et l'inviolabilité de sa personne, par la publication du passage commençant par ces mots : *Commençons par la supposition*, et finissant par ceux-ci : *je la brûlerai.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 9 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Seisson.*

GAZETTE DU PÉRIGORD, journal publié à Périgueux. — Gérant, de Josselin.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi ; attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation française. Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Dordogne, du 21 janvier 1833.—(*Moniteur du* 14 *mars* 1833.)

Voy. *Josselin.*

HARO (le) NATIONAL NORMAND, journal publié à Caen. — Gérant, Pont.

N° 136 (3e *année*). — Offense envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris de son gouvernement, délits

commis par la publication d'un article intitulé : *La corruption.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 22 février 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Corruption*, et *Pont.*

HENRI, DUC DE BORDEAUX, ou *Choix d'anecdotes sur la vie de ce prince.* — Brochure imprimée par Dentu.

Attaque contre l'autorité du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mai 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Dentu.*

HERMINE (l'), journal publié à Nantes. — Gérant, Boubée.

N° 404 (30 octobre 1835). — Outrage public envers le corps de la gendarmerie, par la publication d'un article commençant par ces mots : *La gendarmerie temporaire*, et finissant par ceux-ci : *le conseil-général les a servis à souhait.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 9 mars 1836. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Boubée.*

N° 432 (8 décembre 1835). — Diffamation envers le sieur Lacoste, brigadier de gendarmerie, par l'insertion d'un article commençant par ces mots : *Pendant que M. le procureur du roi de Nantes*, et finissant par ceux-ci : *que le mal qu'elle vengera.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 9 mars 1836. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Boubée,*

N° 510. — Gérant, Tandé.

Attaque contre les droits de l'autorité des chambres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 10 juin 1836. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *Tandé.*

N° 527. — Gérant, Tandé.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 11 juin 1836. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Tandé.*

N°s 557 et 559. — Gérant, Godin.

Outrages et diffamation envers M. Demangeat, procureur du roi à Nantes. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 13 septembre 1836. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *Godin.*

INDÉPENDANT (l'), journal publié à Angers. — Gérant, Davau.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 6 mai 1834. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)

Voy. *Davau.*

INGRATS (les), LES IMPIES ET LES BRIGANDS, article publié dans le journal, *le Brid'Oison* (n° du 5 juin 1832).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 août 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

JOURNAL DE DUNKERQUE. — Gérant, Bertau.

N° 2285 (2 juin 1844). Diffamation envers M. de Saint-Aignan, conseiller-d'Etat et préfet du Nord, en raison de faits relatifs à ses fonctions ; délit commis par la publication d'un article commençant par ces mots : *Les gardes nationaux des compagnies spéciales et d'élite sont convoqués.....*, et finissant par ceux-ci : ..... *Il ne faudra plus s'étonner désormais de l'impudeur effrénée des fonctionnaires publics qui échangent leur prérogative contre une vile adulation en faveur du système.*— Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 30 juillet 1844. — (*Moniteur du 3 décembre 1844.*)

Voy. *Bertau.*

JOURNAL DE LA GUYENNE ; publié à Bordeaux. — Gérant, Lecoutre de Beauvais.

Provocation au renversement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 15 décembre 1832. — (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *Lecoutre de Beauvais.*

Offense publique envers le roi, attaque contre les droits qu'il tient de la nation. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 16 décembre 1832. — (*Moniteur du 7 avril 1833.*)

Voy. *Lecoutre de Beauvais.*

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Dordogne, du 22 janvier 1833. — (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *Lecoutre de Beauvais.*

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Gi-

ronde, du 20 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *Lecoutre de Beauvais.*

Même journal. — Gérant, Culié.
Offense publique envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 25 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1838.)
Voy. *Culié.*

JOURNAL DE ROUEN. — Gérant, Brière.
Compte-rendu infidèle, injurieux et de mauvaise foi, d'une audience de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du novembre 1836. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)
Voy. *Brière.*

JOURNÉES (les), ou *la Journée de juillet et libéralo-métriques, faites à Caen, le* 29 *juillet* 1832; article publié dans l'*Ami de la Vérité* (n° 62).
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; excitation à la haine et au mépris des citoyens contre la garde nationale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 7 décembre 1832. — (*Moniteur du* 7 *avril* 1833.)
Voy. l'*Ami de la Vérité*, et *Godefroy.*

LÉGISLATURE, article publié dans l'*Almanach-Cathéchisme, manuel du peuple* (brochure C).
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1833. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1836.)
Voy. l'*Almanach-Cathéchisme, etc., Brée* et *Delcambre.*

LETTRE AU ROI, *sur les imperfections du régime introduit dans la colonie de l'Algérie*, par Cappé.
Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mars 1834. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LETTRE AUX PROLÉTAIRES, par Laponneraye, commençant par ces mots : *Les* 33 *millions d'individus.....*, et finissant par ceux-ci : *avec les maux effrayants.*
Excitation à la haine et au mépris d'une classe de citoyens et provocation au renversement du gouvernement. — Destruction

ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Laponneraye.*

LETTRE CONFIDENTIELLE, *écrite par un chasseur involontaire de la garde nationale*, à LOUIS-PHILIPPE, *surnommé* LE ROI DES BARRICADES.

Offenses envers la personne du roi et les membres de sa famille. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 mars 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Blache*, *Hénée* et *Lachassagne.*

LETTRE *de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville*, publiée dans *la Gazette de France*, et *la Nation* (n° du 13 mars 1844).

Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation, etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 avril 1844. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *Gazette de France* et *Nation.*

LIBÉRATEUR (le). — 1re *publication : Tout l'espoir des prolétaires est dans la république.* — Gérant, Adam.

Provocation, non suivie d'effet, au crime d'attentat ayant pour but, soit de changer, soit de détruire le gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT, *procès de l'abbé Combalot*, précédé d'une instruction, par Veuillot, rédacteur en chef de *l'Univers religieux*, et suivi de documents historiques. Ecrit publié en brochure et par extraits dans *l'Univers religieux* (nos des 16 et 20 mars 1844).

Provocation à la désobéissance aux lois du royaume et attaque contre le respect qui leur est dû. — Destruction de la brochure et des numéros du journal indiqué, ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 mai 1844. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *l'Univers religieux*, *Barrier* et *Veuillot.*

LIBERTÉ (la) INDIVIDUELLE, *sous le régime de la Charte-vérité*; par Boker.

Offenses envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Boker.*

Voy. *Adam*, *Gaillard*, *Gentillon*, *Grosseteite* et *Rousselin*.

MADAME, NANTES, BLAYE ET PARIS, par de Chollet. — Ouvrage publié en livraisons, chez Hyvert, libraire à Paris.

1re et 2e livraisons. — Offenses envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mai 1833. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

Voy. *Chollet* et *Hyvert*.

MARCHE CIVILISATRICE DE LA RÉVOLUTION, progrès dans le régicide; article publié dans le journal *la France* (n° du 23 février 1837).

Attaque contre le respect dû aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mars 1837. — (*Moniteur du 12 mai* 1837.)

Voy. *la France*, et *Verteuil de Feuillas*.

MARIAGE COBOURG-CLÉMENTINOIS ; article publié dans le journal *la Mode* (n° du 25 avril 1840).

Offenses envers la personne du roi et les membres de la famille royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1843. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *la Mode*, et *Kergan*.

MARTYROLOGE DÉMOCRATIQUE; article publié dans *l'Almanach-Catéchisme, manuel du peuple* (brochure D).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1835. — (*Moniteur du 9 juin* 1836.)

Voy. *l'Almanach-catéchisme*, *Brée* et *Delcambre*.

MÉLANGES OCCITANIQUES, journal publié à Montpellier. — Gérant, Chambon.

Diffamation publique envers les agents ou dépositaires de l'autorité publique, à raison de faits relatifs à leurs fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Gard, du 13 février 1833. — (*Moniteur du 14 mars* 1833.)

—Voy. *Chambon*.

MÉMOIRE *adressé aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre faite à l'Eglise et à la société par le monopole universitaire*, par l'abbé Combalot; brochure, imprimée par Sirou, à Paris, et commençant par ces mots :

Soldat obscur de l'Eglise militante, et finissant par ceux-ci : *Quand nous l'aurons emprisonné dans son athéisme.*

Diffamation, injure et outrage envers une administration publique; provocation à la haine entre les citoyens. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mars 1844. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *Combalot.*

MESSAGER (le) ; journal publié à Paris.

N° du 23 avril 1834. — Diffamation envers des agents de l'autorité publique; délit commis par l'insertion d'une lettre signée *Gervais,* commençant par ces mots : *L'explosion de passions haineuses,* et finissant par ceux-ci : *Des ordres impitoyables.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1834.—(*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Gervais.*

MODE (la); journal publié à Paris. — Gérant, Martin.

Attaque contre les droits constitutionnels du roi et offense envers sa personne, à raison de deux articles. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 août 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Martin.*

N° du 26 mars 1836. — Gérant, Voillet de Saint-Philbert.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 août 1836. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *Voillet de Saint-Philbert.*

N° du 31 décembre 1836. — Gérant, de Nugent.

Apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale et offense envers les membres de la famille royale.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 juillet 1837.— (*Moniteur du* 12 *mai* 1837.)

Voy. *Nugent.*

N° du 10 février 1838. — Gérant, Voillet de Saint-Philbert.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 février 1838. — (*Moniteur du* 18 *mai* 1838.)

Voy. *Voillet de Saint-Philbert.*

N° du 3 mars 1838. — Gérant, Voillet de Saint-Philbert.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 mars 1838. — (*Moniteur du* 18 *mai* 1838.)

Voy. *Voillet de Saint-Philbert.*

N° du 22 janvier 1842. — Gérant, Voillet de Saint-Philbert. Adhésion publique à une autre forme de gouvernement ; attaque contre les droits constitutionnels du roi ; offenses envers les membres de la famille royale ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 janvier 1842. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Voillet de Saint-Philbert* et *Proux*.

N° du 25 avril 1843. — Gérant, Kergan.

Articles intitulés : *Petite chronique ; Absente pour le service du roi ; Mariage Cobourg-clémentinois.* — Offenses envers la personne du roi ; adhésion publique à une autre forme de gouvernement ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1843. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *Kergan*.

MORT AU TYRAN LOUIS-PHILIPPE, LA SANGSUE DU PEUPLE, placard manuscrit exposé en public par Lenoir.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 juillet 1842. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Lenoir*.

MOYEN INFAILLIBLE DE DONNER DU TRAVAIL ET DE L'AISANCE A L'OUVRIER, par Cappé.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mars 1834. — (*Moniteur du 25 avril 1834.*)

Voy. *Cappé*.

NATION (la), journal publié à Paris. — Gérant, Durand.

N^os^ des 30 novembre, 14, 15 et 28 décembre 1843. — Acte public d'adhésion à une autre forme de gouvernement, etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Cour d'assises de la Seine, du 25 mars 1844. — (*Moniteur du 23 juin 1845.*)

Voy. *Durand*.

N° du 13 mars 1844. — *Lettre de M. de La Rochefoucault, duc de Doudeauville.* — Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation ; acte public d'adhésion à une autre forme de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 avril 1844. —(*Moniteur du 23 juin 1845.*)

Voy. *Durand*, et *Lettre de M. de La Rochefoucault*, etc.

NATIONAL (le), journal publié à Paris.—Gérant, Paulin.

N° du 14 mars 1833. — Compte-rendu infidèle, de mauvaise foi et injurieux d'une audience de la Cour d'assises de la Seine. —Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Seine-et-Oise, du 10 août 1833. — (*Moniteur du 25 avril* 1834.)

Voy. *Paulin.*

NATIONAL (le) DE 1834, journal publié à Paris.

N°s des 8, 31 janvier et 1er février 1834. — Gérants, Carrel, Conseil et Scheffer. — Délits prévus et réprimés par les articles 7 de la loi du 25 mars 1822, 26 de la loi du 26 mai 1819, et 11 de la loi du 9 juin 1819. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mai 1834. (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Carrel*, *Conseil* et *Scheffer.*

N° du 25 avril 1834. — Gérant, Scheffer.

Offense envers la personne du roi, délit contenu dans l'article intitulé : *Election de M. Laffitte à Rouen.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 juillet 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Election de M. Laffitte à Rouen*, et *Scheffer.*

N° du . Gérant, Scheffer.

Délit prévu et réprimé par l'article 7 de la loi du 25 mars 1822. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 juillet 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Scheffer.*

N° du . Gérant, Carrel.

Délit prévu et réprimé par loi du 25 mars 1822 (art. 7). — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 août 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Carrel.*

N° du — Gérant, Carrel.

Délit prévu et réprimé par l'article 7 de la loi du 25 mars 1822. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 août 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Carrel.*

N° du 1er septembre 1834. — Gérant, Rouen,

Provocation non suivie d'effet, au changement de gouvernement.— Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 16 septembre 1834. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Rouen.*

N° du 13 juillet 1836. — Gérant, Persat.

Apologie de l'attentat commis par Alibaud contre la vie du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 juillet 1836. — (*Moniteur du 18 janvier* 1837.)

Voy. *Persat.*

N° du 12 septembre 1841. — Gérant, Delaroche.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 2 octobre 1841. (*Moniteur du 12 mars* 1842.)

Voy. *Delaroche.*

N° du 20 septembre 1841. — Gérant, Delaroche.

Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Delaroche.*

NOM (le) DE FAMILLE, par Luchet; 2 vol. publiés à Paris en 1841.

Outrage à la morale publique; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; excitation au mépris ou à la haine des citoyens contre plusieurs classes de personnes; outrage à la religion professée par la majorité des Français. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mars 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Luchet.*

OBSERVATEUR (l') DES TRIBUNAUX, journal publié à Paris. — Gérant, Roch. — Chanson publiée, dans ce journal, et intitulée : *Pétition d'un voleur à un roi son voisin;* 4e couplet.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 septembre 1836. — (*Moniteur du 23 avril* 1837.)

Voy. *Roch*, et *Pétition d'un voleur à un roi son voisin.*

OCCITANIQUE (l'), journal publié à Montpellier. — Gérant, Garnier.

N° du 29 avril 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Hérault, du 5 mars 1834. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Garnier.*

ORLÉANAIS (l'), journal publié à Orléans. — Gérant, Hue.

N°s des 6 juin, 18 juillet, 19 et 22 août 1832. — Excitation à

la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Loiret, du 28 décembre 1832. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *Hue.*

N° du 31 mars 1833. — Excitation au mépris et à la haine du gouvernement.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Loiret, du 31 octobre 1833. (*Moniteur du 25 avril* 1833.)

Voy. *Hue.*

PANDÆMONIUM FRANÇAIS, OU ALMANACH DE L'ANTECHRIST, par Blanc. — Imprimerie de Vrayet de Surcy, à Paris.

Offenses envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 avril 1846. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *Blanc.*

PAPE (le) ET L'ÉVANGILE, OU ENCORE DES ADIEUX A ROME, par Maurette. Brochure imprimée à Lyon et distribuée dans le département de l'Ariége.

Outrage et dérision envers la religion catholique ; excitation au mépris ou à la haine contre une ou plusieurs classes de personnes, etc.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Ariége, du 17 mai 1844.—(Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Maurette.*

PASTORALE (une), etc. — Divers écrits autographiés et distribués en 1832 et en 1833, intitulés : 1° *A la France de juillet : juge et agis si tu peux.*—2° *A la France de juillet et à tous les généreux défenseurs de la liberté des peuples.* — 3° *A la France de juillet : lis, juge et agis*, par Hébert.

Complot ayant pour but la destruction du gouvernement, excitation à la guerre civile ; offense envers la personne du roi, excitation à la haine et au mépris de son gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 novembre 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Hébert.*

PATRIOTE (le) DE LA MEURTHE ET DES VOSGES, journal publié à Nancy. — Gérant, Dugaillon.

Article intitulé : *Encore une tête.*—Outrage à la morale publique et apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale —

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Meurthe, du 4 août 1836.—(*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *Dugaillon*, et *Encore une tête.*

PATRIOTE (le), journal publié à Lisieux. — Gérant, Trinité. N° 14 (2 avril 1834). — Diffamation envers le sieur François, commandant de la garde nationale d'Orbec, et président du conseil de discipline de cette garde, pour faits relatifs à ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 23 novembre 1834.—(*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Trinité.*

PAYS (le) ET LE GOUVERNEMENT, par de Lamennais.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; attaques contre le respect dû aux lois; apologie de faits qualifiés délits par la loi pénale. — Destruction ordonnée de l'ouvrage et d'une préface manuscrite, ajoutée par l'auteur, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 décembre 1840.—(*Moniteur du* 12 *mars* 1842.)

Voy. *Lamennais.*

PÈRE (le) LA POIRE, chanson publiée dans *les Républicaines.* Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *les Républicaines*, et *Pagnerre.*

PETITE CHRONIQUE, article inséré dans le journal *la Mode* (n° du 25 avril 1840).

Offenses envers la personne du roi, etc., etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *la Mode*, et *Kergan.*

PÉTITION D'UN VOLEUR A UN ROI SON VOISIN, chanson publiée dans le journal *l'Observateur des Tribunaux*, et dans les *Républicaines*, et dépendant d'un recueil intitulé : *Procès complet de Lacenaire.*

Offense envers la personne du roi. — Destruction du 4e couplet ordonnée : 1° par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835; 2° par arrêt de la même Cour, du 26 septembre 1836.—(*Moniteur des* 26 *juin* 1836 *et* 23 *avril* 1837.)

Voy. *les Républicaines*, *l'Observateur des Tribunaux*, *Pagnerre* et *Roch.*

PEUPLE (le) DÉCHIRANT SA CHEMISE, par Bastide; imprimé par Mevrel.

Provocation, non suivie d'effet, au renversement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 novembre 1835.—(*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Bastide*, et *Mevrel*.

PEUPLE (le) SOUVERAIN, journal publié à Marseille. — Gérant, Imbert.
N° 155. — Outrage envers le maire de la commune de Barbantanne. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 16 novembre 1836.—(*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Imbert*.

N°s 192 et 204. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, provocation, non suivie d'effet, au renversement de ce gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 16 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Imbert*.

N° 303. — Diffamation envers un brigadier de gendarmerie. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 16 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Imbert*.

POPULAIRE (le), journal publié à Paris, par Cabet.
N° du 19 janvier 1834. — Offenses envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 février 1834. — (*Moniteur du* 25 *avril* 1834.)
Voy. *Cabet*.

POPULAIRE (le) ROYALISTE, journal publié à Paris. — Gérant, Magnant.
N° du 1er janvier 1837. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; adhésion publique à une autre forme de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 février 1837. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)
Voy. *Magnant*.

PRÉCURSEUR (le), journal publié à Lyon. — Gérant, Petetin.
N° du 25 février 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Rhône du 25 mars 1833. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)
Voy. *Petetin*.

MÊME JOURNAL. — Gérant, Roussillac.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 25 mars 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Roussillac.*

PROGRÈS (le), journal publié à Arras. — Gérant, Degouve-Denuncque.

Compte-rendu infidèle et de mauvaise foi de l'audience du 5 décembre 1837 de la Cour d'assises du Pas-de-Calais. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Pas-de-Calais, du 12 février 1838. — (*Moniteur du* 18 *mai* 1838.)

Voy. *Degouve-Denuncque.*

PROGRESSIF (le) DE L'AUBE, journal publié à Troyes. — Gérant, Amand.

N° du 11 avril 1834. — Attaques contre l'autorité constitutionnelle du roi et celle des chambres; provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Aube, du 9 juin 1834. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Amand.*

PROJET D'UN MONUMENT, lithographie publiée dans le journal, *la Caricature* (n° 84).

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 janvier 1833. — (*Moniteur du* 14 *mars* 1833.)

Voy. *la Caricature, Autopsie, Aubert* et *Philippon.*

PROPAGANDE POPULAIRE, article publié dans l'*Almanach-Cathéchisme, manuel du peuple* (brochure D).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1835. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1836.)

Voy. *Almanach-Cathéchisme, Brée* et *Delcambre.*

PROPAGANDE ROYALISTE, article publié dans *la Mode* (n° du 25 avril 1840).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; acte public d'adhésion à une autre forme de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *la Mode*, et *Kergan.*

QUELQUES MOTS *à ceux qui possèdent en faveur des prolé-*

taires sans travail, brochure signée Barbès, Aberny, Fayes, avocat; Trinchan, avocat; Doux, négociant; Paliopy, négociant.

Offense envers un membre de la famille royale; attaque contre la propriété, le respect dû aux lois ; excitation à la haine et au mépris d'une classe de la société contre une autre. — Arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 août 1837. — (Point d'insertion au Moniteur.)

QU'EST-CE QUE LE PEUPLE? article publié dans l'*Almanach-Cathéchisme, manuel du peuple* (brochure C).

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1845. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1836.)

Voy. *Almanach-Catéchisme*, *Brée* et *Delcambre*.

QUI VIVE! journal publié à Rouen. — Gérant, Rusnot.

Outrage à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 19 août 1836. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *Rusnot*.

QUOTIDIENNE (la), journal publié à Paris.

Nos des 19 et 20 octobre 1830. — Gérant, Brian.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 novembre 1830. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Brian*.

Nos des 7, 9 et 10 janvier 1831. — Gérant, Brian.

Attaque contre l'autorité constitutionnelle du roi ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi ; provocation au renversement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 mars 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Brian*.

N° du 14 février 1831. — Gérant, Brian.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 avril 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Brian*.

N° du 28 avril 1834. — Gérant, Dieudé.

Diffamation envers les directeurs et officiers de santé de la maison de Fontevrault, pour faits relatifs à leurs fonctions. —

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 26 novembre 1834. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)
Voy. *Dieudé.*

N^os^ des 7 et 22 mai 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi ; offense envers la personne du roi ; provocation, non suivie d'effet, au changement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 octobre 1834. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)
Voy. *Dieudé.*

N^os^ des 5 et 19 janvier 1835. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi et offenses envers sa personne. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour d'assises de la Seine, des 20 et 22 mars 1835. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)
Voy. *Dieudé.*

N° du 31 janvier 1835. — Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1835. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)
Voy. *Dieudé.*

N° du 1^er^ août 1835. — Gérants, de Kergorlay et Dieudé.
Attaque contre les droits constitutionnels du roi, et provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 octobre 1835. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)
Voy. *Kergorlay*, *Dieudé* et *les accusés de Niort.*

N° du 8 décembre 1836. — Gérant, de Lostanges.
Attaques contre l'ordre de successibilité au trône et les droits constitutionnels du roi ; adhésion publique à une autre forme de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises, du 9 janvier 1837. — (*Moniteur du 12 mai 1837.*)
Voy. *Lostanges.*

N° du 6 mars 1837. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 14 mars 1837. — (*Moniteur du 12 mai 1837.*)
Voy. *Lostanges.*

N^os^ des 6, 15, 20 et 28 décembre 1843. — Gérant, Vaugrigneuse.
Excitation à la haine et au mépris du gouvernement, offense envers la personne du roi, etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 janvier 1845. — (*Moniteur du 23 juin 1845.*)
Voy. *Vaugrigneuse.*

RÉFORMATEUR (le), journal publié à Paris. Gérant, Jaffrenou.

N° du 21 mai 1835. — Provocation, non suivie d'effet, au changement de gouvernement et à la guerre civile. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 août 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jaffrenou.*

N° du 23 mai 1835. — Diffamation envers le préfet de police et l'administration dont il est le chef pour des faits relatifs à leurs fonctions, dans un article commençant par ces mots : *Les citoyens commencent*, et finissant par ceux-ci : *n'est pas digne d'être estimé.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 juillet 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jaffrenou.*

N°s des 9, 10, 21 et 23 juin 1835. — Provocation à la désobéissance aux lois; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; injures envers les dépositaires de l'autorité publique chargés de la répression des délits pour des faits relatifs à leurs fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 septembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jaffrenou.*

N° du 17 juillet 1835. — Provocation non suivie d'effet au changement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 octobre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jaffrenou.*

N° du 14 septembre 1835. — Attaque contre le respect dû aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine du 26 septembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jaffrenou.*

N°s des 13 et 14 octobre 1835. — Excitation, dans deux articles, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 octobre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Dupoty.*

N° 311. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, dans un article commençant par ces mots : *La journée d'avant-hier*, et finissant par ceux-ci : *ce sera la journée du* 13 *août.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'as-

sises de la Seine, du 23 novembre 1835. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Jaffrenou.*

RELATION HISTORIQUE DES ÉVÉNEMENTS DU 30 OCTOBRE 1836. — *Le prince Napoléon à Strasbourg*, brochure, par Laity. — Imprimerie de Thomassin, à Paris.

Provocation non suivie d'effet au renversement du gouvernement; attaque contre le principe ou la forme du gouvernement établi par la Charte de 1830. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour des Pairs, du 10 juillet 1838.

Voy. *Laity.*

RÉNOVATEUR BRETON ET VENDÉEN, journal publié à Nantes. — Gérant, *Huet du Pavillon.*

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et diffamation envers un agent de l'autorité publique pour des faits relatifs à ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 12 juin 1833. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *Huet du Pavillon.*

Même journal. — Excitation à la haine et au mépris d'une classe de citoyens. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 14 juin 1833. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *Huet du Pavillon.*

Même journal. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 juin 1833. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *Huet du Pavillon.*

RÉPUBLICAINES (les), 1 volume publié par Pagnerre.

Offenses envers la personne du roi, par l'insertion dans ce volume, page 50, d'une chanson intitulée: *De quoi vous plaignez-vous?* à la page 69, d'une autre chanson intitulée : *le Père la Poire*, et à la page 95, d'une troisième chanson intitulée : *Pétition d'un voleur à un roi son voisin.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Pagnerre.*

RÉPUBLIQUE ET MONARCHIE, ou *Principes d'ordre social*, par Francisque Bouvet.

Attaque contre la dignité royale et les droits constitutionnels

du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 janvier 1833. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)
Voy. *Bouvet.*

REVENANT (le), journal publié à Paris. — Gérant, Ménard de Rochecave.

N° du 25 janvier 1833. Offense à la personne du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, dans un article intitulé : *Madame malade.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *Ménard de Rochecave.*

N° du 1er mars 1833.— Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 3 septembre 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *Ménard de Rochecave.*

RÉVOLUTION (la) DE 1830, journal publié à Paris. — Gérant, Fazy.

Article où il était dit que tous les actes de la chambre des députés étaient rigoureusement soumis à une révision quelconque. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 janvier 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Fazy.*

Le même journal. — Gérant, Thouret.

N° du 17 février 1831. — Injures envers la garde nationale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 avril 1831 — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Thouret.*

N° du mars 1831. — Gérant, Thouret.

Attaques contre l'autorité constitutionnelle de la chambre des députés.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 août 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Thouret.*

RÉVOLUTION DE 1830, ou *Situation expliquée par les révolutions de* 89, 93, 1814 *et* 1815, par Cabet.

Attaque contre la dignité royale. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 16 novembre 1832. — (Point d'insertion au Moniteur.)

REVUE DÉMOCRATIQUE, recueil mensuel publié à Paris, par Desessart.

Livraisons des 5 octobre et 5 novembre 1830. — Provocation à la haine et au mépris du gouvernement du roi ; apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale ; attaque contre la propriété ; outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 novembre 1840. — (*Moniteur du 12 mars 1842.*)

Voy. *Desessart.*

RIGUEURS SALUTAIRES, article publié dans *l'Almanach-Catéchisme*, manuel du peuple (brochure D).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 janvier 1845. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *l'Almanach du Peuple*, etc., *Brée* et *Delcambre.*

TRAITE (la) DES BLANCS, article publié dans *l'Almanach-Catéchisme* et *Manuel du Peuple* (brochure C).

Provocation à la haine entre les diverses classes de la société ; excitation au mépris et au gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1835. — (*Moniteur du 9 juin 1836.*)

Voy. *l'Almanach-Catéchisme*, etc., *Brée* et *Delcambre.*

TRIBUNE (la) *politique et littéraire*, journal publié à Paris. — Gérant, Bascans.

N° du 8 mai 1832.—Injures envers un dépositaire de l'autorité publique, dans un article commençant par ces mots : *Vous avez été nommé conseiller d'Etat*, etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 février 1833. — (*Moniteur du 7 avril 1833.*)

Voy. *Avril.*

N°s des 2, 3, 27 et 29 juillet 1832. — Gérant, Bascans.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 février 1833.—(*Moniteur du 7 avril 1833.*)

Voy. *Bascans*, et *Brée.*

N° du 21 mars 1833. — Gérant, Lionne.

Provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 octobre 1833. — (*Moniteur du 25 avril 1834.*)

Voy. *Lionne.*

N^os des 5 et 8 juillet 1833. — Gérant, Lionne.

Offenses envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 septembre 1833. — (*Moniteur du* 25 *avril* 1833.)

Voy. *Lionne*.

N° du 31 août 1833 (n° 243). — Gérant, Lionne.

Attaque contre l'inviolabilité de la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 septembre 1833. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Lionne*.

N° du 14 septembre 1833. — Gérant, Lionne.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 novembre 1833. (*Moniteur du* 25 *avril* 1834.)

Voy. *Lionne*.

N° du 20 mars 1834. — Gérant, Lionne.

Provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 avril 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Lionne*.

N° du 4 mars 1834. — Gérant, Lionne.

Provocation non suivie d'effet au crime d'attentat ayant pour but, soit de détruire, soit de changer le gouvernement ; provocation à la désobéissance aux lois, et offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour d'assises de la Seine, des 14 et 30 août 1834. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Lionne*.

N° du 14 septembre 1834. — Gérant, Bichat.

Offense envers la personne du roi, et excitation à la haine et au mépris de son gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 octobre 1834. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voyez *Bichat*.

N° du 26 septembre 1834. — Gérant, Bichat.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 janvier 1835. (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Bichat*.

N° du 3 novembre 1834. — Gérant, Bichat.

Offense envers la personne du roi et provocation ayant pour effet de commettre un attentat ayant pour but, soit de détruire,

soit de changer le gouvernement, sans que cette provocation ait été suivie d'effet. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 mars 1835. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Bichat.*

N° du 30 janvier 1835. — Gérant, Bichat.

Offense envers la personne du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1835. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Bichat.*

N° du 3 février 1835. — Gérant, Bichat.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 mai 1835. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Bichat.*

N° 92. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi, dans un article commençant par ces mots : *Le temps nous mutile pour nous répondre*, et finissant par ceux-ci : *et versé dans le gouffre du fisc cent quarant-sept mille francs d'amende.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du 15 juillet 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Bichat.*

TYSIPHONE, par Bastide ; écrit imprimé par Mevrel à Paris.

Provocation non suivie d'effet à changer et à détruire le gouvernement, et à exciter les citoyens à s'armer les uns contre les autres, dans un passage de cet écrit commençant, page 16, par ces mots : *Le peuple déchirant sa chemise*, et finissant par ceux-ci : *comme l'on brise un verre.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 novembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Peuple déchirant sa chemise*, *Bastide* et *Mevrel.*

UNION (l') DES PROVINCES ET LE RÉPARATEUR, journal publié à Paris. — Gérant, Martin.

N°s des 12 et 21 juillet 1844. — Apologie d'un fait qualifié délit par l'art. 415 du Code pénal ; provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 août 1844. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)

Voy. *Martin* (Jean-Joseph).

UNIVERS (l') RELIGIEUX, journal publié à Paris. — Gérant, Barrier.

N^os^ des 16 et 20 mai 1844. — Provocation à la désobéissance aux lois; attaque contre le respect qui leur est dû; apologie de faits qualifiés délits par le Code pénal, dans des extraits insérés d'un écrit intitulé : *Liberté d'enseignement, procès de M. l'abbé Combalot*, etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 mai 1844. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)

Voy. *Liberté d'enseignement, etc.*, *Veuillot* et *Barrier.*

VENDÉEN (le), journal publié à Niort. — Gérant, Brunet de Lagrange.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises des Deux-Sèvres, du 12 juillet 1834. — (*Moniteur du 12 juillet* 1834.)

Voy. *Brémont* et *Brunet de Lagrange.*

VÉRITÉ (la) SUR LE PARTI DÉMOCRATIQUE, par Thoré.

Apologie de faits qualifiés crimes par la loi; attaque contre la propriété. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1840. — (*Moniteur du 12 mars* 1842.)

Voy. *Thoré.*

VIEILLE (la) EUROPE. — Des rois et des peuples de notre époque, par le général vicomte Donnadieu. 1 vol. in-8°.

Attaques contre les droits constitutionnels du roi, et offenses envers sa personne. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du 24 juillet 1837. — (*Moniteur du 7 novembre* 1837.)

Voy. *Donnadieu.*

VOIX (la) DE LA FAMINE, par Constant, avec cette épigraphe : *Le peuple a faim, la France a peur*, brochure de 32 pages.

Provocation à la haine et au mépris des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour d'assises des 8 février et 15 mars 1847. — (*Moniteur du 7 août et 9 novembre* 1847.)

Voy. *Constant* et *Legallois.*

TROISIÈME PARTIE.

Ecrits et gravures politiques condamnés

Depuis la révolution de 1848 jusqu'au 1er janvier 1850.

ASSEMBLÉE (l') NATIONALE, journal publié à Paris. — Gérant, Pommier.

N° du 14 février 1849. — Diffamation envers M. Marrast, en raison de sa qualité de maire de Paris, dans une lettre signée *Saint-Genez*. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mai 1849. — (*Moniteur du 13 juin* 1849.)

Voy. *Pommier* et *Saint-Genez*.

BAL (le) ET LA GUILLOTINE, écrit publié et distribué par Leroy.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 août 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Leroy*.

BOURREAU (le), article publié dans le journal *le Citoyen* (n° 34).

Excitation au mépris ou à la haine des citoyens les uns contre les autres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Côte-d'Or, du 24 mai 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *le Citoyen*, et *Bertrand*.

CASQUETTE (la) DU PÈRE DUCHÊNE, pamphlet socialiste, par Monbrial de Bassignac.

Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 novembre 1848. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *Monbrial de Bassignac*.

CITOYEN (le), journal publié à Dijon. — Gérant, Bertrand.

N° 31. — Excitation à la haine ou au mépris des citoyens les uns contre les autres, dans un article intitulé : *Le Bourreau.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Côte-d'Or, du 24 mai 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Bertrand.*

DÉMOCRATIE PACIFIQUE, journal publié à Paris. — Gérant, Tandon.

N° du 10 mai 1849. — Excitation au mépris et à la haine du gouvernement de la république ; provocation à la désobéissance aux lois, dans un article intitulé : *La veille de la guerre civile.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 juin 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Tandon.*

INDÉPENDANT DE L'OUEST, journal publié à Alençon. — Gérant, Lemoine.

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Orne, du 14 avril 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Lemoine.*

JOURNAL DE DUNKERQUE. — Gérant, Bertau.

N° 3046 (3 juin 1849). — Attaques contre les institutions républicaines et la Constitution, provocation à la guerre civile, etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 23 juillet 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Bertau.*

LETTRE A F.-V. RASPAIL, *représentant du peuple*, par Marchal.

Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 décembre 1848. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *Marchal.*

M. BONAPARTE ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE, article publié dans *la Révolution démocratique et sociale* (n° du 10 mai 1849).

Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république; provocation à la guerre civile, non suivie d'effet. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 août 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *la Révolution démocratique etc.*, et *Robillard.*

MESSIEURS LES ROYALISTES, TIREZ LES PREMIERS, article publié dans la *Révolution démocratique et sociale* (n° du 30 mai 1849).

Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres; provocation, non suivie d'effet, à la guerre civile. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 août 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *la Révolution démocratique etc.*, et *Robilllard.*

NAPOLÉON ET LES PAYSANS, article publié dans le journal *le Peuple* (n° du 18 mai 1849).

Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres; excitation au mépris et à la haine du gouvernement de la république, etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *le Peuple*, et *Duchêne.*

NATIONAL (le) DE L'OUEST, journal publié à Nantes. — Gérant, Mangin.

N° du 19 mars 1849. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république, dans un article intitulé: *L'Echafaud politique relevé par la réaction.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 2 juillet 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Mangin.*

PEUPLE (le), journal publié à Paris. — Gérant, Duchêne.

N° du 26 novembre 1848. — Attaque contre le principe de la propriété. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 décembre 1848. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *Duchêne.*

N°s 69 et 70 (26 et 27 janvier 1849). — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république; attaques contre la constitution et les institutions républicaines dans un article intitulé: *La Guerre.* — Attaques contre les droits et l'autorité du président de la république, etc., dans un autre article. — Des-

truction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 16 mars 1849. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Proudhon.*

N^os^ des 11 décembre 1848, 8, 15, 22 janvier, 5, 12 et 19 février 1849. — Excitation à la haine ou au mépris des citoyens les uns contre les autres ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 avril 1849. — (*Moniteur du 13 juin* 1849.)

Voy. *Prologue d'une Révolution*, *Duchêne* et *Ménard.*

N° du 10 février 1849. — Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns envers les autres dans deux articles. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 avril 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Duchêne.*

N^os^ des 5, 6, 11, 18 et 19 mars 1849. — Excitation à la haine ou au mépris des citoyens les uns contre les autres; excitation à la haine ou au mépris du gouvernement de la république ; attaque contre la constitution et les institutions républicaines ; excitation au renversement du gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 mai 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Duchêne.*

N° du 18 mai 1849. — Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres; excitation au mépris et à la haine du gouvernement de la république, etc., etc., dans un article intitulé : *Napoléon et les Paysans.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Napoléon et les Paysans*, et *Duchêne.*

N^os^ des 23, 24 et 25 avril 1849. — Provocation à la désobéissance aux lois; excitation au meurtre non suivie d'effet. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juillet 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Duchêne.*

N° du 22 mars 1849. — Provocation à la désobéissance aux lois dans un article intitulé : *Violation de la Constitution.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 juillet 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Duchêne.*

N^os^ des 9, 10 et 11 mai 1849. — Provocation à la guerre civile et au changement de gouvernement, etc. — Destruction or-

donnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 3 août 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Duchêne.*

PEUPLE (le), journal publié à Limoges. — Gérant, Champseix.

Nos des 1er et 15 février 1849. — Diffamation envers des volontaires de la Haute-Vienne, du 28 mai 1849. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Vienne, du 28 mai 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Champseix.*

N° du 29 avril 1849. — Excitation, dans un article, à la haine ou au mépris du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Vienne, du 30 mai 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Champseix.*

PEUPLE (le) CONSTITUANT, journal publié à Paris. — Gérant, Veyron-Lacroix.

N° du 11 juillet 1848. — Provocation, non suivie d'effet, au changement de gouvernement. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 octobre 1848. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *Veyron-Lacroix.*

PEUPLE (le) SOUVERAIN, journal publié à Bordeaux. — Gérant, Durand.

N° 15 (22 mars 1849). — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république; attaques contre la constitution et les institutions républicaines. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 5 mai 1849. —(*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Durand.*

N° 16 (25 mars 1849). — Excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns envers les autres; attaque des droits de l'Assemblée nationale; provocation à la désobéissance aux lois, dans un article intitulé : *Les Paysans et les Ouvriers.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 5 mai 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Durand.*

N° 22 (19 avril 1849). — Excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns envers les autres; provocation, non suivie d'effet, à la guerre civile. — Destruction ordonnée par arrêt de

la Cour d'assises de la Gironde, du 2 octobre 1849.—(*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Durand.*

POINT DE MILIEU, HENRI V OU PROUDHON, etc., brochure publiée et distribuée par Martin de la Rivière.

Excitation au mépris des citoyens les uns envers les autres.— Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Eure, du 28 mai 1849. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Martin de la Rivière.*

POLITIQUE ET SOCIALISME A LA PORTÉE DE TOUS, par Mortillet, brochure in-32, publiée en 1849.

Attaque contre le principe de la propriété; provocation au vol non suivie d'effet. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 juin 1849.—(*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Mortillet.*

PRODUCTEUR (le) VINICOLE, journal mensuel publié à Paris. — Gérant, Figuet.

N° de décembre 1848. — Provocation à la désobéissance aux lois dans un article intitulé : *Vive le Président de la république!* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 juillet 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Vive le Président, etc.*, et *Figuet.*

PROLOGUE D'UNE RÉVOLUTION, par Ménard, écrit publié dans le journal, *le Peuple.*

N^os^ des 11 décembre 1848, 8, 15, 22 janvier, 5, 12 et 19 février 1849. — Excitation à la haine ou au mépris du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 avril 1849. — (*Moniteur du 13 juin* 1849.)

Voy. *le Peuple*, *Ménard* et *Duchêne.*

PROPAGANDE ÉLECTORALE : LES PAYSANS, affiche placardée à Marchenoir (département de Loir-et-Cher).

Outrages publics au Président de la république, à raison de sa qualité ou de ses fonctions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Loir-et-Cher, du 11 août 1849.—(*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Cochet* et *Raccouilloit.*

QUATRE HOMMES ET UN CAPORAL, *entretien de Jean Pichu*

avec son sergent, au sujet du discours du citoyen Bugeaud, par Bouás.

Provocation à la désobéissance aux lois; excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 juin 1849. — (*Moniteur du 26 juin 1849.*)

Voy. *Bouas.*

REPRÉSENTANT (le) DU PEUPLE, journal publié à Paris. — Gérant, Vasbenter.

N^os^ des 16 et 19 août 1848. — Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 décembre 1848. — (*Moniteur du 26 mars 1849.*)

Voy. *Vasbenter.*

RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE, journal publié à Paris. — Gérant, Robillard.

N° du 10 mai 1849. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république; provocation, non suivie d'effet, à la guerre civile. — Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 13 août 1849. — (*Moniteur du 7 décembre 1849.*)

Voy. *Robillard.*

N° du 30 mai 1849. — Excitation à la haine ou au mépris des citoyens les uns contre les autres; provocation, non suivie d'effet, à la guerre civile, dans un article intitulé : *Messieurs les royalistes, tirez les premiers.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 août 1849.—(*Moniteur du 7 décembre 1849.*)

Voy. *Messieurs les royalistes, etc.*, et *Robillard.*

SOLIDARITÉ DÉMOCRATIQUE DE LOIR-ET-CHER, journal publié à Blois. — Gérant, Laforce.

N° du 9 juin 1849. — Attaque contre la constitution et les institutions républicaines. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de Loir-et-Cher, du 10 mai 1849. — (*Moniteur du 7 décembre 1849.*)

Voy. *Laforce.*

VEILLE (la) DE LA GUERRE CIVILE, article publié dans le journal *la Démocratie pacifique* (n° du 10 mai 1849).

Excitation au mépris et à la haine du gouvernement de la république. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 juin 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.

Voy. *la Démocratie pacifique*, et *Tandon*.

VIVE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, etc., écrit signé par Figuet, Virlouvet, Monbrial de Bassignac, Martin, inséré dans *le Producteur vinicole* (n° de décembre 1848), et publié aussi séparément.

Provocation à la désobéissance aux lois. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 juillet 1849. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *le Producteur vinicole*, et *Figuet*.

QUATRIÈME PARTIE.

Ecrits, gravures, lithographies et dessins immoraux, licencieux et obscènes.

CONDAMNÉS

Depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850.

A BON ENTENDEUR, SALUT, ou *Description topographique*; ouvrage publié et mis en vente par Rousseau, libraire à Paris.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE, ouvrage mis en vente par Régnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Régnier Becker.*

ABRÉGÉ DE L'ORIGINE DE TOUS LES CULTES, par Dupuis; — Chasseriau, libraire-éditeur, à Paris.

Outrages continuels à la religion de l'Etat, ainsi qu'à la morale universelle. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 juin 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Chasseriau.*

Le même ouvrage. – Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)

Voy. *Furcy-Devaux.*

ABSURDITÉ DES RELIGIONS PRÉTENDUES RÉVÉLÉES, par Michel. Attaques contre la morale et la religion. — Destruction or-

donnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 avril 1844. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)
Voy. *Michel.*

ACADÉMIE DES DAMES, ouvrage avec gravures obscènes, publié et mis en vente par Rousseau, libraire à Paris.
Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

ALBUM HÉRÉTIQUE, ouvrage mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy *Regnier Becker.*

A L'IMMORTALITÉ : *Français, encore un effort*, etc. ; — brochure in-8°, publiée par Rouanet, libraire à Paris ; Blondeau, imprimeur.
Outrages contre les religions légalement reconnues en France et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 novembre 1848. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1849.)
Voy. *Rouanet.*

ALINE ET VALCOUR, ou *le Roman philosophique*, par de Sade.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

AMANT (l') HEUREUX, gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 janvier 1822. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

AMANT (l') PRESSANT, gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la cour d'assises de la Seine, du 14 janvier 1822. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

AMANTS (les) SURPRIS, gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 janvier 1822. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

AMOUR (l') ET LA GUERRE, ou *Thélène*, par Ducange ; 4 volumes in-12.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction

ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 29 janvier 1824. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. *Ducange.*

AMOURS (les) DE BONAPARTE, 1 vol. in-8°.
Destruction ordonnée du consentement de l'éditeur, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 3 avril 1823. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

AMOURS (les) DES DIEUX PAÏENS, ouvrage mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843).
Voy. *Regnier Becker.*

AMOURS (les) DE N. S. P. LE PAPE, avec figures obscènes, ouvrage publié et mis en vente par Rousseau, libraire à Paris.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1823.)
Voy. *Rousseau.*

AMOURS (les) SECRÈTES DE M. MAYEUX, *écrites par lui-même;* ouvrage mis en vente par Bon.
Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Moniteur du 3 décembre* 1844.)
Voy. *Bon.*

ANGUILLE (l'), chanson par Pradel.
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêts de la Cour royale de Paris, des 11 juillet et 11 novembre 1822 — (*Moniteur des* 22 *juillet*, 16 *novembre* 1822 *et* 26 *mars* 1823.)
Voy. *Pradel* et *Rousseau.*

ANNALES DU COMMERCE, journal publié à Paris. — Gérant, Gilbert
Article intitulé : *Saint Guignolet.* — Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 avril 1830, confirmatif de jugements du tribunal correctionnel de Paris, des 6 juillet et 20 août 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Gilbert.*

ANTHOLOGIE ÉROTIQUE; 1 vol. in-8°.
Outrage aux bonnes mœrs. — Destruction ordonnée par juge-

ment du tribunal correctionnel de Paris, du 7 mars 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

APRÈS LA VICTOIRE, gravure mise en vente par Deshayes et la femme Goin.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 novembre 1845. — (*Moniteur du 9 juin* 1846.)

Voy. *Deshayes* et la femme *Goin*.

APPRÊTS (les) DU BAL, gravures mises en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker*.

ARÉTIN (l') FRANÇAIS, un volume avec gravures.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Besson*, *Bourrut*, *Cottenet* et *Merlot*.

Le même ouvrage. — Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 2 mars 1832. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

Voy. *Guyonnet*.

Le même ouvrage. — Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 février 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Salagnol*.

ATTENTE (l') VOLUPTUEUSE, gravure obscène.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 7 mars 1823. (Point d'insertion au Moniteur.)

La même gravure. — Destruction encore ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker*.

AVENTURES DIVERTISSANTES DU DUC DE ROQUELAURE, *suivant les mémoires trouvés dans le cabinet du maréchal d'H...*; ouvrage imprimé par Lottin et publié par Bouquin, libraire à Paris.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Des-

truction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 août 1826. — (*Moniteur du* 10 *septembre* 1826.)

Voy. *Bouquin* et *Lollin.*

Le même ouvrage. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 avril 1842. — (*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *Chassaignon.*

BATAILLE (la) DE NOVI, chanson publiée dans un recueil intitulé: *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

BELLE (la) MAIN, chanson par Debraux, publiée dans le recueil intitulé: *Le Nouvel Enfant de la Goguette*, mis en vente par Lecouvey, éditeur.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Le Nouvel Enfant de la Goguette*, *Debraux* et *Lecouvey.*

BIBLE DE LA LIBERTÉ, par Constant, publiée par Legallois.

Attaques contre la propriété et outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 mai 1841. — (*Moniteur du* 12 *mars* 1842.)

Voy. *Constant* et *Legallois.*

BIBLIOTHÈQUE DES ROMANS, cahier de gravures obscènes, mis en vente par Mayer.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 avril 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Mayer.*

BIJOU (le) DE SOCIÉTÉ, gravure obscène.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

BIJOUS (les) INDISCRETS, roman érotique, par Diderot, mis en vente par Artigues.

Outrage à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises

du Nord, du 2 février 1835. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)
Voy. *Artigues.*

BIOGRAPHIE (petite) DES GENS DE LETTRES VIVANTS. — Articles : *Fiebvé*, et *Virginie de Sénancourt*, par Bonnelier. — Ledoux, éditeur.

Diffamation et outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 août 1826. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.
Voy. *Bonnelier*, *Ledoux* et *Taillard.*

BON (le) DIEU, chanson de Béranger, publiée dans un supplément ou recueil, mis en vente par Rousseau et Furcy-Devaux.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)
Voy. *Beranger.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

BON (le) SENS DU CURÉ MESLIER.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 20 août 1824. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 22 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)
Voy. *Artigues.*

3° Par arrêt de la Cour royale de Douai, du 1er septembre 1837. — (*Moniteur du* 18 *mai* 1838.)
Voy. *Spony.*

4° Par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)
Voy. *Clouzot*, *Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand.)

CACOMONADE OU HISTOIRE DU MAL DE NAPLES, par Linguet, ouvrage mis en vente par Rousseau.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

CADRAN (le) DE LA VOLUPTÉ, 1 vol. publié et mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Attentat à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

CAPUCINS (les), chansons de Béranger, publiées dans un supplément ou recueil, mis en vente par Rousseau et Furcy-Devaux.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)

Voy. *Béranger.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)

Voy. *Furcy-Devaux.*

CAPUCINS (les), ou *le Secret du Cabinet noir*, par Faverolles.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

CARDINAL (le) OU LE CAPUCIN, article publié dans le journal *le Nain.*

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1825. — (*Moniteur du* 30 *novembre* 1825.)

Voy. *le Nain*, et *Soulé.*

CARTONNAGES *à sujets obscènes*, mis en vente par Guerrier, à Paris.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1845. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)
Voy. *Guerrier.*

CE QUE J'AIME ET CE QUE JE N'AIME PAS, article publié dans le journal *le Sylphe.*
Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale d'Aix, du 15 décembre 1825. — (*Moniteur du 2 février* 1826.)
Voy. *Roubaud.*

CÉCILE, *ou la nouvelle Félicia.*
Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

C'EST DU NANAN, chanson de Debraux, publiée dans un recueil, intitulé : *le Nouvel Enfant de la Goguette*, mis en vente, par Lecouvey.
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 21 février 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Le Nouvel Enfant de la Goguette*, *Debraux* et *Lecouvey.*

CHANDELLE (la) D'ARRAS, poëme héroï-comique, par Dulaurens.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Lagier.*

Le même ouvrage. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 17 septembre 1835. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Lebègue* et *Locquin.*

CHANSON, distribuée et vendue par Finot.
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Aube, du 11 août 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Finot.*

CHANSON (la) AU XIX^e^ SIÈCLE, recueil de chansons publiées par Durand, à Paris. — 11^e^ livraison, comprenant trois chan-

TAYLOR INST.

sons intitulées : 1° *La femme d'un homme public;* 2° *le mauvais sujet;* 3° *Zon, ma Lisette !*

Outrages aux bonnes mœurs, à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 février 1847. — (*Moniteur du* 1er *août* 1847.)

Voy. *Durand.*

CHANSONNIER (le) DU B....., recueil avec gravures obscènes.

Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 novembre 1845.—(*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. Femme *Goin.*

CHANSONNIER (le), DES B....., recueil mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

CHANSONNIER (le) DES FILLES D'AMOUR, 1 volume in-18.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)

Voy. *Bon.*

CHANSONNIER (le) DE LA TABLE ET DU LIT, 1 volume mis en vente par Redonnet.

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Vannes, du 29 avril 1822. — (*Moniteur des* 24 *et* 25 *mai* 1822.)

Voy. *Redonnet.*

CHANSONS DE BÉRANGER, 1 volume contenant huit chansons intitulées : 1° *Le bon Dieu;* 2° *les Capucins;* 3° *les Chantres de paroisse;* 4° *Deo gratias;* 5° *Descente aux Enfers;* 6° *les Missionnaires;* 7° *Mon curé;* 8° *le Roi Christophe.*

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)

Voy. *Béranger.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*
3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

CHANSONS JOYEUSES, 1 volume, mis en vente par Redonnet.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Vannes, du 29 avril 1822. — (*Moniteur des* 24 *et* 25 *mai* 1849.)
Voy. *Redonnet.*

CHANTRES (les) DE PAROISSE, chanson de Béranger, publiée dans un supplément ou recueil mis en vente par Rousseau et Furcy-Desvaux.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :
1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)
Voy. *Béranger.*
2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*
3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

CHARGE (la) EN DOUZE TEMPS, chanson publiée dans un recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.
Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

CHANSONS DE PIRON, COLLÉ ET GALLET.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 décembre 1822. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

CHAT (le) CHÉRI, gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 janvier 1822. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

CHEMISE (la) DE LA COURTISANE, lithographie, par Dreuille, éditée par Ligny et Dupaix.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises, du 27 novembre 1832. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

CHEMISE DE LA GRISETTE, lithographie, par Dreuille, éditée par Ligny et Dupaix.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 novembre 1832. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

CONFESSIONS DU CHEVALIER DE WILFORT.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828. — (Pas d'insertion au Moniteur.)

CONFESSIONS DE CLÉMENTINE, suivies d'ORMIN ET AZÉMA, ouvrage mis en vente par Rousseau.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

CONSEIL A UN AMI, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mis en vente par Rameau.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

CONTES ÉROTIQUES ET POÉSIES DE GRÉCOURT, ouvrage mis en vente par Rousseau.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

COUP (le) DE VENT, gravure obscène, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

COUSIN (mon) JACQUES, chanson par Debraux, publiée dans le recueil intitulé : *Le Nouvel Enfant de la goguette*, mis en vente par Lecouvey.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt

de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *le Nouvel Enfant de la goguette*, *Debraux* et *Lecouvey*.

COUSIN (mon) MATHIEU, par Raban.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 19 octobre 1824. — (*Moniteur du* 9 *octobre* 1825.)

Voy. *Raban*.

CROYANCES RELIGIEUSES, article publié dans le journal *le Nain*.

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1825. — (*Moniteur du* 30 *novembre* 1825.)

Voy. *le Nain*, et *Soulé*.

CURÉ (mon), chanson de Béranger, publiée dans un supplément ou recueil mis en vente par Rousseau et Furcy-Devaux.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)

Voy. *Béranger*.

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — *Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau*.

3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1827.)

Voy. *Furcy-Devaux*.

CURÉ (le) CAPITAINE, par Raban.

Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 19 octobre 1824. — (*Moniteur du* 9 *octobre* 1825.)

Voy. *Raban*.

DEO GRATIAS; chanson de Béranger, publiée dans un supplément ou recueil, mis en vente par Rousseau et Furcy-Devaux.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)
Voy. *Béranger.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

DÉLICES DE LA JOUISSANCE, ou l'*Enfant du Plaisir*; 1 volume in-18.
Arrêt de la Cour royale de Paris (chambre des mises en accusation), du 28 juin 1825. — (Point d'insertion au Moniteur).

DESCENTE AUX ENFERS, chanson de Béranger, publiée dans un supplément ou recueil, mis en vente par Rousseau et Furcy-Devaux.
Outrage à la morale publique et religieuse. Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)
Voy. *Béranger.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

DESSINS *à sujets obscènes*, exposés et mis en vente par Guerrier.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1845. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)
Voy. *Guerrier.*

DESSINS OBSCÈNES, fabriqués et vendus par Madigné et les époux Marchal.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 juin 1814. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DIABLE (le) AU CORPS, par l'auteur de *Félicia* ou *Mes fredaines*, 6 vol. in-18, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

DICTIONNAIRE *anecdotique des nymphes du Palais-Royal*, par Lepage.
Sujet honteux. — Destruction ordonnée du consentement de l'auteur, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 15 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DICTIONNAIRE FÉODAL, par Collin de Plancy, mis en vente par Rousseau.
Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

DIVINITÉS GÉNÉRATRICES, ou *Culte de Phallus chez les anciens et chez les modernes*, par Dulaure; 1 vol. in-8° formant le tome 2e de l'*Abrégé des différents cultes.*
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 27 octobre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DIX ANS DE LA VIE D'UNE FEMME, avec figures, 1 vol., mis en vente par Bon.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)
Voy. *Bon.*

DOMINICAIN (le), ou *Crimes de l'intolérance et effets du célibat religieux.*
Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 avril 1828, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 juillet 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

DON (le) DU MOUCHOIR, lithographie mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — *Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

DOUZE SUJETS DU JOUR, recueil de dessins, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

ÉDUCATION DE LAURE, ou *le Rideau levé*, 2 vol. in-12 avec 6 gravures.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — (*Moniteur du 9 décembre* 1839.)

Voy. *Clouzot*, *Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

ÉGAREMENTS (les) DE JULIE, par Dorat.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 juillet 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉGIDE CONTRE LE MAL DE VÉNUS, par Morel.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 10 janvier 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉLÉGIE *de l'étudiant en perspective des vacances*, article publié dans le journal l'*Etudiant*, n° 27 (15 juillet 1838).

Outrages à la morale publique et religieuse, dans cet article commençant par ces mots : *Adieu*, *Paris...*, et finissant par ceux-ci : .... *Nous allons entrer en vacances.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 février 1839. — (*Moniteur du 9 juin* 1839.)

Voy. l'*Etudiant*, et *Dubois.*

EMBARRAS (l') DU CHOIX, gravure obscène.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 janvier 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ENFANT (l') DU B....., 2 vol. in-12, avec 6 gravures.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — (*Moniteur du 9 juin* 1839.)

Voy. *Clouzot*, *Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

ENFANT (l') DU CARNAVAL, par Pigault-Lebrun.

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine; du 23 juin 1825. — (*Moniteur du* 6 *septembre* 1825.)

Voy. *Barba.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 février 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ENFANT (l') DU MARDI-GRAS.

Attentat aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ENFANT (l') DU RÉGIMENT, gravure obscène.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 30 juin 1818. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ENTRETIENS DE DEUX AMANTS, brochure mise en vente par Agasse (Pierre), marchand ambulant.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Confiscation ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier, du 14 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉPITHALAME, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrage à la morale publique et religieuse.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

ÉPITRE A MERCURE, par Lagarde. — Brochure de 14 pages, en vers, avec des notes à la fin, et portant le millésime de 1822.

Outrages aux mœurs et envers les ministres de la religion catholique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mars 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉPITRE A MON CURÉ, par Lagarde. — Imprimerie de Lanoé, à Paris.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mai 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Lagarde.*

ÉPITRE *aux amis des missionnaires*, par Cahaigne.
Outrage à la religion et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ERROTICA BIBLION, par Mirabeau.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ÉTRENNES AUX AMATEURS DE VÉNUS.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ESQUISSES MORALES, ouvrage mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

ÉTRENNES MIGNONNES, cahier de gravures obscènes, mis en vente par Mayer.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 avril 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Mayer.*

ÉTUDIANT (l'), journal publié à Paris. — Gérant, Dubois.
N° 27 (15 juillet 1838). — Article intitulé : *Elégie de l'étudiant*, etc., contenant outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 février 1839. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)
Voy. *Elégie de l'étudiant*, etc., et *Dubois.*

ÉTUDES LÉGISLATIVES, par Bonnin. Imprimerie de Kleffer, à Paris.
Graves outrages contre toutes les religions. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 novembre 1822. — (*Moniteur des* 17 *décembre* 1822 *et* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Bonnin* et *Kleffer.*

ÉVANGILE (l') DU PEUPLE, par Esquiros, brochure publiée par Legallois, libraire.
Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises

de la Seine, du 30 janvier 1841. — (*Moniteur du 12 mars* 1843.)

Voy. *Esquiros.*

EXTASES DE L'AMOUR, gravure obscène.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Besson, Bourrut, Cottenet* et *Merlot.*

FASTES, RUSES ET INTRIGUES DE LA GALANTERIE, ou *Tableau de l'amour et du plaisir*, brochure.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1835. — (*Moniteur du 7 novembre* 1837.)

Voy. *Baudouin, Therry* et *Tesson.*

FÉLICIA OU MES FREDAINES, par l'auteur du *Diable au corps* ; 4 volumes.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Lagier.*

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

FEMME (la) D'UN HOMME PUBLIC, ou *le Cabinet de M. le maire*, chanson publiée dans le recueil intitulé : *La Chanson au* XIX^e^ *siècle* (11^e^ livraison), mise en vente par Durand.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale religieuse, contenu dans cette chanson commençant par ces mots : *Chez nous autrefois ..*, et finissant par ceux-ci : ..... *se démenait dans son petit cabinet.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 février 1847. — (*Moniteur du* 1^er^ *avril* 1847.)

Voy. *la Chanson au* XIX^e^ *siècle,* et *Durand* (Charles).

FILLE (la) DE JOIE, 2 volumes avec figures.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

Destruction encore ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 mars 1825. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)

Voy. *Besson*, *Bourrut*, *Collenet* et *Merlot*.

FOU.....NIE (la) ; poëme en six chants.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

GALANTERIES (les) DE LA BIBLE, par Parny.

Attaques contre la religion. — Destruction ordonnée :

1° Par jugement du tribunal correctionnel de Coutances, du 30 août 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 24 février 1843.— (*Moniteur du* 3 *décembre* 1843.)

GALERIE DES GARDES FRANÇAISES, cahier de six dessins intitulés chacun : *Garde française ;* mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker*.

Le même recueil, mis en vente par Bon.

Destruction ordonnée, pour le même délit, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)

Voy. *Bon*.

GAUDRIOLES (les) DE M. GAILLARD, recueil contenant douze chansons, intitulées: 1° *La Bataille de Novi ;* 2° *Suite de la Bataille de Novi ;* 3° *le Garde champêtre ;* 4° *M. et Mme Mayeux ;* 5° *Conseil à un ami ;* 6° *Epithalame ;* 7° *Il faut souffrir pour le plaisir ;* 8° *la Charge en douze temps ;* 9° *le Jugement de Pâris ;* 10° *Halte-là ;* 11° *Je ne le ferai plus ;* 12° *la Solliciteuse ;* mises en vente par Rameau.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Rameau*.

GAUDRIOLES (les petites) ; 1 vol. mis en vente par Redonnet.

Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction

ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Vannes, du 29 avril 1822.— (*Moniteur des 24 et 25 mai* 1822.)
Voy. *Redonnet.*

GRAVURES A SUJETS OBSCÈNES, mises en vente par Guerrier.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 avril 1845. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)
Voy. *Guerrier.*

GRAVURES ATTENTATOIRES AUX BONNES MOEURS, mises en vente par Desmaisons.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 octobre 1833. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Desmaisons.*

GRAVURES ATTENTATOIRES AUX BONNES MOEURS, publiées par Collette et mises en vente par la femme Bouilly.
Destruction ordonnée per arrêt de la Cour d'assises de la Seine, des 29 janvier et 25 mars 1833. — (*Moniteur des 14 mars et 29 juin* 1833.)
Voy. *Collette* et *Bouilly.*

GRAVURES OBSCÈNES, mises en vente par Carlier.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 mai 1820. (*Moniteur du 27 juillet* 1820.)
Voy. *Carlier.*

GRAVURES OBSCÈNES, mises en vente par Mandement.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Gard, du 27 novembre 1835. — (*Moniteur du 18 janvier* 1837.)
Voy. *Mandement.*

GRAVURES OBSCÈNES, mises en vente par Peru et Bourguin.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 mars 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)
Voy. *Bourguin* et *Peru.*

GRAVURES OBSCÈNES, mises en vente par Mayer.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 00 avril 1845. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)
Voy. *Mayer.*

GRAVURES ET DESSINS OBSCÈNES, mis en vente par Dauty.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 août 1837. — (*Moniteur du 7 novembre* 1837.)
Voy. *Dauty.*

GRAVURES ET OUVRAGES OBSCÈNES, mis en vente par Barat.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de l'Orne, du 4 juillet 1820. — (*Moniteur du 24 août* 1820.)

Voy. *Barat.*

GRAVURES ET RECUEILS DE GRAVURES, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrage aux bonnes mœurs.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

GRAVURES REPRÉSENTANT PLUSIEURS IMAGES OBSCÈNES, mises en vente par Bignon.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 avril 1820. — (*Moniteur du 27 juillet* 1820.)

Voy. *Bignon.*

GARDE CHAMPÊTRE (le), chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Rameau*, et *les Gaudrioles de M. Gaillard.*

HALTE-LA, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843.—(*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Rameau*, et *les Gaudrioles de M. Gaillard.*

HIC ET HOC, 1 vol. sans nom d'imprimeur ; mis en vente par Therry, libraire à Paris.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, en date du 7 janvier 1850, confirmé par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 mars 1850. — (Point d'insertion au Moniteur.)

HISTOIRE UNIVERSELLE HÉRÉTIQUE, ouvrage mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrage à la morale publique et religieuse.—Destruction or-

donnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

IL FAUT SOUFFRIR POUR LE PLAISIR, chanson publiée dans le recueil, intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

ILE D'AMOUR, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

IMPRIMÉS A SUJETS OBSCÈNES, mis en vente par Guerrier.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 janvier 1845. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)
Voy. *Guerrier.*

INCRÉDULE (l'), ou *les Deux Tartufes*, par Raban, roman en 2 volumes in-12.
Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 mars 1825. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Raban.*

INDISCRET (l'), journal publié à Rouen. — Gérant, Laurier.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 22 décembre 1835. — *Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)
Voy. *Laurier.*

INTÉRIEUR (l') D'UNE GRILLE, gravure obscène, publiée par Aubert et Besnard.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 octobre 1833. — (Point d'insertion au Moniteur.)

INDISCRET (l'), gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 janvier 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

JACQUES LE FATALISTE, par Diderot, mis en vente par Furcy-Devaux.

Outrage à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du 6 août 1826.*)

Voy. *Furcy-Devaux.*

JE M'ABANDONNE A TOI, recueil de six dessins avec une couverture en papier vert portant une lithographie obscène; mis en vente par Bon.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Monitenr du 3 décembre 1844.*)

Voy. *Bon.*

JE NE LE FERAI PLUS, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard;* mises en vente par Rameau.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard,* et *Rameau.*

JOUJOU (le) DES DEMOISELLES, 1 volume.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

JOUR (le) ET LA NUIT, cahier de gravures, mis en vente par Mayer.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 avril 1843. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *Mayer.*

JUGEMENT (le) DE PARIS, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard;* mises en vente par Rameau.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard,* et *Rameau.*

JULIE, ou *J'ai sauvé ma rose*, ouvrage obscène.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

JUSTINE, OU LES MALHEURS DE LA VERTU, par de Sade. 4 volumes.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs.—Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 mars 1836. (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Bordeaux.*

LAMENTATIONS, ou *Renaissance sociale*, par Marcellin de Bonnal. 2 volumes.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 17 mars 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Marcellin de Bonnal.*

LANTERNE MAGIQUE, gravure obscène.

Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Besson, Bourrut, Cottenet* et *Merlot.*

LIAISONS (les) DANGEREUSES, par Laclos.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 janvier 1824, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 8 novembre 1823. — (Point d'insertion au Moniteur.)

LIBERTIN (le) DE QUALITÉ, 2 volumes in-18 avec 12 gravures.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique.—Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — (*Moniteur du 9 juin* 1839.)

Voy. *Clouzot, Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

LISA, chanson par Debraux, publiée dans le recueil intitulé :

Le Nouvel Enfant de la Goguette, mis en vente par Lecouvey, éditeur.

Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823. — (*Moniteur du 26 mars 1835.*)

Voy. le *Nouvel Enfant de la Goguette*, *Debraux* et *Lecouvey*.

MA TANTE GENEVIÈVE, 1 vol. in-18.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MA VIE DE GARÇON, 1 vol. in-18. Ouvrage licencieux.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MARGOT LA RAVAUDEUSE ET SES AVENTURES GALANTES, 1 vol. in-18, mis en vente par Rousseau.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*

Voy. *Rousseau.*

MAUVAIS (le) SUJET, chanson publiée dans le recueil intitulé : *La Chanson au 19e siècle* (11e livraison), mise en vente par Durand.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs contenu dans cette chanson commençant par ces mots : *Ah! vraiment c'est charmant*, et finissant par ceux-ci : *Je suis de votre sexe; ah! vraiment.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 février 1847. — (*Moniteur du 1er août 1847.*)

Voy. *la Chanson au XIXe siècle*, et *Durand* (Charles).

MÉMOIRES DE SUZON, 1 vol., mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *Regnier Becker.*

MÉMOIRES HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES *sur la vie et les ouvrages de Diderot*, par Naigeon ; publiés par Brière.

Outrages à la morale publique et religieuse.—Destruction or-

donnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 23 décembre 1823. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Brière.*

MÉMOIRE *justificatif de Fournier-Verneuil.*

Outrage à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 15 juin 1826. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Fournier-Verneuil.*

MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE, 1 vol.; mis en vente par Rousseau.

Outrages à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Rousseau.*

MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS XIV, *extraits d'une correspondance allemande de Mme Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, précédée d'une notice sur cette princesse et accompagnée de notes*; 1 v. in-8°. Imprim. de Plassan, à Paris; chez Ponthieu, libraire.

Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 juin 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Ponthieu* et *Schubart.*

MÉMOIRES DE SATURNIN, *portier des Chartreux.*

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, des 29 décembre 1821 et 28 juin 1825. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MERCURE DU XIXe SIÈCLE, recueil périodique, publié à Paris.

Outrage à la morale publique et religieuse contenu dans un article inséré à la 48e livraison de ce recueil. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 novembre 1824. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Année* et *Tablettes Romaines.*

MESSALINE (la) FRANÇAISE, 1 vol. in-18, mis en vente par Régnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker*

MEURSIUS (le) FRANÇAIS, avec figures.
Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 décembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 6 juin 1822. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. *Leroux.*

3° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 9 août 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

4° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. *Besson, Bourrut, Cottenet,* et *Meriot.*

5° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

MILLE (les) ET UNE FAVEURS, ouvrage exposé par Gambart.
Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 août 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Gambart.*

MISSIONNAIRES (les), chanson de Béranger, publiée dans un recueil ou supplément, mis en vente par Rousseau et Furcy-Devaux.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du 17 mars* 1822.)
Voy. *Béranger.*

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

3° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du 6 août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

MISSIONIDE (la), par Cahaigne.
Outrages à la religion et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 décembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MOEURS FRANÇAISES, ou *Académie des Dames*, avec figures.
Voy. *Académie des Dames*, et *Rousseau.*

MŒURS (les) DE PARIS PAR ARRONDISSEMENT, cahier de douze dessins, mis en vente par Regnier Becker et Bon.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *Regnier Becker.*

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Moniteur du 3 décembre 1844.*)

Voy. *Bon.*

MOINES (les trois), ouvrage licencieux, mis en vente par Lagier.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Lagier.*

MOMUS REDIVIVUS, avec figures obscènes, mis en vente par Rousseau.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Rousseau.*

M. ET Mme MAYEUX, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

MONUMENTS DU CULTE SECRET DES DAMES ROMAINES, avec gravures obscènes.

Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par arrêt de la même Cour, en date du 19 septembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

MONUMENTS DE LA VIE PRIVÉE DES DOUZE CÉSARS, ouvrage avec gravures obscènes.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 septembre 1826. — (Point d insertion au Moniteur.)

MUSÉE DES FAMILLES, recueil de gravures licencieuses avec

texte, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

NAIN (le), journal publié à Paris. — Gérant, Soulé.

N^os^ 5, 7, 10, 11, 12 et 13. — Outrages à la morale publique et religieuse dans un article intitulé : *Le Cardinal et le Capucin.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1825. — (*Moniteur du* 30 *novembre* 1825.)

Voy. *Soulé*, et *le Cardinal et le Capucin.*

NOUVEL (le) ENFANT DE LA GOGUETTE, recueil de chansons, par Debraux; publié par Lecouvey, éditeur.

Outrages aux bonnes mœurs contenus dans les chansons de ce recueil qui sont intitulées ; 1° *C'est du nanan*; 2° *la Belle main*; 3° *Lisa*; 4° *mon Cousin Jacques.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Debraux* et *Lecouvey.*

NOUVELLE JUSTINE, 1 vol. in-18, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

ŒUVRES DE PARNY, 4 volumes.

Outrages aux bonnes mœurs et dérision envers la religion de a majorité des Français. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 2 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Artigues.*

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 août 1810. — (*Moniteur du 23 juin* 1845)

Voy. *Goin.*

ŒUVRES BADINES D'ALEXIS PIRON.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ord nnée :

1° Par arrêt de la Cour royale de Lyon, du 23 avril 1817. — Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 3 janvier 1828.— (Point d'insertion au Moniteur.)

3° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 novembre 1834. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jean.*

4° Par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 2 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Artigues.*

5° Par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1835. (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)

Voy. *Clouzot*, *Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

ŒUVRES BADINES DE GRÉCOURT, 1 volume, mis en vente par Artigues.

Outrages aux bonnes mœurs, et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 2 février 1835. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *Artigues.*

ŒUVRES BADINES DE PIRON, GRÉCOURT, VOLTAIRE, MIRABEAU, etc., mises en vente par Jean.

Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 novembre 1834. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Jean.*

ŒUVRES COMPLÈTES DE BÉRANGER, tome 5e. *Supplément, chansons érotiques*, mises en vente par Chantpie père, Chantpie fils et Regnier Becker.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 octobre 1834. (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Chantpie* père et *Chantpie* fils.

2° Par arrêt de la même cour, en date du 9 août 1842. (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

ORIGINE DES PUCES, ou *les P..... es conquis*; ouvrage obscène et licencieux.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1836. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PANORAMA DES PAILLARDS ; gravure obscène, mise en vente par Mayer.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 août 1843. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)
Voy. *Mayer.*

PARADIS (le) PERDU, poëme par Parny.
Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de Coutances, du 30 août 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

PARCHEMINS (les) ET LA LIVRÉE, par Garay de Monglave.
Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 30 juin 1825. — (*Moniteur du 20 septembre 1825.*)
Voy. *Monglave.*

PARIS, TABLEAU MORAL ET PHILOSOPHIQUE, par Fournier-Verneuil.
Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs par les peintures indécentes et les expressions obscènes contenues dans cet ouvrage.—Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 juin 1826. — (*Moniteur du 7 novembre 1826.*)
Voy. *Fournier-Verneuil.*

PART (la) DES FEMMES, par Meray, feuilleton-roman publié dans *la Démocratie pacifique* (nos des 30 juin et 1er juillet 1847).
Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 août 1847. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Meray.*

PASTEUR (le) D'UZÈS, ou VALENTINE, par Ducange, roman en trois volumes.
Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 juin 1821. — (*Moniteur du 24 mars 1822.*)
Voy. *Ducange.*

PLAISIRS (les) DE TOUS LES AGES, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)
Voy. *Regnier Becker.*

PLAN (le) DE PARIS, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

PRÉMICES (les) DE JAVOTTE, chanson de Pradel.

Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, des 11 juillet et 16 novemb.—1822. (*Moniteur des 26 juillet 1822 et 26 mars* 1825.)

Voy. *Pradel.*

PRÊTRE (le), pamphlet.

Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 5 août 1828.— (Point d'insertion au Moniteur.)

PROGRÈS DU LIBERTINAGE, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

PROSPECTUS POUR LA MALADIE DE NEUF MOIS; distribution par Langlois.

Outrage à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Langlois.*

PUCELLE (la) D'ORLÉANS, par Voltaire; 1 vol. avec gravures.

Outrages aux bonnes mœurs, et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Lagier.*

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — *Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

3° Par arrêt de le même cour, du 28 novembre 1845.— (*Moniteur du 9 juin* 1846.)

Voy. *Deshayes.*

P..... (les) CLOITRÉES, avec figures obscènes, mises en vente par Rousseau.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

RECUEIL DE POÉSIES DIVERSES *de La Fontaine, Piron, Voltaire et Grécourt*, 1 vol. avec gravures.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)
Voy. *Clouzot, Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

RELIGIEUSE (la), par Diderot, roman licencieux. — Destruction ordonnée :
1° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 20 août 1824. — (Point d'insertion au Moniteur.)
2° Par jugement du même tribunal, en date du 24 novembre 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

REVUE DRAMATIQUE, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

ROBERVILLE (M. de), par Pigault-Lebrun, roman en 4 vol. in-12, mis en vente par Barba.
Outrages à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 15 janvier 1825. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Barba.*

ROI (le) CHRISTOPHE, chanson de Béranger, publiée dans un supplément au recueil et mise en vente par Rousseau et Furcy Devaux.
Outrage à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée :
1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)
Voy. *Béranger.*
2° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

3° Par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)
Voy. *Furcy-Devaux.*

ROSÉE (la), gravure obscène, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

ROSÉE DE TOUTES LES SAISONS, cahier de gravures obscènes, mis en vente par Mayer.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 avril 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Mayer.*

SAINTE NITOUCHE, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842.—(*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

SAINT-SIMONIENS, recueil de gravures obscènes, mis en vente par Mayer.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de 13 ein e du 11 avril 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Mayer.*

SCÈNES DE LA VIE INTIME, ouvrage immoral, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

SENTINELLES (les) EN DÉFAUT, gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 septembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SIÉGE (le) DU PARADIS, mis en vente par Regnier Becker, compagnon menuisier.
Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par jugement du tribunal cor-

rectionnel de Senlis, du 9 décembre 1829. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Regnier Becker.*

SOIRÉES LUBRIQUES, mises en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

SOLLICITEUSE, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

SONGE (le) TROMPEUR, gravure obscène.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 janvier 1822. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SOURCE (la) DES PLAISIRS, ouvrage licencieux, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

SOURCES (les) DU PLAISIR, ouvrage immoral, mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1845. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

SUITE DE LA BATAILLE DE NOVI, chanson publiée dans le recueil intitulé : *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, mises en vente par Rameau.

Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Les Gaudrioles de M. Gaillard*, et *Rameau.*

SYLPHE (le) journal publié à Draguignan, gérant Roubaud.

N° 2. — Outrage à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs, dans une pièce en vers intitulée : *Ce que j'aime et ce que je n'aime pas.* — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale d'Aix, du 13 décembre 1825, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de Draguignan, du 6 août 1825. — (*Moniteur du* 2 *février* 1826.)

Voy. *Roubaud.*

SYNODE (le) CONJUGAL, 2 volumes.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 mai 1815. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SYSTÈME DE LA NATURE ET DES LOIS DU MONDE PHYSIQUE ET MORAL, par le baron d'Holbach, 4 vol. in-18. — Imprimerie de Gueffier; à Paris, chez Domère.
Outrages à la morale publique et à toutes les religions. — Destruction ordonnée:

1° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Domère.*

2° Par arrêt de la même Cour, en date du 19 juin 1827. — (Point d'insertion au Moniteur.)

SYSTÈME SOCIAL, ou *principes de la morale et de la politique*, avec un examen de l'influence des gouvernements sur les mœurs, par le baron d'Holbach, 2 vol. édités par Niogret.
Outrages à la religion de l'Etat, etc., etc., etc. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 1er mars 1823. — (*Moniteur dès* 15 *mars* 1823 et 26 *mars* 1825.)
Voy. *Niogret.*

TABLEAU DE L'AMOUR CONJUGAL, avec figures obscènes, mis en vente par Cassé.
Outrage aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Garonne, du 8 juin 1843. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)
Voy. *Cassé.*

TEMPS (le) QUI COURT, brochure, mise en vente par Corréard.
Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 juin 1820. — (*Moniteur du* 20 *août* 1820.)
Voy. *Corréard.*

THÉATRE (le) GAILLARD, 2 vol. in-12, avec gravures.
Outrages aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée:

1° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

2° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 novembre 1834. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Jean.*

3° Par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838, — (*Moniteur du 9 juin* 1839.)
Voy. *Clouzot*, *Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand.)

THÉMIDORE, ou *mon histoire et celle de ma maîtresse*, pamphlet licencieux avec figures, mis en vente par Rousseau.
Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)
Voy. *Rousseau.*

THÉRÈSE PHILOSOPHE.
Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée :
1° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 6 juin 1822. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. *Leroux*,

2° Par jugement du même tribunal, en date du 25 février 1825. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. *Besson*, *Bourrut*, *Cottenet* et *Merlot.*

TOUJOURS ! TOUJOURS ! gravure obscène. — Publication par Aubert et Besnard.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 octobre 1833. — (Point d'insertion au Moniteur.)

TOURELLE (la) DE SAINT-ÉTIENNE, ou *le Séminaire de Vénus*, avec gravures obscènes, mise en vente par Gautier.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 août 1831. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Gautier.*

VEILLÉE (une) DE JEUNE FILLE, gravure licencieuse, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)
Voy. *Regnier Becker.*

VIE DU CHEVALIER DE FAUBLAS, par Louvet de Couvray, roman.
Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée :
1° Par jugement du tribunal correctionnel de Vannes, du 29 avril 1822. — (*Moniteur des 24 et 25 mai* 1822.)
Voy. *Redonnet.*

2° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 16 décembre 1825. — (*Moniteur du 9 février 1826.*)
Voy. *Tardieu.*

3° Par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — (*Moniteur du 9 juin 1839.*)
Voy. *Clouzot, Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

VIE DU DANDY EN EUROPE, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)
Voy. *Regnier Becker.*

VIE (la) DU SOLDAT, mise en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)
Voy. *Regnier Becker.*

VINGT ANS DE LA VIE D'UN JEUNE HOMME, 1 vol., mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)
Voy. *Regnier Becher.*

VINGT ANS DE LA VIE D'UNE FEMME, 1 vol., mis en vente par Regnier Becker, commissionnaire en marchandises.
Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 août 1842. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

VOUS AVEZ LA CLEF, gravure obscène.
Destruction ordonnée par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 septembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

ZON, MA LIZETTE! chanson publiée dans le recueil intitulé : *La chanson au XIX^e^ siècle* (11^e^ livraison). — Publication par Durand.
Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 février 1847. — (*Moniteur du 1^er^ août 1847.*)
Voy. *la chanson au XIX^e^ siècle*, et *Durand* (Charles).

Errata de la 4e partie.

DAME (la) DE LA MAISON, mise en vente par Régnier Becker, commissionnaire en marchandises.

Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — Destruction ordonnée par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

GUERRE (la) DES DIEUX, par Parny, poëme immoral et obscène. — Destruction ordonnée :

1° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 décembre 1821. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° Par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — (*Moniteur du* 6 *août* 1826.)

Voy. *Furcy-Devaux.*

3° Par jugement du tribunal de Coutances, du 30 août 1826. — (Point d'insertion au Moniteur.)

4° Par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 juin 1827. — Point d'insertion au Moniteur.)

5° Par jugements du tribunal correctionnel de Paris, des 10 et 11 août 1829 — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Langlois* et *Lebailli.*

6° Par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838 — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)

Voy. *Clouzot, Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand).

7° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Regnier Becker.*

8° Par arrêt de la même Cour, en date du 23 février 1843. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *Lemière.*

9° Par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 8 septembre 1844. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)

Voy. *Bon.*

INDIVIDUS

CONDAMNÉS

Depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850, pour délits de presse.

1. — ADAM, gérant du *Libérateur*, journal publié à Paris. Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende. — Provocation au changement du gouvernement. (*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *le Libérateur* (2e partie), *Gentillon*, *Rousselin*, *Grosseteite* et *Gaillard*.

2. — AIGUEPERSE (Pierre), gérant de *la Gazette d'Auvergne*, journal publié à Clermont-Ferrand.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, du 21 mars 1841. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; attaque au respect dû aux lois. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

2° A quinze jours de prison et à 1,000 fr. d'amende par arrêt de la même Cour, en date du 26 mai 1842. — Diffamation envers un commissaire de police pour des faits relatifs à ses fonctions. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Gazette d'Auvergne* (2e partie).

3. — AMAND (Jean-Soleil), dit *Saint-Amand*, gérant du *Progressif de l'Aube*, journal publié à Troyes.

Condamné à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de l'Aube, du 6 mai 1834. — Attaque contre l'autorité constitutionnelle du roi. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)

Voy. *le Progressif de l'Aube* (2e partie).

4. — ANNÉE (Antoine), homme de lettres.

Condamné à un mois de prison et à 300 fr. d'amende par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 novembre 1824. — Outrages à la religion de l'Etat et envers les ministres du culte. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *le Mercure du XIX^e^ siècle* et *les Tablettes romaines* (1re partie).

5. — ARTIGUES (Jean-Baptiste), dit *Jean Artigues*, colporteur.

Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 2 février 1835. — Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs, en vendant et exposant dans une des rues de Lille : 1° *Bijoux* (les) *indiscrets*, par Diderot, 1 vol ; 2° *Bon* (le) *sens du curé Meslier*, 2 vol. ; 3° *Œuvres badines de Grécourt*, 1 vol.; 4° *Œuvres badines d'Alexis Piron*, 3 vol. ; 5° *Œuvres de Parny*, 4 vol. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

6. — AUBERT (Gabriel), éditeur de *la Caricature*, journal publié à Paris.

Acquitté de la prévention d'offense envers le roi par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 janvier 1833, à l'occasion d'un article et d'une lithographie, publiés par lui et Philippon, dans son journal.

Voy. *la Caricature*, *Projet d'un monument*, et *Philippon* (2e partie).

7. — AUBRY (Paul-Louis-Edouard), rédacteur et gérant par intérim de *la Gazette de France*, journal publié à Paris.

Condamné à un an de prison et à 12,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 août 1842. — Attaques contre les droits et l'autorité des Chambres, contre l'ordre de successibilité au trône, les droits et l'autorité constitutionnels du roi ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement et tentative de perturbation du repos public. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

Voy. *Gazette de France* (2e partie).

8. — AUBRY-FOUCAULT (Louis), gérant de la *Gazette de France*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 mars 1833. — Attaque contre l'ordre de successibilité au trône et les droits constitutionnels du roi. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *Gazette de France* (2e partie).

2° A dix jours de prison et à 1,500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 2 décembre 1833. — Atteinte à l'honneur et à la considération d'un officier. — *Moniteur du 7 août* 1835.) (2e partie).

3° A trois mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises, du 25 janvier 1834. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi. — (*Moniteur du 25 avril 1834*).
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

4° A trois mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 15 décembre 1834. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi et excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août 1835*).
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

5° A trois mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même cour, du 10 février 1835. — Attaques contre les droits constitutionnels du roi. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

6° A deux mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même cour du 26 février 1836. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 18 janvier 1837.*)
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

7° A six mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 11 juillet 1836. — Attaques contre les droits constitutionnels du roi, et excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 18 janvier 1837.*)
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

8° A trois mois de prison et à 1,500 fr. d'amende. — Attaques contre l'ordre de successibilité au trône et les droits constitutionnels du roi; adhésion publique à une autre forme de gouvernement. — (*Moniteur du 12 mai 1837.*)
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

9° A un an de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même cour, du 14 février 1842. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; attaque aux droits qu'il tient du vœu de la nation. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

10° A six mois de prison et à 8,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 18 avril 1844. — Attaques contre les droits que le roi tient du vœu de la nation; adhésion publique à une autre forme de gouvernement; excitation à la haine et au mépris du gouvernement, etc. — (*Moniteur du 23 avril 1845.*)
Voy. *Gazette de France* (2e partie).

9. — AVRIL (Félix).
Condamné à quinze jours de prison et à 50 francs d'amende,

par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 février 1833. — Injures envers un dépositaire de l'autorité publique. (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

10. — BARAT, marchand de cirage.

Condamné à quatre mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de l'Orne, du 4 juillet 1820. — Exposition et mise en vente de gravures obscènes. — (*Moniteur du 24 août* 1820.)

Voy. *Gravures obscènes* (4e partie).

11. — BARBA (Jean-Nicolas), libraire à Paris.

Condamné à huit jours de prison et à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 juin 1825. — Publication et vente d'un ouvrage contenant des outrages à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du 6 septembre* 1825.)

Voy. l'*Enfant du Carnaval* (4e partie).

12. — BARBEYRAC DE SAINT-MAUR (Charles-François), gérant de *la France*, journal publié à Paris.

Condamné à deux mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 juillet 1836. — Apologie de l'attentat commis le 25 juin 1836, par Alibaud, contre la vie du roi. — (*Moniteur du 18 janvier* 1837.)

Voy. *la France* (2e partie).

13. — BARON (Auguste).

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 14 mars 1837, de la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi; d'apologie du régicide, d'attaques contre le respect dû aux lois, de provocation à la haine entre les diverses classes de la société, etc., à raison d'une brochure de 156 pages. — (*Moniteur du 12 mai* 1837.)

Voy. *Almanach populaire de la France* (2e partie), et *Gambert*.

14. — BARRAULT-ROULLON (Charles-Hippolyte), éditeur.

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour royale de Paris, du 12 juin 1823. — Outrages envers la religion de l'Etat, etc., etc. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Des peuples et des gouvernements* (1re partie).

15.—BARRIER (Jean), gérant de *l'Univers religieux*, journal publié à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 mai 1844.—Provocation à la désobéissance aux lois; attaque contre le respect qui leur est dû; apologie de faits qualifiés délits par le Code pénal. —(*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *l'Univers religieux*, *Liberté d'Enseignement*, etc. (2e partie), *Veuillot*.

16. — BARTHÉLEMY (Auguste), homme de lettres.

Condamné à trente mois de prison et à 1,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 janvier 1830.—Provocation au changement de gouvernement dans un poëme dont il s'est reconnu l'auteur. — Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Fils de l'Homme* (1re partie).

17.—BARTHÉLEMY (Pierre), homme de lettres.

Condamné à trois mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 17 avril 1823. — Atteinte dans un écrit, dont il s'est reconnu l'auteur, à l'honneur et à la considération du sieur Agard, comte de Mosbourg. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Biographie*, ou *Galerie des Contemporains* (1re partie).

18.—BASCANS (Ferdinand), gérant de *la Tribune*, journal publié à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 février 1833, de la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. —(*Moniteur du* 7 *avril* 1833.)

Voy. *la Tribune* (2e partie), et *Mic*.

19. — BASTIDE (Louis-Barthélemy-Elisabeth), homme de lettres.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 avril 1834.—Offense envers la personne du roi.— (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Au roi*, 2e *satire* (2e partie).

20.—BAUDOUIN l'aîné (Alexandre), libraire à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 10 février 1829. — Outrages à la religion de l'Etat et offenses envers le roi, par la publication de trois chansons de Béranger. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Ange gardien*, *les Infiniment petits*, ou *la Gérontocratie*, et *le Sacre de Charles-le-Simple*. (1re partie).

Le même, acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1835, de la prévention d'outrages aux bonnes mœurs portée contre lui à raison d'une brochure saisie chez lui.—(*Moniteur du 7 novembre* 1837.)

Voy. *Fastes, ruses et intrigues de la galanterie* (4e partie), *Terry* et *E. Tesson*.

21.—BEAUFILS DE SAINT VINCENT (Jean-Baptiste), avoué près le tribunal de Senlis.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de l'Oise, du 6 juin 1842, à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende. — Injures envers le sieur Bernier, juge de paix du canton de Senlis.—(*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Article inédit du journal de Senlis* (2e partie).

22. — BEAUGER (Jean-Chrysostôme), gérant du *Charivari*, journal publié à Paris.

Condamné à huit mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la cour d'assises de la Seine du 10 janvier 1839.—Offenses envers la personne du roi. — (*Moniteur du 9 juin* 1839.)

Voy. *le Charivari* (2e partie).

23. — BELLUC (Jean-Pierre), libraire à Toulon.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises du Var, du 18 août 1820, à un mois de prison et à 100 fr. d'amende.—Vente d'un ouvrage immoral.—(*Moniteur du 7 septembre* 1820.)

Voy. *Histoire des Missionnaires* (4e partie), et *Guyon*.

24.— BÉRARD (Pierre-Clément.)

Condamné :

1° A un an de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. — Publication et composition d'un écrit séditieux. (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *Cancans indignés* (2e partie).

2° A un an de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833. —Offense envers la personne du roi, et attaque contre ses droits constitutionnels. —(*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *Cancans véridiques* (2e partie).

3° à six ans de prison et à 1,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 mars 1833. —Publication d'un écrit séditieux. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

Voy. *Cancans persévérante* (2e partie).

4° à deux ans de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 avril 1834. — Offense envers la personne du roi et excitation à la haine et au mépris de son gouvernement par la composition et la publication d'un écrit. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Cancans révoltés* (2e partie), et *Gérard.*

5° à deux ans de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 mai 1834. — Offense envers la personne du roi. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Cancans fidèles* (2e partie), et *Gérard.*

25. — BÉRANGER (Pierre-Jean), chansonnier et poëte.

Condamné :

1° à trois mois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1821. — Outrages à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du* 17 *mars* 1822.)

Voy. *les Capucins, les Chantres de paroisse, Mon Curé, le Bon Dieu, Deo gratias, Descente aux Enfers, les Missionnaires, le Roi Christophe* (4e partie).

2° à neuf mois de prison et à 10,000 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 10 décembre 1828. — Outrages à la religion de l'Etat et offenses envers la personne du roi. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Ange gardien ; les Infiniment petits*, ou *la Gérontocratie, le Sacre de Charles-le-Simple* (1re partie).

26. — BERGER, gérant de *l'Echo de la Fabrique*, journal publié à Lyon.

Condamné à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Lyon, du 8 mai 1833. — Diffamation envers des particuliers. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *l'Echo de la Fabrique* (2e partie).

27. — BERNARD (Victor), sans profession.

Condamné à quatre mois de prison, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 mai 1833. — Vente de gravures obscènes. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

28. — BERT (Pierre-Nicolas), gérant du *Commerce*, journal publié à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale du 1er avril 1830. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Commerce* et *Association bretonne* (1re partie).

29. — BERTAU (Edmond), gérant et imprimeur du *Journal de Dunkerque.*

Condamné :

1° A un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 30 juillet 1844. — Diffamation envers le préfet du Nord. — (*Moniteur du 3 décembre 1844.*)

Voy. *le Journal de Dunkerque* (2e partie).

2° A six mois de prison et 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Nord, du 23 juillet 1849. — Attaques contre la constitution et les institutions républicaines. — (*Moniteur du 2 octobre 1849.*)

Voy. *le Journal de Dunkerque* (3e partie).

30. — BERTRAND, gérant du *Citoyen*, journal publié à Dijon.

Condamné à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Côte-d'Or, du 24 mai 1849. — Excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres. — (*Moniteur du 2 octobre 1849.*)

Voy. *le Citoyen* et *le Bourreau* (3e partie).

31. — BESSON (André), marchand colporteur.

Condamné à trois mois de prison et 200 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — Fabrication et vente des ouvrages suivants : 1° *Arétin* (l') *français*; — 2° *Fille* (la) *de joie*; — 3° *Meursius* (le) *français*; — 4° *Thérèse philosophe.* Et les gravures sous les désignations qui suivent : 1° *Extase de l'Amour*; — 2° *Lanterne magique.* — Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique. — (*Moniteur du 7 novembre 1826.*)

Voy. *Bourrut*, *Cottenet* et *Merlot.*

32. — BICHAT (André-Antoine-Hector), gérant de *la Tribune*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A un an de prison et 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 octobre 1834. — Offense à la personne du roi et excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

2° A six mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour du 10 janvier 1835. — Offense à la personne du roi. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

3° A un an de prison et à 8,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 26 mars 1835. — Offense à la personne du roi et provocation, non suivie d'effet, au changement du gouvernement. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *la Tribune* (2e partie).

4° A six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 22 mai 1835. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *la Tribune* (2e partie).

5° A dix-huit mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 12 juin 1835. — Offense à la personne du roi. — (*Moniteur du 20 juin* 1836.)
Voy. *la Tribune* (2e partie).

6° A trois mois de prison, par arrêt de la même Cour, du 15 juillet 1835. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)
Voy. *la Tribune* (2e partie).

33. — BIGNON (Jacques), coutelier à Paris.
Condamné à deux mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 avril 1820. — Vente de gravures obscènes. — (*Moniteur du 27 juillet* 1820.)

34. — BILLOTEY (Nicolas), hommes de lettres.
Condamné à trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 juin 1820. — Auteur d'un écrit séditieux. — (*Moniteur du 20 août* 1820.)
Voy. *Aperçus historiques* (1re partie).

35. — BLACHE, praticien.
Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 mai 1833. — Publication d'un écrit contenant offense à la personne du roi et aux membres de la famille royale. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)
Voy. *Lettre confidentielle*, etc. (2e partie), *Hénée, Lachassagne* et *Boker*.

36. — BLANC (Eugène), propriétaire et rédacteur de *la Lecture* et de *la Censure*, journaux publiés à Paris.
Condamné à un an de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 avril 1846. — Publication en janvier 1846 d'un ouvrage contenant offense envers la personne du roi — (*Moniteur du 9 juin* 1846.)
Voy. *Pandæmonium français* (2e partie).

37. — BLANC (Jean-Baptiste-Aimé), dit *Boileau*, ouvrier imprimeur, gérant de *la Feuille de Commerce*, journal publié à Marseille.

Condamné à trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 23 septembre 1835. — Attaque contre la dignité royale, offense à la personne du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *Feuille de Commerce*, etc. (2e partie).

38. — BOCCAS (Jean-Marie-Théodore), homme de lettres.

Condamné à deux ans de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 juin 1849. — Provocation, en avril 1849, à la désobéissance aux lois. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Quatre Hommes et un Caporal.* (3e partie).

39. — BOHAIN (Alexandre-Victor), homme de lettres et gérant du *Figaro*, journal publié à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 février 1830. — Offense envers la personne du roi. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Figaro* (1re partie).

40. — BOISDIN (Emile), ouvrier.

Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 18 décembre 1830. — Mise en vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

41. — BOKER (Félix).

Condamné à un an de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 juin 1833. — Offense à la personne du roi. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Lettre confidentielle*, etc. (2e partie), *Blache*, *Hénée* et *Lachassagne*.

42. — BON (Pierre), colporteur.

Condamné à cinq ans de prison et à 6,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure du 8 septembre 1844. — Outrage à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs par la mise en vente de :

1° *Amours* (les) *secrètes de M. Mayeux, écrites par lui-même*, avec des dessins intercalés.

2° *Chansonnier* (le) *des filles d'amour.*

3° *Dix ans de la vie d'une femme*, avec douze dessins.

4° *Galerie des Gardes françaises*, cahier de six dessins.
5° *Je m'abandonne à toi*, cahier de six dessins.
6° *Mœurs* (les) *de Paris par arrondissement*, cahier de douze dessins.
7° *La guerre des Dieux*, poëme en douze chants. La mise en vente de ce dernier ouvrage a eu lieu malgré les condamnations dont il a été l'objet et qui ont été publiées dans le *Moniteur* des 6 août 1826, 26 juillet 1827 et 26 juin 1836. — (*Moniteur du 3 décembre* 1844.)

43. — BONNIN (Charles-Jean), homme de lettres.
Condamné a treize mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 novembre 1822. — Outrages graves contre toutes les religions. — (*Moniteur du* 17 *décembre* 1822.)
Voy. *Etudes législatives* (1re partie), et *Kleffer*.

44. — BONNELIER (Hippolyte), homme de lettres.
Condamné à 50 fr. d'amende par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 22 août 1826. — Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs par la composition de deux articles dans *la Petite Biographie des gens de lettres*. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)
Voy. *Biographie* (*petite*) *des gens de lettres*, etc. (4e partie), *Ledoux* et *Taillard*.

45. — BORDEAUX (François-Marie-Jules).
Condamné à six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 mars 1836. — Publication d'un ouvrage contenant: 1° Attaque envers le respect dû aux lois; 2° apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale; 3° excitation des citoyens au mépris et à la haine contre plusieurs classes de la société; 4° outrage à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *Justine*, ou *les Malheurs de la vertu* (4e partie).

46. — BOUBÉE, gérant de l'*Hermine*, journal publié à Nantes.
Condamné :
1° A un mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure du 9 mars 1836. — Outrage envers le corps de la gendarmerie. (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *l'Hermine* (2e partie).
2° A trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par un au-

tre arrêt de la même Cour, du 9 mars 1836. — Outrage envers le sieur Lacoste, brigadier de gendarmerie. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *l'Hermine* 2e partie).

47. — BOUILLY, femme *Seignier*.

Condamnée à trois mois de prison et à 150 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 mars 1833. — Mise en vente, dans un lieu public, de gravures obscènes. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)

48. — BOUQUIN (Paul-Joseph), libraire à Paris.

Condamné à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 août 1826. — Publication et mise en vente d'un ouvrage contenant outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — (*Moniteur du 10 septembre* 1826.)

Voy. *Aventures divertissantes du duc de Roquelaure* (4e partie), et *Lottin*.

49.—BOURGUIN (Ambroise-Félix),imprimeur en taille-douce, à Paris.

Condamné à quinze mois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 mars 1842. — Exposition et vente publique de gravures obscènes. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

50. — BOURRUT (Jean-Hémerie), fabricant à Paris.

Condamné à un an de prison et à 3,500 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — Fabrication, mise en vente, vente et distribution de :

1° *Arétin* (l') *français* ;
2° *Fille* (la) *de joie* ;
3° *Meursius* (le) *français* ;
4° *Thérèse philosophe*.

Et des gravures portant les désignations de : 1° *Extase de l'amour* ; 2° *Lanterne magique*. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826)

Voy. *Besson*, *Cottenet* et *Merlot*.

51. — BOUSQUET-DESCHAMPS (Jacques-Lucien), homme de lettres, l'un des rédacteurs de *l'Aristarque*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A trois mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1820. — Publica-

tion d'un écrit contenant des attaques contre l'autorité des chambres et du roi. — (*Moniteur du 1er août 1820.*)

Voy. *Réflexions d'un patriote* (1re partie).

2° A un an de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 juin 1820. — Publication d'un écrit contenant provocation à la désobéissance aux lois et au changement du gouvernement. — (*Moniteur du 15 août 1820.*)

Voy. *Questions à l'ordre du jour* (1re partie).

3° A cinq ans de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 juin 1820. — Publication d'un écrit contenant provocation à un attentat contre la personne du roi. — (*Moniteur du 20 août 1820.*)

Voy. *Attention* (1re partie), et *Corréard*.

4° A , par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 juillet 1820. — Publication d'un écrit contenant des attaques contre le gouvernement du roi. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Avis aux citoyens* (1re partie).

52. — BOUTON (Victor), éditeur en librairie, à Paris.

Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 décembre 1846. — Mise en vente d'un écrit contenant provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — (*Moniteur du 1er août 1847.*)

Voy. *Almanach de la France démocratique pour 1847* (2e partie).

53. — BOUVET (Francisque).

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 janvier 1833. — Distribution et vente d'un écrit contenant attaques contre la dignité royale, etc. — (*Moniteur du 7 avril 1833.*)

Voy. *République et monarchie*, etc. (2e partie).

54. — BRÊE (Jean-Baptiste-Emile-Joseph), écrivain.

Condamné à dix-huit mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1845. — Provocation, par un écrit, à la haine entre les diverses classes de la société, etc., etc. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *Almanach-catéchisme*, etc. (2e partie), et *Delcambre*.

55. — BRÉMONT (de), rédacteur du *Vendéen*, journal publié à Niort.

Condamné à six semaines de prison et à 500 fr. d'amende, par

arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juillet 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le Vendéen*, (2e partie) et *Brunet de Lagrange.*

56. — BRIAN (François-Amable de), gérant de *la Quotidienne*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 novembre 1830.— Attaque à l'autorité constitutionnelle du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, etc. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

2° A quatre mois de prison et à 600 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 mars 1831. —Offense envers la personne du roi. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

3° A six mois de prison et à 8,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 avril 1831. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

57. — BRIÈRE (Emile), gérant du *Journal de Rouen.*

Condamné à deux mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du novembre 1836. — Compte-rendu infidèle et de mauvaise foi d'une audience judiciaire. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *le Journal de Rouen* (2e partie).

58. — BRIÈRE (Jean-Louis), libraire à Paris.

Condamné à 500 fr. d'amende par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 23 décembre 1823. — Publication d'un ouvrage contenant outrages à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)

Voy. *Mémoires sur la vie de Diderot* (4e partie).

59. — BRUNET (Pierre), gérant de *la Gazette du Midi*, journal publié à Marseille.

Condamné :

1° A un mois de prison, 500 fr. d'amende et à 3,000 fr. de dommages-intérêts, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 26 janvier 1833. — Outrages dans son

journal envers un magistrat. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)
Voy. *Gazette du Midi* (2e partie).

2° A 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la même cour, du 9 mai 1833.—Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi.—(*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *la Gazette du Midi* (2e partie).

3° A un mois de prison et à 1,200 fr. d'amende par arrêt de la même Cour, du 18 juin 1833. - Excitation à la haine et au mépris du gouvernement.—(*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *la Gazette du Midi* (2e partie).

60.—BRUNET DE LAGRANGE, gérant du *Vendéen*, journal publié à Niort.
Condamné à un mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Deux-Sèvres, du 12 juillet 1834. —Excitation par la voie de la presse au mépris et à la haine du gouvernement.—(*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)
Voy. *le Vendéen* (2e partie), et *Brémont.*

61.—CABET (Etienne), député et gérant du *Populaire*, journal publié à Paris.
Condamné à deux ans de prison, à 4,000 fr. d'amende et à deux ans d'interdiction des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 février 1834.—Offense envers la personne du roi.— (*Moniteur du* 25 *avril* 1834.)
Voy. *le Populaire* (2e partie).

62. — CAPPÉ (Jean-Marie).
Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mars 1834, de la prévention d'offense envers la personne du roi dans un écrit dont néanmoins la destruction a été ordonnée par le même arrêt.—(*Moniteur du* 25 *avril* 1834.)
Voy. *Moyen infaillible* (2e partie).

63.—CAPRY (Denis).
Condamné :
1° A un mois de prison et à 600 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 23 janvier 1833.— Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)
Voy. *Cancans historiques* (2e partie).

2° A trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 24 janvier 1833.—Excitation à la haine et

au mépris du gouvernement et offense à la personne du roi.— (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *Cancans infatigables* (2e partie).

3° A trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 20 mars 1833. —Attaques contre les droits que le roi tient du vœu de la nation.— (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *Cancans persévérants* (2e partie).

4° A un an de prison et à 1,200 fr. d'amende, par arrêt de la même cour, du 13 mai 1833.— Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 30 octobre 1833.*)

Voy. *Cancans en liberté sans caution* (2e partie).

5° A 500 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 19 juin 1833. — Excitation à la guerre civile et offense envers la personne du roi, etc.— (*Moniteur du 30 octobre 1833.*)

Voy. *Cancans anti-comédiens* (2e partie).

64. — CARION (Henri), homme de lettres, rédacteur-gérant de *l'Emancipation*, journal publié à Cambrai.

Condamné à 200 fr. de dommages-intérêts, par arrêt de la Cour de Douai, du 20 juin 1841. — Injures et calomnies, dans son journal, envers le sieur Lefrancq, professeur au collége de Cambrai. — (*Moniteur du 12 mars 1842.*)

Voy. *l'Emancipation* (2e partie).

65. — CARLIER (Jean-François), compagnon serrurier, à Paris.

Condamné à 10 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 mai 1820. — Vente de gravures obscènes.— (*Moniteur du 26 juillet 1820.*)

66.—CARREL (Armand), homme de lettres, gérant du *National* de 1834, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mai 1834.– Délits prévus par les articles 26 de la loi du 26 mai 1819, 11 de la loi du 9 juin 1819, et 7 de la loi du 25 mars 1822. — (*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *le National de 1834* (2e partie), *Conseil* et *Scheffer*.

2° A deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 13 août 1834. — Délit prévu et réprimé par l'art. 7 de la loi du 25 mars 1822.—(*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *le National de* 1834 (2e partie).

3° A deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 29 août 1834. — Délit prévu et réprimé par l'art. 7 de la loi du 25 mars 1822. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le National de* 1834.

67. — CASSE (Jean-Baptiste), libraire à Saint-Gaudens.

Condamné à un mois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Garonne, du 8 juin 1843. — Outrages aux bonnes mœurs en exposant en vente un ouvrage. — (*Moniteur du* 3 *décembre* 1844.)

Voy. *Tableau de l'amour conjugal* (4e partie).

68. — CAUCHOIS-LEMAIRE (Louis-Augustin-François), homme de lettres.

Condamné à quinze mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 février 1828. — Provocation, dans un écrit, au changement de gouvernement. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Crise* (sur la) *actuelle* (1re partie).

69. — CAUVILLE (Adolphe-Louis), libraire-éditeur à Paris.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 avril 1845, à deux ans de prison et à 3,000 fr. d'amende. — Offense envers la personne du roi et les membres de la famille royale; attaques contre les droits que le roi tient du vœu de la nation, contre la dignité royale, l'inviolabilité de la personne du roi; adhésion publique à une autre forme de gouvernement; apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale, en continuant à vendre un ouvrage condamné le 26 février précédent. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *la Famille d'Orléans*, etc. (2e partie), *Marchal* et *Cauville* (Edouard).

70. — CAUVILLE (Edouard), libraire-éditeur à Paris.

Condamné, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 avril 1845, à deux ans de prison et à 3,000 fr. d'amende. — Offenses envers la personne du roi et les membres de la famille royale; attaques contre les droits que le roi tient du vœu de la nation, contre la dignité royale, l'inviolabilité de la personne du roi; adhésion publique à une autre forme de gouvernement; apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale, en continuant à vendre un ouvrage condamné le 25 février précédent. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *la Famille d'Orléans*, etc. (2e partie), *Marchal* et *Cauville* (Adolphe).

71. CHAMBON (Aimé), avocat à Montpellier, gérant des *Mélanges occitaniques*, journal publié à Montpellier.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Gard, du 13 février 1833. — Diffamation dans son journal envers les dépositaires de l'autorité à raison de leurs fonctions. — (*Moniteur du 14 mars* 1833.)

Voy. *Mélanges occitaniques* (2e partie).

72. — CHAMPSEIX, rédacteur-gérant du *Peuple*, journal publié à Limoges.

Condamné à dix-huit mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Vienne, du 28 mai 1849. — Excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres, et diffamation envers des volontaires de la Haute-Vienne. — (*Moniteur du 2 octob.* 1849.).

Voy. *le Peuple*, de Limoges (3e partie).

Le même. — Condamné à quatre ans de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Vienne, du 30 mai 1849. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *le Peuple*, de Limoges (3e partie).

73. — CHANTPIE père (Jean-Baptiste-Constant), imprimeur à Paris.

Condamné :

1° A un mois de prison et à 150 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 6 mai 1824. — Impression, au nombre de 4,000 exemplaires, d'un article sous le titre de *Prospectus*, contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Tablettes universelles*, *Bulletin politique* (1re partie), et *Coste*.

2° A un mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 octobre 1834. — Vente et distribution d'un ouvrage contenant outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — (*Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *Œuvres complètes de Béranger* (4e partie), et *Chantpie* fils.

74. — CHANTPIE fils, imprimeur à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 octobre 1834. — Vente et distribution d'un ouvrage contenant outrage à la mo-

rale publique et aux bonnes mœurs. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *OEuvres complètes de Béranger* (4e partie), et *Chantpie père*.

75.—CHARPENTIER DE DAMERY, homme de lettres.

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 octobre 1834.—Excitation par la voie de la presse à la haine et au mépris du gouvernement.— (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *l'Anniversaire*, etc. (2e partie.

76.—CHASSAIGNON (François), imprimeur à Paris.

Condamné :

1° Par jugement du tribunal correctionnel de Paris, du 19 novembre 1816, comme publicateur d'un écrit séditieux. Sur son appel, la cour royale l'a renvoyé de la plainte, mais, par arrêt du 30 décembre 1816, l'a condamné pour contravention à l'article 14 de la loi du 21 octobre 1814.

Voy. *Discours prononcé par S. M.* etc. (1re partie).

2° A un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 avril 1842. — Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs par l'exposition d'un ouvrage licencieux.—(*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *les Aventures divertissantes du duc de Roquelaure* (4e partie).

77.—CHASSERIAU (Adolphe), libraire à Paris.

Renvoyé par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 juin 1823, de la prévention d'outrages à la religion de l'Etat et à la morale publique, comme éditeur d'un ouvrage dont la destruction a néanmoins été ordonnée par le même arrêt.—(*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Abrégé de l'origine de tous les cultes* (1re partie).

78.—CHATELAIN (René-Théophile), gérant du *Courrier français*, journal publié à Paris.

Condamné à quinze jours de prison et à 500 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 10 février 1830.—Outrages dans un article envers un fonctionnaire public. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Courrier Français* et *Philanthropie de M. Mangin* (1re partie).

79.—CHAUVIN-BEILLARD, avocat.

Condamné à quatre mois de prison et à 300 fr. d'amende,

par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1831. — Attaque, dans un écrit, à la dignité royale. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Droit et la Liberté* (2e partie).

80.—CHOLLET (Fortuné de), homme de lettres.

Condamné à deux mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 mars 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la publication d'un ouvrage. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Madame, Nantes*, etc. (2e partie), et *Heyvert*.

81.—CLERC, imprimeur libraire à Belfort.

Condamné à un mois de prison et à 500 francs d'amende, par arrêt de la cour royale de Colmar, du novembre 1823. — Publication d'un écrit contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc., etc.— (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Grand Messager Boiteux*, etc. (1re partie).

82. — CLOUZOT (Henri), marchand libraire, demeurant à Niort.

Condamné à 10 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — Mise en vente sur la voie publique des ouvrages suivants, contenant outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse.

1° *Le Bon Sens du curé Meslier*; 2° *l'Enfant du B.....*, 1 vol. in-12 avec 6 gravures; 3° *la Guerre des Dieux*, 1 vol. in-18; 4° *le Libertin de qualité*, 2 vol. in-12 avec 12 gravures; 5° *OEuvres badines d'Alexis Piron*; 6° *OEuvres de Parny*, tome 5e contenant *la Guerre des Dieux*; 7° *Recueil de poésies diverses de La Fontaine, Piron, Voltaire et Grécourt*; 8° *le Rideau levé*, ou *l'Education de Laure*, 2 vol. in-12 avec 6 gravures; 9° *Théâtre gaillard*, 2 vol. in-12 avec gravures; 10° *La Vie du chevalier de Faublas*. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)

Voy. *Porterié* (Antoine) et *Porterié* (Bertrand.)

83. — COCHET, demeurant à Marchenoir (Loir-et-Cher).

Condamné à quinze jours de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de Loir-et-Cher, du 11 août 1849. — Outrages publics au Président de la république, en distribuant et en placardant, le 3 juillet 1849, sur la voie publique et un des piliers de l'église de Marchenoir, une affiche intitulée : *Propagande électorale*, etc. — (*Moniteur du* 2 *octobre* 1849.)

Voy. *Raccouillat*.

84. — COLLETTE (Félix-Alexandre).

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 janvier 1833. — Offense, par la publication de plusieurs gravures, à la personne du roi et les membres de la famille royale, et outrage envers la morale publique et les bonnes mœurs. — (*Moniteur du 14 mars* 1833.)

Voy. *Gravures attentatoires aux bonnes mœurs* (4e partie).

85. — COMBALOT (Théodore), abbé, missionnaire apostolique.

Condamné à quinze jours de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mars 1844. — Publication d'une brochure contenant diffamation, injures et outrages envers une administration, et provocation à la haine entre les citoyens. — (*Moniteur du 23 juin* 1844.)

Voy. *Mémoire adressé aux évêques*, etc. (2e partie).

86. — CONSEIL (Louis-Prosper), homme de lettres, gérant du *National* de 1834, journal publié à Paris.

Condamné à deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mai 1834. — Délits prévus par les articles 26 de la loi du 26 mai 1819, 11 de la loi du 9 juin 1819 et 7 de la loi du 25 mars 1822. — (*Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *le National* de 1834 (2e partie), *Carrel* et *Scheffer*.

87. — CONSTANT (Alphonse), prêtre.

Condamné à huit mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 mai 1841. — Publication d'un écrit contenant attaques envers la propriété et outrage à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du 12 mars* 1842.)

Voy. *Bible de la Liberté* (4e partie), et *Legallois*.

Le même. — Condamné à un an de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 février 1847. — Publication d'un écrit contenant tentatives de troubler la paix publique, et excitation au mépris et à la haine des citoyens contre plusieurs classes de personnes. — (*Moniteur du 1er août* 1847.)

Voy. *la Voix de la Famine* (2e partie), et *Legallois*.

88. — CORRÉARD (Alexandre), libraire à Paris.

Condamné :

1° A quatre mois de prison et à 1,200 fr. d'amende, par

arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 juin 1820. — Vente et distribution d'un écrit séditieux. — (*Moniteur du* 15 *août* 1820.)

Voy. *Attention* (1re partie), et *Bousquet-Deschamps.*

2° A quatre mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 juin 1820. — Mise en vente d'un écrit contenant provocation à la désobéissance aux lois et à la destruction du gouvernement. — (*Moniteur du* 15 *août* 1820.)

Voy. *Questions à l'ordre du jour* (1re partie), et *Bousquet-Deschamps.*

3° A 400 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 28 juin 1820. — Vente d'un écrit immoral. — (*Moniteur du* 20 *août* 1820.)

Voy. *Le temps qui court* (4e partie).

89. — COSTE (Jacques), journaliste.

Condamné par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 janvier 1824, à un mois de prison et à 150 fr. d'amende.—Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. - (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Tablettes universelles*, *Bulletin politique* (1re partie), et *Chantpie* père.

90. — COTTENET (Jean-Pierre), imprimeur en taille-douce.

Condamné à trois mois de prison et à 200 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — Fabrication et vente des ouvrages intitulés : 1° *Arétin* (l') *français* ; — 2° *Fille* (la) *de joie* ; — 3° *Meursius* (le) *français* ; — 4° *Thérèse philosophe*, et des gravures sous les désignations : 1° *Extase de l'amour* ; — 2° *Lanterne magique.* — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)

Voy. *Besson*, *Bourrut* et *Merlot.*

91. — COUDÉ (Charles-Anne-Louis-Ferdinand), gérant de *la Gazette de Bretagne*, journal publié à Rennes.

Condamné :

1° A trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, du 9 février 1835. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835).

Voy. *Gazette de Bretagne* (2e partie).

2° A un mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 10 février 1835. — Diffamation envers

deux fonctionnaires publics. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *Gazette de Bretagne* (2e partie).

3° A un mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par un autre arrêt de la même Cour et du même jour. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *Gazette de Bretagne* (2e partie)

92. — COULANGES (Louis), gérant de la *Gazette du Bas-Languedoc*, journal publié à Nîmes.
Condamné à huit jours de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, du 25 février 1835. — Offenses envers la personne du roi. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)
Voy. *Gazette du Bas-Languedoc* (2e partie).

93. — CRUCHET (Isidore-Mathias), gérant du *Charivari*, journal publié à Paris.
Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juillet 1834. — Attaque contre la dignité royale. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)
Voy. *le Charivari* (2e partie).

94. — CULIÉ (Jean-Alexandre), gérant du *Journal de la Guyenne*, publié à Bordeaux.
Condamné :
1° A six mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 25 juin 1833. — Provocation au renversement du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833).
Voy. *Journal de la Guyenne* (2e partie).

2° A huit mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 10 juin 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)
Voy. *Journal de la Guyenne* (2e partie).

95. — DARDOUVILLE (Michel).
Condamné à un mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 décembre 1822.—Excitation, dans un écrit, à la haine du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Quelques réflexions sur la trahison* (1re partie).

96. — BAUTY (Augustin-Emmanuel), marchand d'estampes à Paris.

Condamné :

1° A 600 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 juin 1820. — Fabrication et vente d'une gravure séditieuse. — (*Moniteur du* 15 *août* 1820.)

Voy. *Famille impériale* (1re partie).

2° A un an de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 août 1837. — Mise en vente, en septembre 1836, de dessins et gravures obscènes. — (*Moniteur du 7 novembre* 1837.)

Voy. *Gravures obscènes* (4e partie).

97. — DAVAU, gérant de l'*Indépendant*, journal publié à Angers.

Condamné à un mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 6 mai 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *l'Indépendant* (2e partie).

98. — DEBRAUX (Emile), chansonnier.

Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 21 février 1823. — Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique dans les chansons suivantes dont il s'est reconnu l'auteur :

1° *Belle* (la) *main*; — 2° *C'est du nanan*; — 3° *Lisa*; — 4° *mon Cousin Jacques*.—(*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Nouvel Enfant de la goguette* (1re partie).

99.—DEDINEUR (Alexandre-Joseph), sans état.

Condamné à un mois de prison et à 500 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 2 février 1830.—Diffamation, dans un journal, envers plusieurs personnes.—(Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Pauvre Jacques* (1re partie).

100.— DEGOUVE-DENUNCQUES, rédacteur-gérant du *Progrès*, journal publié à Arras.

Condamné à un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Pas-de-Calais, du 12 février 1838. —Compte-rendu infidèle et de mauvaise foi d'une audience judiciaire. — (*Moniteur du* 18 *mai* 1838.)

Voy. *le Progrès* (2e partie).

101. — DELAPELOUZE, gérant du *Courrier français*, journal publié à Paris.

Condamné par arrêt de la Cour royale de Paris, du 1er avril 1830, à un mois de prison et à 500 fr. d'amende. — Excitation, dans un article, à la haine et au mépris du gouvernement. —(Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Courrier français*, *Association bretonne* (1re partie).

102.—DELAROCHE (Pierre-Antoine), gérant du *National de* 1834, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A quatre mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 2 octobre 1841. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 12 *mars* 1842.)

Voy. *le National de* 1834 (2e partie).

2° A un an de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 30 mars 1842.— Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation.—(*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *National de* 1834 (2e partie).

103. — DELARUE, marchand de gravures à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 juin 1846, de la prévention d'exposition et de mise en vente de gravures obscènes, dont, par le même arrêt, la destruction a été ordonnée. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Gravures obscènes* (4e partie).

104. — DELCAMBRE (Adrien), imprimeur à Montmartre.

Condamné à 300 fr. d'amende et à trois mois de prison, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 décembre 1845.— Provocation par l'impression d'un écrit, à la haine entre les diverses classes de la société, etc., etc.—(*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

Voy. *Almanach-Catéchisme*, etc. (2e partie), et *Brée*.

105. —DENTU (Gabriel-André) imprimeur-libraire à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 février 1833.—Impression de trois écrits séditieux.—(*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Cancans décisifs*, *cancans flétrissants* et *cancans inflexibles* (2e partie).

2° A trois mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 mai 1833. — Impression et vente de deux écrits contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement. —(*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Atrocité*, etc. et *Henri, duc de Bordeaux* (2e partie).

106.—DESCRIVIEUX (François), gérant du *Brid'oison*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 octobre 1834. — Offenses, dans son journal, envers la personne du roi.—(*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Brid'oison* (2e partie).

2° A six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 janvier 1835. — Offense envers la personne du roi — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Brid'oison* (2e partie).

3° A six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 14 mars 1835.— Offense envers la personne du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *Brid'oison* (2e partie).

107. — DESESSART (Louis-Marie-Xavier-Basquin), administrateur de *la Revue démocratique*, recueil périodique publié à Paris.

Condamné à trois ans de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 novembre 1840.— Attaques contre les droits constitutionnels du roi, contre la propriété; outrages à la morale publique ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement; provocation à la haine entre les diverses classes de la société ; apologie de faits qualifiés crimes par la loi. — (*Moniteur du 12 mars* 1842.)

Voy. *Revue démocratique* (2e partie).

108.—DESHAYES (Louis-Victor), marchand d'estampes, à Paris.

Condamné à huit mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 novembre 1845. — Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, commis en 1845, en vendant *la Pucelle d'Orléans*, avec gravures obscènes, des figures licencieuses pour les chansons de Béranger et les contes de La Fontaine, et une gravure immorale avec cette légende : *Après la victoire.* — (*Moniteur du 9 juin* 1846.)

Voy. *la Pucelle d'Orléans* et *Après la victoire* (4e partie).

109. — DESMAISONS (Edme), marchand de gravures à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 octobre 1833, de la prévention de mise en vente de gravures, dont, par le même arrêt, la destruction a été ordonnée.—(Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Gravures attentatoires aux bonnes mœurs* (4e partie).

110. — DESPUJOLETS (Dominique), marchand colporteur.
Condamné par jugement du tribunal correctionnel de Bar-sur-Aube, du 12 juin 1830, à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende. — Vente d'un ouvrage, avec gravures, contenant outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs (1).—Point d'insertion au Moniteur.)

111. — DESTIGNY, homme de lettres.
Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 octobre 1833, à un an de prison et à 2,000 fr. d'amende.— Offense, dans un écrit, envers la personne du roi; attaque contre la dignité royale, etc. — (*Moniteur du 25 avril* 1834.)
Voy. *l'Abdication et le Duel* (2e partie).

112. — DEZAMY (Alexandre-Théodore), homme de lettres.
Condamné à quatre mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 mars 1844.— Publication d'un écrit contenant outrages à la morale publique et religieuse : attaques contre la propriété et le respect dû aux lois, etc. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)
Voy. *Almanach de l'organisation sociale* (2e partie).

113. — DIEUDÉ (Jérôme), gérant de *la Quotidienne*, journal publié à Paris.
Condamné :

1° A un an de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 octobre 1834. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement ; offenses envers la personne du roi et provocation, non suivie d'effet, au changement du gouvernement. — (*Moniteur du 7 août* 1835).
Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

2° A huit mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 26 novembre 1834.— Diffamation envers le directeur et les officiers de santé de la maison centrale de Fontevrault pour faits relatifs à leurs fonctions. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

3° A six mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 20 mars 1835. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

(1) Cet ouvrage était un recueil des *Œuvres badines de Piron.*

4° A un an de prison et à 10,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 mars 1835. — Offense envers la personne du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

5° A treize mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 12 juin 1835. — Offenses envers la personne du roi. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

6° A quatre mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 10 octobre 1835. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi et provocation à la désobéissance aux lois. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *la Quotidienne, les Accusés de Niort* (2e partie), et *Kergorlay*.

114. — DOLLÉ (Frédéric), gérant de *la France*, journal publié à Paris.

Condamné à huit mois de prison et à 8,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 février 1844. — Offense envers la personne du roi ; adhésion publique à une autre forme de gouvernement, etc. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)

Voy. *la France* (2e partie).

115. — DOMÈRE (Paul), libraire à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 octobre 1819. — Publication d'un ouvrage contenant des offenses envers le roi et les membres de la famille royale. — (*Moniteur du 23 juin* 1820.)

Voy. *Histoire des Cent-Jours* (1re partie), et *Regnaut-Warin*.

2° A six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1823. — Publication d'un ouvrage immoral. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Système de la nature et des lois du*, etc. (4e partie).

116. — DONNADIEU (Gabriel), lieutenant-général.

Condamné à deux ans de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 juillet 1837, à l'expiration de cette peine, à une interdiction, pendant deux ans, des droits mentionnés dans les trois premiers paragraphes de l'article 42 du Code pénal. — Offenses, dans un écrit, à la personne du roi et attaques contre ses droits constitutionnels. — (*Moniteur du 7 novembre* 1837.)

Voy. *De la vieille Europe*, etc. (2e partie).

117. — DROUIN DES VARENNES (Pierre), propriétaire à Parçay, canton de l'île Bouchard.

Condamné à quinze jours de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 août 1822. — Composition et distribution d'un écrit contenant excitation à la haine contre les nobles. — (*Moniteur du* 26 *septembre* 1822.)

Voy. *Electeurs* (aux) *des arrondissements de Loches et de Chinon* (1re partie).

118. — DUBOIS (Lazare), directeur-gérant de *l'Etudiant*, journal publié à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 février 1839. — Outrages à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)

Voy. *l'Etudiant* et *Elégie de l'Etudiant* (4e partie).

119. — DUGAILLON, gérant du *Patriote de la Meuse et des Vosges*, journal publié à Nanci.

Condamné à un mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Meurthe, du 4 août 1836.—Publication, dans son journal, d'un article contenant outrage à la morale publique et apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale. —(*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *le Patriote de la Meurthe*, etc. et *Encore une tête* (2e partie).

120. — DUCANGE (Henri-Joseph-Victor), homme de lettres.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 juin 1821.— Outrage à la morale publique, etc., par la composition d'un roman. — (*Moniteur du* 24 *mars* 1822.)

Voy. *Pasteur d'Uzès*, ou *Valentine* (4e partie).

2° A quarante jours de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 novembre 1822. — Publication sans cautionnement d'un journal politique (1). — (*Moniteur du* 17 *décembre* 1822.)

3° A deux mois de prison et à 100 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 29 janvier 1824. — Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs par la

(1) Ce journal avait pour titre : *Le Diable rose.*

composition d'un roman. — (*Moniteur du 7 novembre* 1828.)
Voy. *Amour et la guerre* ou *Thélène* (4e partie).

121. — DUPLAN (Jean), avocat à Paris.
Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1829. — Attaque contre la dignité royale et l'autorité constitutionnelle du roi, par la composition et la distribution d'un écrit. — (*Moniteur du 23 avril* 1829.)
Voy. *Pétition aux fins du rétablissement*, etc. (1re partie).

122. — DUPONT, libraire-éditeur, à Paris.
Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 février 1833, de la prévention de provocation, non suivie d'effet, à la rébellion et au meurtre, par la mise en vente d'un ouvrage. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)
Voy. *Cloître Saint-Merry* (2e partie), et *Rey-Dusseuil*.

123. — DUPOTY (Auguste), gérant du *Réformateur*, journal publié à Paris.
Condamné à deux mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 avril 1835. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)
Voy. *le Réformateur* (2e partie).

124. — DURAND (Charles).
Condamné à un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 février 1847. — Outrage, en 1846, aux bonnes mœurs, à la morale publique et religieuse, par la vente et la distribution d'un recueil de chansons intitulées : 1° *la Femme d'un homme public* ; 2° *le Mauvais sujet* ; 3° *Zon, ma Lisette !* — (*Moniteur du* 1er *août* 1847.)
Voy. *Chanson* (la) *au* XIXe *siècle* (4e partie.)

125. — DURAND (Henri) gérant du *Peuple souverain*, journal publié à Bordeaux.
Condamné :
1° A un an de prison et à 1,500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 5 mai 1849. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement de la république, attaques contre les institutions républicaines et la Constitution. — (*Moniteur du* 2 *octobre* 1849.)
Voy. *le Peuple souverain* (3e partie).

2° A huit mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par un autre arrêt de la même Cour, rendu le même jour. — Excitation,

dans son journal, au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres; attaque aux droits de l'Assemblée nationale, provocation à la désobéissance et aux lois. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *le Peuple souverain* (3e partie).

3° A quatre mois de prison et à 500 fr. d'amende, par un troisième arrêt de la même Cour et à la même date. — Excitation au mépris et à la haine des citoyens les uns envers les autres; provocation à la guerre civile, non suivie d'effet. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *le Peuple souverain* (3e partie).

126. — DURAND (Jacques-François), gérant et propriétaire de *la Nation*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 mars 1844. — Adhésion publique à un autre forme de gouvernement par la publication de divers articles dans son journal.—(*Moniteur du 23 avril* 1845).

Voy. *la Nation* (2e partie).

2° A quatre mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 avril 1844. — Attaque contre les droits que le roi tient du vœu de la nation; adhésion publique à une autre forme de gouvernement, etc., etc., en publiant un article dans son journal.—(*Moniteur du 23 juin* 1845.)

Voy. *la Nation* (2e partie).

3° A trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 septembre 1847. — Attaque contre la paix publique; excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la publication d'un article, dans *la Gazette de France*, dont il était devenu le gérant. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Gazette de France* (2e partie).

127. — ÉLIÇAGARAY (Édouard), hommes de lettres.

Condamné à un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 2 avril 1829. — Diffamation, dans un écrit, envers la famille de Larochejaquelein. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Duel* (le), ou *l'Homme à la longue barbe* (1re partie).

128. — ESQUIROS (Henri-Alphonse), homme de lettres.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 janvier 1841, à huit mois de prison et à 500 fr. d'amende. — Outrage à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs, dans un écrit dont il est l'auteur. — (*Moniteur du 12 mars* 1842.)

Voy. *l'Evangile du peuple* (4e partie.)

129. — FAZY (Jean-James), gérant et rédacteur en chef de *la Révolution de* 1830, journal publié à Paris.

Condamné à quatre mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 janvier 1831. — Attaque, dans son journal, contre les droits et l'autorité de la Chambre des députés. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Révolution de* 1830 (2e partie).

130. — FINOT, vigneron.

Condamné à un mois de prison et à 25 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de l'Aube, du 11 août 1843. — Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, par la vente et la distribution d'une chanson dans des lieux publics. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)

131. — FIGUET (Jean-Louis), gérant du *Producteur vinicole*, journal mensuel publié à Paris.

Condamné à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 juillet 1849. — Publication et distribution d'un article contenant provocation à la désobéissance aux lois. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *le Producteur vinicole*, et *Vive le Président* (3e partie) !

132. — FONROUGE, imprimeur-lithographe, à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par la Cour d'assises de la Seine, du 23 avril 1833. — Mise en vente d'un ouvrage contenant des attaques contre les droits constitutionnels du roi. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Album anecdotique* (2e partie).

133. — FONTAN (Louis-Marie), homme de lettres.

Condamné :

1° A quinze jours de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 18 août 1829. — Attaque, dans un journal, contre la religion de l'Etat et outrage envers un ministre pour fait relatif à ses fonctions. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Album*, *l'Ane béni et pendu*, *Galotti et M. Portalis* (1re partie), et *Magalon*.

2° A cinq ans de prison et à 10,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 4 mars 1830. — Outrages pour la personne du roi et à la dignité royale. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Album*, *le Mouton enragé* (1re partie), et *Magalon*.

134. — FORET (Jean), marchand libraire à Bordeaux.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 2 septembre 1822, à un an de prison et à 500 fr. d'amende. — Vente d'un ouvrage contenant le délit d'offenses envers le roi. — (*Moniteur du 28 février 1823.*)

Voy. *Huit années du règne de Napoléon* (1re partie).

135. — FOURNIER-VERNEUIL (Vincent).

Condamné à six mois de prison et à 25 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 juin 1826. — Composition et publication d'un ouvrage immoral et obscène. — (*Moniteur du 7 novembre 1826.*)

Voy. *Paris*, *tableau moral et philosophique*, et *Mémoire justificatif* (4e partie).

136. — FURCY-DEVAUX, colporteur et étalagiste.

Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt du tribunal correctionnel de la Seine, du 31 mai 1826. — Mise en vente des ouvrages suivants : *Abrégé de l'origine des cultes*; *Chanson de Béranger*; *Guerre des Dieux*; *Jacques le fataliste*. — (*Moniteur du 6 août 1826.*)

137. — GAILLARD, crieur public.

Condamné à trois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1834. — Vente et distribution d'un journal contenant une provocation au changement de gouvernement. — (*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *le Libérateur* (1re partie), *Adam*, *Gentillon*, *Grosseteite* et *Rousselin*.

138. — GALLOIS (Léonard-Charles-André), homme de lettres.

Condamné à trois mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 11 novembre 1822. — Composition d'un écrit séditieux. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Parapluie patrimonial* (1re partie).

139. — GAMBART (Claude-Marie), libraire à Paris.

Condamné à un an de prison et à 50 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 juillet 1827, confirmé par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 août suivant. — Distribution et location d'ouvrages contraires aux bonnes mœurs et à la morale publique (1). — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Mille et une faveurs* (4e partie).

140. — GARNIER (Alexandre), gérant de *l'Occitanique*, journal publié à Montpellier.

Condamné à un mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de l'Hérault, du 3 août 1834. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. l'*Occitanique* (2e partie).

141. — GAUTIER, ancien bouquiniste.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 août 1841, de la prévention d'outrage aux bonnes mœurs, par la mise en vente d'un ouvrage avec gravures obscènes dont, par le même arrêt, la destruction a été ordonnée. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *la Tourelle de St-Etienne*, etc. (4e partie).

142. — GENTILLON, crieur public.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1834, à trois mois de prison et à 50 fr. d'amende. — Vente et distribution d'un journal contenant provocation au changement du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le Libérateur* (2e partie), *Adam*, *Gaillard*, *Grosseteite* et *Rousselin*.

143. — GENOUDE (Eugène de), propriétaire et gérant de *la Gazette de France*.

Condamné à quinze jours de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mai 1830. — Atteinte, dans un écrit, à l'honneur et à la considération du baron Méchin. — (Point d'insertion au Moniteur.)

144. — GÉRARD (Frédéric-Guillaume), éditeur.

(1) Ces livres, saisis chez Gambart au nombre de 59 volumes, étaient loués aux élèves des colléges. C'est sur la dénonciation d'un maître de pension que cette saisie fut opérée.

Condamné à dix-huit mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 juillet 1834. — Offenses envers la personne du roi, attaque contre ses droits constitutionnels, et excitation à la haine et au mépris de son gouvernement, en publiant deux écrits. — (*Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *Cancans fidèles*, *Cancans révoltés* (2e partie), et *Bérard*.

145. — GERVAIS (Frédéric-Guillaume).

Condamné à deux mois de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1834. — Diffamation, dans un journal, envers des agents de l'autorité publique. — (*Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *le Messager* (2e partie).

146. — GILBERT, directeur des *Annales du commerce*, journal publié à Paris.

Condamné à cinq ans de prison et à 6,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 avril 1829. — Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse par la publication d'un fragment de poëme. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Annales du Commerce* (4e partie).

147. — GODEFROY (Charles-Adolphe), gérant de l'*Ami de la vérité*, journal publié à Caen.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 7 décembre 1832. — Excitation à la désobéissance aux lois, à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la publication d'un article. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *l'Ami de la Vérité* et *le Drapeau blanc*, etc. (2e partie).

2° A trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par un autre arrêt de la même Cour et rendu le même jour. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *l'Ami de la vérité* et *Encore une douceur du*, etc., (2e partie).

3° A six mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par un troisième arrêt de la même Cour et du même jour. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement, etc. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *l'Ami de la vérité*, et *Journée* (2e partie).

TAYLOR INST. OXFORD.

4° A six mois de prison et à 2,000 d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 27 février 1833. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 29 juin* 1833.)
Voy. *l'Ami de la Vérité* et *Adieux à l'année* 1832 (2e partie).

5° A six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 20 février 1834. — Publication, dans son journal, d'un article contenant excitation au mépris et à la haine du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *l'Ami de la Vérité* (2e partie).

6° A un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 8 août 1834. — Publication, dans son journal, d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *l'Ami de la Vérité* (2e partie).

7° A un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende par arrêt de la même Cour, du 21 novembre 1834. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *l'Ami de la Vérité* (2e partie).

148. — GODIN (Pierre), marchand mercier, gérant de l'*Hermine*, journal publié à Nantes.
Condamné à un mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 13 septembre 1836. — Publication d'articles contenant outrage et diffamation envers un magistrat. — (*Moniteur du 18 janvier* 1837.)
Voy. l'*Hermine* (2e partie).

149. — GOIN (Maurice), imprimeur en taille-douce, à Paris.
Condamné à un an de prison et à 600 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 août 1840. — Vente et distribution d'un ouvrage contenant outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)
Voy. *OEuvres de Parny* (4e partie).

150. — Femme GOIN (Marie-Gabrielle), née *Despréaux*, marchande d'estampes, à Paris.
Condamnée à quatre mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 novembre 1835. — Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs par la

vente d'une brochure licencieuse, avec gravures, et de jeux de cartes obscènes. — (*Moniteur du 9 juin* 1846)

Voy. *Chansonnier du B.....* (4e partie).

151. — GOMBERT, gérant du *Progrès*, journal publié à Arras. Condamné à cinq mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Pas-de-Calais, du 14 décembre 1836. — Vente, distribution et mise en vente d'un ouvrage contenant l'apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale.— (*Moniteur du 11 février* 1837.)

Voy. *Almanach populaire de la France* (2e partie), et *Baron*.

152. — GOULIER (Augustin-César).

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 février 1837, de la prévention de mise en vente d'un écrit contenant offense envers la personne du roi et condamné à la destructruction par le même arrêt.—(*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *Chants prolétaires* (2e partie).

153. — GROSSETEITE, imprimeur à Paris.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1834, à un an de prison et à 1,500 fr. d'amende. — Impression, sciemment faite, d'un journal contenant provocation au changement du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le Libérateur* (2e partie), *Adam*, *Gaillard*, *Gentillon*, et *Rousselin*.

154. — GUERRIER (Louis-Jules), imprimeur lithographe, à Paris.

Condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1845, à un an de prison et à 500 fr. d'amende. — Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs par la vente d'imprimés, de dessins, de lithographies, de gravures et de cartonnages à sujets obscènes, compris dans trois séries. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *Dessins* et *gravures à sujets obscènes* (4e partie).

155. — GUIRAUDET (Alexandre-Joseph-Eugène), imprimeur à Paris.

Condamné à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 18 mars 1830, confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, en date du 27 janvier précédent. — Impression, sciemment faite, d'un écrit contenant des outrages envers le préfet de police, etc. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Etrennes d'un Mendiant* (1re partie), et *Roussy*.

156. — GUYON (Louis), ex-lieutenant au 58e de ligne, à Paris.

Condamné à deux mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1820. — Outrage, dans un écrit, aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse. — (*Moniteur du 20 août* 1820.)

Voy. *les Missionnaires* (4e partie), et *Plancher*.

157. — HÉBERT, s'étant dit *baron de Richemont*.

Condamné à douze ans de détention, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 novembre 1834. — Excitation à la guerre civile, à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc., par divers écrits autographiés et distribués en 1832 et en 1833. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *Pastorale* (2e partie).

158. — HÉNÉE, typographe à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 mai 1833. — Publication d'un écrit portant offenses envers le roi et les membres de la famille royale. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Lettre confidentielle* (2e partie), *Blache* et *Lachasaigne*.

159.—HERBIGNY (François d'), propriétaire.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 20 juin 1826. — Outrages, dans un écrit, à la religion de l'Etat et à la dignité royale. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)

Voy. *Lettres* (nouvelles) *provinciales* (1re partie).

160. — HILBEY (Constant), tailleur d'habits d'enfants à Paris.

Condamné à quinze jours de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises, de la Seine du 9 janvier 1847. —Affichage d'écrits traitant de matières politiques.—(Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Discours de Marat au peuple* (2e partie).

161. HUE (Jean-Joseph), gérant de *l'Orléanais*, journal publié à Orléans.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Loiret, du 26 décembre 1832.—Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 7 *avril* 1833.)

Voy. *l'Orléanais* (2e partie).

2° A un an et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour du 31 octobre 1833. — Excitation, dans un article, au mépris et à la haine du gouvernement du roi. (*Moniteur du 25 avril* 1834.)

Voy. *l'Orléanais* (2e partie).

162. — HUET-DU-PAVILLON, gérant du *Rénovateur breton et vendéen*, journal publié à Nantes.

Condamné :

1° A treize mois de prison, à 1,500 fr. d'amende et à 5,000 fr. de dommages-intérêts, par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 12 juin 1833. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi, diffamation envers un agent de l'autorité publique, à raison de ses fonctions.—(*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *le Rénovateur*, etc. (2e partie).

2° A trois mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 14 juin 1833.—Excitation, dans son journal, à la haine d'une classe de citoyens.—(*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.

Voy. *le Rénovateur* (2e partie).

3° A dix-huit mois de prison et à 3,000 fr. d'amende par un autre arrêt de la même Cour, du 14 juin 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. —(*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *le Rénovateur* (2e partie).

163. HIVERT, libraire à Paris.

Condamné à deux mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 mars 1833.— Publication et vente d'un écrit séditieux. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)

Voy. *Madame, Nantes* (2e partie), et *Chollet.*

164. —IMBERT (Jacques), gérant du *Peuple Souverain*, journal publié à Marseille.

Condamné :

1° A quinze jours de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 16 novembre 1835.—Outrages, dans son journal, envers le sieur Roux, maire de la commune de Barbantanne.—(*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *le Peuple Souverain* (2e partie).

2° A six mois de prison et à 600 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, en date du même jour. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc.— (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Peuple Souverain* (2e partie).

3° A 200 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 16 novembre 1835.—Diffamation, dans son journal, envers le sieur Verry, brigadier de gendarmerie.—(*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Peuple Souverain* (2e partie).

165.—JAFFRENOU (Yves), gérant du *Réformateur*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A trois mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 juillet 1835. — Publication d'un article diffamatoire envers le préfet de police et son administration.—(*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Réformateur* (2e partie).

2° A quatre mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 27 août 1836. — Publication d'un article contenant provocation non suivie d'effet, à un attentat ayant pour but de détruire et de changer le gouvernement, et excitation des citoyens à s'armer les uns contre les autres. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Réformateur* (2e partie).

3° A un mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour du 26 septembre 1835. — Publication d'un article contenant attaque contre le respect dû aux lois. —(*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Réformateur* (2e partie).

4° A trois mois de prison et à 10,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 28 septembre 1835. — Publication d'un article contenant provocation à la désobéissance aux lois et excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Réformateur* (2e partie).

5° A trois mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine du 7 octobre 1835. — Publication d'un article contenant provocation au changement de gouvernement.— (*Moniteur du 26 juin* 1836.)

Voy. *le Réformateur* (2e partie).

6° A un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de

la même Cour, du 23 novembre 1835. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi.—*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *le Réformateur* (2e partie).

166.—JAY (Antoine), homme de lettres.

Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 10 avril 1823. — Outrage à la morale publique par la publication d'un article dans un recueil biographique. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Biographie des Contemporains* (1re partie).

167. JEAN (Auguste), commis libraire.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 novembre 1834.— Outrages aux bonnes mœurs et aux cultes chrétiens, reconnus en France, par la vente publique de : 1° *la Guerre des Dieux* avec gravures obscènes ; 2° *OEuvres badines de Piron, Voltaire, Grécourt, Mirabeau*, etc.; 3° *Théâtre gaillard.*—(*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

168. — JOSSELIN (Joseph de), gérant de *la Gazette du Périgord*, journal publié à Périgueux.

Condamné à six mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Dordogne, du 21 janvier 1833. — (*Moniteur du* 14 *mars* 1833.)

Voy. *Gazette du Périgord* (2e partie).

169. — JOUY (Joseph-Etienne), membre de l'Académie française.

Condamné à un mois de prison et à 150 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 10 avril 1823. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la publication d'un article dans une biographie. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Biographie des contemporains* (1re partie).

170. — KERGAN, gérant de *la Mode*, journal publié à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mai 1843.— Publication d'articles contenant offenses envers la personne du roi, adhésion publique à une autre forme de gouvernement, etc.— (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *la Mode* (2e partie).

171. — KERGORLAY (de), gérant de *la Quotidienne*, journal publié à Paris.

Condamné à quatre mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 octobre 1835. — Publication d'un article contenant attaques contre les droits constitutionnels du roi et provocation à la désobéissance aux lois. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Accusés de Niort*, *Quotidienne* (2e partie), et *Dieudé*.

172. — KLEFFER (Jean-Erasme, libraire à Paris.

Condamné :

A trois mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 7 novembre 1822.—Outrages à la morale publique et religieuse par la vente d'un écrit (1). — (*Moniteur du* 17 *décembre* 1822.)

Voy. *Etudes législatives* (4e partie), et *Bonnin*.

173. — KLEPER (Jean-Baptiste), colporteur.

Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 février 1831. — Mise en vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

174. — KOECHLIN, député du Haut-Rhin.

Condamné à six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 17 juillet 1823. — Publication d'un écrit contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Relation historique des*, etc. (1re partie.)

175. — LACHASSAGNE, homme de lettres.

Condamné à deux ans de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 mai 1833. — Publication d'un écrit contenant offenses envers le roi et les membres de la famille royale. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Lettre confidentielle*, etc. (2e partie.), *Blache* et *Hénée*.

176. — LAFORCE (Nicolas-Eugène), gérant de *la Solidarité démocratique de Loir-et-Cher*, journal publié à Blois.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de Loir-et-Cher, du 16 août 1849. —

(1) L'administration retira, à la suite de cette condamnation, le brevet de libraire qu'elle avait accordé au sieur Kleffer.

Attaque, dans son journal, contre la Constitution et les institutions républicaines. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Solidarité démocratique* (3e partie).

177. — LAGARDE (Alexis).

Condamné :

1° A de prison et à d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mars 1823. — Outrages aux bonnes mœurs et à la religion par la publication d'un écrit. — (Point d'insertion au Moniteur.)

2° A un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la même cour, du 13 mai 1823. — Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse par la publication d'un écrit. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1826.)

Voy. *Epître à mon curé* (4e partie).

178. — LAGIER (Pierre), libraire à Paris.

Condamné en police correctionnelle de la Seine, le 18 octobre 1822, à un mois de prison et à 100 fr. d'amende, mais acquitté par arrêt de la Cour royale de Paris, du 21 décembre 1822, de la prévention d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, pour mise en vente de : 1° *Chandelle d'Arras ;* 2° *Félicia ;* 3° *les Trois moines*, dont la destruction a été néanmoins ordonnée. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

179. — LAITY (Armand-François-Ruppert), ex-lieutenant d'artillerie.

Condamné à cinq ans de détention et à 10,000 d'amende, par arrêt de la Cour des Pairs, du 10 juillet 1838. — Auteur d'un écrit contenant provocation au renversement du gouvernement. — (*Moniteur du* 11 *juillet* 1838.)

Voy. *Relation historique des événements du* 30 *octobre* 1836 (2e partie).

180. — LAMENNAIS (Félicité-Robert), prêtre et homme de lettres.

Condamné :

1° A 50 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 avril 1826.—Provocation, dans un écrit, à la désobéissance aux lois. —(*Moniteur du* 31 *mai* 1826.)

Voy. *De la Religion*, etc. (1re partie).

2° A un an de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 décembre 1840.—Publication, dans une brochure, de passages contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 12 *mars* 1842.)

Voy. *Le Pays et le Gouvernement* (2e partie).

181. — LANGE-LÉVY, imprimeur à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 janvier 1842. — Complicité d'injures publiques envers un fonctionnaire de l'ordre judiciaire, par l'impression sciemment faite du journal *le Charivari*. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Le Charivari* (2e partie), et *Mahy*.

182. — LANGLOIS, ancien chef de bureau au ministère des cultes.

Condamné à de prison et à fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835. — Distribution d'un prospectus *pour la maladie de neuf mois* (1). — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Prospectus*, etc. (2e partie).

183. — LAPONNERAIE (Albert), professeur.

Condamné à trois mois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1833. — Provocation, dans un écrit, au renversement du gouvernement. — (*Moniteur du 30 octobre 1833.*)

Voy. *Lettre aux prolétaires* (2e partie).

184. — LAROZE (Marcellin), gérant de *la Gazette du Maine*, journal publié au Mans.

Condamné à six mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Sarthe, du 15 mars 1831. — Excitation, dans son journal, au mépris et à la haine du gouvernement du roi. —(*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *Gazette du Maine* (2e partie).

186. — LAURENT, gérant de *la Gazette du Berry*, journal publié à Bourges.

Condamné à un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Cher, du 2 mai 1833. — Publication de plusieurs articles contenant injure et diffamation envers un magistrat à l'occasion de ses fonctions. — (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *Gazette du Berry* (2e partie), et *Rancourt-Mimerand*.

187. — LAURIER (Léon), gérant de l'*Indiscret*, journal publié à Rouen.

(1) Langlois, alors âgé de 89 ans, déclara à l'audience que depuis plus de quarante ans il s'occupait de la guérison en question.

Condamné à trois mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 22 décembre 1835. — Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs dans son journal. — (*Moniteur du 18 janvier 1837.*)

Voy. *L'Indiscret* (4e partie).

187. — LEBAILLI, libraire à Paris.

Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par jugements du tribunal correctionnel de la Seine, des 10 et 11 août 1829. — Mise en vente d'un ouvrage contenant outrages à la morale publique et religieuse.—(Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Guerre des Dieux* (4e partie, *à l'errata*).

188. — LE BIGRE (François-Hippolyte), libraire à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 17 septembre 1835, de la prévention d'outrage à la morale publique pour vente d'un ouvrage dont, par le même arrêt, la destruction a été ordonnée. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)

Voy. *Chandelle d'Arras* (4e partie), et *Locquin*.

189. — LECORNUÉ (Hippolyte-Armand), gérant du *Courrier de la Sarthe*, journal publié au Mans.

Condamné à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Sarthe, du 16 mars 1835.— Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 7 août 1835.*)

Voy. *Le Courrier de la Sarthe* (2e partie).

190. — LECOUTRE DE BEAUVAIS, gérant du *Journal de la Guyenne*, publié à Bordeaux.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 4,000 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 15 décembre 1832. — Provocation dans son journal au renversement du gouvernement. — (*Moniteur du 29 juin 1835.*)

Voy. *Journal de la Guyenne* (2e partie).

2° A un an et un jour de prison et à 8,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 16 décembre 1832. —Offense, dans son journal, à la personne du roi. — (*Moniteur du 7 avril 1833.*)

Voy. *Journal de la Guyenne* (2e partie).

3° A six mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Dordogne, du 22 janvier 1833.— Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *Journal de la Guyenne* (2e partie).

4° A quatre ans de prison et à 8,000 fr. d'amende, comme étant en état de récidive, par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 20 juin 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Journal de la Guyenne* (2e partie).

191. — LECOUVET (Charles), libraire à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 15 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 21 février 1823, confirmé par arrêt de la Cour royale de Paris, du 29 mai 1829. — Mise en vente des chansons intitulées : *la Belle main*, *C'est du nanan*, *Lisa*, *mon Cousin Jacques*, contenant outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *le Nouvel Enfant de la goguette* (4e partie), et *Debraux*.

192. — LEDOUX (Paul-Charles-Marie), libraire à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 25 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 août 1825. — Publication et mise en vente d'un recueil biographique contenant outrages à la morale publique et diffamation. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)

Voy. *Biographie* (petite) *des gens de lettres* (4e partie).

193. — LEGALLOIS (Auguste-Pierre), éditeur d'ouvrages de librairie, à Paris.

Condamné :

1° A trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mai 1841. — Attaques contre la propriété et outrages à la morale religieuse par la vente et la distribution d'un écrit. — (*Moniteur du* 12 *mars* 1842.)

Voy. *Bible de la liberté* (4e partie), et *Constant*.

2° A un an de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 15 mars 1847. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi et provocation à la haine et au mépris des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes, en publiant un écrit. — (*Moniteur du* 9 *novembre* 1847.)

Voy. *la Voix de la Famine* (2e partie), et *Constant*.

194. — LEJEUNE (Antoine-Hubert).

Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 3 février 1831. — Vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

195. — LELEUX (Jacques-Vincent), propriétaire-gérant de *l'Echo du Nord*, journal publié à Lille.

Condamné à un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par la Cour d'assises du Nord, du 12 novembre 1836. — Apologie, par la publication d'un article, de faits qualifiés crimes par la loi pénale. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *l'Echo du Nord* et *Encore une tête* (2e partie).

196. — LELOUTRE (Jean), libraire à Paris; — Prodhomme, associé.

Condamné à deux mois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 juin 1827. — Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs par la mise en vente des ouvrages suivants: 1° *Chansons de Béranger*; — 2° *Guerre des Dieux*; — 3° *Histoire de Faublas*; — 4° *Système de la nature*; — 5° *Système social*.

Voy. *Prodhomme*.

197. — LEMIÈRE (Louis-François), libraire à Paris.

Condamné à cinq ans de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 février 1843. — Outrages à la religion de l'Etat et aux autres cultes, légalement reconnus en France, par la mise en vente de deux exemplaires d'un ouvrage déjà condamné par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 24 novembre 1834. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

Voy. *la Guerre des Dieux* (4e partie, *à l'errata*).

198. — LEMOINE (Jean-Baptiste-François), gérant de *l'Indépendant de l'Ouest*, journal publié à Alençon.

Condamné à un mois de prison et à 150 fr. d'amende. — Excitation, par la voie de son journal, à la haine et au mépris du gouvernement de la république. (*Moniteur du* 7 *décembre* 1849.

Voy. *l'Indépendant de l'Ouest* (3e partie).

199. — LEMOINE, commissaire-priseur à Moulins.

Condamné à quinze jours de prison et à 100 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de Moulins, du 28 mai 1830. — Diffamation et outrage envers l'évêque de Moulins, par le fait de la distribution d'un écrit. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Commentaire en raccourci*, etc. (1re partie).

200. — LENOIR (Marie-Eugène-Dominique).

Condamné à deux ans de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 juillet 1842. — Offense, en mars 1842, envers la personne du roi par des placards

exposés aux regards du peuple. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Mort au tyran Louis-Philippe* (2e partie).

201. — LEROY (Gustave-Jean-Ernest).

Condamné à six mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 août 1849. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république, par la publication d'un écrit. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *le Bal et la Guillotine* (3e partie).

202. — LEROUX (Jean-François), libraire à Paris.

Condamné par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 6 juin 1822, à deux mois de prison et à 500 fr. d'amende. — Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs, par l'exposition et la vente des ouvrages suivants : *le Mœursius français* et *Thérèse philosophe*, livres licencieux et contenant des gravures obscènes. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

203. — LESGUILLON (Jean-Pierre), sans état.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 1er juillet 1824. — Outrages à la religion de l'Etat et attaques contre la dignité royale, par la publication d'un écrit. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Epître à M. N. Lemercier* (1re partie).

204. — LÉVÊQUE (Louis), ouvrier imprimeur.

Condamné à trois mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du 23 mars 1831. — Vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

205. — LHUILLIER (Sulpice-Charles), libraire à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 1,200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — Provocation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, à la rebellion, au renversement du gouvernement, au meurtre, et diffamation envers un conseil de guerre, par la distribution d'un écrit. — (*Moniteur des 17 décembre* 1822 et 26 *mars* 1823.)

Voy. *Relation détaillée des Faits*, etc. (1re partie), et *Pillet* (François).

206. — LIONNE (Pierre), gérant de *la Tribune*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A un an de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 septembre 1833. — Attaque, dans son journal, à l'inviolabilité de la personne du roi. — (*Moniteur du 25 avril 1834.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

2° A cinq ans de prison et à 20,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 23 septembre 1833. — Offenses, dans son journal, à la personne du roi. — (*Moniteur du 25 avril 1834.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

3° A trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 octobre 1833. — Provocation, dans son journal, à la désobéissance aux lois. — (*Moniteur du 25 avril 1834.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

4° A six mois de prison et à 12,000 fr. d'amende (récidive), par arrêt de la même Cour, du 26 avril 1834. — Provocation à la désobéissance aux lois, à raison d'un article publié dans son journal. — (*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

5° A deux ans de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 30 août 1834. — Provocation, dans son journal, à la désobéissance aux lois et offense envers la personne du roi. — (*Moniteur du 30 décembre 1834.*)

Voy. *la Tribune* (2e partie).

207. — LOCQUIN (Germain-Félix), imprimeur à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 17 septembre 1835, de la prévention d'outrages à la morale publique et religieuse, par l'impression et la publication d'un écrit, dont, par le même arrêt, la destruction a été ordonnée. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)

Voy. *Chandelle d'Arras* (4e partie), et *Lebigre.*

208. — LOSTANGES (Charles, comte de), gérant de *la Quotidienne*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A trois mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mars 1837. — Attaques contre l'ordre de successibilité au trône, etc., etc. — (*Moniteur du 12 mai 1837.*)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

2° A deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende par un autre arrêt de la même Cour, du 14 mars 1837. — Excitation,

dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 12 *mai* 1837.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

209. — LOTTIN (Jean-Pierre-Auguste), imprimeur à Paris.

Condamné à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 août 1826. — Publication et impression d'un ouvrage contraire aux bonnes mœurs. — (*Moniteur du* 10 *septembre* 1826.)

Voy. *Aventures de Roquelaure*, etc. (4e partie).

210. — LUCHET (Auguste), homme de lettres.

Condamné à deux ans de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 mars 1842. — Outrages à la morale publique et à la religion de la majorité des Français, etc., etc., par la publication d'un ouvrage en 1841. — (*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *Nom de Famille* (2e partie).

211. — MACHUREAU (Jean-Pierre-Gaspard).

Condamné à un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 10 août 1836. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la distribution d'un écrit séditieux dans des lieux ou des réunions publiques. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

212. — MAGALON (Joseph-Dominique), homme de lettres, gérant de l'*Album*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A treize mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 15 mars 1823. — Outrages envers des ministres de la religion, envers plusieurs généraux ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement, par la publication, dans *l'Album*, des articles intitulés : *Extrait de l'Almanach royal pour* 1830, *Scènes de Bourse* et *Tribulations de l'homme de Dieu*. — (*Moniteur du* 2 *avril* 1823.)

Voy. *l'Album* (1re partie).

2° A quinze jours de prison et à 200 fr. d'amende par arrêt de la Cour royale de Paris, du 18 août 1829. — Dérision envers la religion, la personne du roi et M. Portalis. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Album*, *l'Ane béni*, etc., *Galotti et M. Portalis* (1re partie), et *Fontan*.

3° A cinq ans de prison et à 10,000 fr. d'amende solidaire-

ment avec Fontan, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 4 mars 1830. — Allusions outrageantes pour la personne du roi, par la publication d'un article. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *l'Album*, *le Mouton enragé* (1re partie), et *Fontan*.

213. — MAGNANT, gérant du *Populaire-Royaliste*, journal publié à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 février 1837. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi, etc. — (*Moniteur du 23 avril 1837.*)

Voy. *le Populaire-Royaliste* (2e partie).

214. — MANDEMENT (Jean-Marie).

Condamné à six mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Gard, du 27 novembre 1835. — Outrages à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs, par la distribution et l'exposition publique, à Beaucaire, en juillet 1835, de gravures obscènes. — (*Moniteur du 18 janvier 1837.*)

Voy. *Gravures obscènes* (4e partie).

215. — MANGIN, gérant du *National de l'Ouest*, journal publié à Nantes.

Condamné à un an de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 2 juillet 1849. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — (*Moniteur du 2 octobre 1849.*)

Voy. *National de l'Ouest* (3e partie).

216. — MARCELLIN DE BONNAL (Antoine), homme de lettres.

Condamné à quatre mois de prison et 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 17 mars 1842. — Outrages aux bonnes mœurs, commis en 1841, par la publication d'un ouvrage. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Lamentations* (4e partie).

217. — MARCHAL (Charles-Félix), homme de lettres à Paris.

Condamné :

1° A cinq ans de prison et à 10,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 février 1845. — Offenses envers la personne du roi et les membres de la famille royale ; attaques contre la dignité royale, l'inviolabilité de la personne du roi, contre les droits qu'il tient du vœu de la nation ; adhésion publique à une autre forme du gouvernement, et apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale, etc., etc., par la publica-

tion d'un ouvrage. — (*Moniteur du 29 mars* 1845 (2e partie).

2° A trois mois de prison et 200 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 20 décembre 1848. — Excitation, dans un écrit, à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *Lettre à Raspail*, etc. (3e partie).

218. — MARÉCHAL (Claude-Balthasar-Manuel), coloriste, demeurant à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1845. — Vente d'imprimés, de dessins, gravures, lithographies obscènes. — (*Moniteur du 9 juin* 1846.)

219. — MARTIN, gérant de *la Mode*, journal publié à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 août 1834. — Publication d'articles contenant attaques contre les droits constitutionnels du roi et offenses envers sa personne. — (*Moniteur du 30 décembre* 1834.)

Voy. *la Mode* (2e partie).

220. — MARTIN (Jean-Joseph), correcteur-typographe et gérant de *l'Union des Provinces et du Réparateur*, journal publié à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 août 1844. — Apologie de fait qualifié délit par la loi pénale, et provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — (*Moniteur du 3 décembre* 1844.)

Voy. *l'Union des Provinces* (2e partie).

221. — MARTIN DE LA RIVIÈRE, demeurant à Acquigny (Eure).

Condamné à trois mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de l'Eure, du 28 mai 1849. — Excitation, dans une brochure, au mépris et à la haine des citoyens les uns contre les autres. — (*Moniteur du 2 octobre* 1849.)

Voy. *Point de milieu*, etc. (3e partie).

222. — MASSY (Auguste-Désiré), gérant du *Charivari*, journal publié à Paris.

Condamné à deux ans de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 janvier 1842. — Diffamation, dans son journal, et injures publiques envers un fonctionnaire dépositaire de l'autorité publique, pour des faits

relatifs à ses fonctions. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)
Voy. *le Charivari* (2e partie), et *Lange-Lévi*.

223. — MAURETTE (J.-Z.), curé de Serres (Ariége).
Condamné à de prison et à d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de l'Ariége, du 17 mai 1844. — Outrage et dérision envers la relgion catholique ; excitation à la haine et au mépris contre une ou plusieurs classes de citoyens, par la publication d'une brochure. — (Point d'insertion au Moniteur.) (1).
Voy. *Pape et l'Evangile* (4e partie).

224. — MAYER.
Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 avril 1843. — Outrage, en 1842, à la morale publique et aux bonnes mœurs, par la vente publique de dessins et de gravures obscènes, notamment des suivantes : *Panorama des Paillards ; Bibliothèque des romans ; Saint-Simoniens ; Rosée de toutes les saisons ; Etrennes mignonnes ; le Jour et la Nuit.* — Vente encore d'étuis renfermant des cartes à jouer, dont la transparence laisse apercevoir des obscénités. — (*Moniteur du 15 décembre 1843.*)

225. — MÉHÉE DE LATOUCHE (Jacques-Hippolyte), homme de lettres.
Condamné à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 novembre 1824. — Diffamation, dans un écrit, envers le sieur Salgues. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)
Voy. *Deux pièces importantes à joindre*, etc. (1re partie.)

226. — MENARD (Louis), rédacteur du *Peuple*, journal publié à Paris.
Condamné à 15 mois de prison et à 10,000 fr. d'amende, solidairement avec Duchêne, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 avril 1849. — Excitation, dans un article dont il s'est reconnu l'auteur, à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. — (*Moniteur du 13 juin 1849.*)

(1) En 1841, Maurette se fit protestant ; mais, étant resté dans son ancienne paroisse, il se trouva plusieurs fois exposé à des outrages et à des charivaris. Fatigué de cette situation, il avait pris le parti de se joindre aux missionnaires protestants qui vont prêcher le protestantisme au Canada. C'est alors qu'il publia sa brochure, comme adieux à ses anciens paroissiens. Cet écrit, condamné, fut saisi partout où il avait été publié. Maurette s'est pourvu en cassation, mais son pourvoi a été rejeté. Depuis, il a renoncé au protestantisme pour rentrer dans le catholicisme et se soumettre à l'évêque de Pamiers, son diocésain.

Voy. *le Peuple, Prologue d'une Révolution* (3e partie), et *Duchêne.*

227. — MÉNARD DE ROCHECAVE, gérant du *Revenant*, journal publié à Paris.

Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1833. — Offense envers la personne du roi ; excitation à la haine et au mépris du gouvernement par la publication d'un article. — (*Moniteur du 30 octobre* 1833.)

Voy. *le Revenant* (2e partie).

Le même, condamné à un mois de prison et à 150 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 3 septembre 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *le Revenant* (2e partie).

228. — MERCIER (Balthasar), garçon boulanger.

Condamné six mois de prison et à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 13 novembre 1827. — Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique, par la mise en vente de deux ouvrages licencieux. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Arétin français* et *OEuvres badines de Piron* (4e partie).

229. — MERLOT (Jean-Jacques), peintre.

Condamné à trois mois de prison et à 200 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 25 février 1825. — Outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique, pour fabrication et vente des ouvrages intitulés : 1° *Arétin français* ; — 2° *Fille de joie* ; — 3° *Meursius français* ; — 4° *Thérèse philosophe* ; ainsi que les gravures avec ces désignations : 1° *Extase de l'amour* ; 2° *Lanterne magique.* — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)

Voy. *Besson, Bourrut* et *Cottenet.*

230. — MEVREL (Jacques-Désiré), imprimeur à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 novembre 1835. — Complicité de provocation, non suivie d'effet, au changement de gouvernement, en imprimant sciemment un écrit composé par Bastide. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *le Peuple déchirant*, etc. (2e partie), et *Bastide.*

231. — MICHEL (Joseph-Toussaint), correcteur typographe à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 15 mars 1845. — Outrage à la morale publique et à la religion par la publication et la mise en vente d'un écrit. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)

Voy. *Caducité des religions*, etc. (4e partie).

232. — MIE (Louis-Auguste), imprimeur de *la Tribune*, journal publié à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 21 février 1833, de la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, en imprimant les numéros des 2, 3, 27 et 29 juillet 1832 de *la Tribune*. — (*Moniteur du 7 avril* 1833.)

Voy. *la Tribune* (2e partie), et *Bascans*.

233. — MONBRIAL DE BASSIGNAC, homme de lettres.

Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 novembre 1848.— Publication d'un écrit contenant excitation à la haine ou au mépris des citoyens les uns contre les autres. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *Casquette du Père Duchêne* (3e partie).

234. — MONGLAVE (Eugène, Garay de), homme de lettres.

Condamné à quinze jours de prison et à 300 fr. d'amende, par jugement du tribunal de police correctionnelle de la Seine, du 30 juin 1825.— Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs, par la publication d'un ouvrage.— (*Moniteur du 20 septembre* 1825.)

Voy. *Les Parchemins et la livrée* (4e partie).

235. — MORTILLET (Louis-Laurent-Gabriel).

Condamné à deux ans de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 juin 1849. — Attaque contre le principe de la propriété et provocation, non suivie d'effet, au vol, en composant et en publiant une brochure. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)

Voy. *Politique et socialisme*, etc. (3e partie).

236. — NADAU (Jean-Marie-André), libraire à Paris.

Condamné à treize mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 août 1822. — Mise en vente d'un ouvrage contenant excitation à la haine du gouver-

nement du roi et offense envers la famille royale. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy, *Histoire véritable*, etc. (2e partie).

237. — NARBONNE-LARA (Jacques-François-Joseph Catheux, comte de).

Condamné à un mois de prison et à 150 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Gironde, du 25 mars 1833. — Complicité d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, commise par la voie de la presse. — (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

238. — NIOGRET (Jean-Marie-Auguste), libraire à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 1er mars 1823. — Mise en vente d'un ouvrage contenant attaque contre la dignité royale. — (*Moniteur des 15 et 26 mars 1825.*)

Voy. *Système social* (4e partie).

239. — NOIRET (Charles-Louis-Joseph), tisserand à Rouen.

Condamné à un an de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 31 juillet 1841. — Attaque à la propriété en publiant et en distribuant dans la boutique de Lefrançois, libraire à Rouen, un ouvrage signé de lui. — (*Moniteur du 12 mars 1842.*)

Voy. *Deuxième lettre*, etc. (2e partie).

240. — NUGENT (Sigismond-Joseph de) gérant de *la Mode*, journal publié à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 janvier 1837. — Publication d'articles contenant l'apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale, etc. — (*Moniteur du 12 mai 1837.*)

Voy. *La Mode* (2e partie).

241. — NUGENT (Nicolas-Charles de), ancien auditeur au conseil-d'Etat.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du 9 novembre 1830.—Attaque contre l'autorité constitutionnelle du roi, et excitation à la haine et au mépris du gouvernement, dans un écrit publié et composé par lui. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Considérations politiques* (2e partie).

242. — ODDOULT, libraire à Avallon (Yonne).

Condamné à de prison et à fr. d'amende, par juge-

ment du tribunal correctionnel d'Auxerre, du 4 janvier 1823.— Location, en 1820, à un élève du collége d'Avallon, des livres obscènes suivants : 1° *Arétin français;* 2° *Fille de joie;* 3° *Meursius français;* 4° *Saturnin*, ou *le Portier des Chartreux;* 5° *Théâtre gaillard;* avec gravures (1). — (Point d'insertion au Moniteur.)

243. — ORBAND (Jean-Paul), ancien juge à Draguignan, propriétaire à Correns (arrondissement de Brignoles).

Condamné à huit mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Var, du 31 mai 1820. — Attaque à l'inviolabilité de la personne du roi et à l'ordre de successibilité au trône, dans un écrit publié par lui.—(*Moniteur du 13 juillet* 1820.)

Voy. *Pétition à la chambre des députés* (1re partie).

244. — PAGNERRE (Antoine-Laurent), éditeur à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 6 novembre 1835. — Offenses à la personne du roi par la mise en vente d'un recueil où se trouvaient trois chansons intitulées : 1° *De quoi vous plaignez-vous?* 2° *le Père la Poire;* 3° *Pétition d'un voleur à un roi son voisin.* — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *les Républicaines* (2e partie).

245. — PARFAIT (Noël), homme de lettres.

Condamné à deux ans de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 septembre 1833.— Offenses envers la personne du roi et excitation à la haine et au mépris du gouvernement par la publication d'un écrit. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)

Voy. *Aurore d'un beau jour*, etc. (2e partie).

246. — PAULIN, gérant du *National*, journal publié à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de Seine-et-Oise, du 10 août 1833. — Compte-rendu, dans son journal, d'une audience judiciaire, d'une matière infidèle et de mauvaise foi. — (*Moniteur du* 25 *avril* 1834.)

Voy. *le National* (2e partie).

247. — PERRINT (Pierre-Auguste), architecte à Paris.

Condamné à trois jours de prison et à 100 fr. d'amende, par

(1) L'administration retira alors le brevet de libraire à Gœdoult.

arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 mars 1823. — Provocation, non suivie d'effet, à commettre le délit prévu par l'art. 8 de la loi du 25 mars 1832, par la publication d'une cantate. — (*Moniteur du 26 mars 1825.*)

Voy. *Cantate sur l'appui des Braves* (2e partie), et *Armand Pillet*.

248. — PERSAT (Maurice), gérant du *National de 1834*, journal publié à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 juillet 1836. — Apologie, dans son journal, de l'attentat commis par Alibaud contre la personne du roi. — (*Moniteur du 18 janvier 1837.*)

Voy. *Le National de 1834* (2e partie).

249. — PERU (Victor), marchand ambulant.

Condamné à six mois de prison et à seize fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 mars 1842.— Outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, par la vente de gravures obscènes. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

250. — PETETIN (Anselme), gérant du *Précurseur*, journal publié à Lyon.

Condamné à deux mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 25 mars 1833. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, par la voie de son journal.— (*Moniteur du 29 juin 1833.*)

Voy. *le Précurseur* (2e partie.)

251. — PHILIPPON (Charles).

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 28 janvier 1833, de la prévention d'offenses à la personne du roi, par la publication d'un article et d'une lithographie, dont, par le même arrêt, la destruction a néanmoins été ordonnée. — (*Moniteur du 14 mars 1833.*)

Voy. *Caricature* et *Projet d'un monument*, etc. (2e partie).

252.— PIGNÉ-CHATEAU (Georges), imprimeur à Angers.

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de Maine-et-Loire, du 14 février 1837. — Mise en vente, dans son magasin, de plusieurs exemplaires d'un livre contenant attaques aux droits que le roi tient du vœu de la nation, etc. — (*Moniteur du 15 mars 1837.*)

Voy. *le Bon Français*, etc. (2e partie).

253. — PILARD (Auguste), colporteur.

Condamné à un mois de prison et à seize fr. d'amende, par ar-

rêt de la Cour d'assises de la Seine, du 5 mars 1831. — Vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

254. PILLET (François), prote d'imprimerie, à Paris.
Condamné à trois mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 16 novembre 1822. — Impression d'un écrit séditieux. (*Moniteur du* 17 *décembre* 1822.)
Voy. *Relation détaillée*, etc. (1re partie), et *Lhuillier*.

255. — PILLET (Jean-Baptiste-Armand), imprimeur à Paris.
Condamné à trois mille fr. d'amende et aux frais pour avoir, en contravention de l'art. 17 de la loi du 21 octobre 1814, imprimé un écrit, sans indication du nom d'imprimeur, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 22 mars 1823. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)
Voy. *Cantate sur l'appui des braves* (1re partie), et *Perrint*.

256. PINET (Fortuné), avocat à Paris.
Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 15 juillet 1824. — Outrage, dans un écrit, à la morale publique et injures envers les cours et les tribunaux. — (*Moniteur du* 7 *novembre* 1826.)
Voy. *Intrigue devant les tribunaux* (1re partie).

257. — PINONDEL, gérant de *la Gazette de Franche-Comté*, journal publié à Besançon.
Condamné à trois mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Doubs, du 28 janvier 1833. — Attaque, dans son journal, contre les droits que le roi tient du vœu de la nation, et excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (*Moniteur du* 27 *juin* 1833).
Voy. *Gazette de Franche-Comté* (2e partie).

258. — PITRAT (Théodore), gérant de *la Gazette du Lyonnais*, journal publié à Lyon.
Condamné à deux mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 8 mars 1837. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)
Voy. *Gazette du Lyonnais* (2e partie).

259. — PLANCHET (Pierre-François), libraire, à Paris.
Condamné à deux mois de prison et à 200 fr. d'amende, par

arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 juin 1820. — Mise en vente d'un écrit contenant outrage à la morale publique. — (*Moniteur du* 20 *août* 1820).

Voy. *les Missiounaire* (4e partie), et *Guyon.*

260. — POMMIER, gérant de *l'Assemblée nationale*, journal publié à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mai 1849, de la prévention de diffamation envers M. Marrast, maire de Paris. — (*Moniteur du* 13 *juin* 1849.)

Voy. *Assemblée nationale* (3e partie), et *Saint-Genex.*

261. — PONT (Barthélemy), propriétaire-gérant du *Haro*, journal publié à Caen.

Condamné à trois mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 22 février 1842. —Offenses, dans son journal, envers la personne du roi et excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — (*Moniteur du* 12 *novembre* 1842.)

Voy. *le Haro* et *la Corruption* (2e partie).

262. — PONTHIEU (Ulfrand), libraire, à Paris.

Acquitté par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 juin 1823, de sa condamnation à un mois de prison et à 50 fr. d'amende, prononcée par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, le 22 mars 1823, pour publication d'un ouvrage contenant outrage à la morale publique et religieuse, et dont la destruction a été ordonnée. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Mémoires sur la cour de Louis XIV* (4e partie).

Le même, condamné à trois mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 février 1828, vente et distribution d'un écrit contenant provocation au changement de gouvernement. — (*Moniteur du* 18 *janvier* 1829.)

Voy. *Crise* (sur la) *actuelle* (1re partie), et *Cauchois-Lemaire.*

263. — PORTERIE (Jean-Antoine), marchand colporteur.

Condamné à 10 fr. d'amende par la Cour d'assises de la Vienne, du 12 décembre 1838. — Mise en vente, en 1838, sur la voie publique, des ouvrages suivants : 1° *le Théâtre Gaillard*, 3 vol. in-12, avec six gravures; 2° *le Libertin de qualité*, 2 vol in-12, avec douze gravures; 3° *l'Enfant du b.....*, 1 vol. in-12 avec six gravures; 4° *le Rideau levé*, ou *l'Éducation de Laure*, 2 vol. in-12, avec gravures; 5° *Recueil de poésies diverses* de La Fontaine, Piron, Voltaire et Grécourt, 1 vol. in-32,

avec six gravures; 6° *la Guerre des Dieux;* 1 vol. in-18; 7° *la Vie du chevalier de Faublas;* 8° *le Bon Sens du curé Meslier;* 9° *OEuvres badines d'Alexis Piron;* 10° *OEuvres de Parny,* tom. 5, contenant *la Guerre des Dieux.*—(*Moniteur du* 9 *juin* 1837.)

Voy. *Clouzot* et *Porterié* (Bertrand).

264. — PORTERIÉ (Jean Bertrand), marchand colporteur.

Condamné à dix fr. d'amende, comme le précédent et par le même arrêt. — Vente des mêmes ouvrages. —(*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)

Voy. *Clouzot* et *Porterié* (Antoine).

265. — POULET fils (Charles-Alexandre).

Condamné à six mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 juin 1820. — Provocation à la désobéissance aux lois et à la guerre civile, par une chanson imprimée et mise en vente.—(*Moniteur du* 1*er août* 1820.)

Voy. *Chanson* (1re partie).

266. — PRADEL (Pierre-Marie-Michel-Eugène de), homme de lettres.

Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 11 juillet 1822.—1° Délit d'une attaque contre l'ordre de successibilité au trône, par la composition d'une chanson intitulée : *l'Orphelin royal;* 2° Délit de provocation au port public d'un signe de ralliement non autorisé, par la chanson ayant pour titre : *le Chiffon;* 3° Délit d'outrages aux bonnes mœurs, par les chansons intitulées : *les Prémices de Javotte* et *l'Anguille;* 4° enfin, délit d'excitation au mépris et à la haine des citoyens contre une classe de personnes, par celle intitulée : *les Missionnaires.*—(*Moniteur des* 26 *juillet* 1822 *et* 26 *mars* 1825.)

267. — PRODHOMME (Pierre-Constant), libraire à Paris.

Condamné à deux mois de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 19 juin 1827. — Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs, Par la mise en vente de : 1° *Chansons de Béranger;* 2° *Guerre des Dieux;* 3° *Histoire de Faublas;* 4° *Système de la nature;* 5° *Système social.* — (*Moniteur du* 26 *juillet* 1827.)

Voy. *Leloutre.*

268. — PROUDHON (Pierre-Joseph), né à Besançon, directeur du *Peuple,* journal publié à Paris.

Condamné à trois ans de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 16 mars 1849. — Composition : 1° d'un article intitulé : *La Guerre*, contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république, et attaques contre la Constitution et les institutions républicaines ; 2° Composition d'un autre article contenant attaques contre les droits et l'autorité du Président de la république, etc. Ces deux articles ont été publiés : le premier, dans le n° 69 (26 janvier 1849), et le deuxième dans le n° 70 (27 janvier 1849) du *Peuple*. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *le Peuple* (3e partie).

269. — PROUX (René-François-Edouard), imprimeur à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 janvier 1842. — Acte d'adhésion à une autre forme de gouvernement en imprimant sciemment deux articles contenus dans le n° de *la Mode* du 22 janvier 1842. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *la Mode* (2e partie), et *Voillet de St-Philbert.*

270. — RABAN (Charles-Louis), homme de lettres.

Condamné :

1° A deux mois de prison et à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 19 octobre 1824. — Outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs, par la composition de deux ouvrages. — (*Moniteur du 9 octobre 1825.*)

Voy. *le Curé capitaine* et *Mon Cousin Mathieu* (4e partie).

2° A six mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 14 mars 1825. — Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse, par la composition d'un ouvrage. — (*Moniteur du 26 mars 1826.*)

Voy. *l'Incrédule*, ou *les deux Tartuefs* (4e partie).

271. — RACCOUHLAT, demeurant à Blois.

Condamné à 15 jours de prison et à 50 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de Loir-et-Cher, du 11 août 1849. — Outrage public au Président de la république, en distribuant et en placardant, le 8 juillet 1849, une affiche sur la voie publique et sur un des piliers de l'église de Marchenoir. — (*Moniteur du 2 octobre 1849.*)

Voy. *Propagande électorale* (3e partie), etc., et *Cochet.*

272. — RAMEAU (Eric-Jean), ouvrier bijoutier et colporteur.
Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 mars 1843. — Outrage, en décembre 1841, à la morale publique et aux bonnes mœurs, par la mise en vente d'un recueil de chansons. — (*Moniteur du 15 décembre* 1843.)
Voy. *les Gaudrioles de M. Gaillard* (4e partie).

273. — RANCOURT-MIMERAND.
Condamné a un mois de prison et à 1,000 d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Cher, du 2 mai 1833. — Injure et diffamation, dans un journal, envers un magistrat à l'occasion de ses fonctions. — (*Moniteur du* 29 *juin* 1833.)
Voy. *Gazette du Berry* (2e partie), et *Laurent*.

274. — RAPILLY (Charles-Alexandre), libraire à Paris.
Condamné à trois mois de prison et à 300 f. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 13 mai 1830. — Attaque contre la dignité royale, outrage à la religion de l'Etat et à la morale publique, par la mise en vente d'un ouvrage. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Mémoires de Levasseur* (1re partie), et *Roche*.

275. — REDONNET (Jean), dit *Garravé*, marchand colporteur à Boulx.
Condamné à un mois de prison et à 16 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de Vannes, du 29 avril 1822. — Vente et distribution de : 1° *Chansons joyeuses* ; — 2° *Chansonnier de la table et du lit* ; — 3° *Petites Gaudrioles* ; — 4° *Vie du chevalier de Faublas*. — (*Moniteur des* 24 *et* 25 *mai* 1822.)

276. — REGNAULT-WARIN (Jean-Baptiste-Innocent-Philadelphe), homme de lettres.
Condamné à un an de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 25 octobre 1819. — Offense envers la personne du roi et les membres de la famille royale, par la composition d'un ouvrage. — (*Moniteur du* 23 *juin* 1820.)
Voy. *Histoire des Cent-Jours* (1re partie), et *Domère*.

277. — REGNIER BECKER, compagnon menuisier à Méru (Oise).
Condamné à de prison et à d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de Senlis, du 9 décembre 1829. —

Outrage à la morale publique et religieuse, par la mise en vente d'un écrit (1). — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Siége du Paradis* (4e partie).

Le même, devenu commissionnaire en marchandises à Paris. — Condamné à six mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 août 1842. — Outrages à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs, commis en 1839, 1840, 1841 et 1842, en mettant en vente des écrits imprimés, gravures et lithographies, intitulés : 1° *Abrégé de l'Histoire*; 2° *Album hérétique*; 3° *Amours des Dieux païens*; 4° *Appréts du bal*; 5° *Attente voluptueuse*; 6° *Béranger*; 7° *Cadran de la volupté*; 8° *Chansonnier des B.....*; 9° *Chansonnier des filles d'amour*; 10° *Coup de vent*; 11° *Dame de la maison*; 12° *Diable au corps*; 13° *Don du mouchoir*; 14° *Douze sujets du jour*; 15° *Enfant du plaisir*; 16° *Esquisses morales*; 17° *Felicia*, ou *mes Fredaines*; 18° *Galerie des gardes françaises*; 19° *Gravures et recueils de gravures*; 20° *Guerre des Dieux*; 21° *Histoire universelle hérétique*; 22° *Ile d'amour*; 23° *Libertin de qualité*; 24° *Mémoires de Suzon*; 25° *Messaline française*; 26° *Meursius français*; 27° *Mœurs de Paris*; 28° *Musée des familles*; 29° *Nouvelle Justine*; 30° *Plaisirs de tous les âges*; 31° *Plan de Paris*; 32° *Progrès du libertinage*; 33° *Pucelle d'Orléans*; 34° *Rosée*; 35° *Sainte-Nitouche*; 36° *Scènes de la vie intime*; 37° *Soirées lubriques*; 38° *Sources du plaisir*; 39° *Revue dramatique*; 40° *Veillée de jeunes filles*; 41° *Vie de soldat*; 42° *Vie du dandy en Europe*; 43° *Vingt ans de la vie d'un jeune homme*; 44° *Vingt ans de la vie d'une femme*. — (*Moniteur du* 15 *décembre* 1843.)

278. — RENOU (Louis), gérant de *la Gazette du Berry*, journal publié à Bourges.

Condamné à trois jours de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Cher, du 24 janvier 1837. — Outrages, par son journal, envers des magistrats à raison de leurs fonctions. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *Gazette du Berry* (2e partie).

279. — REVOIL (Auguste).

Condamné à quinze jours de prison et à 100 fr. d'amende, par

(1) Une souscription fut alors ouverte par un journal, en faveur du condamné. Bientôt réalisée, le poëte menuisier put payer son amende et, à sa sortie de prison; il employa le reste à se faire commissionnaire en marchandises. Dans cette position, il se constitua un fonds vraiment considérable de librairie obscène.

arrêt de la Cour d'assises du 3 mars 1834. — Injures et outrages envers plusieurs fonctionnaires publics par la voie de la presse. — (*Moniteur du 25 avril 1834.*)

280. — REY-DUSSEUIL, homme de lettres.
Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 février 1833, de la prévention de provocation à la rébellion et au meurtre, en publiant un ouvrage dont la destruction a néanmoins été ordonnée par le même arrêt. — (*Moniteur du 7 avril 1833.*)
Voy. *Cloître St-Merry* (2e partie), et *Dupont.*

281. — RIDOUX (Louis).
Condamné à cinq jours de prison par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 3 janvier 1831. — Outrage aux bonnes mœurs et à la morale publique, par la vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

282. — ROBILLARD (Jacques), gérant de *la Révolution démocratique et sociale,* journal publié à Paris.
Condamné :

1° A deux ans de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 août 1849. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république ; provocation, non suivie d'effet, à la guerre civile, en publiant dans son journal un article intitulé : *M. Bonaparte et l'Assemblée nationale.* — (*Moniteur du 7 décembre 1849.*)
Voy. *la Révolution démocratique*, etc. (3e partie).

2° A trois ans de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 27 août 1849. — Excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres ; provocation à la guerre civile, non suivie d'effet, en publiant dans son journal un article intitulé : *Messieurs les royalistes, tirez les premiers.* — (*Moniteur du 7 décembre 1849.*)
Voy. *la Révolution démocratique*, etc. (3e partie).

283. — ROCH (Eugène), directeur de *l'Observateur des Tribunaux*, journal publié à Paris.
Acquitté par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 septembre 1836, de la prévention d'offense envers la personne du roi, en publiant une chanson intitulée : *Pétition d'un voleur à un roi son voisin.* Néanmoins, le même arrêt a ordonné la destruction du 4e couplet de cette chanson. — (*Moniteur du 25 avril 1837.*)

Voy. *l'Observateur des Tribunaux* (2e partie).

284. — ROCHE (Achille), homme de lettres.
Condamné à quatre mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale du 13 mai 1830. — Attaque à la dignité royale, outrages à la religion de l'Etat et à la morale publique, en publiant un ouvrage. — Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Mémoires de Levasseur* (1re partie), et *Rapilly*.

285. — ROCHE (Marie-Antoine), gérant de *la Gazette du Languedoc*, journal publié à Toulouse.
Condamné :

1° A un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Haute-Garonne, du 26 mars 1833. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *Gazette du Languedoc* (2e partie).

2° A un mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même cour, du 24 juillet 1833. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 30 *octobre* 1833.)
Voy. *Gazette du Languedoc* (2e partie).

286. — ROCHEFOUCAULD (François-Louis, Sosthène de la).
Condamné à trois mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 7 janvier 1833. — Attaque contre les droits constitutionnels du roi, etc., etc., par la publication d'une brochure. — (*Moniteur du* 14 *mars* 1833.)
Voy. *Aujourd'hui et Demain* (2e partie).

287. — ROPOTHE (Irma-Catherine), dite femme *Herbemont*, coloriste, demeurant à Paris.
Condamnée à six mois de prison et à 16 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1845. — Outrage, commis en 1844, à la morale publique et aux bonnes mœurs, par la vente d'un grand nombre d'imprimés, de dessins, de gravures, de lithographies et de cartonnages, tous à sujets obscènes. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1846.)

288. — ROSÉE (Simon-Pierre), gérant de *la Gazette du Maine*, journal publié au Mans.
Condamné à trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Sarthe, du 14 décembre 1835. — Publication, dans son journal, d'un article contenant attaques

contre les droits que le roi tient du vœu de la nation. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Gazette du Maine* (2e partie).

289. — ROUANET (François), libraire à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 20 novembre 1848. — Publication d'une brochure contenant outrage envers les religions légalement reconnues en France, et à la morale publique. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1849.)

Voy. *A l'Immortalité*, etc. (4e partie).

290. — ROUBAUD (Hippolyte).

Condamné par arrêt de la Cour royale d'Aix, du 13 décembre 1825, à un mois de prison et à 16 fr. d'amende. — Publication, dans un journal, d'une pièce de vers contenant outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs. — (*Moniteur du* 2 *février* 1826.)

Voy. *Le Sylphe* et *Ce que j'aime*, etc. (4e partie).

291.—ROUEN (Alphonse), gérant du *National de* 1834, journal publié à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 16 septembre 1834. — Provocation, dans son journal, au changement du gouvernement. — (*Moniteur du* 7 *août* 1835.)

Voy. *le National de* 1834 (2e partie).

292. — ROUGET (Edmond), marchand ambulant.

Condamné à deux ans de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 10 août 1847. — Offenses envers la personne du roi, en vendant et en chantant, en avril 1847, dans un lieu public, une chanson manuscrite, en quatre couplets, commençant par ces mots : *Les rois sont des mécaniciens*....., et finissant par des expressions outrageantes contre le roi. Destruction ordonnée des exemplaires saisis. — (*Moniteur du* 9 *novembre* 1847.)

293. — ROUSSEAU (Jean-Baptiste), libraire à Paris.

Acquitté, par défaut de notification, de la prévention dirigée contre lui, à raison de la mise en vente des écrits suivants (1) : 1° *Dictionnaire féodal*, par Colin de Plancy ; — 2° *A bon entendeur, salut* ; — 3° *Chansons de Béranger* ; — 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de France* ; — 5° *les P..... cloîtrées* ;

(1) Arrêt de la cour royale de Paris, du 16 novembre 1822.

— 6° *Académie des Dames*; — 7° *Momus redivivus*, avec figures obscènes; — 8° *les Amours du Saint-Père le Pape*, avec figure obscènes; — 9° *Confessions de Clémentine*, suivies d'*Ormin et Azéma*; — 10° *Margot la ravaudeuse*; — 11° *Histoire philosophique du mal de Naples*; — 12° *les Filles de joie*; — 13° *Contes érotiques et poésies de Grécourt*; — 14° *Thémidore*, ou *mon Histoire et celle de ma maîtresse*, avec figures; — 15° *Théâtre gaillard*. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

294. — ROUSSELIN, crieur public.

Condamné à quatre mois de prison et à 100 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1834.—Vente et distribution d'un écrit contenant provocation au changement du gouvernement. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le Libérateur* (2e partie), *Adam, Gaillard, Gentillon et Grosseteite.*

295. — ROUSSILLAC (Amédée de), gérant du *Précurseur*, journal publié à Lyon.

Condamné à six mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 25 mars 1835. — Excitation à la haine et au mépris du gouvernement et provocation à la désobéissance aux lois, par la voie de son journal. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836)

Voy. *le Précurseur* (2e partie).

296. — ROUSSY (Victor).

Condamné à un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 27 janvier 1830. — Outrage, dans un écrit, au préfet de police à l'occasion de ses fonctions. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Etrennes d'un Mendiant*, etc. (1re partie), et *Guiraudet.*

297. — ROUY, marchand de curiosités.

Condamné à quinze jours de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 11 décembre 1829. — Exposition et mise en vente de bustes en bronze représentant le duc de Reichstadt avec une aigle couronnée et autres attributs qui en faisaient un symbole destiné à troubler la paix publique. — (Point d'insertion au Moniteur.)

298. — RUSNOT (Félix), gérant du *Qui vive?* journal publié à Rouen.

Condamné à trois mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, du 19 août 1836. — Publication, dans son journal, d'un article contenant

un outrage à la morale publique. — (*Moniteur du 18 janvier* 1837.)

Voy. *Qui vive* (4e partie)?

299. — SAINT-CLAIR (baron de), Ecossais.

Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 14 avril 1830.— Diffamation, dans un écrit, contre les ducs Decaze, de Maille, etc. — (Point d'insertion au Moniteur.) (1).

Voy. *Aux Chambres*, etc. (1re partie).

300. — SAINT-GENEZ (Théodore), pharmacien à Paris.

Condamné à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 mai 1849. — Diffamation, dans un journal, envers M. Marrast, maire de Paris. — (*Moniteur du 13 juin* 1849.)

Voy. *Assemblée nationale* (3e partie), et *Pommier*.

301. — SALAGNAT (Jean-François), marchand colporteur.

Condamné à dix-huit mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 février 1842. — Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs, commis par la vente, en novembre 1841, d'un ouvrage obscène.— (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *l'Arétin français* (4e partie).

302. — SANTO-DOMINGO (Joseph Hippolyte, comte de).

Condamné à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 25 novembre 1824. — Outrages envers la religion de l'Etat et les ministres des cultes, par la publication d'un écrit. — (*Moniteur du 26 mars* 1825.)

Voy. *Tablettes romaines* (4e partie).

303. — SAVOIE (Eugène), cuisinier.

Condamné à cinq jours de prison par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 mars 1831. — Vente de gravures obscènes. — (Point d'insertion au Moniteur.)

304. — SCHEFFER (Charles), homme de lettres, gérant du *National* de 1834, journal publié à Paris.

Condamné à deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par

(1) Le jugement porte à son 4e considérant que le prévenu, se disant baron de Saint-Clair, a été signalé dans l'instruction comme se nommant *Mac-Leane*.

arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mai 1834. — Délits prévus et réprimés par les articles 26 de la loi du 26 mai 1819, 11 de la loi du 9 juin 1819 et 7 de la loi du 25 mars 1822. — — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le National de* 1834 (2e partie), *Carrel* et *Conseil*.

Le même. — Condamné à six mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 26 juillet 1834. — Offense, dans *le National*, envers la personne du roi. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le National de* 1834 (2e partie).

Le même. — Condamné à deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 juillet 1834. — Délit prévu et réprimé par l'article 7 de la loi du 25 mars 1822. — (*Moniteur du* 30 *décembre* 1834.)

Voy. *le National de* 1834 (2e partie).

305. — SCHMITT (François-Antoine), gérant de la *Gazette du Lyonnais*, journal publié à Lyon.

Condamné à un mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Rhône, du 24 décembre 1834. — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 23 *avril* 1837.)

Voy. *Gazette du Lyonnais* (2e partie).

306. — SCHUBART (Alexandre), homme de lettres.

Acquitté par arrêt de la Cour royale de Paris, du 26 juin 1823, de la prévention d'outrage à la morale publique et religieuse en coopérant à la traduction d'un ouvrage, sur le fondement des retranchements par lui faits dans cet ouvrage. Néanmoins, destruction ordonnée de l'ouvrage par le même arrêt. — (*Moniteur du* 26 *mars* 1825.)

Voy. *Mémoires sur la cour de Louis XIV* (1re partie).

307. — SEISSON (Anaclet-Eugène), gérant de *la Gazette du Midi*, journal publié à Marseille.

Condamné :

1° A un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, du 19 septembre 1835. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du* 26 *juin* 1836.)

Voy. *Gazette du Midi* (2e partie).

2° A trois mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 9 novembre 1835. — Publication d'un arti-

cle contenant attaques contre la dignité royale, l'ordre de successibilité au trône, etc. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)
Voy. *Gazette du Midi* (2e partie).

308. — SENS (Henry-Augustin).
Condamné à de prison et à d'amende, par arrêt de la Cour royale de Lyon, du 22 décembre 1822.—Diffamation, dans un écrit composé et publié par lui, envers l'autorité administrative. — (Point d'insertion au Moniteur.)

309. — SIMON (Claude), gérant du *Charivari*, journal publié à Paris.
Condamné :

1° A deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 30 juin 1834. — Infidélité et mauvaise foi dans un compte-rendu de séances. — (*Moniteur 30 décembre* 1834.)
Voy. *le Charivari* (2e partie).

2° A six mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 15 avril 1835. — Offense envers la personne du roi. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *le Charivari* (2e partie).

3° A deux mois de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 28 octobre 1835. — Publication d'un article intitulé : *Catacombes monarchiques*, contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)
Voy. *le Charivari* (2e partie).

310. — SOUCHET (Jean-Baptiste-Mathurin), chanoine titulaire de l'église cathédrale de St-Brieuc.
Condamné à quinze jours de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 15 février 1845.— Publication d'un écrit tendant à troubler la paix publique en excitant la haine et le mépris des citoyens contre une classe de personnes. — (*Moniteur du 30 mars* 1835.)
Voy. *Avertissement aux catholiques*, etc. (2e partie).

311. — SOULÉ (Pierre), homme de lettres.
Condamné à quatre mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Paris, du 23 juin 1825. — Composition et publication d'un article dans un journal, contenant outrage à la morale publique et religieuse.—(*Moniteur du 30 novembre* 1825.)
Voy. *le Nain* et *le Cardinal et le Capucin* (4e partie).

312. — SPONY, dit *Estons*, marchand colporteur.
Condamné à un an de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Douai, du 1er septembre 1837. — Mise en vente du *Bon Sens du curé Meslier*, et de *la Vie du chevalier de Faublas*, ouvrages immoraux condamnés. — (*Moniteur du 18 mai* 1838.)

313. — TAILLARD (Etienne-Constant), homme de lettres.
Condamné à 25 fr. d'amende, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 22 août 1826. — Diffamation, dans un article, intitulé : *Armand Gouffé*, publié dans un recueil biographique. — (*Moniteur du 7 novembre* 1826.)
Voy. *Biographie* (petite) *des gens de lettres* (1re partie), et *Ledoux*.

314. — TANDÉ (Jean), gérant de *l'Hermine*, journal publié à Nantes.
Condamné :

1° A 3 mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Loire-Inférieure, du 10 juin 1836. — Publication d'un article contenant le délit d'attaque contre les droits de l'autorité des Chambres. — (*Moniteur du 18 janvier* 1837.)
Voy. *l'Hermine* (2e partie).

2° A deux mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 11 juin 1836. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. Le même arrêt a ordonné que la publication de *l'Hermine* ne pourrait avoir lieu que par un gérant autre que Tandé. — (*Moniteur du 26 juin* 1836.)
Voy. *l'Hermine* (2e partie).

315. — TANDON (Casimir), gérant de *la Démocratie pacifique*, journal publié à Paris.
Condamné à un an de prison et à 5,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 22 juin 1849. — Publication d'un article contenant excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la république. — (*Moniteur du 7 décembre* 1849.)
Voy. *Démocratie pacifique* et *la Veille de la guerre civile* (3e partie).

316. — TARDIEU (André-Ambroise), éditeur à Paris.

Condamné seulement aux dépens, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 16 décembre 1835. — Mise en vente d'un ouvrage immoral. — (*Moniteur du 9 février 1826.*)

Voy. *Vie du Chevalier de Faublas* (4e partie).

317. — TENON, libraire à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 100 fr. d'amende par jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 2 avril 1829. — Mise en vente d'un libelle diffamatoire pour la famille de la Rochejaquelein. — (Point d'insertion au Moniteur.)

Voy. *Duel* (le), ou *l'Homme*, etc. (1re partie), et *Eliçagaray*.

318. — TERSON (Jean), prêtre catholique et journaliste.

Condamné, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1845, à quatre mois de prison et à 200 fr. d'amende. — Publication d'une revue mensuelle contenant, en mai, juin, juillet et août 1845, les délits d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi, et de provocation à la haine entre les diverses classes de la société. — (*Moniteur du 9 juin 1846.*)

Voy. *Droits du peuple* (2e partie).

319. — TESSON.

Acquitté, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 décembre 1837, de la prévention d'outrage aux bonnes mœurs, à raison d'une brochure saisie chez lui. — (*Moniteur du 7 novembre 1837.*)

Voy. *Fastes, ruses et intrigues de la galanterie* (2e partie), *Baudouin* et *Therry*.

320. — THERRY (Jean-François), libraire à Paris.

Condamné à six mois de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 31 mars 1822. — 1° Attaques contre l'ordre de successibilité au trône, l'inviolabilité de la personne du roi, son autorité constitutionnelle; provocation à la guerre civile non suivie d'effet, etc., par la vente d'un ouvrage; 2° outrages à la morale publique et religieuse, par la distribution d'un autre ouvrage. — (*Moniteur des 11 avril 1822 et 26 mars 1825.*)

Voy. *Chansons de Béranger* (supplément), *Pie VI et Louis XVIII* (1re partie).

Le même. — Acquitté, par arrêt de la même cour, du 8 décembre 1835, de la prévention d'outrages aux bonnes mœurs, à raison d'une brochure trouvée chez lui. — (*Moniteur du 7 novembre 1837.*)

Voy. *Fastes*, *Ruses* (4e partie), etc., *Baudouin* et *Tesson*.

321. — THORÉ (Théophile), journaliste.
Condamné à un an de prison et à 1,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 janvier 1841. — Apologie, dans un écrit par lui, de faits qualifiés crimes par la loi pénale, etc. — (*Moniteur du 12 mars* 1843.)
Voy. *Vérité démocratique* (2e partie).

322. — THOURET (Antony), gérant de *la Révolution de* 1830, journal publié à Paris.
Condamné à trois mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 avril 1831. — Injures, dans son journal, envers la garde nationale. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Révolution de* 1830 (2e partie).

Le même. — Condamné à quatre mois de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 25 août 1831. — Attaque, dans son journal, contre l'autorité constitutionnelle de la Chambre des députés. — (Point d'insertion au Moniteur.)
Voy. *Révolution de* 1830 (2e partie).

323. — TRINITÉ (Louis), gérant du *Patriote*, journal publié à Lisieux.
Condamné à dix mois de prison et à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises du Calvados, du 23 novembre 1834. — Diffamation envers le commandant de la garde nationale d'Orbec, à raison de faits relatifs à ses fonctions. — (*Moniteur du 7 août* 1835.)
Voy. *le Patriote* (2e partie).

324. — VAGNER (Nicolas), imprimeur-libraire, propriétaire-gérant de *l'Espérance*, journal publié à Nanci.
Condamné à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Meurthe, du 9 mai 1845. — Publication, dans son journal, d'une lettre contenant diffamation envers le préfet de la Meurthe, pour des actes relatifs à ses fonctions. — (*Moniteur du 15 décembre* 1845.)
Voy. *l'Espérance* (2e partie).

325. — VALADE (Louis-Véronique), tabletier-garnisseur.
Condamné à quatre mois de prison et à 500 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 29 avril 1845. —

Outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs, commis en 1844, par la vente d'imprimés de dessins, de gravures, lithographies et cartonnages à sujets obscènes.—(*Moniteur du 9 juin* 1845.)

326. — VASBENTER, gérant du *Représentant du peuple*, journal publié à Paris.

Condamné à huit mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 décembre 1848, — Excitation, dans son journal, à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres. — (*Moniteur du 26 mars* 1849.)

Voy. *le Représentant du peuple* (3e partie).

327. — VAUGRIGNEUSE (Ancelin-Joseph-Édouard de), gérant de *la Quotidienne*, journal publié à Paris.

Condamné à un an de prison et à 8,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 9 janvier 1845. — Publications d'articles contenant offenses envers la personne du roi; adhésion publique à une autre forme du gouvernement, etc. — (*Moniteur du 23 juin* 1845.)

Voy. *la Quotidienne* (2e partie).

328. — VERMASSE (Aimé-Casimir).

Condamné à un an de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 13 avril 1847. — Vente, distribution et exposition publique, en 1847, d'un écrit contenant outrage envers une religion légalement reconnue en France; excitation à la haine et au mépris des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes. — (*Moniteur du* 9 *novembre* 1847.)

Voy. *A mitraille*, etc. (2e partie).

329. — VERTEUIL DE FEUILLAS (Marie-Benjamin-Théodore), gérant de *la France*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 novembre 1836. — Attaques contre l'ordre de successibilité au trône et les droits que le roi tient du vœu de la nation, dans un article intitulé : *Mort de Charles X.* — (*Moniteur du 23 avril* 1837.)

Voy. *la France* (2e partie).

2° A trois mois de prison et à 1,500 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 9 janvier 1837. — Attaques contre l'ordre

de successibilité au trône et les droits constitutionnels du roi, dans un article inséré dans son journal.—(*Moniteur du* 12 *mai* 1837.)

Voy. *la France* (2e partie).

3° A un mois de prison et à 100 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 6 mars 1837. — Publication d'un article contenant attaque contre le respect dû aux lois. — (*Moniteur du* 12 *mai* 1837.)

Voy. *la France* (2e partie).

4° A un an de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 27 octobre 1838. — Publication d'articles contenant offenses envers la personne du roi. — (*Moniteur du* 9 *juin* 1839.)

Voy. *la France* (2e partie).

330. — VEUILLOT (Louis-François-Victor), rédacteur en chef de *l'Univers religieux*, journal publié à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 11 mai 1844. — Provocation à la désobéissance aux lois; attaque contre le respect qui leur est dû; apologie de faits qualifiés délits par la loi pénale, en publiant une brochure sur la liberté d'enseignement.—(*Moniteur du* 23 *juin* 1845.)

Voy. *Liberté d'Enseignement*, etc., *Univers religieux* (2e partie), et *Barrier*.

331. — VEYRON-LACROIX (Prosper-Frédéric), gérant du *Peuple constituant*, journal publié à Paris.

Condamné à un mois de prison et à 500 fr. d'amende par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 26 octobre 1848. — Provocation, non suivie d'effet, au changement de gouvernement, par la voie de son journal. —(*Moniteur du* 26 *mars* 1849.)

Voy. *le Peuple constituant* (3e partie).

332. — VIGOUROUX, gérant du *Bon Sens*, journal publié à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 8 août 1836. — Publication d'un feuilleton contenant l'apologie de l'attentat d'Alibaud sur la personne du roi et des outrages à la morale publique.—(*Moniteur du* 18 *janvier* 1837.)

Voy. *le Bon Sens* et *Encore une tête* (2e partie).

333. — VOILLET DE SAINT-PHILBERT (Pierre), gérant de *la Mode*, journal publié à Paris.

Condamné :

1° A six mois de prison et à 4,000 fr. d'amende, par arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 4 août 1836. — Publication d'un article contenant offense envers la personne du roi. — (*Moniteur du 26 juin 1836.*)

Voy. *la Mode* (2e partie).

2° A six mois de prison et à 4,000, d'amende, par arrêt de la même Cour, du 21 mars 1838. — Publication d'un article contenant offenses envers la personne du roi. — (*Moniteur du 18 mai 1838.*)

Voy. *la Mode* (2e partie).

3° A un an de prison et à 15,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 21 mars 1838. — Publication d'un article contenant des offenses envers la personne du roi, des attaques contre ses droits constitutionnels et une adhésion publique à une autre forme du gouvernement. — (*Moniteur du 18 mai 1838.*)

Voy. *la Mode* (2e partie).

4° A deux ans de prison et à 6,000 fr. d'amende, par arrêt de la même Cour, du 31 janvier 1842. — Publication de deux articles contenant adhésion à une autre forme de gouvernement, attaques contre les droits constitutionnels du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, offenses envers les membres de la famille royale. — (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *la Mode* (2e partie), et *Proux*.

5° A deux mois de prison et à 2,000 fr. d'amende, par arrêt confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 mars 1842. Complicité en assistant Walsh, en février 1842, dans l'annonce publique d'une souscription ayant pour but d'indemniser *la Mode* de l'amende prononcée contre ce journal, le 31 janvier 1842, par la Cour d'assises de la Seine.— (*Moniteur du 12 novembre 1842.*)

Voy. *Walsh*.

334. — WALSH (Edouard-Joseph de), directeur de *la Mode*, journal publié à Paris.

Condamné à trois mois de prison et à 3,000 fr. d'amende, par arrêt confirmatif d'un jugement du tribunal correctionnel de la Seine, du 12 mars 1842. — Souscription par lui ouverte en février 1842, ayant pour but d'indemniser *la Mode* de l'amende prononcée contre elle par la Cour d'assises de

la Seine, du 31 janvier 1842. — (*Moniteur du 12 novembre* 1842.)

Voy. *Voillet de St-Philbert.*

335. — WILSON (Henri-Crondaele), militaire, né en Irlande, domicilié à Saint-Omer.

Condamné à 200 fr. d'amende, par arrêt de la Cour royale de Douai, du 22 novembre 1826. — Publication et composition d'un ouvrage contenant des diffamations contre des Anglais. — (*Moniteur du 16 mai* 1827.)

Voy. *English-Society in Brussels described* (1re partie).

FIN.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

Ecrits et gravures politiques condamnés depuis 1814 jusqu'à la révolution de juillet 1830. . . 5

DEUXIÈME PARTIE.

Ecrits et gravures politiques condamnés depuis la révolution de juillet 1830 jusqu'à celle de février 1848 33

TROISIÈME PARTIE.

Ecrits et gravures politiques condamnés depuis la révolution de 1848 jusqu'au 1er janvier 1850. 78

QUATRIÈME PARTIE.

Ecrits, gravures, lithographies et dessins immoraux, licencieux et obscènes condamnés depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850 86

Errata de la quatrième partie. 124

INDIVIDUS condamnés depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850, pour délits de presse. 125

70714530

APPEL AUX HOMMES D'ORDRE.

8 fr. par an.
4 fr. 6 mois.
2 fr. 3 mois.

Le Messager

DE LA SEMAINE

Paraissant tous les jeudis en 16 p. gr. in-8°.

JOURNAL DU COMITÉ

POUR LA PROPAGANDE ANTI-SOCIALISTE ET POUR L'AMÉLIORATION DU SORT

DES POPULATIONS LABORIEUSES

Rue du Monthabor, 24.

Le *Messager de la Semaine* ne compte encore que six mois d'existence, et déjà le parti de l'ordre, dont il n'avait voulu être que le symbole, l'a définitivement adopté pour organe.

Seul, en effet, de toute la presse, ce journal, par sa pensée fondatrice, qui excluait toute idée de spéculation et n'était basée que sur le sacrifice et le dévouement, — sacrifice de toutes les affections et de tous les souvenirs, au salut de la société, dévouement à tous les intérêts moraux et matériels du peuple, — pouvait et devait être un terrain de conciliation pour tous les défenseurs de l'ordre, un rendez-vous d'union et de solidarité nationale pour quiconque a le culte du devoir, la religion de la famille et l'amour du pays. Un succès inouï a répondu, et les lecteurs du *Messager* savent si ce succès est pur et légitime.

Mais c'était peu qu'une publicité immense comme journal, qu'une importance notable en politique et littérature. Le *Messager* était avant tout une œuvre, et toute œuvre n'est appréciable que par ses fruits. Voici les nôtres :

Alimenter la presse départementale de renseignements, d'instructions et d'idées ; combattre et détruire la propagande socialiste ; réunir, par un fraternel échange, tous les efforts, tous les talents, tous les labeurs, toutes les victoires ; défendre et organiser, pacifier et éclairer, sauver et instruire ; nos ennemis sont là pour attester si quelqu'un de ces résultats a manqué à notre entreprise.

Ainsi nous pouvons citer les travaux de M. de Broglie sur le budget, les études économiques de MM. Napoléon Daru, Mathieu Bodet et Baudrillart ; les aperçus politiques, les appréciations si délicates et si sûres, les appels si énergiques à la conciliation et à l'union de MM. Léon Faucher, de Vatimesnil, de Noailles, de Larcy, Albert de Broglie, de La Ferronays ; les travaux sur l'assistance de MM. de Melun, de Riancey, et dans la sphère des spécialités populaires, les *lettres aux paysans* de M. Barre, les *Nouvelles et Variétés* que des plumes illustres nous ont adressées sous le voile transparent du pseudonyme.

Voilà pour le journal en lui-même. Comme organe de l'ASSOCIATION POUR LA PROPAGANDE ANTI-SOCIALISTE ET POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES POPULATIONS LABORIEUSES, le *Messager de la Semaine* a provoqué cette foule de comités départementaux dont l'action tutélaire doit préserver le pays de l'anarchie, et qui, chaque jour, suscitent, pour la grande reconstruction de notre avenir moral et politique, une véritable croisade des cœurs et des intelligences. Inspirées par les idées et les sentiments qui sont le drapeau du *Messager de la Semaine*, ces associations organisent et répandent sur tous les points du territoire la triple propagande de la prédication, de l'assistance et de la publication; les élections partielles leur ont dû, partout où il s'en était formé, le triomphe des candidats de l'ordre, et les élections générales leur devront, nous n'en doutons pas, des victoires plus complètes encore.

Le *Messager* ne s'arrêtera pas dans cette voie. Améliorations, études, recherches, sacrifices de toute nature, instruction populaire, agriculture, hygiène, morale et politique, littérature et économie, nous pouvons promettre. Nous avons de quoi tenir.

Le Comité général de l'ASSOCIATION POUR LA PROPAGANDE ANTI-SOCIALISTE ET POUR L'AMÉLIORATION DU SORT DES POPULATIONS LABORIEUSES se compose de Messieurs:

Albis de Salze (d'), repr.
Arrighi de Padoue, id.
Ambray (d').
Ancel, représ.
Balzac (de), id.
Barre, id.
Barrot (Odilon), id.
Baudon.
Bavoux (Evariste), repr.
Baze, id.
Béchard, id.
Behaghel, id.
Belvèze (de), id.
Benoist d'Azy, id.
Bérard, id.
Berryer, id.
Bertrand (de l'Yon.), id.
Beugnot, id.
Bigrel, id.
Blavoyer, id.
Bocher, id.
Bonjean.
Broglie (de), représ.
Broglie (Alb. de).
Buffet, représ.
Bussières (de), id.
Cardon de Sandrans.
Carteret, représ.
Casabianca, id.
Caulaincourt (de), id.
Chalais-Périgord (de).
Changarnier (gén.), repr.
Chapot, rep.
Chazelles (de), id.
Clary (commandant), id.
Cochin.
Coislin (de), repr.
Combes, id.
Corcelle (de), id.
Cordier, id.
Couédic (du), id.
Crouseilhes, id.
Cuverville (de), id.
Dampierre (de), id.
Dariste, id.
Daru, id.
Debrotonne, id.
Defourment, id.
Delessert (Benjamin), id.
Denjoy, id.
Desmaroux, id.
Douay, id.
Drouyn de Lhuys, id.
Druet-Desvaux, id.
Dufournel, id.
Du Teil (James).
Eschassériaux, repr.
Estancelin, id.
Evain, id.
Faucher (Léon), id.
Flavigny (de), id.
Fontenay (de), id.
Fortoul, id.
Fould (Achille), id.
Fouquier-d'Hérouel, rep.
Francoville, id.
Fréchon, id.
Frémy, id.
Fresneau, id.
Gasc, id.
Germonière, id.
Girardin (Ernest de), id.
Giraud (Augustin), id.
Godelle, id.
Grammont (le génér. de).
Granier, id.
Haussonville (d').
Havrincourt (d'), repr.
Hébert, id.
Heckeren (de), id.
Hervé de St-Germain, id.
Hespel (Adalbert d'), id.
Houdetot, id.
Howyn de Tranchère, id.
Hubert Delisle, id.
Husson (le général), id.
Janvier, id.

Journu, id.
Kerdrel (de), id.
Kermarec, id.
Kolb-Bernard, id.
Labordère, id.
Laboulie, id.
Ladevèze, id.
Laferronays (Fer. de), id.
Ferté-Meun (la).
Lagrange (de) (Gers), rep.
Lagrenée (de), id.
Lannes de Montebello, id.
Larcy (de), id.
Lariboissière (de), id.
Larozière (de), id.
Lasteyrie (Jules de)
Latour-Dumoulin.
Lauriston (gén. de), rep.
Laussat (de), id.
Lebeuf, id.
Lecomte (Eugène), id.
Leconte (Louis), id.
Ledreuille (l'abbé).
Lefebvre du Grosiez, rep.
Lefebvre-Duruflé, id.
Legros-Devot, id.
Lélut, id.
Lemaître (L.)
Lemercier, repr.
Lemulier, id.
Le Marois, id.
Leroy (Amédée).
Lespérut, représ.
Lespinasse (de), id.
Le Verrier, id.
Limairac (de), id.
Lubis.
Luppé, repr.
Magnan (le général), id.
Malleville (de), id.
Manescau, id.
Marrast (François), rep.
Mathieu-Bodet, id.
Melun (de) (Nord), id.
Melun (de) (Il.-et-Vil.), id.
Mérode (de), id.
Merruau.
Michel.
Mimerel, repr.
Molé, id.
Montalembert (de), id.
Montigny (de), id.
Morny (de), id.
Mortemart (de), id.
Mortimer-Ternaux, id.
Moulin, id.
Moustier (de), id.
Murat (Lucien), id.
Noailles (de).
Noel (de Cherb.) rep.
Oudinot (le général), id.
Panat (de), id.
Parc (du), id.
Passy (Hipp.), id.
Pepin-Lehalleur (père).
Pepin-Lehalleur (Emile).
Périer (Casimir), repr.
Persigny (de), id.
Pidoux, id.
Piscatory, id.
Porion, id.
Pongérard (de), id.
Poujoulat, id.
Prudhomme, rep.
Raudot, id.
Rauzan (de).
Renneville (de).
Resseguier, repr.
Reybaud, id.
Riancey (Henri de), id.
Riancey (Ch. de).
Richier, représ.
Rochette (de la), id.
Rodat, id.
Roger (du Nord), id.
Roquette (de), id.
Rulhières (gén.), id.
Saint-Didier (de).
Sauvaire de Barthélemy, représ.
Sesmaisons (de), id.
Soult de Dalmatie, id.
Suchet d'Albuféra, id.
Taschereau, id.
Thayer (Amédée).
Thiers, représ.
Tinguy, id.
Toupot de Besvaux, id.
Turpin (des Landes), id.
Valmy (de).
Vaudoré (de), représ.
Vatimesnil (de), id.
Vendeuvre (de), id.
Vesin, id.
Wartel de Retz, id.

Le ***Messager de la Semaine*** a déjà publié de remarquables travaux de MM. **Dupin**, DE **Broglie**, DE **Montalembert**, LEON **Faucher**, DE **Vatimesnil**, **Piscatory**, **Daru**, JULES DE **Lasteyrie**, DE **Mortemart**, DE **Melun**, DE **Riancey**, LOUIS **Reybaud**, DE **Larcy**, **Barre**, **Béchard**, **Mathieu Bodet**, **Bavoux**, DE **Dampierre**, DE **Valmy**, DE **Rauzan**, DE LA **Ferronays**, DE **Noailles**, ALBERT DE **Broglie**, DE **Moustier**, DE **Kerdrel**, **Pépin-Lehalleur**, EUG. **Forcade**, A. DE **Beaufort**, L. DE **Lapalme**, AMEDEE **Hennequin**, **Wallon**, AMEDEE **Achard**, etc., etc. Il publiera dans ses prochains numéros des articles de MM. **Molé**, **Thiers**, **Berryer**, **Benoist-d'Azy**, DE **Larozière**, **Vitet**, CASIMIR **Périer**, **Wolowski**, **Mignet**, **Mérimée**, JULES **Janin**, **Taschereau**, **Saint-Marc Girardin**, etc., etc., et d'autres Membres de l'Assemblée législative, de l'Institut et du Conseil-d'Etat.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE A PRIX RÉDUITS

DE

ADOLPHE DELAHAYS

ACQUÉREUR

DU FONDS DE LIBRAIRIE DE M. LEBÈGUE-DUQUESNE

Et d'une partie du Fonds de M. Lecou

BIBLIOTHÈQUE D'UN HOMME DE GOUT

PARIS. — RUE VOLTAIRE, 4 ET 6

BIBLIOTHÈQUE
D'UN HOMME DE GOUT

COLLECTION

de 400 volumes grand in-18 jésus vélin, glacé, satiné

PUBLIÉS A 3 FR. 50 C.

PREMIÈRE SÉRIE

A 50 CENTIMES AU LIEU DE 3 FR. 50

ALBY . . . . . Les Prisonniers en Afrique. 2 vol.
BASCHET (A.). . . . Les Années de voyage. 1 vol.
BÉCHARD . . . . . Lois de la Suisse. 1 vol.
BONNEMÈRE. . . . Association agricole. 1 vol.
BONVALOT. . . . . Les Fous et les Anges. 1 vol., fig.
BRIFFAUT. . . . . Le Prisonnier de Ham. 1 vol., fig.
BURETTE. . . . . Histoire de France. 2 vol.
BURETTE. . . . . Histoire moderne. 2 vol.
CASTI. . . . . L'Art du mariage. 1 vol.
CASTIL BLAZE. . . La Danse et les Ballets. 1 vol.
CHAUVELOT . . . . Proudhon et son livre. 1 vol.
COIGNET. . . . . Réforme du crédit et du commerce. 1 vol., fig.
CONSTANT (L'abbé). La Mère de Dieu. 1 vol.
DEVILLE. . . . . Lettres sur le Bengale. 1 vol., fig.
DUPIN. . . . . Constitutions de la République. 1 vol.
— Des Communes agricoles. 1 vol.
FORSTER. . . . . Physiologie de l'Étranger. 1 vol.
GAUTHIER. . . . . Recherches sur les Peuples de l'antiquité.
HAWTHORNE. . . . La Lettre rouge A. 1 vol.
Histoire et Aventures du baron de Munchhausen. 1 vol.
HOLLAND (Lord). . . Souvenirs diplomatiques. 1 vol.
Imitation de J.-C., trad. en vers par Sapinaud. 1 vol.

KÉRATRI. . . . . Clarisse. 1 vol., fig.
LAVERDANT. . . . Déroute des Césars. 1 vol.
LESCOINE. . . . . La Parole de Dieu. 1 vol.
Manuel du Canotier. 1 vol. 50 vignettes.
MÉRICLET. . . . . Physiologie de l'Esprit. 1 vol.
MOYNIER. . . . . Siége de Paris. 1 vol.
REIFFENBERG. . . A propos de bottes. 1 vol.
ROMIEU . . . . . Fragments scientifiques. 1 vol.
SCHILLER . . . . . Le Visionnaire. 1 vol.
TOUCHARD-LAFOSSE. Histoire de Vergniaud. 1 vol.
TOURNOIS. . . . . Histoire de Louis-Philippe. 1 vol.
VIVIÈS. . . . . Le Livre sans queue ni tête. 2 vol.

BIBLIOTHÈQUE NOUVELLE

A 50 CENTIMES LE VOLUME AU LIEU DE 2 FR.

ROUX-LAVERGNE. . De la Philosophie et de l'Histoire. 1 vol.
DOM PITRA. (Le R. P.). La Hollande catholique. 1 vol.
RÉMONT (CH. DE). Traité d'Astronomie. 1 vol.
MELCHIOR DU LAC. L'Église et l'État. 2 vol.
MARTINET. . . . . L'éducation de l'homme. 1 vol.
AUBINEAU . . . . . Critique générale et Réfutations. 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE D'UN HOMME DE GOUT

DEUXIÈME SÉRIE

A 1 FR. AU LIEU DE 3 FR. 50

ALBERT AUBERT. . Vie de monsieur Boudin. 1 vol.
ANGELO DE SORR . Le Vampire, roman fantaisiste. 1 vol.
ARAGO (J.). . . . . Pujol, chef de Miquelets. 1 vol.
L'Angleterre comparée à la France. 1 vol.
ARNOULD et FOURNIER. Struensée ou la Reine et le Favori. 1 vol.
AUGER (V.). . . . . L'Empereur; simples récits.
BALZAC. . . . . La Dernière Incarnation de Vautrin. 1 vol.
" Le Faiseur. 1 vol.

BARTHET (A.). . . . Nouvelles. 1 vol.
BEAUMONT (G. DE) et TOCQUEVILLE. Système pénitentiaire. 1 vol.
BÉCHARD. . . . . Administration de la France. 2 vol.
— La Commune, l'Église et l'État. 1 vol.
BEECHER-STOWE. . La Case du père Tom. 1 vol.
BERNARDI. . . . . Le Glacier impérial. 1 vol.
Biographie des représentants. 1 vol. de plus de 900 pages.
BOITARD. . . . . Vingt-six infortunes de Pierrot le Socialiste. 1 vol.
BOSSUET. . . . . Défense de l'Église gallicane. 1 vol.
BOUGY. . . . . La Luizina. 1 vol.
BOURDON (J.). . . . Lettres à Camille sur la Physiologie. 1 vol.
BUCHEZ. . . . . Assemblée constituante. 5 vol.
— Assemblée législative. 2 vol.
CAMPENON. . . . . Œuvres poétiques. 1 vol.
CHEVALET. . . . . Le livre de Job. 1 vol.
COOPER. . . . . Le dernier des Mohicans. 1 vol.
DEFONTENAY. . . Histoire merveilleuse de l'un des mondes de l'espace. 1 vol.
DUFAU. . . . . La République et la Monarchie. 1 vol.
EGRON. . . . . Le Livre du pauvre. 1 vol.
FABRE. . . . . Les Violettes. 1 vol.
FADEVILLE. . . . Histoire populaire de Napoléon Ier.
FLEURY. . . . . Mémoires. 2 vol.
GARNERAY. . . . . Voyages, Aventures et Combats. 2 vol.
GENLIS (Mme de). . Siége de la Rochelle. 1 vol.
GENOUDE. . . . . Sermons et conférences. 1 vol.
GENOUX. . . . . Mémoires d'un enfant de la Savoie. 1 vol.
GRAMONT. . . . . Chant du passé. 1 vol.
GUICHARD. . . . . Histoire de Jéhan de Saintré. 1 vol.
GUIZOT (L.). . . . Soirées d'avril. 1 vol.
HILDRETH. . . . . L'Esclave blanc. 1 vol.
HOFFMANN. . . . Contes nocturnes. 1 vol.
HONORÉ. . . . . Vie privée d'autrefois. 1 vol.
HUGO. . . . . Notre-Dame de Paris. 2 vol.
JAMESON. . . . . Histoire des Souveraines. 2 vol., fig.
Journal d'un Insurgé malgré lui. 1 vol.
KÉRATRI. . . . . Inductions morales. 1 vol.

KOCK (P. DE). . . . Mon voisin Raymond. 1 vol.
— André le Savoyard. 1 vol.
— Monsieur Dupont. 1 vol.
— Un bon enfant. 1 vol.
— L'Homme de la nature. 1 vo..
— L'Enfant de ma femme. 1 vol.
— Zizine. 1 vol.
— Un Tourlourou. 1 vol.
— Ni jamais ni toujours. 1 vol.
— Moustache. 1 vol.
— Un Homme à marier. 1 vol.
— Un jeune homme charmant. 1 vol.
— Un Mari perdu. 1 vol.
— Les Enfants de Marie. 1 vol.
KWITKA. . . . . Oksana, nouvelle russe.
LACOU. . . . . Fleurs des Landes. 1 vol.
LA FONTAINE. . . . Fables de la Fontaine et de Florian réunies. 1 vol.
LAMBERT (Mme). . . Œuvres morales. 1 vol.
LAPOINTE (A.). . . . Les Drames du foyer. 1 vol.
LA ROCHEJAQUELEIN. La France en 1853. 1 vol.
LEGOUVÉ (E.). . . . Édith de Falsen. 1 vol.
MARTIN. . . . . Poésies. 1 vol.
MASSON (M.). . . . Contes de l'atelier. 2 vol.
MENEVAL . . . . . Souvenirs historiques sur Napoléon. 1 vol.
MICHELET. . . . . Le Peuple. 1 vol.
MICHIELS . . . . . Le capitaine Firmin. 1 vol.
MOLIÈRE. . . . . Œuvres complètes. 4 vol.
MONSELET (CH.). . . Statues et statuettes. 1 vol.
MONTOLIEU (Mme de). Robinson suisse. 2 vol.
— Caroline de Lichtfield. 1 vol.
NICOLLE. . . . . Contes invraisemblables. 1 vol.
Paris révolutionnaire. 1 vol.
PECQUEUR. . . . . Améliorations matérielles. 1 vol.
PIGAULT-LEBRUN. L'homme à projets. 1 vol.
QUINET (EDGAR). . Marnix de Sainte-Aldegonde. 1 vol.
RATIER. . . . . Ballet des Chérubines. 1 vol.
ROUSSEAU. . . . . Fragments inédits. 1 vol.
SAINT-MAXENT. . . Le Pédagogue. 1 vol.

SAUCEROTTE. . . . Avant d'entrer dans le monde. 1 vol.
SEGRETAIN. . . . . Des Éléments de l'État. 2 vol.
SOUVESTRE (E.). . . Le Mendiant de Saint-Roch. 1 vol.
STENDHAL. . . . . La Chartreuse de Parme. 1 vol.
— Armance. 1 vol.
SUE. (E.). . . . . Plick et Plock, etc. 1 vol.
— Atar-Gull. 1 vol.
— La Salamandre. 1 vol.
— La Vigie de Koat-Ven. 2 vol.
— Arthur. 2 vol.
— La Coucaratcha. 2 vol.
— L'Orgueil. 1 vol.
— L'Envie. 1 vol.
SURIN (le Père). . . Lettres inédites. 1 vol.
SURVILLE (Mme de). . La Fée des nuages. 1 vol.
VANDERVELDE. . . Guerres de religion en Allemagne. 1 vol.
VANINI. . . . . Œuvres philosophiques. 1 vol.
VIENNET. . . . . Épîtres et Satires. 1 vol.
VINÇARD. . . . . Banquet des sept Gourmands. 1 vol.
WALTER SCOTT. . Quentin Durward. 1 vol.
— Rob-Roy. 1 vol.
WEY. (F.). . . . . Dictionnaire politique. 1 vol.
— Le Bouquet de cerises. 1 vol.
VOLTAIRE. . . . . La Henriade. 1 vol.

TROISIÈME SÉRIE

A 1 FR. 25 AU LIEU DE 3 FR. 50

AGNEL. . . . . Manuel des propriétaires. 1 vol.
ANCELOT. . . . . Poésies. 1 vol.
AYCARD (M.). . . . Nouvelles d'hier. 1 vol.
BAWR (Œuvres de Mme de). Nouvelles. 1 vol.
— Robertine. 1 vol.
— Raoul ou l'Énéide. 1 vol.
— Mes Souvenirs. 1 vol.
BEAUDOUX. . . . . Science maternelle. 1 vol.
BENVENUTO CELLINI. Œuvres complètes. 2 vol.
BOURDON (L.) . . . Les Illustres médecins.

CHARRIÈRE (Mme de). Caliste. 1 vol.
CLÉMENT D'ALEXANDRIE (ST.). Œuvres. 1 vol.
CRÉTINEAU-JOLY. Clément XIV et les Jésuites. 1 vol.
DANTE. . . . . Rimes de Dante. 1 vol.
DELÉCLUZE . . . . Dante Alighieri. 2 vol.
DESNOIRESTERRES. Les Talons rouges. 1 vol.
DUMAS. . . . . Gaule et France. 1 vol.
— Jacques Ortis. 1 vol.
FABRE (F.). . . . . Feuilles de lierre. Poésies. 1 vol.
FÉVAL (P.). . . . . Fée des grèves. 1 vol.
FOA (Mme Eugénie). . Contes historiques. 1 vol.
FOÉ. . . . . Aventures de Robinson Crusoé. 2 vol., fig.
GENOUDE . . . . . Divinité de Jésus-Christ. 2 vol.
— Défense du christianisme. 2 vol.
GOGOL. . . . . Nouvelles russes. 1 vol.
HOFF. . . . . Mémoires d'un Grec. 1 vol.
JANIN (J.). . . . . Contes et Nouvelles. 3 vol.
KUHN . . . . . Vie de Jésus-Christ. 1 vol.
MENNEVAL . . . . . Napoléon et Marie-Louise. 3 vol.
MONTOLIEU (Mme de). Le Robinson suisse. 2 vol., fig.
NIBELLE. . . . . Légendes de la vallée. 1 vol.
ORLÉANS. . . . . Poésies de Charles d'Orléans. 1 vol.
PERRON. . . . . Clef d'Homère. 2 vol.
— Clef de Virgile. 2 vol.
PONROY (A.). . . . Le Monde romain, les Bacchanales. 2 vol.
PUYMAIGRE . . . . Poëtes et romanciers de la Lorraine. 1 vol.
RENOUVIER . . . . Histoire de la philosophie ancienne. 2 vol.
SARRAZIN. . . . . Le Caravansérail et autres Œuvres. 1 vol.
SOULIÉ. . . . . Conseiller d'État. 1 vol.
SOUVESTRE (E.). . Riche et pauvre. 1 vol.
SUE (E.) . . . . . Histoire de la marine française. 4 vol.
VIARDOT. . . . . Souvenirs de chasse. 1 vol.

QUATRIÈME SÉRIE

A 1 FR. 50 AU LIEU DE 3 FR. 50

ARÉTIN . . . . . Œuvres choisies. 1 vol.
BALZAC. . . . . Balthazar Claes ou la Recherche de l'absolu.

BALZAC . . . . . Histoire des Treize. 1 vol.
— César Biroteau. 1 vol.
— Louis Lambert, suivi de Séraphita. 1 vol.
BOUVET (F.). . . . La Turquie. 1 vol.
CORNEILLE. . . . . Œuvres. 2 vol.
GERON. . . . . Le Livre de l'Ouvrier. 1 vol.
FÉVAL (P.). . . . . Les Parvenus. 1 vol.
GENLIS (Mme de). . . Mademoiselle de la Fayette. 1 vol.
— Madame de Maintenon. 1 vol.
— Mademoiselle de Clermont. 1 vol.
GRATIEN DE SEMUR. Erreurs et préjugés. 1 vol.
KARR (A.). . . . . Clovis Gosselin. 1 vol.
LAGNY (G. de). . . Le Knout et les Russes. 1 vol.
MONSELET. . . . . Tribunal révolutionnaire. 1 vol.
MULLOIS (L'Abbé). . Cours d'éloquence. 1 vol.
PITRE-CHEVALIER. Chroniques de la Fronde. 1 vol.
PRÉMARAY. . . . . Promenades dans Londres. 1 vol.
SÉGUR. . . . . Galerie morale. 1 vol.
SOUVESTRE (E.) . . Le Mât de Cocagne. 1 vol.
— L'Homme et l'Argent. 1 vol.
TASCHEREAU. . . . Vie de Molière. 1 vol.
VIARDOT (L.) . . . Les Musées d'Allemagne. 1 vol.
WALTER SCOTT. . Fiancée de Lammermoor. 1 vol.
— Le Monastère. 1 vol.
— L'Abbé, suite du Monastère. 1 vol.
— Guy Mannering. 1 vol.
— Kenilworth. 1 vol.
ZACCONE. . . . . Le Vieux Paris. 1 vol.

CINQUIÈME SÉRIE

A 1 FR. 75 AU LIEU DE 3 FR. 50

ABBEMBERT (d'). . . Œuvres. 1 vol.
ANCELOT (Mme). . . Théâtre. 1 vol.
ANDRÉ (le P.). . . . Œuvres philosophiques. 1 vol.
ARNAULD (A.) . . . Œuvres philosophiques. 1 vol.
BALZAC. . . . . Théâtre. 1 vol.
— Physiologie du mariage, nouvelle série. 1 vol.

BEAUMONT (G. de). Marie ou l'Esclavage aux États-Unis. 1 vol.
— L'Irlande sociale. 2 vol.
BECHER STOWE. . L'Oncle Tom, trad. par Mme Belloc. 1 vol., fig.
— Nouvelles américaines. 1 vol.
BLAZE DE BURY (Mme). Voyage en Autriche, Hongrie. 1 vol.
BOSSUET. . . . . Histoire universelle. 1 vol.
— Sermons. 4 vol.
— Lettres de piété. 1 vol.
— Oraisons funèbres. 1 vol.
— Histoire des Variations. 3 vol.
— Avertissements aux protestants. 1 vol.
BOUFFLERS . . . . Œuvres. 1 vol.
BRACONNIER (S.) . Géographie. 2 vol.
BUFFIER (le P.). . . Œuvres philosophiques. 1 vol.
BURNEY (Miss). . . Évelina. 1 vol.
BURNS (Robert). . . Poésies complètes. 1 vol.
CAPEFIGUE. . . . . Hugues Capet. 2 vol.
— Philippe d'Orléans. 1 vol.
— La Célestine, tragi-comédie de Calixte et Mélibée. 1 vol.
CHAFFREES. . . . . La Guyane. 1 vol.
CERVANTES. . . . Don Quichotte, trad. de Bretonne. 2 vol.
CHABOT (de Kersers). Histoire de la Tour d'Auvergne. 1 vol.
CERVANTES. . . . Don Quichotte, trad. par Damas-Hinard. 2 vol.
CHAMBRUN . . . . Les Larmes de Chambrun. 1 vol.
CHÉNIER (M.-J.). . Poésies. 1 vol.
CLARKE. . . . . Œuvres philosophiques. 1 vol.
CLÉMENT DE RIS. Portraits à la plume. 1 vol.
COUSIN (V.). . . . Fragments de philosophie cartésienne. 1 vol.
DAMAS-HINARD . . Romancero général. 2 vol.
DESPLACES (A.) . . Galerie des poëtes vivants. 1 vol.
DIDIER. . . . . Rome souterraine. 1 vol.
DIODORE DE SICILE. Bibliothèque historique. 4 vol.
DUMESNIL (A.). . . L'art italien. 1 vol.
FAVART (M. et Mme). Œuvres. 1 vol.
FIÉVÉE (J.) . . . . Œuvres. La Dot de Suzette, etc. 1 vol.
FORESTI DA CARPI. Le Chemin du sanctuaire. 1 vol.
GENOUDE. . . . . Exposition du dogme. 1 vol.

GIRARDIN (Mme de). Poésies complètes. 1 vol.
GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. Histoire littéraire française et étrangère. 1 vol.
GOETHE. . . . . Poésies, trad. par Blaze. 1 vol.
— Affinités électives, suivies de ses Pensées. 1 vol.
HUGO (V.) . . . . . Han d'Islande. 1 vol.
— Dernier jour d'un condamné, Bug Jargal, Claude Gueux. 1 vol.
— Feuilles d'automne, Chants du crépuscule. 1 vol.
— Littérature et philosophie. 1 vol.
— Théâtre. 3 vol.
— Le Rhin. 3 vol.
INCHBALD (Mistress). Simple histoire. 1 vol.
LA FAYETTE. . . . Dante, Michel-Ange, Machiavel. 1 vol.
LAMENNAIS . . . . Affaires de Rome. 1 vol.
— Politique à l'usage du peuple. 1 vol.
LAPOINTE (S.). . . Il était une fois, contes. 1 vol., fig.
LECLERCQ (TH.) . . Œuvres dramatiques et complètes. 8 vol., 78 gravures sur acier.
LERME (Em. de). . . Les Sorcières blondes. 1 vol.
— Amoureux et grands hommes.
LEROUX DE LINCY. Les Femmes célèbres de l'ancienne France. 1 vol.
MAGU. . . . . Poésies de Magu, tisserand. 1 vol.
MALHERBE. . . . . Poésies avec un commentaire par Chénier. 1 vol.
MANZONI . . . . . Théâtre et poésies. 1 vol.
MARC-AURÈLE. . . Œuvres de l'empereur Marc-Aurèle. 1 vol.
MARMIER . . . . . Nouveaux souvenirs de voyages. 1 vol.
MÉRICLET. . . . . Mémoires d'un bourgeois de province. 1 vol.
MÉRY (Œuvres.) . . Le Bonnet vert. 1 vol., fig.
— La Floride. 1 vol., fig.
— Le dernier Fantôme. 1 vol., fig.
— La guerre du Nizam. 1 vol., fig.
— La comtesse Hortensia. 1 vol., fig.
— Un Amour dans l'avenir. 1 vol., fig.
— Un mariage de Paris. 1 vol., fig.
MICHELET. . . . . Les femmes de la Révolution. 1 vol.
Les Mille et une Nuits. 2 vol.
Les Mille et un Jours. 1 vol., fig.
MICKIÉWICZ. . . . Œuvres poétiques complètes. 2 vol.

MONNIER. (H.) . . . Les Bourgeois de Paris, scènes comiques. 1 vol.
MORPURGO. . . . . Politique de la Russie en Orient. 1 vol.
NICOLLE. . . . . Courses dans les Pyrénées. 1 vol.
ORLÉANS . . . . . Les Poésies du duc d'Orléans, publiées par Champollion Figeac. 1 vol.
OSTROWSKI (CH.). . Théâtre complet. 1 vol.
PHILIPON ET HUART. Parodie du Juif-Errant. 1 vol. 300 vignettes par Cham.
PLANCHE (G.). . . . Portraits littéraires. 2 vol.
PLUTARQUE . . . . Traités de morale. 2 vol.
— Œuvres morales. 5 vol.
POLYBE . . . . . Histoire générale. 3 vol.
ROBERTSON . . . . Charles-Quint. 2 vol.
— Histoire de l'Amérique. 2 vol.
SAND (GEORGE) . . Consuelo. 4 vol.
— La comtesse de Rudolstadt. 2 vol.
SASSERNO (Mlle). . Poésies françaises d'une Italienne. 1 vol.
SAURIN . . . . . Sermons choisis. 1 vol.
VITET (M. L.). . . . Études sur les beaux-arts. 2 vol.
VORAGINE. (Jacques de) La Légende dorée. 2 vol.
WISEMANN (N.). . . Discours sur les rapports entre la science et la religion. 1 vol.

SIXIÈME SÉRIE

A 2 FR. AU LIEU DE 3 FR. 50

AUGUSTIN (Saint). . Confessions. 1 vol.
La sainte Bible, trad. de Genoude. 2 vol.
FERRODIL. . . . . Dictionnaire des hérésies. 2 vol.

SEPTIÈME SÉRIE

A 2 FR. 50 AU LIEU DE 3 FR. 50

CRÉTINEAU-JOLY. Histoire de la Vendée militaire, 4 vol., carte.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE A PRIX RÉDUITS

DE

ADOLPHE DELAHAYS

ACQUÉREUR

DU FONDS DE LIBRAIRIE DE M. LEBIGRE-DUQUESNE

Et d'une partie du fonds de M. Lecou

AVRIL 1856

PARIS. — RUE VOLTAIRE, 4 et 6

NOUVELLES PUBLICATIONS

J. MICHELET

MEMBRE DE L'INSTITUT

LES FEMMES DE LA RÉVOLUTION. 2e édition entièrement refondue. 1 beau vol. pap. vél., glacé, satiné, non rogné et non coupé, rel. en perc. 3 fr.

Sommaire.

I

§ I. Aux femmes, aux mères, aux filles (1er mars 1854).
§ II. Influence des Femmes au dix-huitième siècle. — Maternité.
§ III. Héroïsme de Pitié. — Une Femme a détruit la Bastille.
§ IV. L'amour, et l'amour de l'idée (89-91).
§ V. Les Femmes du 6 octobre (89).
§ VI. Les Femmes de la Fédération (90).
§ VII. Les Dames Jacobines (90).
§ VIII. Le Palais-Royal en 90. — Émancipation des Femmes. — La Cave des Jacobins.

II

§ IX. Les Salons. — Madame de Staël (91).
§ X. Les Salons. — Madame de Condorcet (91).
§ XI. Madame de Condorcet (94).
§ XII. Sociétés de Femmes (de 91 à 93). — Olympe de Gouges. — Rose Lacombe.
§ XIII. Théroigne de Méricourt (89-95).
§ XIV. Les Vendéennes en 90 et 91.

III

§§ XV-XVI. Madame Roland (91-94).
§ XVII. Mademoiselle Kéralio (madame Robert (17 juillet 91).
§§ XVIII-XIX. Charlotte Corday (95).
§ XX. Le Palais-Royal en 95. — Les Salons. — Comment s'énerva la Gironde.
§§ XXI-XXII. Première et seconde Femme de Danton. — L'amour en 93.

IV

§ XXIII. La déesse de la Raison (10 novembre 93).
§ XXIV. Culte des Femmes pour Robespierre.
§ XXV. Robespierre chez madame Duplay (91-94).
§ XXVI. Lucile Desmoulins (avril 94).
§ XXVII. Exécutions de Femmes. — Les Femmes peuvent-elles être exécutées ?
§ XXVIII. Catherine Théot, mère de Dieu. — Robespierre, Messie (juin 94).
§ XXIX. Les dames Saint-Amaranthe (juin 94).
§ XXX. Indifférence à la vie. — Amours rapides des prisons (93-94).
§ XXXI. Chaque parti perit par les Femmes. — Les Vendéennes en 93-94.
§ XXXII. La Réaction par les Femmes dans le demi-siècle qui suit la Révolution. Conclusions.

JACQUES ARAGO

PUJOL, chef de miquelets. Paris, 1854. 1 vol. gr. in-18 jésus vélin, glacé, satiné; net. . . . . 1 fr. 25 c.

EUGÈNE SUE

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX. — *L'Orgueil*. Paris, 1854. 1 vol. grand in-18 jésus vélin, glacé, satiné; net. . . . . 2 fr.

Cet ouvrage formait 6 volumes in-8 et se vendait 45 fr.

L'ENVIE. 1 vol. grand in-18 jésus vélin, glacé, satiné; net. . 1 fr. 25 c.

Cet ouvrage se vendait 30 fr.

STENDHAL

LA CHARTREUSE DE PARME. 1 beau vol., papier vélin glacé, satiné. Nouvelle édition, précédée d'une lettre et d'une étude littéraire sur Beyle, par M. de Balzac, et d'une lettre inédite de l'auteur en réponse à ce travail; net. . . . . 2 fr.

EDGAR QUINET

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES. — MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE. 1 vol. grand in-18 jésus vélin glacé, satiné. . . . . 2 fr.

Table des Chapitres.

Marnix de Sainte-Aldegonde et les Gueux des Pays-Bas. — II. Pourquoi la Révolution hollandaise a réussi. — III. Religion, Politique et Art des Gueux.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE A PRIX RÉDUITS

DE

ADOLPHE DELAHAYS

PREMIÈRE SÉRIE

Volumes grand in-18 jésus vélin, dit format anglais.

AGNEL (Émile). Code-Manuel des propriétaires et locataires de maisons, hôteliers, aubergistes et logeurs, ouvrage dans lequel sont exposés méthodiquement leurs obligations et leurs droits respectifs, d'après le texte des lois, la jurisprudence des cours et tribunaux, l'opinion des auteurs et des modèles de tous les actes sous-seing privé relatifs aux locations ; 3e édition. Paris, 1855. 1 vol. 3 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 50 c.

ALBERT-AUBERT. Quelques chapitres de la Vie et des Voyages du célèbre Monsieur Boudin, suivis des Secondes noces du seigneur Pandolphe, et du Songe d'une nuit d'été dans le parc de Versailles. Paris, Hetzel, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

ALBY (Ernest). Histoire des prisonniers français en Afrique, depuis la conquête. Paris, 1847. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

ANCELOT (F.). Poésies ; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de pièces inédites. Paris, Charpentier. 1853. 1 vol. 3 fr. 50 c., net . . . . . 1 fr. 50 c.

ANDRÉ (le Père). Œuvres philosophiques du Père André, de la Compagnie de Jésus, avec Notes et une Introduction sur sa vie et ses ouvrages, tirés de sa correspondance inédite, par Victor Cousin. Paris, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

ANGELO DE SORR. Le Vampire, roman fantaisiste. Paris, 1852, 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

ANGLETERRE (l') comparée à la France sous les rapports constitutionnels, légaux, judiciaires, religieux, commerciaux, industriels, fiscaux, scientifiques, matériels, etc., par un ancien avocat à la Cour de cassation et au conseil d'Etat. Paris, Courcier, 1851. 1 vol , 5 fr., net.. 1 fr.

ARAGO (Jacques). Pujol, chef de miquelets. Paris, 1854, 1 vol., net. 1 fr. 25 c.

ARÉTIN (P.-A.). Œuvres choisies, traduites de l'italien, pour la première fois, avec des Notes, par P.-L. Jacob, précédées de la Vie abrégée de l'auteur, par Dujardin, d'après Mazzuchelli. Paris, Ch. Gosselin. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

ARNAULD (Antoine). Œuvres philosophiques. Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes, et précédée d'une Introduction par Jules Simon. Paris, 1841. 1 vol., 3 r. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

ARNOULD ET FOURNIER. Struensée, ou la Reine et le Favori, histoire danoise de 1769. Paris, Ch. Gosselin, 1843. 1 vol., 3 fr. 50, net. 1 fr. 25 c.

AUGER (Victor). L'Empereur; simples récits. Paris, J. Dagneau, 1853. 1 fort vol. de près de 700 pages. Prix : 3 fr. 50, net. . . 1 fr. 25 c. (Histoire complète de Napoléon Ier.)

AYCARD (Marie). Nouvelles d'hier. — La Faustolla. — L'acteur Mac Gregor. — La Dame blanche à Caen. — Un Souper de Diderot. — Un Article du Code. — La Couleur nacarat. — Madame Sidi Coggia. — Mademoiselle Christine de Langeron. — Le Flacon d'éther. — La mort d'une Carpe. — Les trois parties d'Echecs. — Le prince Kœnig. — Une Lettre de Madame de Sévigné. — Mondorge. — Un Tour de Page. Paris, J. Dagneau, 1854. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

BALZAC (Honoré de), Œuvres. Paris, Charpentier :

SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE : Les Célibataires. — La Femme abandonnée. — Illusion perdue. — La Vieille Fille. — La Grenadière. — Message. — La Grande Bretêche. — L'Illustre Gaudissart. 2 vol. 7 fr., net. . . . 4 fr.

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE : La Femme vertueuse. — Profil de Marquise. — L'interdiction. — Les Marana. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr.

BALTHAZAR CLÆS, ou la Recherche de l'Absolu. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 50 c.

HISTOIRE DES TREIZE : Ferragus, chef des Dévorants. — La duchesse de Langeais. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

CÉSAR BIROTTEAU : César à son Apogée. — César aux prises avec le Malheur. — Triomphe de César. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

LOUIS LAMBERT, suivi de Séraphita. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . 1 fr. 50 c.

BALZAC. Théâtre. — Vautrin. — Les Ressources de Quinola. — Paméla Giraud. — La Marâtre. Paris, Giraud et Dagneau, 1853. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr. 50 c.

— La dernière Incarnation de Vautrin. Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit de l'auteur; suivie de Une Rue de Paris et son habitant. Paris, Giraud et Dagneau, 1852. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 1 fr.

— Le Faiseur, comédie en cinq actes et en prose, entièrement conforme au manuscrit de l'auteur. Paris, A. Cadot, 1853. 1 vol. Prix : 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

BARTHET (Armand). Nouvelles : Pierre et Paquette. — Henriette. — Le Nid d'Hirondelles. — Les Saisons. Paris, D. Giraud, 1852. 1 vol., net. 1 fr.

BASCHET (Armand). Les Années de voyage de Ste-Adresse à Bagnères-de-Luchon. Itinéraire humoristique. Paris, 1852. 1 vol., 2 fr., net. 65 c.

BAWR (Œuvres de Mme de). Nouvelles contenant : Louise. — Michel Perrin, une Réjouissance en 1770. — La mère Nacquart. — Rose et Thérèse. — Le Schelling. — Maria-Rosa. Paris, Passard, 1854. 1 vol. 3 fr., net. 1 fr. 25 c.

— Robertine, nouvelle édition, 1854. 1 vol. 3 fr. net. . . . . 1 fr. 25 c.

— Raoul, ou l'Enéide, nouvelle édition, 1854. 1 vol. 3 fr., net. 1 fr. 25 c.

— Mes Souvenirs, 2e édition; ouvrage entièrement inédit, 1854. 1 vol. 3 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

BEAUDOUX (Mme Cl.). La Science maternelle, ou Éducation morale et intellectuelle des jeunes filles. Paris, Didier, 1844. 1 vol., 3 fr. 50 c. net. . . . . 1 fr. 25 c.

BEAUMONT (Gustave de) **ET TOCQUEVILLE** (A. de). Système pénitentiaire aux Etats-Unis et de son application en France; suivi d'un Appen-

dice sur les colonies pénales et de Notes statistiques. 3e édition, augmentée d'une Introduction et suivie du rapport de M. de Tocqueville sur la réforme des prisons, et du texte de la loi adoptée par la Chambre des Députés. Paris, Ch. Gosselin, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . 1 fr.

BÉCHARD (Ferdinand). De l'Administration intérieure de la France, avec un Appendice sur les lois municipales des principaux Etats de l'Europe. Paris, Giraud et Dagneau, 1852. 2 vol., 6 fr., net. . . . . 2 f.

— Lois municipales des Républiques de la Suisse et des États-Unis. 1852. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 65 c.

— La Commune, l'Eglise et l'Etat, dans leurs rapports avec les classes laborieuses. 2e édition. Paris, 1851. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . 1 fr. 25 c.

BEECHER STOWE (Mme Henriette). La Case du père Tom, ou la Vie des nègres en Amérique, traduit par DE LA BÉDOLLIÈRE. Nouvelle édition, augmentée d'une Notice par George SAND. 1853. 1 vol., net. 1 fr. 25 c.

BENVENUTO CELLINI, orfévre et sculpteur florentin. Œuvres complètes. Mémoires, Traités de l'orfévrerie et de la sculpture, Discours sur le dessin et l'architecture, etc.; traduites par LÉOPOLD LECLANCHÉ, traducteur de Vasari. 2e édition. Paris, Paulin. 2 vol. 7 fr., net. . 2 fr. 50 c.

BERNARDI. Le Glacier impérial, ou l'Art de donner des bals et des soirées. 1 vol. orné de 6 planches. Paris, 1853, net. . . . . 1 fr. 25 c.

BERTRAND (Jules) ET **COLLOT** (Emile). Les Ombres blanches, poésies, précédées d'une Lettre-Préface par M. Méry. Paris, Giraud, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

BESCHERELLE aîné. Plus de Grammaire, ou simples Règles d'orthographe, de syntaxe et de prononciation; Manuel usuel et populaire, 1851. 1 vol., 3 fr. 75 c., net . . . . . 2 fr.

BIBLE (la Sainte). Traduction nouvelle. Paris, Perrodil, 1846. 2 vol. imprimés à deux colonnes; 10 fr., net. . . . . 4 fr.

BLAZE DE BURY (la baronne). Voyage en Autriche, en Hongrie et en Allemagne pendant les événements de 1848 et 1849. Paris, Charpentier, 1851. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

BOCCACE. Le Décaméron ou les Dix Journées galantes, translatées de l'italien en français par SABATIER DE CASTRES; nouvelle édition, revue et précédée d'une étude critique par P. CHRISTIAN. Paris, 1846. 1 fort vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

BOITARD. Guide-Manuel de la bonne compagnie, du bon ton et de la politesse. 1851. 1 vol., net. . . . . 3 fr.

— Les Vingt-Six infortunes de Pierrot le Socialiste. 1853. 1 vol., 3 fr. net. . . . . 1 fr. 25 c.

BONNEMÈRE (L.). Histoire de l'Association agricole et Solution pratique. Ouvrage couronné par l'Académie de Nantes; par l'auteur des Paysans au dix-neuvième siècle. Paris, Dusacq, 1850. 1 vol., 1 fr. 50 c., net. . . . . 25 c.

BONVALOT (A.-F.). Théosophie ou les Fondateurs des cultes primitifs devant la postérité, — le Temple, — la Prairie. 1853. 1 vol., 3 fr. 50 c. net. . . . . 1 fr.

— Les Fous et les Anges. 1844. 1 vol., fig., 3 fr., net. . . . . 50 c.

BOSSUET. Défense de l'Eglise gallicane. Paris, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c. net. . . . . 1 fr.

BOSSUET. Élévations à Dieu ; ouvrage suivi de l'Ordinaire de la sainte Messe, et précédé d'une Notice sur Bossuet, par V. de Perrodil. Paris, Royer, 1845. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

BOUGY (A. de). La Luizina. Paris, 1852. 1 vol. 3 fr., net. 1 fr. 50 c.

BOURDON (Isidore). Illustres Médecins et Naturalistes des temps modernes. Ouvrage dans lequel on apprécie les travaux de Cuvier, Boërhaave, Lamarck, Haller, Bordeu, Camper, Barthez, Bichat, Corvisart, Béclard, Hahnemann, Dupuytren, etc., etc. Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, 1844. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

— Lettres à Camille sur la Physiologie. 2e édition, augmentée des deux tiers. Paris, Gosselin, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net.. . . . 1 fr. 25 c.

BOUVET (Francisque). La Turquie et les cabinets de l'Europe depuis le quinzième siècle, ou la Question d'Orient. 2e édition, augmentée d'une préface. Paris, Giraud, 1854. 1 vol., 3 fr., net.. . . . . 1 fr. 50 c.

BRIFFAULT (Fr.). Le Prisonnier de Ham. Ouvrage composé d'après les documents fournis par le prince Louis-Napoléon lui-même, contenant le portrait du prince et plusieurs fac-simile, dont un de son écriture. Paris, Plon, 1849. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 50 c.

BUCHEZ. Histoire de l'Assemblée constituante. 2e édition, revue, corrigée et entièrement remaniée par l'auteur, en collaboration avec MM. Jules Bastide, de Bois-le-Comte et A. Ott. Paris, Hetzel, 1846. 5 vol., net. . . . . 6 fr. 25 c.

— Histoire de l'Assemblée législative. 2e édition, revue, corrigée et entièrement remaniée par l'auteur, en collaboration avec MM. Jules Bastide, de Bois-le-Comte et A. Ott. Paris, Hetzel. 1848. 2 vol. (les seuls parus). 7 fr., net. . . . . 2 fr.

BUFFIER (le Père), de la Compagnie de Jésus. Œuvres philosophiques, avec Notes et Introduction par Francisque Bouillier. Traité des premières vérités. — Eléments de métaphysique. — Examen des préjugés vulgaires. Paris, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

BURETTE (Th.). Histoire de France. Paris, 1842. 2 forts vol. Prix : 7 fr., net.. . . . . 1 fr. 25 c.

Du même, Histoire moderne. Paris, 1842. 2 forts vol. 7 fr.; net, 1 fr. 25 c.

BURNEY (miss). Évelina, trad. de M. Léon de Wailly. Paris, 1849. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

BURNS (Robert). Poésies complètes, traduites pour la première fois de l'écossais, par M. Léon de Wailly, avec une introduction du même. Paris, 1853. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

CAMPENON (V.). Œuvres poétiques, précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par E. Mennechet. Paris, Charpentier, 1844. 1 v. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

CAPEFIGUE. Hugues Capet et la troisième race. Nouvelle édition revue et corrigée. Paris, Charpentier, 1845. 2 vol. 7 fr., net. . 3 fr. 50 c.

— Philippe d'Orléans, régent de France (1715-1723). Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Charpentier, 1845. 1 vol. 3 fr. 50 c., net.. . . . . 1 fr. 75 c.

CARPENTIER. Tanger et Mogador, poëme. 1845. 1 vol. 2 fr,. net. 25 c.

CATALOGUE des Écrits, Gravures et Dessins condamnés depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850; suivi de la Liste des individus condamnés pour délits de presse. Paris, Pillet, 1850. 1 vol., net. . . 1 fr. 25 c.

CÉLESTINE (la). Tragi-comédie de Calixte et Mélibée, contenant, en outre d'un style agréable et facile, une grande quantité de sentences philosophiques et de conseils fort nécessaires aux jeunes gens, ayant pour but de leur faire connaître tout ce qu'il y a de ruse et de fausseté chez les serviteurs et les entremetteuses. Ce livre est composé pour servir de leçon aux amoureux extravagants qui, vaincus par une passion désordonnée, donnent à leur maîtresse le nom de la divinité. — Traduit de l'espagnol, annoté et précédé d'un Essai historique par Germond de Lavigne. Paris, Ch. Gosselin, 1843. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. 2 fr. 50 c.

(Quelques exemplaires seulement).

CERFBEER (A.-E.). La Guyane. — Civilisation et Barbarie. — Costumes et Paysages. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol. Prix : 3 fr. 50, net. 1 fr. 75 c.

CERVANTES (Michel), Histoire de Don Quichotte de la Manche, traduite sur le texte original et d'après les traductions comparées de Oudin et Rosset, Filleau de Saint-Martin, Florian, Bouchon-Dubournial, Delaunay et L. Viardot, par F. de Bastonne. Paris, Didier, 1847. 2 vol. 7 fr., net. . . . . 3 fr. 50 c.

CHARRIÈRE (Mme de). Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne. Nouvelle édition, avec une Notice par M. Sainte-Beuve. Paris, J. Labitte, 1845. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

Correspondance inédite de Mme Charrière, relations avec Benjamin Constant, Mme de Staël, d'après les pièces originales et les documents de M. Gaullieur.

CHAUDES-AIGUES (J.). Les Ecrivains modernes de la France. Paris 1841. 1 vol. Prix : 3 fr. 50, net. . . . . 2 fr. 50 c

(Épuisé. Quelques exemplaires.)

CHATEAUBRIAND. Paris, Lefèvre, 1853. 1 fr. le volume au lieu de 5 fr. Atala; René; le Dernier Abencérage; Moïse, tragédie; Poésies diverses. 1 vol. — Les Natchez, 2 vol. — Voyage en Amérique, en Italie, etc. 2 vol. — Etudes ou Discours historiques, 4 vol. —Les Quatre Stuarts; Mémoires sur la vie du duc de Berry, 1 vol. — Mélanges politiques, 2 vol.

CHAUVELOT (Barnabé). Proudhon et son livre. Paris, Giraud et Dagneau, 1852. 1 vol. 2 fr., net. . . . . 65 c.

CHEVALET (Émile). Le Livre de Job; roman par l'auteur de la Quiquengrogne. Paris, 1854. 1 vol. Prix : 3 fr. 50, net. . . . . 1 fr.

CLARKE (Samuel). Œuvres philosophiques. Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes, et précédée d'une Introduction par Amédée Jacques. Paris, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Saint). Œuvres choisies, précédées des Discours de saint Bernard, traductions publiées par Genoude. Paris, 1846. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

CONSTANT (l'abbé). La Mère de Dieu, épopée religieuse et humanitaire. Paris, Ch. Gosselin, 1844. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

COOPER (Fenimore). Le Dernier des Mohicans, traduit par de la Bédollière. Paris, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 25 c.

CORNEILLE (P.). Œuvres, précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par Julien Lemer. Paris, 1855. 2 vol., 6 fr., net. . . . . 3 fr.

(Édition nouvelle, imprimée par Simon Raçon.)

COUSIN (V.). Fragments de philosophie cartésienne. Paris, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr. 50 c.

CYRANO DE BERGERAC. Œuvres précédées d'une Notice par le Blanc. Voyage dans les Etats et Empires de la Lune. — Voyage comique dans les Etats et Empires du Soleil. Paris, V. Lecou, 1855. 1 vol. . . . 3 fr.

DAMAS HINARD. Romancero général, ou Recueil des Chants populaires de l'Espagne, romances historiques, chevaleresques et moresques. Traduction nouvelle et seule complète, couronnée par l'Académie française, avec une Introduction et des Notes. Paris, 1844. 2 v., 7 fr., net. 3 fr. 50 c.

DANIÉLO (M.-J.). Visites pastorales de monseigneur Sibour, archevêque de Paris; recueillies et publiées par Danielo. Paris, 1854. 1 vol. orné d'un joli portrait gravé sur acier. Net. . . . . 1 fr.

DEFFAUX (M.-Marc). Manuel des Propriétaires et des usufruitiers, usagers, locataires et fermiers, ou Dictionnaire encyclopédique des lois des bâtiments et des lois rurales de la France, avec ce qui a rapport à la voirie, aux usines, aux bois et forêts, aux fleuves, rivières et étangs, aux mines et carrières, à la chasse et à la pêche, à la police municipale, etc. Ouvrage au moyen duquel tout propriétaire ou possesseur peut connaître, exercer et défendre ses droits sans le secours d'un guide étranger, par Marc Deffaux, juge de paix, auteur de l'Encyclopédie des huissiers, 1852. 1 fort vol. de 712 pages, net. . . . . 6 fr.

— Guide-Manuel général du garde champêtre et du messier, ou Traité raisonné de leurs fonctions, comprenant notamment un Commentaire du Code rural et de tout ce qui concerne la police du roulage, la chasse et la pêche. Ouvrage également utile à MM. les préfets, sous-préfets, membres des conseils généraux et d'arrondissement, juges, maires, adjoints, juges de paix, avoués, huissiers, commissaires de police, etc., 1843. 1 v. net. . . . . 3 fr.

DE LA VARENNE (Ch.). Les Rouges peints par eux-mêmes; Biographies intimes. 1re partie, ex-Gouvernants; 2e partie, les Représentants; 3e partie, les Grotesques. 2e édition. Paris, Allouard, 1850. 1 vol., net. 1 fr.

— Du même. Vie ou Mort de la Bourgeoisie, 1851. 1 vol., net . . 33 c.

DELÉCLUSE (E.-J.). Dante Alighieri, ou la Poésie amoureuse. Vie de Dante, — la Vie nouvelle, — Correspondances poétiques des fidèles d'amour, — Poésie amoureuse avant Dante, — Chansons de Dante, — Observations sur les chansons, — Poésie amoureuse après Dante, — Dernière interprétation des ouvrages de Dante. Paris, 1854. 2 volumes, 7 fr., net. . . . . 2 fr. 50 c.

DELRIEU (André). Le Rhin. Son cours, ses bords. — Légendes, monuments, ruines, châteaux, traditions, hommes célèbres, fastes guerriers, caractères sociaux. — Arts, villes, paysages, chroniques, mœurs. — Histoire du fleuve depuis sa source jusqu'à son embouchure, avec 36 dessins représentant les costumes, les vues des villes, des bords du Rhin. Paris, 1846. 1 vol. de 500 pages, édition compacte, renfermant la matière de 2 forts vol. in-8, net. . . . . 2 fr.

DESNOIRESTERRES (G.). Les Talons rouges, esquisses de mœurs au dix-huitième siècle. — Le Toutou de la Maréchale. — La Courtisane amoureuse. — Le Magnifique. — La Perruque de M. de Sartine. Paris, J. Dagneau, 1854. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

DESNOYERS (Louis). Les Aventures de Robert-Robert et de son fidèle compagnon Toussaint Lavenette. 4e édition, entièrement refondue. Paris, 1853. 2 vol., net. . . . . 6 fr.

— Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart. Nouvelle édition, entièrement refondue, 1854. 1 vol. orné de 8 jolies vignettes, net. . . . . 3 fr.

DIDIER (Charles). Rome souterraine. Paris, Ch. Gosselin, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

DIODORE DE SICILE. Bibliothèque historique. Traduction nouvelle, avec une Préface, des Notes importantes et des Index par M. Ferdinand Hœfer. Paris. 4 vol., 14 fr., net. . . . . 7 fr.

DOLLE (Frédéric). Souvenirs de voyage (Suisse, Savoie, France). 5e édit. Paris, 1843. 1 vol., fig., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

— Histoire des six Restaurations. 3e édition, 1843. 1 vol., net. . 1 fr.

DREYSS (Ch.). Chronologie universelle, suivie de la Liste des grands Etats anciens et modernes, des dynasties puissantes et des princes souverains de premier ordre, avec les Tableaux généalogiques des familles royales de France et des principales maisons régnantes d'Europe. Paris, Hachette, 1853. 1 vol. de 900 pages, demi-rel. mar., net. . . . 8 fr.

DUFAU (P.-A.). La République et la Monarchie dans les temps modernes. Paris, Didier, 1852. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

DUMAS (Alexandre). Gaule et France, avec une introduction aux Scènes historiques. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

— Jacques Ortis, précédé d'un Essai sur la vie et les écrits d'Ugo Foscolo, par Eugène de Montlaur, et suivi d'une traduction inédite de ses œuvres choisies, par L. Delâtre. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

DUMESNIL (Alfred). L'Art italien. — Les initiateurs : Dante, Giotto. — Les précurseurs : le Mantegna, Brunelleschi, Masaccio. — Les maîtres : Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, le Corrége, le Giorgion, le Titien. — La Décadence. — L'Art théâtral. — Le Vertige. — Les Eclectiques. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol., 3 fr. 50, net. . . 1 fr. 75 c.

EDAN (V.). L'Imitation de Jésus-Christ. Nouvelle traduction en vers, avec le texte latin en regard. (Ouvrage approuvé par Mgr. l'évêque de Beauvais). 1846. 1 vol. de plus de 700 pages, 5 fr., net. . . . 1 fr. 25 c.

EGGIS (Étienne). En causant avec la Lune, poésies. Paris, 1851. 1 vol., 2 fr. 50, net. . . . . 50 c.

— Voyages aux Pays du Cœur, poésies. Paris, Michel Lévy, 1853. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 50 c.

FABRE (Abel). Les Violettes, élégies et poëmes. Paris, A. Fontaine, 1855. 1 vol., 2 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

FABRE (Ferdinand). Feuilles de lierre, poésies. Paris, Charpentier, 1855, 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

FADEVILLE. Histoire populaire de Napoléon Ier. 2e édition, revue et augmentée de documents nouveaux. Paris, Giraud, 1853. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

FÉVAL (Paul). La Fée des Grèves. — Les Rasoumofski. Paris. J. Dagneau. 1853. 1 vol., 3 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 25 c.

FÉVAL (Paul). Les Parvenus. Paris, 1855. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 50 c.

FLEURY (Mémoires de), de la Comédie-Française, publiés par J. Lafitte, de 1757 à 1820. Paris, Ch. Gosselin, 1844. 2 vol., 7 fr., net. . . 2 fr.

*

FLORIAN. Fables illustrées par Battaille d'un grand nombre de vign. sur bois dans le texte et hors texte. Paris, Lecou, 1852. 1 vol., net. 1 fr.

FOA (Mme Eugénie). Nouveaux Contes historiques. Paris, 1852. 1 vol. gr. in-18 jésus, illustré, 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

FOÉ (Daniel de). Aventures de Robinson Crusoé, traduites par Mme Amable Tastu, précédées d'une Notice sur de Foé par Philarète Chasles, et suivies d'une Notice sur le matelot Selkirk et sur les Caraïbes par F. Denis, et d'une Dissertation religieuse par l'abbé Labouderie. Paris, Didier, 1846. 2 vol. ornés de vignettes, 7 fr., net. . . . . 2 fr. 50 c.

FORESTI-DA CARPI (le R. P., de la Compagnie de Jésus). Le Chemin du Sanctuaire montré à ceux qui aspirent au sacerdoce, ou Manuel des ecclésiastiques, traduit de l'italien (approuvé par la congrégation de l'Index). Paris, Royer, 1843 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr.

FORSTER (Ch.). Physiologie de l'étranger. Paris, Garnier frères, 1844. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 50 c.

FRANÇOIS DE SALES (saint). Œuvres choisies, contenant l'Introduction à la vie dévote, un choix de ses Lettres spirituelles et le Traité de l'amour de Dieu; précédées d'une Notice sur sa vie et ses écrits, par de Perrodil. Paris, Royer, 1843. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr.

GANS (Édouard). Histoire du droit de succession en France, au moyen âge, traduite par L. de Loménie; précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de Gans, par Saint-Marc-Girardin. Paris, 1846. 1 v., 3 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

GARNERAY, peintre de marine. Voyages, 1re partie : Aventures et Combats; 2e partie : les Pontons anglais. Paris, 1853. 2 vol., net. 2 fr. 50 c.

GAUTHIER (Auguste). Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples, chez les peuples de l'antiquité; suivies de Considérations sur les rapports qui peuvent exister entre les guérisons qu'on obtenait dans les anciens temples à l'aide des songes et le magnétisme animal, et sur l'origine des hôpitaux. Paris, 1844. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

GENLIS (Mme de). Le Siége de la Rochelle, ou le Malheur et la Conscience. Paris, 1851. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

GENLIS (Mme de). Mademoiselle de La Fayette, suivie de Nouvelles. Paris, Belin-Leprieur, 1843. 1 vol. 3 fr. 50 c. net. . . . . 1 fr. 50 c.

— Madame de Maintenon, 1845. 1 vol. 3 fr. 50, net. . . . 1 fr. 50 c.

— Mademoiselle de Clermont, suivie de Nouvelles, et précédée d'une Notice littéraire sur l'auteur, par Mme A. Tastu, 1844. 1 vol. 3 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 50 c.

GENOUDE (de). La Divinité de Jésus-Christ, annoncée par les Prophètes, démontrée par les Evangélistes, prouvée par l'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ, et reconnue par les plus grands philosophes de l'univers. Ouvrage suivi de l'Histoire d'une âme, et de celle des conversions les plus célèbres. Paris, Royer, 1843. 2 vol., 7 fr., net. . 3 fr.

— Défense du Christianisme par les Pères des premiers siècles de l'Église, contre les philosophes, les païens et les juifs; traduction publiée par M. Genoude. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr.

— Sermons et Conférences; 4e édit. Paris, 1846. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. 1 fr.

GENOUDE (de). Nouvelle exposition du Dogme catholique, suivie de la Doctrine de l'Eglise catholique, par Bossuet, la Règle générale de la Foi catholique, par Véron. — Maximes de l'Eglise sur le Salut des hommes, par l'évêque d'Hermopolis. Paris, Royer, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

GENOUX (Claude). Mémoires d'un enfant de la Savoie, précédés d'une Lettre-Préface par BÉRANGER. Paris, Paulin, 1847. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

GERMAIN-LE-DUC (Saint-). Le Nouvel Ami des Enfants. 3 vol. imprimés sur pap. vél., 4 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

GIRARDIN (Mme Émile de) (Delphine Gay). Poésies complètes; nouvelle édition. Paris, Charpentier, 1842. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . 1 fr. 75 c.

GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. Histoire littéraire française et étrangère, ou Analyse raisonnée des œuvres choisies de tous les écrivains qui se sont fait un nom dans les sciences, dans les lettres, terminée par la Bibliographie de l'histoire littéraire et des journaux consacrés spécialement à la critique de tous les genres de littérature. Deuxième édition augmentée de plus de deux cents articles formant le complément de l'histoire littéraire jusqu'à nos jours. Paris, 1854. 1 fort volume imprimé à deux colonnes, net. . . . . 2 fr. 50 c.

GOGOL (Nicolas). Nouvelles russes; traduction française publiée par Louis VIARDOT. Paris, Paulin, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . 1 fr. 25 c.

GRAMONT (le comte de). Chant du passé, 1830-1848. Paris, 1854. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr.

GRATIEN DE SEMUR. Traité des erreurs et des préjugés. Paris, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

GUICHARD (J.-Marie). L'Hystoire et plaisante Chronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines, sans autre nom nommer, publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Ch. Gosselin, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

GUIDE de l'Étudiant en droit, ou Exposition méthodique des matières concernant les études de droit. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . 1 fr. 25 c.

GUINOT (Eugène). Soirées d'Avril, nouvelles : La Clientèle du Médecin. — Une ville de garnison. — La cour du Grand-Duc. — La Rente viagère. — Le Tuteur de Julie. — Paul Hubert. — Suzanne. — Une Position équivoque. — L'Actrice en voyage. Paris, 1852, 1 vol., net. 1 fr.

HAWTHORNE (Nathaniel). La Lettre Rouge *A*, roman américain, traduit par OLD NICK. Paris, G. de Gonet. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 50 c.

HILDRETH. L'Esclave blanc (le compagnon du père Tom), traduit par DE LA BÉDOLLIÈRE. 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 25 c.

HISTOIRE ET AVENTURES DU BARON DE MUNCHHAUSEN. Nouvelle édition illustrée. Paris, Allouard, 1850. 1 vol., 2 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

HOFFMANN. Contes nocturnes, traduits par DE LA BÉDOLLIÈRE. Nouvelle édition, augmentée d'une Notice sur Hoffmann. 1853. 1 vol., net. 1 fr. 25 c.

HOLLAND (Souvenirs diplomatiques de lord), publiés par son fils, lord Henry Édouard Holland, traduits de l'anglais, par de CHOISEUL. Paris, 1851. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

HONORÉ (Oscar). Histoires de la vie privée d'autrefois, avec un avant-propos de M. Guizot. (MM. de Voiture et de Balzac. 1642. Un procès criminel en 1690. Voltaire à Lausanne. 1755. Cinq cents vers inédits de Voltaire. Vue prise à Dijon. 1744. Le duc de Penthièvre. 1789. Où l'on retrouve de nos jours la vie d'autrefois). Paris, 1853. 1 vol., 2 fr., net. 1 fr.

HOPE (M. Th.). Anastase, ou Mémoires d'un Grec, écrits à la fin du dix-huitième siècle, trad. par M. Defauconpret, précédés d'une Notice sur l'auteur et de Notes par J.-A. Buchon. Paris, Gosselin, 1844. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

HORACE. Œuvres complètes par ordre de production, suivies d'un choix d'épigrammes de Martial, traduction de M. Goupy. Paris, V. Lecou, 1848. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

HOUSSAYE (Arsène). Galerie de portraits du dix-huitième siècle. Nouvelle édition, revue et corrigée; 2e série. Paris, Charpentier, 1848. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

HUGO (Victor). Œuvres. 16 vol., net. . . . . 40 fr.

— Notre-Dame de Paris. 2 vol. — Han d'Islande. 1 vol. — Dernier Jour d'un Condamné, Bug-Jargal, Claude Gueux. 1 vol. — Odes et Ballades. 1 vol. — Orientales. 1 vol. — Feuilles d'Automne, Chants du Crépuscule. 1 vol. — Voix intérieures, les Rayons et les Ombres. 1 vol. — Théâtre. 3 vol. — Cromwell, drame. 1 vol. — Littérature et Philosophie. 1 vol. — Le Rhin. 3 vol.

Il ne reste que quelques exemplaires.

ON VEND SÉPARÉMENT :

Les Orientales. 1 vol. . . . . 2 fr.
Notre-Dame de Paris. 2 vol. . . . . 3 fr.
Han d'Islande. 1 vol. . . . . 1 fr. 75 c.
Dernier Jour d'un Condamné, Bug-Jargal, Claude Gueux. 1 volume. . . . . 1 fr. 75 c.
Feuilles d'Automne, Chants du Crépuscule. 1 vol. . . . 1 fr. 75 c.
Littérature et Philosophie. 1 vol. . . . . 1 fr. 75 c.
Théâtre. 3 vol. . . . . 5 fr. 25 c.
Le Rhin, 3 vol. . . . . 5 fr. 25 c.

HUGO (Victor). Notre-Dame de Paris. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr.

IMITATION de Jésus-Christ, traduite en vers par Sapinaud. Paris, 1844. 1 vol. 3 fr., net. . . . . 50 c.

INCHBALD (Mistress). Simple Histoire, traduction nouvelle, par Léon de Wailly. Paris. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr. 50 c.

JACOBY (Emile). La Clef de l'Arithmétique. Traité de calcul mental, d'après la méthode suivie pour former le pâtre calculateur de la Touraine, Henri Mondeux, et selon ses procédés. Paris, 1855. 1 vol. . . . . 3 fr. 50 c.

JANIN (Jules). Contes et Nouvelles littéraires, Histoire de la poésie et de la littérature chez tous les peuples. 3 vol. 10 fr. 50 c., net. 4 fr. 50 c.

JOURNAL D'UN INSURGÉ MALGRÉ LUI, par J. C***, du faubourg Saint-Antoine, détenu au fort d'Ivry. Paris, Martinon, 1849. 1 fort vol, net. . . . . 1 fr.

JUGE (Auguste). Fabuliste des Alpes. Paris, Clarey, 1853. 1 vol., net. . . . . 3 fr. 75 c.

KARR (Alphonse). Clovis Gosselin, suivi de Quelques pensées sur l'Education. Paris, 1855. 1 vol. 3 fr. 50 c., net . . . . . 1 fr. 50 c.

KÉRATRY. Inductions morales et physiologiques. 3e édit., revue par l'auteur. Paris, Ch. Gosselin. 1841. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

KÉRATRY. Clarisse, nouvelle inédite. Paris, 1854. 1 v., 3 fr. 50 c., net. 50 c.

KOCK (Paul de). Œuvres. Paris, Barba, contenant tous les romans ci-dessous :

— Mon Voisin Raymond. 1 vol. — André le Savoyard. 1 vol. — Monsieur Dupont. 1 vol. — Madeleine. 1 vol. — La Pucelle de Belleville. 1 vol. — Un bon Enfant. 1 vol. — L'Homme de la Nature, 1 vol. — L'Enfant de ma femme. 1 vol. — Zizine. 1 vol. — Un Tourlourou. 1 vol. — Ni Jamais ni Toujours. 1 vol. — Moustache. 1 vol. — Un Homme à marier. 1 vol. — Un Jeune homme charmant. 1 vol. — Un Mari perdu. 1 vol. — Les Enfants de Marie. 1 vol. — La Jolie Fille du faubourg. 1 vol. — L'Homme aux Trois Culottes, ou la République, l'Empire et la Restauration. 1 vol.

Chaque vol. séparément, net. . . . . 1 fr. 50 c.

Vingt-six figures, et le portrait, gravés par Raffet, net. . . . . 2 fr.

KUHN (Jean). La vie de Jésus-Christ au point de vue de la science, traduite de l'allemand, par F. Nettement, pour faire suite à la Raison du Christianisme. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

KWITKA. Oksana, ou l'Orgueil villageois et ses ravages, ou l'Histoire grave et véridique de 35 kopecks, ancienne chronique de l'Ukraine, trad. du russe par madame Ch. Moreau de la Meltière. Paris, H. Bossange, 1854. 1 vol. 3 fr. 30 c., net. . . . . 1 fr.

LACOU (Jean). Fleurs des Landes. Bordeaux, 1853. 1 vol., avec figures, 3 fr., net. . . . . 1 fr.

LA FONTAINE. Fables de la Fontaine et de Florian réunies. Nouvelle édition, augmentée de Notices par E. de la Bédollière. 1 vol. Paris, 1853, net. . . . . 1 fr. 25 c.

LAGNY (Germain de). Le Knout et les Russes, mœurs et administration de la Russie. — Introduction. — L'armée. — La noblesse. — Le clergé. — La marine. — La magistrature, la justice et la police. — Les finances. — L'esclavage. — Le knout. — Aspect du climat. — Saint-Pétersbourg. L'Empereur Nicolas Ier. — Pièces justificatives. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 50 c.

LAMBERT (Mme de). Œuvres morales, précédées de l'Éloge de l'auteur, par Fontenelle, et d'un Essai sur ses écrits, par Mme Louise Colet. Paris, Charles Gosselin. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

LAMENNAIS. Paris, Pagnerre, 1844. In-18 jésus vélin.

— Affaires de Rome. — Récit du voyage. — Des maux de l'Église et de la société, etc. 1 vol., net. . . . . 2 fr.

— Politique à l'usage du peuple. — Esclavage moderne. — Mélanges politiques et littéraires. — De la Servitude volontaire par la Boétie, etc. 1 vol., net. . . . . 2 fr.

— Paroles d'un Croyant. — Livre du peuple. — Une voix de prison. — Mélanges. 1 vol., net. . . . . 2 fr. 50 c.

Ce dernier volume réunit les trois ouvrages les plus populaires de M. de Lamennais.

Chaque volume se vend séparément.

LANDAIS (Napoléon). Lettres à Amélie sur le Mariage. 1 vol., 5 fr., net. . . . . 1 fr. 50 c.

LAPOINTE (A.) ET **F. DE REIFFENBERG** fils. Les Drames du foyer. Paris, Giraud, 1853, 1 vol., 2 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

LAPOINTE (Savinien). Il était une fois, contes. Paris, 1855. 1 vol. orné de 4 gravures, net. . . . . 2 fr. 50 c.

LA ROCHEJAQUELEIN (le marquis de). La France en 1853. 4e édition. Paris, Simon, 1853. 1 vol. 1 fr. 50, net. . . . . 1 fr.

LAVERDANT (E.). La Déroute des Césars. — La Gaule très-chrétienne et le Czar orthodoxe. Paris, 1851. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . 50 c.

LECLERCQ (Théodore). Œuvres dramatiques et complètes, nouvelle édition, augmentée de proverbes inédits; précédées de notices, par MM. SAINTE-BEUVE et MÉRIMÉE. 8 vol. illustrés de 78 gravures sur acier, par MM. Alfred et Tony JOHANNOT, net. . . . . 14 fr.

LEGOUVÉ (Ernest). Edith de Falsen. Cinquième édition, revue et augmentée de deux nouvelles. Paris, D. Giraud, 1852. 1 vol. jésus, net. . . . . 1 fr.

LERNE (Emmanuel de). Contes et Nouvelles, avec une Préface de M. Arsène Houssaye. Paris, V. Lecou, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 50 c.

LEROUX DE LINCY. Les Femmes célèbres de l'ancienne France. — Mémoires historiques sur la vie publique et privée des femmes françaises depuis le cinquième siècle jusqu'au seizième. Paris, le Roi, 1848. 1 fort vol. de 700 pages, net. . . . . 2 fr.

L'HÉRITIER ET **ROUSSEL.** Éléments populaires de Chimie agricole, ou Résumé élémentaire des connaissances chimiques, dans leur application à l'agriculture, particulièrement à l'étude des sols et des engrais. Ouvrage destiné à tous ceux qui se livrent aux exploitations agricoles. Paris, G. de Gonet, 1847. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

L'HOTE (Ed.). Les premières Neiges, élégies et poëmes, 1848. 1 vol. 1 fr.

LOISEL (Ant.) ET **DUPIN** aîné. Pasquier, ou Dialogue des Advocats du parlement de Paris, par Ant. LOISEL, avec une Introduction et des Notes, la suite chronologique des plus notables avocats depuis l'an 1600 jusqu'à nos jours, et des Notions biographiques sur Pasquier, Loisel et les frères Pithou, par M. DUPIN. Paris, Videcoq, 1844. 1 vol., 4 fr., net. . . . . 50 c.

LUTHER (M.). Les Propos de table de Martin Luther, revus sur les éditions originales, et traduits pour la première fois en français par Gustave BRUNET. Paris, C. Gosselin. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr.

MAGU. Poésies de Magu, tisserand à Lizy-sur-Ourcq, avec une Préface par GEORGE SAND. Paris, Charpentier, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 75 c.

MANZONI (Alex.). Théâtre et Poésies, traduits par Antoine de LATOUR. Paris, 1841. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

MANUEL UNIVERSEL et raisonné du canotier. Ouvrage illustré de 50 grav. sur bois, renfermant des recherches historiques sur l'origine et le développement du canotage, par un loup d'eau douce. Paris, 1845. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr.

MARMIER (X.). Nouveaux Souvenirs de voyage et traditions populaires. Paris, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

MARTIN. Poésies. — Harmonie de la famille; — Ariel; — Louise. — les Cordes graves. Paris, J. Renouard, 1847. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

MASSAS (Charles de). Napoléon. — Derniers jours de l'Empire, poëme en quatre chants : — l'île d'Elbe; le Retour; Waterloo; Sainte-Hélène; suivi de Notes formant un résumé de l'histoire de Napoléon. Paris, 1852. 1 vol., net. . . . . 50 c.

MASSON (Michel). Les Contes de l'Atelier. Paris, Gosselin, 1843. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr.

MAUDUIT (Hippolyte de). Révolution militaire du 2 décembre 1852; précédée de la vérité quand même à tous les partis et de curieux entretiens de l'auteur avec le prince Louis-Napoléon, par le capitaine Hippolyte de Mauduit, fondateur et rédacteur en chef de la *Sentinelle de l'Armée*, 1 joli vol., 3 fr., net. . . . . 2 fr.

MAYER (P.). Histoire du 2 Décembre, avec Documents inédits et pièces justificatives; 2e édition, augmentée de la Constitution et des lois et décrets rendus depuis le 1er janvier. Paris, Ledoyen, 1852. 1 vol., 2 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

MENEVAL. Napoléon et Marie-Louise, Souvenirs historiques de M. le baron Meneval, ancien secrétaire du portefeuille de Napoléon, ancien secrétaire des commandements de l'impératrice régente; 2e édition, corrigée et augmentée. Paris, Amyot, 1845 3 vol., 10 fr. 50 c., net. 3 fr. 75 c.

— Souvenirs historiques sur Napoléon; 2e édition, augment. Paris. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

MÉRICLET (de). Physiologie de l'Esprit. Paris, Vrayet de Surcy, 1848. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

MÉRICLET (A.-G. de). Mémoires d'un Bourgeois de province. — Départ pour Paris. — Ma première Visite. — Le Camarade de collége. — Maison de Jeu clandestine. — Le Bal de l'Opéra. — Mes premières Amours. — La Vie de bohème. — Danger de faire la cour à une Femme mariée. — Une Soirée chez M. de Lamartine. — Une Provocation. — La Sœur grise. — La Dame de bon Voisinage. — Le Café de Paris. — Duel au Bois de Vincennes. — Affiliation à une Société secrète. — Correspondance galante. — Lettre de change. — Les Filous et les Industriels. — Une Offense qu'on ne pardonne pas, etc., etc. Paris, D. Giraud, 1854, 1 vol., 3 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 75 c.

MÉRY. Œuvres, nouvelle édition, format in-18, ornée de gravures, entièrement revue et corrigée par l'auteur. Chaque volume, contenant la matière de 2 volumes in-8, sera imprimé en très-beaux caractères, sur papier glacé et satiné. Prix. . . . . 2 fr. 50 c.

— Le Bonnet Vert. Paris. 1854. 1 vol. orné de 4 gravures, net. 2 fr. 50 c.

EN VENTE : — La Floride. Paris, 1854. 1 vol., 4 gravures. — Le Dernier Fantôme. 1854. 1 vol., 4 gravures. — La Guerre du Nizam. 1854 1 vol., 4 gravures. — La Comtesse Hortensia. 1854. 1 vol., 4 gravures

MÉRY. Œuvres. Paris, 1855— Un Amour dans l'avenir. 1 vol., 4 fig., net. . . . . 2 fr. 50 c.
— Un Mariage de Paris. 1 vol., fig., net. . . . . 2 fr. 50 c.

MICHELET (J.). Les Femmes de la Révolution. 1 vol., relié en percaline, non rogné et non coupé, net. . . . . 3 fr.
— Le Peuple. Paris, Hachette et Paulin, 1846. 1 vol., net. . 1 fr. 25 c.

MICHIELS (Alfred). Le Capitaine Firmin, ou la vie des nègres en Afrique. Paris, 1853. 1 vol. . . . . 1 fr. 25 c.

MILLE ET UNE NUITS (les). Contes Arabes, traduits par GALLAND. Paris, 1846. 2 forts vol., 7 fr., net. . . . . 4 fr.

MILLE ET UN JOURS (les). Contes Persans, traduits par PÉTIS DE LACROIX. Paris, 1846. 1 vol., fig.; 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr.

MOLIÈRE. Œuvres complètes, nouvelle édition, augmentée d'une Vie de Molière et de Notices sur chaque pièce par E. DE LA BÉDOLLIÈRE. Paris, 1853. 4 vol., net. . . . . 4 fr.

MONSELET (Charles). Histoire anecdotique du tribunal révolutionnaire (17 août — 27 novembre 1792). Paris, Giraud et Dagneau, 1853. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 50 c.
— Statues et Statuettes contemporaines. Paris, Giraud, 1852. 1 vol. net. 1 fr.

MONTOLIEU (Isabelle de). Le Robinson Suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants, traduit de l'allemand sur la dernière édition. Nouvelle et seule édition complète, ornée de 10 planches gravées et de la carte de l'île déserte. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 2 fr. 50 c.
— Caroline de Lichtfield, ou Mémoires d'une famille prussienne. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

MONTOLIEU (M^me^ de). Le Robinson Suisse. Paris, Barba, 1853. 2 vol., net. . . . . 2 fr. 50 c.

MOREAU (L.). Du Matérialisme phrénologique, de l'Animisme et de l'Influence. Deuxième édition. Paris, Olivier-Fulgence, 1846. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

MORPURGO (Victor). Politique de la Russie en Orient. — Avenir de la Turquie. — Documents. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

MOYNIER (Hippolyte de). Le Siége de Paris en 885. Paris, 1851. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 50 c.

MULLOIS (l'abbé Isidore). Cours d'éloquence sacrée populaire, ou Essai sur la manière de parler au peuple. Paris, 1853. 1 vol., net. 1 fr. 50 c.

NARREY (Charles). Deux heures de Mystère, histoire invraisemblable. 1 vol., net. . . . . 25 c.

NIBELLE (Paul). Légendes de la vallée. — Berthe. — Les journées de printemps. — La Famille de Kervoren. — Le Chercheur des rives. Paris, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 25 c.

NICOLAS (Michel). Jean-Bon-Saint-André, sa vie et ses écrits, mis en ordre et publiés par M. Nicolas. 1848. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . 1 fr.

NICOLLE (Henri). Les Eaux-Bonnes, souvenirs de la saison. Paris, 1851. 1 vol., net. . . . . 25 c.

— Contes invraisemblables. (Le Tueur de mouches. Le Chien des fiancés; Les Amours de Justin. Un peintre à quatre pattes. Une histoire en mer, Les projets de ma tante.) Paris, 1853. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 1 fr.

NICOLLE (Henri). Courses dans les Pyrénées, la Montagne et les Eaux.— *Les Eaux-Chaudes :* Gabas. — Les Ours. — Laruns.— *Les Eaux-Bonnes :* La Chasse aux vautours. — Le Pic du Gers. — Les Hôtes de la montagne. *Cauterets :* Le Col de Tortes. — Plaisirs et fêtes. — Le Lac de Gaube. — Géologie.—*Luz-Saint-Sauveur-les-Bains :* Héas.— Gavarnie. — *Barèges :* Un Garnison d'Invalides.— Le Pic du Midi.— *Bagnères de Bigorre.*—*Bagnères de Luchon.* Une journée en passant. — La Reine de Pyrénées. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

ORLÉANS (les Poésies du duc Charles d'), publiées sur le Manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble, conféré avec ceux de Paris et du Louvre, et accompagnées d'une Préface historique, de Notes et d'éclaircissements littéraires, par CHAMPOLLION-FIGEAC. Paris, 1842. 1 fort vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr.

ORLÉANS (Poésies de Charles d'). Publiées avec l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, d'après les manuscrits des bibliothèques du Roi et de l'Arsenal, par J.-Marie Guichard. Paris, Ch. Gosselin, 1842. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

OSTROWSKI (Christien). Théâtre complet. — Griselde, ou la Fille du Peuple. — Conte de la reine Ginèvre. — Françoise de Rimini. — Edwige, ou les Jaghellons, etc. Paris, Giraud, 1852. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

PALISSY (Bernard). Œuvres complètes; édition conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur, avec des Notes et une Notice historique, par P.-A. CAP. Paris, Dubochet, 1844. 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr. 50 c.
(Épuisé.)

PARIS RÉVOLUTIONNAIRE. La Force révolutionnaire (Introduction). — Peste contre peste, ou la France au seizième siècle. — 5 et 6 octobre 1789, épisodes révolutionnaires. — Une séance du comité de surveillance de la commune. — Les proscrits de la Restauration. — Une nuit d'étudiants sous la Restauration. — La Charbonnerie. — Les Étudiants sous la Restauration.— Juillet 1830. — Une scène de grenier. — Une scène de la Salpêtrière. — Un homme du peuple et un grand seigneur. — La presse révolutionnaire. — Le théâtre considéré comme moyen révolutionnaire. Paris, Guillaumin, 1848. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . 1 fr.

PECQUEUR (C.). Des améliorations matérielles dans leurs rapports avec la liberté. 2e édition. Paris, 1841. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . 1 fr.

PERRODIL. Dictionnaire des Hérésies, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des égarements de l'esprit humain. Paris, Royer, 1845. 2 forts vol., 7 fr., net. . . . . 4 fr.

PFEFFEL (Théophile-Conrad). Fables et Poésies choisies, traduites en vers français et précédées d'une Notice biographique par M. Paul LEHR. 2e édition. Paris, Cherbuliez, 1850. 1 vol. gr. in-18 jésus, 3 fr. 50 c., net. 2 fr. 50 c.

PHILIPON DE LA MADELEINE (M. V.). La Mythologie illustrée, contenant les morceaux les plus célèbres en prose et en vers des écrivains anciens et modernes, sur les dieux de la Grèce, de Rome, de l'Inde, de la

Scandinavie et de l'Amérique, etc. Paris, Mallet, 1842. 1 vol. orné de 100 vignettes et 25 planches tirées à part, d'après les dessins de M. Rason, et gravées par les premiers artistes; 6 fr., net. . . . . 3 fr. 50 c.

PHILIPON (Ch.) **ET HUART** (L). Parodie du Juif Errant, complainte constitutionnelle en dix parties. 300 vignettes par Cham. Paris, Aubert, 1845. 1 fort vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 75 c.

PIGAULT-LEBRUN. Paris, Barba. 1845. L'Homme à projets. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

PINEL-DOMRY. Genèse universelle, ou le Dernier déluge. Paris, 1851. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 35 c.

PITRE-CHEVALIER. Les Révolutions d'autrefois. Chronique de la Fronde, 1648-1652. — Le Médaillon d'argent, 1648. — Le pain de Gonesse, 1649. — Le Bouquet de noces, 1651-1652. Le Drapeau rouge, 1652. Paris, 1855. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

PLOUVIER (Edouard). La Bûche de Noël, Contes de famille. — Les Aventures d'une Poupée et d'un petit Tambour. — Le Bal de la Préfecture. — L'Auberge du Loup-Blanc. — Comme le Bien vient en dormant. — Trio de Savants. — La Famille du Contrebandier. — Job le Rêveur. — Le Fond d'un Tiroir. — Paris, J. Dagneau, 1854. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

PLUTARQUE. Traités de morale, traduction de Ricard, revue et corrigée par M. Alexis Pierron. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr. 50 c.

PLUTARQUE. Œuvres morales, traduites du grec par Ricard ; nouvelle édition revue et corrigée. Paris, Lefèvre, 1844. 5 forts vol. de plus de 600 pages chacun. 17 fr. 50 c. net. . . . . 8 fr. 75 c. — Les tomes III, IV et V se vendent séparément, le volume, 1 fr. 75 c.

POLYBE. Histoire générale. Traduction nouvelle, plus complète que les précédentes ; précédée d'une Notice, accompagnée de Notes et suivie d'un Index par M. Félix Bouchot. Paris, 1843. 3 v., 10 fr. 50 c., net. 5 fr. 25 c.

PONROY (Arthur). Le Monde romain. — Les Bacchanales. Paris, Michel Lévy, 1854. 2 vol. 6 fr., net. . . . . 2 fr. 50 c.

PRÉMARAY (Jules de). Promenades sentimentales dans Londres et le Palais de Cristal. Paris, Giraud et Dagneau, 1851. 1 vol., 3 fr., net. 1 fr. 50 c.

PUYMAIGRE (le comte Th. de). Poëtes et romanciers de la Lorraine, 1848. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 25 c.

QUINET (Edgar). Fondation de la République des Provinces-Unies. Marnix de Sainte-Aldegonde. 1 vol., net. . . . . 2 fr.

RATIER (Paul-Ernest de). Le Ballet des Chérubines. (Récit bref.) Paris, Dagneau, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

REIFFENBERG (le baron Frédéric) et **PAUL AGUEZ.** A propos de bottes.—Une préface à la vapeur.—Un cadeau de fiançailles.—Le Casque à mèche et le Jabot de dentelle. — Il était une fois.. — Une voix d'en haut. — Le secret de Mahmoud. — Pile et Face. — L'Ombrelle et le Parapluie. — Pour finir par une moralité. Paris, Dentu, 1855. 1 volume, 2 fr., net. . . . . 75 c.

RÉMUSAT (Charles De). Passé et Présent, Mélanges. Paris, Ladrange. 1847. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 4 fr.

RENOUVIER. Manuel d'histoire de philosophie ancienne. Paris, Paulin, 1844. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 2 fr. 50 c.

ROBERTSON. Histoire de Charles-Quint, traduction de Suard, de l'Académie française; précédée du tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle. Paris, 1847. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr. 50 c.

— Histoire de l'Amérique, traduction de J.-B. Suard et Morellet. 5e édit., avec des Notes de MM. de Humboldt, Bulloch, Warden, Clavigero, Jefferson, etc., recueillies par M. de la Roquette. Paris, Didier, 1848. 2 vol., 7 fr. . . . . 3 fr. 50 c.

ROBERTSON (W). Histoire de Charles-Quint, précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la destruction de l'Empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle; traduction de J.-B. Suard. Paris, Didier, 1844. 2 vol. 7 fr., net. . . . . 3 fr. 50 c.

L'éditeur a suivi, pour cette réimpression, l'excellente édition sortie des presses de M. Pierre Didot, en 1817, et publiée par MM. Janet et Cotelle, en 4 volumes in-8.

ROMIEU (A.). Fragments scientifiques. Paris, Paulin. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

ROUSSEAU (J.-J.). Fragments inédits, suivis des Résidences de Jean-Jacques; par A. de Bougy. Paris, J. Dagneau, 1853. 1 vol., net. . . 1 fr.

SAINT-MAXENT. Le Pédagogue, Étude de l'égoïsme, suivi de Hévella. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol. Prix: 3 fr., net. . . . . 1 fr.

SAND (George). Consuelo. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Charpentier, 1845. 4 vol., 14 fr., net. . . . . 7 fr.

— La comtesse de Rudolstadt. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Charpentier, 1845. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr. 50 c.

SAUCEROTTE (le Dr). Avant d'entrer dans le monde. Paris, J. Renouard. 2e édition. 1847. 1 vol., 2 fr., net. . . . . 1 fr.

— La reliure en percaline, net. . . . . 50 c.

SCHILLER. Le Visionnaire, le Criminel, le Jeu du sort; traduit par Alphonse Gautier, 1853. 1 vol., 5 fr., net. . . . . 50 c.

SEGRETAIN (G.-A.). Des éléments de l'État, ou Cinq questions concernant la religion, la philosophie, la morale, l'art et la politique. Paris, Paulin, 1842. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 2 fr. 50 c.

SÉGUR. Mémoires, Souvenirs et Anecdotes. 5e édit. Paris, Didier. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 3 fr.

— Galerie morale, précédée d'une Notice par Sainte-Beuve. 1 v., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

SENNEVILLE (L. de). Prométhée délivré. Paris, 1844. 1 vol., net. 25 c.

SOULIE (Frédéric). Le Conseiller d'État. 1 v., 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 25 c.

SOUVESTRE (E.). Riche et Pauvre. 2e édition, ornée de 16 gravures tirées à part. Paris, 1848. 1 vol., 4 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

— Le Mât de Cocagne; édition soigneusement revue. Paris, D. Giraud, 1853, 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 50 c.

— L'homme et l'Argent; roman de mœurs. Paris, D. Giraud, 1853. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 1 fr. 50 c.

— Le Mendiant de Saint-Roch. — Le grand Portail de Saint-Roch. — La Chapelle des Trépassés. — Le petit Porche. — L'Impasse verte. — Le Carrosse de M. de Fronsac. — Un Expédient de M. Moreau. — Le vieux Serviteur. — Tel Maître, tels Valets. — Le Cabinet de M. Moreau. — Une Révélation. — Un Cabanon de Bicêtre. — Un Expédient de Prisonnier. — Chez madame Armand. — Une dernière Entrevue. 1 vol. Paris, D. Giraud, 1853, net. . . . . 1 fr.

SOUVESTRE (Émile). Romans des familles :

Sous la Tonnelle. Paris, D. Giraud, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.
Au Bord du Lac. 1854. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.
Pendant la Moisson. 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.
Récits et Souvenirs. 1833. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.

STENDHAL (de) (Henry Beyle). La Chartreuse de Parme. Nouvelle édition, précédée d'une Lettre et d'une Etude littéraire sur Beyle, par M. DE BALZAC, et d'une lettre inédite de l'auteur en réponse à ce travail. 1 beau vol. vélin, glacé, satiné, de plus de 500 pages, net. . . . . 2 fr.

— Armance, ou quelques Scènes d'un Salon de Paris, avec une Préface par M. MONSELET. Paris, 1853, net. . . . . 1 fr.

SUE (Eugène). Histoire de la Marine française, 2e édition, revue par l'auteur. Paris, 1845. 4 vol., 14 fr., net. . . . . 5 fr.

— LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX. — L'Orgueil, Paris, 1854. 1 vol., net. . 2 fr.
Cet ouvrage formait 6 vol. in-8 et se vendait 45 fr.

— L'Envie. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 25 c.
Cet ouvrage se vendait 30 fr.

SURVILLE (Mme de), née de Balzac. La Fée des nuages, ou la Reine Mab, contes des familles. Paris, D. Giraud, 1854. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

TASCHEREAU (M. J.). Histoire de la vie et des ouvrages de Molière 5e édition, revue et augmentée. Paris, Hetzel, 1844. 1 vol. orné de jolies grav., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

THÉATRE POUR RIRE. Répertoire des parodies les plus ingénieuses, des comédies les plus bouffonnes et des tragédies les plus burlesques qui ont été représentées ou publiées depuis Dominique jusqu'à nos jours.

La veuve de Cancale. — Muscadin et Margotine. — La Mort de Bucéphale. — Le Désespoir de Jocrisse. — Les Fureurs de l'amour. — Agathe. — La Mort de Cadet Roussel. — Les Rêveries renouvelées des Grecs. — Le Pot de Chambre cassé. Paris, 1854. 1 vol. . . . . 1 fr. 25 c.

TOUCHARD-LAFOSSE. Histoire parlementaire et vie intime de Vergniaud, chef des Girondins, 1848. 1 vol., 3 fr., net. . . . . 50 c.

TOURNOIS (M.). Histoire de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans et du parti d'Orléans dans ses rapports avec la Révolution française. 3e édit. réduite aux faits personnels au prince. Paris, 1846. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. 1 fr.

VANDERVELDE. Episodes des guerres de religion en Allemagne. Les Anabaptistes, les Hussites, traduction de M. LOÈVE-VEIMARS. Paris, Comptoir des imprimeurs-unis, 1843. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . 1 fr.

VANINI. Œuvres philosophiques, trad. pour la première fois par M. X. ROUSSELOT. Paris, Ch. Gosselin. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr.

VIARDOT (Louis). Les Musées d'Allemagne et de Russie. Paris, Paulin, 1844. 1 fort vol, 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 50 c.

— Souvenirs de chasse. 2e édition, augmentée de cinq nouveaux chapitres. Paris, Paulin et Lechevalier, 1849. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 25 c.

VIENNET. Épîtres et Satires, suivies d'un Précis historique sur la Satire chez tous les peuples. Paris. Gosselin, 1845. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. 1 fr.

VINÇARD. Le Banquet des Sept Gourmands, roman gastronomique. Paris, 1854. 1 vol. 3 fr., net. . . . . 1 fr.

VITET (L.). Histoire de Dieppe. 1844. 1 vol. orné de 2 cartes, 3 fr. 50 c., net. . . . . 2 fr.

VIVÈS (Hippolyte de). Le Livre sans queue ni tête. Paris, Allouard, 1853. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

VORAGINE (Jacques de). La Légende dorée (Légende des Saints), traduite du latin, et précédée d'une Notice historique et bibliographique, par M. G.-B. Paris, Ch. Gosselin, 1843. 2 vol., 7 fr., net. . . . . 4 fr.

WALTER SCOTT. Œuvres, trad. nouvelle, par Léon de Wailly. Guy Mannering. Paris, 1853. 1 vol., 3 fr. 50 c., net. . . . . 1 fr. 75 c.

— Fiancée de Lammermoor.—Légende de Montrose. 1 v., net. 1 fr. 75 c.

— Le Monastère. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.

— L'Abbé, suite du Monastère. 1 vol. . . . . 1 fr. 75 c.

— Kenilworth. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.

— Quentin Durward, traduit par de la Bédollière. Paris, 1853. 1 vol. net. . . . . 1 fr. 25 c.

— Rob-Roy, même traduction. Paris, 1853. 1 vol., net. . . 1 fr. 25 c.

WEY (Francis). Manuel des droits et des devoirs; Dictionnaire démocratique. Paris, Paulin et Lechevalier, 1848. 1 v., 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 25 c.

— Le Bouquet de Cerises, roman rustique. — Don Juan de Watteville. Paris, 1853. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

VOLTAIRE. La Henriade, nouvelle édition, avec des Notes historiques et scientifiques, et une Introduction par M. Daunou. Paris, 1854. 1 vol., portrait; 5 fr., net. . . . . 1 fr. 25 c.

ZACCONE (Pierre). Le Vieux Paris. 1855. 1 vol. 3 fr. 50 c., net. 1 fr. 50 c.

NOUVELLES PUBLICATIONS

ŒUVRES DE CHATEAUBRIAND

30 vol. grand in-18, jésus vélin, illustrés de gravures sur acier. Paris, 1854.

VOLUMES PARUS :

LE GÉNIE DU CHRISTIANISME. 3 vol., 9 gravures, net. . . 4 fr. 50 c
LES MARTYRS. 2 vol., 4 gravures, net. . . . . 3 fr
ATALA ET LE DERNIER ABENCÉRAGE. 1 vol., 2 gravures, net. . . . . 1 fr. 50 c.
ITINERAIRE DE PARIS A JERUSALEM. 2 vol., 4 grav., net. . 3 fr.
LES NATCHEZ. 2 vol., fig., net. . . . . 3 fr.

ŒUVRES DE P. CORNEILLE

PRÉCÉDÉES D'UNE

Notice sur sa Vie et ses Ouvrages, par Julien LEMER

Paris, 1855. 2 vol. grand in-18 jésus vélin, 6 fr., net. . . . . 3 fr.

Édition nouvelle, imprimée par Simon Raçon.

DEUXIÈME SÉRIE

Volumes grand in-32 jésus vélin, dit format diamant.

ASSELINE (Alfred). Le Cœur et l'Estomac. Paris, Lévy, 1853. 1 joli vol., 1 fr. 50 c., net. . . . . 50 c.

BARTHET (Armand). La Fleur du panier. — Œuvre inédite. Paris, Dagneau, 1854. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 50 c.

CALONNE (Alphonse de). Bérangère, 1852. 1 vol., 1 fr., net. . . . 25 c.

DESCHAMPS (Émile). Contes physiologiques. — René-Paul et Paul-René. — Meâ culpâ. 1 vol. . . . . 40 c.

— Réalités fantastiques. — Biographie d'un lampion, par lui-même. — Le Bal de Noces. — Pantoufles !... Pantoufles !... — Mon fantastique. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 40 c.

DESLYS (Charles). Les Bottes vernies de Cendrillon. Paris, Dagneau, 1854. 1 vol., net. . . . . 25 c.

FAVRE (Adolphe). L'Amour d'un ange. Paris, Dagneau, 1854. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 50 c.

GIULIO. Conte sentimental improvisé par l'empereur Napoléon. Paris, 1852. 1 vol., fig., 1 fr., net. . . . . 25 c.

JACOB (P.-L., bibliophile). Simples récits. — Un Valet d'autrefois. — Le Secret de la Confession. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 40 c.

— La plus romanesque aventure de ma vie. 1 vol., 1 fr., net. . . . 40 c.

JALLAIS (Amédée de). Sur la scène et dans la salle, miroir des théâtres de Paris. Paris, Dagneau, 1854. 1 vol., net. . . . . 25 c.

JUILLERAT (Paul). Nouvelles. — Mademoiselle Reine. — Le Mariage mystique. — Jupiter. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 40 c.

LOUIS (Gustave). Epines et Roses, poésies. Paris, Dentu, 1853. 1 vol., net. 25 c.

MARTIN (Edouard). Paris Original (Parisiens et Parisiennes). — Collégiens, Etudiants et Mercadets pour rire. Paris, Giraud, 1853. 1 joli vol., 1 fr., net. . . . . 50 c.

MONSELET (Charles). Figurines parisiennes. Paris, J. Dagneau, 1854. 1 vol., net. . . . . 25 c.

(Complétement inédit.)

MONSELET (Charles). Les Aveux d'un pamphlétaire. Paris, V. Lecou. 1854, 1 vol. 1 fr., net. . . . . 50 c.

NARREY (Charles) ET **JULES DE SAINT-FÉLIX.** A l'hôtel Chantereine, scènes de la vie politico-épicurienne. Paris, J. Dagneau. 1854. 1 vol., net. . . . . 25 c.

NIBELLE (Paul). La fin d'un Songe. — Récits antiques. — Le Souper de Nicias.—La dernière Veille. Paris, D. Giraud. 1 vol., 1 fr., net. 50 c.

RAYMOND (Al.) Les Galants du temps jadis, essais littéraires sur le moyen âge. La Chanson de Roland. Le roman de la Rose. Poésies du roi de Navarre. Charles d'Orléans. François Villon. Paris, 1855. 1 vol. 1 fr., net. . . . . 50 c.

ROUQUETTE (J.). Songes et réalités. — Poésies. Paris, Garnier frères, 1855. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 50 c.

SCHOLL (Aurélien). Lettres à mon Domestique, 2e édit. Paris, Dentu, 1854. 1 vol., 1 fr. 50 c, net. . . . . 50 c.

SOIRÉE HISTORIQUE de la Comédie-Française (22 octobre 1852), représentation solennelle en présence de S. A. I. Louis-Napoléon. Tableau des artistes de la Comédie-Française dans les costumes de leur emploi. Liste des personnages, gens du monde et artistes qui assistaient à cette représentation. Paris. 1852. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 50 c.

VARENNES (le marquis de). Contes d'automne. — Les Gages touchés, In memory of. — Une idée de jeune fille. 1 vol., 1 fr., net. . . . . 40 c.

TROISIÈME SÉRIE

Collection Elzévirienne, composée d'ouvrages d'élite, format in-16, papier vergé spécial, caractères et ornements typographiques fondus exprès.

Tous ces volumes sont reliés en percaline, non rognés et non coupés.

ALCRIPE (Philippe d'), sieur de Néri en Verbos. — La nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité. Nouvelle édition, augmentée des Nouvelles de la terre de Prestre Jehan. Paris, Jannet, 1853. 1 vol., net. . . 4 fr.

AVENTURES (les) **DU BARON DE FŒNESTE,** par Théodore Agrippa d'Aubigné, nouv. édit., revue et annotée par M. Prosper Mérinée, de l'Académie française, 1855. 1 vol., net. . . . . 5 fr.

BASANIER. L'Histoire notable de la Floride, située ès Indes occidentales, contenant les trois Voyages faits en Icelle par certains capitaines et pilotes français, descrits par le capitaine LAUDONNIÈRE, qui y a commandé l'espace d'un an trois mois: à laquelle a esté adjousté un quatriesme voyage fait par le capitaine Gourgues, mis en lumière par M. BASANIER, gentilhomme français, mathématicien. Paris, Jannet, 1853. 1 vol. . . . . 5 fr.

CHAPELLE ET BACHAUMONT. Œuvres, nouvelle édition revue et corrigée sur les meilleurs textes, notamment sur l'édition de 1732, précédée d'une Notice par M. TENANT DE LA TOUR. Paris, Jannet, 1854. 1 fort vol. in-16, pap. vergé. . . . . 4 fr.

FURETIRE (Antoine). Le Roman bourgeois, ouvrage comique. Nouvelle édition, avec des notes historiques et littéraires, par M. Édouard FOUR-

NIER, précédée d'une notice par M. Ch. ASSELINEAU. Paris, Jannet, 1854. 1 fort vol., net. . . . . 5 fr.

JEHAN D'ARRAS. Mélusine, nouvelle édition, conforme à celle de 1478, revue et corrigée, avec une préface par M. CH. BRUNET. Paris, Jannet, 1854. 1 fort vol., net. . . . . 5 fr.

JEHANNOT DE LESCUREL, poëte du quatorzième siècle. Chansons, Ballades et Rondeaux, publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, par Anatole DE MONTAIGLON. Paris, Jannet, 1855. 1 vol., net. . . . . 2 fr.

HITOPADÉSA, OU **L'INSTRUCTION UTILE,** Recueil d'Apologues et de contes, traduits du sanscrit, avec des notes historiques et littéraires et un appendice contenant l'indication des sources et des imitations, par M. Edouard LANCEREAU. Paris, Jannet, 1855. 1 vol., net 5 fr.

LA BRUYÈRE. Les Caractères de Théophraste, traduits du grec; avec les caractères ou les mœurs de ce siècle. Nouvelle édition collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une Lettre inédite de la Bruyère et des Notes littéraires et historiques par Adrien DESTAILLEUR. Paris, Jannet, 1854. 2 forts vol.; net . . . . . 10 fr.

LA ROCHEFOUCAULD. Réflexions, Sentences et Maximes morales. Nouvelle édition, conforme à celle de 1678, et à laquelle on a joint les Annotations d'un contemporain sur chaque maxime, les variations des premières éditions, et des Notes nouvelles par G. DUPLESSIS; Préface par SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. Paris, Jannet, 1853. 1 vol. 5 fr.

LES CAQUETS DE L'ACCOUCHÉE. Nouvelle édition, revue sur les pièces originales et annotée par M. Edouard Fournier, avec une introduction par M. Le Roux de Lincy. 1855. 1 vol. . . . . 5 fr.

LES ÉVANGILES DES QUENOUILLES. Nouvelle édition revue sur les éditions anciennes et les manuscrits, avec préface, glossaire et table analytique. Paris, Jannet, 1854. 1 vol., net. . . . . 3 fr.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin. Le Livre des Peintres et des Graveurs; nouvelle édition, revue par Georges DUPLESSIS. Paris, Jannet, 1855. 1 vol. . . . . 3 fr.

MICHEL (Francisque). Extrait abrégé des vieux Mémoriaux de l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, en Bretagne, en vers. Paris, Jannet, 1853. 1 vol. net. . . . . 2 fr.

MONTAIGLON (M. Anatole). Le Livre du chevalier de Latour-Landry, fait pour l'enseignement de ses filles. Nouvelle édition, publiée d'après les manuscrits de Paris et de Londres. Paris, Jannet, 1854. 1 vol. in-16, net. . . . . 5 fr.

MONTAIGLON (Anatole de). Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, depuis 1648 jusqu'en 1664, publiés pour la première fois par M. Anatole de MONTAIGLON. Paris, Jannet, 1853. 2 vol., net. . . . . 8 fr.

NAVARIN (Charles). Les Aventures de Don Juan de Vargas, racontées par lui-même, trad. de l'Espagnol sur le manuscrit inédit. Paris, Jannet, 1853. 1 vol., net. . . . . 3 fr.

QUINZE (les) **JOYES DE MARIAGE.** Nouvelle édition, conforme au manuscrit de la Bibliothèque publique de Rouen, avec les variantes des anciennes éditions, et des Notes. Paris, Jannet, 1853. 1 vol., net. 3 fr.

RÉGNIER (œuvres de Mathurin), avec les commentaires revus et corrigés, précédées de l'Histoire de la Satire en France, pour servir de Discours préliminaire, par M. VIOLLET-LE-DUC. Paris, Jannet, 1853. 1 vol., net. 5 fr.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, recueil de pièces volantes rares et curieuses, en prose et en vers, revues et annotées par M. Edouard Fournier. Le tome 1er, net. . . . . 5 fr.

Parmi les pièces qui composent les premiers volumes, nous citerons les suivantes : Les Singeries des Femmes de ce temps descouvertes (1625). — La Police des Pauvres, par G. Montaigne. — Le Ballet nouvellement dansé à Fontainebleau par les Dames d'amour (1635). — Le réveil du chat qui dort, etc. (1616). — Les Statuts des filoux. — Examen sur l'Inconnu et nouvelle Caballe des frères de la Roze-Croix (1624). — Les Entretiens des quatre Femmes en leur voyage à Charenton (1635). — Histoire espouvantable des deux Magiciens qui ont été estranglez dans Paris la semaine sainte. — Plaidoyer pour les Laboureurs contre les Gens d'armes (1615). — La Chasse et l'Amour à Lysidor (1627). — La Plainte des Amants contre les Amantes, et la Réponse des Amantes. — La Blanque des Filles d'amour. — Facétieuse adventure de deux bourgeois de Paris (1635). — La Mode qui court à présent et les Singularitez d'icelle, ou l'ut, ré, mi, fa, sol de ce temps (1613). — Les plaisantes Ephémérides et Pronostications très-certaines pour six années, envoyées par le capitaine Ramoneau de l'autre monde (1619). — La Mine éventée des Dames de courtoisie de Paris, etc. (1619). — Le Songe doré de la Pucelle.

VILLON (François). Œuvres complètes. Nouvelle édition revue, corrigée et mise en ordre avec des Notes historiques et littéraires, par P.-L. JACOB, (bibliophile). Paris, Jannet, 1854. 1 fort vol., net. . . . . 5 fr.

VIOLLET-LE-DUC (M.). Ancien Théâtre français, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables, depuis les mystères jusqu'à Corneille, publié avec des notes et éclaircissements. Tome IV. Paris, Jannet, 1855. 1 vol. in-16, net. . . . . 5 fr.

Ce volume contient les œuvres dramatiques d'Etienne Jodelle; les Esbahis, de Jacques Grevin; la Reconnue, de Remy Belleau.

ANCIEN THÉATRE FRANÇAIS, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables, depuis les Mystères jusqu'à Corneille, publié avec des notices et éclaircissements, par M. Viollet-le-Duc. 6 v. 30 fr.

Les trois premiers vol. contiennent 64 farces, sotties, moralités, sermons joyeux publiés d'après les exemplaires uniques faisant partie d'un Recueil conservé au Musée Britannique, à Londres. Le tome 3 complète la publication de ce recueil célèbre. Le tome 4 contient les Œuvres dramatiques d'Etienne Jodelle; les Esbahis, de Jacques Grevin; la Reconnue, de Remy Belleau.

Les tomes 5 et 6. les Comédies de Pierre de Larivey : les Laquais, les Esprits, les Jaloux, la Vefve, le Morfondu, les Escolliers, la Constance et le Fidelle.

— Six mois de la vie d'un jeune homme (1797). Paris, Jannet, 1353. 1 vol. in-16. . . . . 2 fr.

— Le même, tiré sur pap. vergé pour la collection elzévirienne, net. 4 fr.

QUATRIÈME SÉRIE

Bibliothèque choisie, format in-16.

AVENTURES (les) merveilleuses de Fortunatus. 1853. 1 vol., net. 25 c.

BALZAC (œuvres de); 1853. Tome Ier. — Avant-propos. — Le Bal de Sceaux. — La Bourse. — Etude de Femme. 1 vol. . . . . 25 c.

— Tome II. — La Maison du Chat qui pelote. — La Fausse Maîtresse. — Madame Firmiani. 1 vol., net. . . . . 25 c.

— Tome III. — Physiologie du Mariage. 1 vol. double, net. . . . . 50 c.

— Tome IV. — Albert Savarus. — Une Fille d'Eve. — La Grenadière. 1 vol. double, net. . . . . 50 c.

— Tome V. — Mémoires de deux jeunes Mariées. — Gobseck. 1 vol. double. . . . . 50 c.

Les Œuvres de Balzac formeront environ 70 volumes à 50 centimes.

CAZOTTE. Le Diable amoureux. — Le Démon marié, par Machiavel. 1853. 1 vol., net. . . . . 25 c.

CHAMISSO (Adelbert de). Merveilleuse histoire de Pierre Schémihl, enrichie d'une savante Préface, où les curieux pourront apprendre ce que c'est que l'ombre. 1850. 1 vol., net. . . . . 25 c.

COLNET. L'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres, poëme en quatre chants, suivi de la Biographie des auteurs morts de faim. — Le Parasite Mormon. — Salmis de vers et de prose. 1853. 1 vol., net. . . . . 25 c.

HATIN (Eugène). Histoire du Journal en France (1631-1853); deuxième édition entièrement refondue et augmentée de plus du double. 1853. 1 vol. double, net. . . . . 50 c.

HUSTON (J.). Légendes canadiennes. Paris, 1853. 1 vol. double, net, 50 c.

JANIN (Jules). L'Ane mort et la Femme guillotinée. 1853. 1 vol. net. 25 c.

LA BRUYÈRE. Les caractères, suivis des Caractères de Théophraste, traduits du grec par le même. Didot, 1819. 4 vol. in-16, pap. fin, brochés en deux, net. . . . . 2 fr. 50 c.

— Le même, pap. vélin, net. . . . . 3 fr. 50 c.

LA FAYETTE (madame de). La Princesse de Clèves. 1 vol., net. . 25 c.

LETTRES PORTUGAISES; nouvelle édition conforme à la première (Paris, Cl. Barbin, 1669), avec une Notice bibliographique sur ces Lettres, par le baron de Souza. 1853. 1 vol., net. . . . . 25 c.

PRÉVOST (l'abbé). Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux, précédée d'une Notice sur l'auteur, par Jules Janin, 1853. 1 vol., net. . . . . 25 c.

PRIVAT D'ANGLEMONT. Paris anecdote. — Les Industries inconnues. — La Childebert. — Les Oiseaux de nuit. — La Villa des Chiffonniers. 1854. 1 vol. double, net. . . . . 50 c.

VOLTAIRE. Romans et Contes. 1853. 2 vol. doubles, net. . . . 50 c.

NOUVELLE COLLECTION DES MORALISTES ANCIENS, publiée sous la direction de M. Lefèvre. 16 vol. in-18, imprimés avec grand luxe sur papier vélin glacé Paris, V. Lecou, 1850-1851.

MORALE DE LA BIBLE. Moïse, David, Salomon, Job, Isaïe, etc., etc. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

LES LOIS RELIGIEUSES, MORALES ET CIVILES de Manou, traduites du sanscrit par Loiseleur-Deslonchamps. 1 vol., net. . . 1 fr.

MORALE DE ZOROASTRE, extraite du Zend-Avesta, traduction d'Anquetil Du Perron. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

MORALE DE JÉSUS-CHRIST et des Apôtres, ou la Vie et les Instructions de Jésus-Christ, tirées du Nouveau Testament 2 vol., net. 2 fr.

LES LOIS MORALES, RELIGIEUSES ET CIVILES de Mahomet, extraites du Koran, traduction de Savary. 2 vol., net. . . . . 2 fr.

PENSÉES de l'empereur Marc-Aurèle-Antonin, traduites du grec par de Joly. 2 vol., net. . . . . 2 fr.

CICÉRON. Traité des Devoirs, traduction de Gallon-la-Bastide, revue et corrigée. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 25 c.

PENSÉES MORALES de Confucius, de Mencius et de divers auteurs chinois. 1 vol., net. . . . . 1 fr.

LA MORALE DE CHOU-KING, ou le Livre sacré de la Chine 1 vol., net. . . . . 1 fr.

LES ENTRETIENS MÉMORABLES DE SOCRATE, traduits du grec de Xénophon; suivis de Criton et de l'Apologie de Socrate, traduits du grec de Platon. 2 vol., net. . . . . 3 fr. 50 c.

PENSÉES DE PLATON sur la religion, la morale, la politique, recueillies et traduites par M Victor Leclerc. 1 vol., net. . . . . 1 fr. 75 c.

VOLTAIRE. La Henriade, poëme, suivie des Notes et des Variantes. Paris, Didot, 1819. 2 vol. in-16, pap. fin, broché en un, net. . . . 1 fr.

— Le même, pap. vél., net. . . . . 1 fr. 25 c.

NOUVELLES PUBLICATIONS

ŒUVRES COMPLÈTES DE REGNARD

AVEC UNE NOTICE

ET DE NOMBREUSES NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Par feu M. BRUCHOT

Des Recherches sur les Époques de la Naissance et de la Mort de Regnard

PAR BEFFARA

PRÉCÉDÉES D'UN

ESSAI SUR LE TALENT DE REGNARD

ET SUR LE TALENT COMIQUE EN GÉNÉRAL

AVEC UN TABLEAU DES FORMES COMIQUES ET DRAMATIQUES, ET UNE BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE DES OUVRAGES CONCERNANT LE RIRE ET LE COMIQUE

PAR M. ALFRED MICHIELS

2 forts vol. grand in-8 raisin, orné de 13 jolies vignettes gravées par MM. A. Lefèvre-Burdet, Leroux, Blanchard, Fauchery, Beni et Muller, d'après les dessins de Desenne. Prix. . . . . 10 fr.

Cette suite de vignettes se vendait séparément 20 fr.

LE MÊME OUVRAGE, avec lettres grises, figures sur papier de Chine. Prix. . . . . 15 fr.

Cette suite de vignettes se vendait séparément 36 fr.

LE MÊME OUVRAGE, épreuves avant la lettre, et eaux-fortes, sur papier de Chine. Prix. . . . . 20 fr.

Cette suite de vignettes se vendait séparément 84 fr.

EN VENTE :

RUBENS ET L'ÉCOLE D'ANVERS

PAR ALFRED MICHIELS

1 *beau vol. in-8 de près de* 600 *pages. Prix*. . . . . 5 *fr.*

Origine de l'École d'Anvers. — Les maîtres de Rubens. — Pierre-Paul Rubens. — Van Dyck, Jordaens, Fr. Sneyders, les trois Téniers, Diepenbeck, Van Thulden. Quelyn-le-Vieux, Jean Van Hoeck. — Autres élèves de Rubens. — Ses antagonistes; les conservateurs; les révolutionnaires. — Ses imitateurs. — L'école de Rubens à la seconde génération. — Artistes de divers genres formés par le grand homme.

Cet ouvrage est accompagné d'un Catalogue des Tableaux de Rubens, avec l'indication des endroits où ils se trouvent. Ces tableaux sont au nombre d'environ 1,300. Les deux volumes ensemble. . . . . 6 fr.

Le supplément, séparément. . . . . 1 fr.

Des exemplaires ont été tirés, pour les amateurs, sur papier vélin. Le prix du volume est de. . . . . 7 fr. 50 c.

Le prix du supplément. . . . . 1 fr. 50 c.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

5 fr. au lieu de **37** fr. **50** c.

ALBERT MONTÉMONT — Voyages nouveaux par mer et par terre, effectués ou publiés de 1837 à 1847 dans les diverses parties du monde, contenant la description de ces contrées, les mœurs, coutumes, gouvernements, cultes, productions, industrie, commerce, etc. Paris, René, 1847. 5 vol. in-8.

10 fr. au lieu de **20** fr.

ALBUM DE L'EXPÉDITION ROMAINE; texte et dessins par Ch. Vertray, capitaine d'état-major, 1853. 1 vol. gr. in-folio.

Ouvrage publié avec l'autorisation du ministre de la guerre.

20 fr. au lieu de **40** fr.

ALBUM des bords de la Loire, composé de 50 magnifiques gravures sur acier, villes, bourgs et châteaux les plus remarquables, de la source de ce fleuve à son embouchure; par MM. Rouargue frères. Premières épreuves, tirées sur papier de Chine. Gr. in-4 oblong, rel. en percaline, tr. dorée.

13 fr. au lieu de **30** fr.

— Le même ouvrage, en feuilles.

6 fr. au lieu de **15** fr.

ALHOY (Maurice) et **LURINE** (Louis). — Les Prisons de Paris, histoire, types, mœurs, mystères. 1 beau vol. gr. in-8, illustré de 200 dessins, dont 34 tirés à part. Paris, G. Havard, 1846.

3 fr. au lieu de **12** fr.

ANCELOT. — Œuvres complètes; précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages par X. B. Saintine.

Théâtre. — Poésies. — Romans. — Voyage en Russie. — L'Homme du monde. Paris, A. Desrez, 1838. 1 vol. gr. in-8 jésus, imprimé à 2 colonnes.

2 fr. au lieu de **12** fr.

ARCHIVES des missions scientifiques et littéraires ; choix de rapports et instructions, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. 1851, 1 vol. gr. in-8 raisin, de plus de 700 pages, orné de 8 planches.

5 fr. au lieu de **20** fr.

ARMORIAL HISTORIQUE de la Noblesse de France, recueilli et rédigé par un comité, publié par Henri J.-G. de Milleville, référendaire au sceau de France, etc. 1 superbe volume grand in-8 jésus vélin (format du Panthéon), enrichi de nombreuses gravures imprimées dans le texte, représentant le blason des familles, des vues de châteaux, de monuments, des écussons armoriés. La table des matières contient plus de 2,000 noms. Paris, Vaton, 1846.

7 fr. **50** au lieu de **20** fr.

ARIOSTE (L'). — Roland furieux, traduction du comte de Tressan. Nouvelle édition, ornée de 90 magnifiques grav. tirées à part sur papier de Chine. 2 vol. gr. in-8 jésus vélin.

14 fr. au lieu de **28** fr.

— Le même, rel. en percaline, tr. dorée, fers spéciaux.

2 fr. **50** au lieu de **12** fr.

BARBERET et **MAGIN** (Alf.), professeurs d'histoire et de géographie aux colléges Saint-Louis et Rollin. — Précis de Géographie historique universelle, contenant toutes les définitions générales nécessaires à l'intelligence de la géographie ; une histoire raisonnée de la géographie, d'après Malte-Brun et Gosselin ; la géographie physique des cinq parties du monde ; un résumé historique des principales révolutions dont le monde a été le théâtre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; la description détaillée de tous les Etats de quelque importance dans les temps anciens, au moyen âge et dans les temps modernes. Ouvrage adopté par le Conseil royal de l'instruction publique pour l'usage des colléges de l'Université. Paris, Dezobry, Madeleine et Cie. 2 forts vol. in-8.

4 fr. au lieu de **12** fr.

BARTHÉLEMY et **MÉRY.** — Napoléon en Egypte. Waterloo et le Fils de l'Homme, précédés d'une Notice littéraire par M. Tissot. Paris, Bourdin, 1 magnifique vol. gr. in-8 jésus vélin, illustré par MM. H. Vernet et Hipp. Bellangé d'un grand nombre de dessins tirés dans le texte, et de belles gravures tirées à part sur pap. de Chine.

6 fr. au lieu de **12** fr.

BAST (Amédée de). — Merveilles du génie de l'homme. — Découvertes. — Inventions. — Récits historiques, amusants et instructifs sur l'origine et l'état actuel des découvertes et inventions les plus célèbres ; ouvrage illustré de magnifiques dessins par A. Beaucé, J. David, C. Nanteuil, etc., etc. Paris, 1852. 1 vol. gr. in-8 jésus.

8 fr. au lieu de **20** fr.

BEAUTÉS DE L'OPÉRA, ou chefs-d'œuvre lyriques, illustrés par les premiers artistes de Paris et Londres, sous la direction de Giraldon, avec un texte explicatif rédigé par Th. Gautier, J. Janin, et Philarète Chasles. Paris, 1845. Un magnifique vol. très-grand in-8 jésus vélin, avec encadrements en couleur, vignettes sur bois dans le texte, et 10 vignettes sur acier.

4 fr. 50 au lieu de 7 fr.

BÉRAT (Frédéric). — Chansons, paroles et musique; illustrations par T. Johannot, Raffet, Rida, Gendron, Lancelot, Mouilleron, E. Leroux, Pauquet, A. Marsand, Grenier, C. Nanteuil, Gérard Séguin, H. Potin, gravées sur bois par Jardin; portrait de l'auteur dessiné par V. Pollet et gravé par A. Blanchard. Paris, A. Curmer, 1854. 1 beau vol. in-8; 52 chansons, paroles et musique; 32 gravures.

6 fr. au lieu de 10 fr.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. — Paul et Virginie, suivie de la Chaumière indienne; nouvelle édition richement illustrée de 120 bois dans le texte et de 14 gravures sur chine, tirées à part. Paris, 1859. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin.

5 fr. au lieu de 12 fr.

BIBLIA SACRA, vulgatæ editionis Sixti V pontificis Maximi jussu recognita, et Clementis VIII auctoritate edita 1639. 1 fort vol. grand in-8, format du Panthéon littéraire, impr. à 2 col.

14 fr. au lieu de 30 fr.

BIBLE (la Sainte). — L'Ancien et le Nouveau Testament complets. Traduction nouvelle, par de Genoude, publiée sous les auspices du clergé de France, et dirigée par les soins de M. l'abbé Juste avec l'autorisation de Mgr l'archevêque de Paris. Paris, Pourrat, 1850. 3 vol. gr. in-8 jésus, à 2 colonnes, ornés de 350 grav. sur bois.

10 fr. au lieu de 37 fr.

BIBLE (la Sainte). — Traduction de Sacy, revue et corrigée sur les textes originaux, par l'abbé Jager. Paris, 1846. 3 forts vol. gr. in-8 jésus imprimés à 2 col., ornés de magnifiques grav. sur acier.

4 fr. au lieu de 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE POUR RIRE. — Les Physiologies parisiennes, illustrées par MM. Gavarni, Cham, Daumier, Bertall, Valentin, Alophe, etc. Paris, Aubert. 1 vol. in-4, orné de 1,265 vign. sur bois.

7 fr. 50 au lieu de 45 fr.

BLANCHARD et A. DAUZATS. — San Juan de Ulùa, ou Relation de l'expédition française au Mexique, sous les ordres de M. l'amiral Baudin, suivi de notes et documents, et d'un aperçu sur l'état actuel du Texas, par M. S. Maissin. Paris, Gide, 1839. Un très-beau vol gr. in-8 sur colombier vélin, orné de 18 grandes vignettes sur bois, tirées à part sur papier de Chine, et de 34 autres vignettes tirées dans le texte, représentant les mouvements militaires de l'escadre française, les principaux faits d'armes de l'expédition et les vues pittoresques de l'intérieur du Mexique.

(Quelques exemplaires seulement.)

7 fr. 50 au lieu de 35 fr.

BOTTA (Ch.). — Histoire d'Italie, de 1789 à 1814. Paris, Dufart, 1832. 5 vol. in-8.

L'Histoire d'Italie de Botta constate un des plus beaux succès auxquels un ouvrage puisse prétendre, et l'empressement à le lire a été si général, qu'il en a été fait, dans un court espace de temps, quatorze éditions, sans compter la traduction française.

7 fr. 50 au lieu de 20 fr.

BOUCHER (Adolphe). — Histoire dramatique et pittoresque des Jésuites, depuis la fondation de l'ordre jusqu'à nos jours. Paris, 1846. 2 vol. gr. in-8, illustrés de 29 magnifiques dessins par Th. Fragonard.

4 fr. au lieu de 15 fr.

BOULLÉE (M.-A.). — Histoire complète des États-Généraux et autres assemblées représentatives de France, de 1302 jusqu'en 1626. Paris, Langlois et Leclercq, 1845. 2 vol. in-8, papier vélin.

(Ouvrage mentionné honorablement par l'Institut.)

10 fr. au lieu de 20 fr.

BOUSQUET (J.). — Histoire du Clergé de France depuis l'introduction du christianisme dans les Gaules jusqu'à nos jours. Paris, Pillet, 1855. 4 vol. in-8.

8 fr. au lieu de 25 fr.

BOUSQUET (J.). — Nouveau Dictionnaire de droit. Résumé général de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence en matière civile, commerciale, criminelle, administrative, canonique, politique et fiscale. 2e édition. Paris, Hingray, 1847. 2 tomes en 1 vol. gr. in-8, impr. à 2 col., de près de 1,700 pages.

5 fr. au lieu de 15 fr.

BRIFFAULT (Eugène). — Le Secret de Rome au dix-neuvième siècle : 1° le Peuple; 2° la Cour; 3° l'Eglise; Mystères de l'Eglise, congrégations religieuses, types, mœurs et abus du clergé catholique. Illustré de 200 dessins par les artistes les plus distingués. Paris, Boizard, 1846. 1 vol. gr. in-8.

18 fr. au lieu de 30 fr.

BRUYÈRES (Hippolyte). — La phrénologie, le geste et la physionomie démontrés par 120 portraits, sujets et compositions, gravés sur acier. — Dispositions innées. — Etudes sur l'expression. — Application du système phrénologique à l'observation des caractères, aux relations sociales, à l'éducation, à la législation, à la domesticité. Texte et dessins, par Hippolyte Bruyères peintre, beau-fils du docteur Spurzheim. Paris, Aubert, 1847. 1 magnifique vol. gr. in-8 jésus imprimé par Plon frères.

50 fr. au lieu de 120 fr.

BUFFON. — Œuvres complètes, avec les suites, par M. A. Comte, accompagnées de 161 planches coloriées représentant plus de 800 animaux, et d'un beau portrait de Buffon; 5e édit. Paris, 1851. 6 beaux vol. gr. in-8 jésus vélin.

2 fr 50 au lieu de 9 fr.

BULLETIN des comités historiques, des monuments écrits de l'histoire de France, pour l'année 1850. — Histoire, sciences, lettres, archéologie, beaux-arts. 1850. 2 vol. gr. in-8 raisin, renfermant plusieurs mémoires fort intéressants et accompagnés de 12 planches.

Le tome 1er contient l'histoire; le tome 2 l'archéologie.

25 fr. au lieu de 63 fr.

BURDACH. — Traité de physiologie considérée comme science d'observation, par G.-F. Burdach, professeur à l'Université de Kœnigsberg, avec des additions par MM. les professeurs Baer, Moser, Meyer, J. Muller, Rathke, Siebold, Valentin, Wagner. Traduit de l'allemand sur la deuxième édition, par A.-J.-L. Jourdan. Ouvrage complet. Paris, 1837-1841. 9 forts vol. in-8, fig.

4 fr. au lieu de **15** fr.

BUZONNIÈRE (M. de). — Histoire architecturale de la ville d'Orléans, Paris, librairie archéologique de V. Didron, 1849. 2 vol. in-8.

10 fr. **50** au lieu de **21** fr.

CAP (Paul-Antoine). — Le Muséum d'histoire naturelle; histoire de la fondation et des développements successifs de l'établissement; biographie des hommes célèbres qui y ont contribué par leur enseignement ou par leurs découvertes; histoire des recherches, des voyages, des applications utiles auxquels le Muséum a donné lieu pour les arts, le commerce et l'agriculture; description des galeries, du jardin, des serres et de la ménagerie. Paris, Curmer. Un magnifique volume très-grand in-8 jésus imprimé par M. Paul Dupont et C^e^, sur papier superfin des Vosges, contenant :

1° Les portraits des hommes qui ont le plus honoré la science, avec les attributs qui caractérisent leur spécialité;
2° Les plans de l'établissement;
3° Les vues du jardin;
4° Quinze magnifiques planches coloriées à l'aquarelle;
5° Vingt grandes planches gravées sur acier;
6° Une grande quantité de bois gravés; illustrations par Ad. Féart, Freemann, Pauquet, Gavarni et autres sommités artistiques.

10 fr. au lieu de **75** fr.

CAPEFIGUE (M.). — L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe, pour faire suite à l'histoire de la Restauration, du même auteur. Paris, comptoir des Imprimeurs-unis. 1845 à 1846. 10 vol. in-8.

25 fr. au lieu de **210** fr.

CASSAS. — Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigé par Joseph Lavallée. Ouvrage orné d'estampes, cartes et plans dessinés et levés sur les lieux par Cassas, peintre et architecte, et gravés par les meilleurs artistes. 1 vol. gr. in-folio, avec 68 planches. Paris.

40 fr. au lieu de **400** fr.

— Le même ouvrage, fig. avant la lettre.

6 fr. au lieu de **16** fr.

CATHOLIQUE (le). — Magasin religieux; nouvelles inédites, histoires édifiantes, récits et morceaux choisis tirés des plus illustres écrivains anciens et modernes, sur l'histoire, les enseignements et les beautés de la religion; orné de 70 grav. sur acier, d'après les tableaux des grands maîtres. 1 vol. gr. in-8 jésus.

Cet ouvrage est adopté par la plus grande partie des maisons religieuses et d'éducation.

5 fr. au lieu de **20** fr.

CENAC-MONCAUT. — Aquitaine et Languedoc, ou Histoire pittoresque de la Gaule méridionale; illustrée de gravures, lettres ornées, culs-de-lampe, et d'un grand nombre de vignettes dessinées par nos meilleurs artistes. Paris, 1848, 2 vol. grand in-8, jésus.

1 fr. **25** au lieu de **7** fr. **50.**

CLAVÉ (Félix). — Vie et portrait de Pie IX, avec 5 beaux portraits sur bois par Bertall, et la musique du Vissilo (Hymne du pape). Suivi des oraisons funèbres de O' Connell et du chanoine Graziosi, par le R. P. Ventura, et de documents officiels. Paris, Capelle, 1848, 1 vol. gr. in-8 raisin.

15 fr. au lieu de **100** fr.

COLLECTION DE 100 PORTRAITS des personnages les plus célèbres, gravés en taille-douce par les plus habiles artistes, d'après les dessins et sous la direction de A. Desenne, papier jésus vélin, tirés sur grand in-8.

25 fr. au lieu de **150** fr.

— La même Collection, premières épreuves tirées sur papier de Chine.

24 fr. au lieu de **65** fr.

CUVIER (le baron Georges). — Leçons d'anatomie comparée. 2e édition, corrigée et augmentée par MM. Georges et Frédéric Cuvier, Laurillard et Duvernoy. Paris, 1836 à 1846. 9 forts vol. in-8.

8 fr. au lieu de **30** fr.

DANIELO (J.-F.). — Histoire et tableau de l'univers. Paris, Gaume frères, 1841. 4 forts vol. in-8.

175 fr. au lieu de **1,350** fr.

DE LA BORDE (le comte Alexandre). — Les monuments de la France, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des arts. Ouvrage complet publié en 45 livraisons ou 2 forts vol. gr. in-folio, contenant 259 planches gravées au burin par les meilleurs artistes, d'après les dessins de MM. Bourgeois, Chapuy, Bence, Vaucellies et autres, et un texte concernant l'histoire des arts en France, impr. par M. Jules Didot (1836).

250 fr. au lieu de **2,250** fr.

— Le même ouvrage, papier vélin, avant la lettre (remarques blanches).

175 fr. au lieu de **1,008** fr.

— Voyage pittoresque et historique de l'Espagne. Ouvrage complet, publié en 48 livraisons ou 4 vol. gr. in-folio, contenant 275 planches gravées par les plus habiles artistes, et représentant les monuments les plus remarquables et les sites les plus intéressants de l'Espagne, avec un texte impr. par M. Pierre Didot l'aîné.

12 fr. au lieu de **30** fr.

— Versailles ancien et moderne. Paris, Gavard, 1842. Un vol. grand in-8 jésus vélin.

Ce volume de 516 pages de texte est orné de plus de 800 grav. sur acier et sur bois.

5 fr. au lieu de **15** fr.

DELAVIGNE (Casimir). — Messéniennes et Chants populaires. Paris, Furne, 1840. 1 beau vol. gr. in-8 jésus vélin, illustré d'un grand nombre de vignettes tirées dans le texte et d'un beau portrait.

7 fr. **50** au lieu de **20** fr.

DELESSERT (Eugène). — Voyages dans les deux Océans atlantique et pacifique, 1844 à 1847. Brésil, États-Unis, cap de Bonne-Espérance, Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Zélande, Taïti, Philippines, Chine, Java, Indes orientales, Egypte. Paris, Franck, 1849. 1 vol. très-grand in-8 jésus vélin, illust. de 300 gravures.

40 fr. au lieu de **120** fr.

DICTIONNAIRE classique d'Histoire naturelle; par MM. Audoin, Isidore Bourdon, Ad. Brongniart, de Candolle, de Férussac, Deshayes, Deslon-

champs, Desmoulins, Drapiez, W. Edwards, Milne Edwards, Fee, Flourens, Geoffroy-Saint-Hilaire, Guérin, de Jussieu, Kunth, de Lafosse, Lamouroux, Latreille, Lesson, Luers, Prévost, A. Richard. Thiebaud de Bernaud et Bory de Saint-Vincent. Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire partie de la plupart des Dictionnaires antérieurs. Paris, Rey et Gravier, 1824-1830. 17 vol. in-8, accompagnés d'un Atlas de 160 pl., fig. noires.

65 fr. au lieu de **180** fr.

— Le même, fig. coloriées.

20 fr. au lieu de **80** fr.

DICTIONNAIRE de l'industrie manufacturière, commerciale et agricole. — Ouvrage accompagné de 1,200 fig. intercalées dans le texte; par MM. Baudrimont, Blanqui aîné, V. Bois, Boquillon, A. Chevallier, Colladon, Coriolis, d'Arcet, P. Désormeaux, Despretz, Ferry, H. Gaultier de Claubry, Gourlier, Guibal, Th. Olivier, Parent-Duchâtelet, Perdonnet, Sainte-Preuve, Soulange-Bodin, A. Trébuchet, J.-B. Violiet, etc. Paris, 1845. 10 forts vol. in-8, de 700 pages chacun.

50 fr. au lieu de **105** fr.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE et de Chirurgie pratiques, par MM. Andral, professeur à la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital de la Charité; Bégin, chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; Blandin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu; Bouillaud, professeur de clinique médicale de la Faculté de médecine; Bouvier, membre de l'Académie royale de médecine; Cruveilhier, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine; Cullerier, chirurgien de l'hospice des Vénériens; A. Devergie, agrégé à la Faculté de médecine; Deslandes, docteur en médecine; Dugès, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier; Dupuytren, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris; Foville, médecin de l'hospice des aliénés de Charenton; Guibourt, professeur à l'Ecole de pharmacie; Jolly, membre de l'Académie royale de médecine; Lallemand, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier; Londe, membre de l'Académie royale de médecine; Magendie, membre de l'Institut, médecin de l'Hôtel-Dieu; Martin-Solon, médecin de l'hôpital Beaujon; Ratier, docteur en médecine; Rayer, membre de l'Institut, médecin de l'hôpital de la Charité; Roche, membre de l'Académie royale de médecine; Sanson, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris. Ouvrage complet. Paris, 1830-1836. 15 vol. in-8 de 600 à 700 pages chacun.

1 fr. **50** c. au lieu de **12** fr. **50**.

D'ORBIGNY (Alcide) Mollusques vivants et fossiles.

Ce volume contient:

1° Une étude générale de Mollusques donnant leurs caractères généraux. — Leurs caractères internes ou externes — Considérés dans leurs rapports et dans leurs fonctions. — Les différentes parties de leur organisation. — Leur distribution géographique et géologique. — Leur manière de vivre. — Leurs habitudes et leur nourriture, et donnant enfin les principes de leur classification.

2° La monographie complète des Cephalopodes acétabulifères, description de toutes les espèces de cette classe.

5 fr. au lieu de **25** fr.

— Le même ouvrage, avec un atlas de 56 planches.

2 fr. 50 au lieu de 10 fr.

DOMERGUE (P.-H.). Histoire politique, religieuse et littéraire des Landes, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Auch, 1846. 1 vol. gr. in-8 jésus, illustré de 22 gravures et cartes.

4 fr. au lieu de 12 fr.

DUBARLE (Eugène). Histoire de l'Université de Paris, nouvelle édition revue et augmentée. Paris. Firmin Didot, 1844. 2 vol. in-8.

7 fr. 50 c. au lieu de 10 fr.

DUCKETT (W. A.). La Turquie pittoresque, — histoire, — mœurs, — description, avec préface par Théophile Gautier, illustré de 20 magnifiques gravures sur acier, représentant les vues et monuments les plus remarquables de Constantinople et du Bosphore. Paris, V. Lecou, 1855. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, glacé satiné.

Reliure toile mosaïque, riche plaque spéciale, tranche dorée. 6 fr.
Demi-chagrin, plats en toile, tranche dorée. 5 fr.

7 fr. 50 au lieu de 25 fr.

DUCRAY-DUMINIL. — Les Soirées de la Chaumière, ou les Leçons du vieux père. Nouvelle édition, illustrée par Fragonard de 16 jolies lithographies. Paris, 1845. 2 vol gr. in-8, pap. jésus.

30 fr. au lieu de 96 fr.

DULAURE (J.-A). — Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques; contenant, par ordre chronologique, la description des accroissements successifs de cette ville et de ses monuments anciens et modernes; la notice de toutes ses institutions, tant civiles que religieuses, et, à chaque période, le tableau des mœurs, des usages et des progrès de la civilisation; ornée de 150 magnifiques gravures représentant les monuments de Paris et ses édifices principaux. Annotée et continuée jusqu'à nos jours par C. Leynadier. Nouvelle édition. Paris, 1854. 8 vol. gr. in-8 jésus vélin.

12 fr. au lieu de 30 fr.

DULAURE (J.-A.). — Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, depuis les temps historiques jusqu'à nos jours, contenant l'histoire et la description du pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de 25 à 30 lieues autour de la capitale; 2e édition revue et annotée par J.-L. Belin. Paris, Furne, 1858, 6 vol. in-8 ornés de 25 gr. sur acier et d'une belle carte des environs de Paris.

20 fr. au lieu de 24 fr.

DUMAS (Alex.). — Le comte de Monte-Cristo. Paris, Dufour et Mulat, 1850. 2 vol. gr. in-8, illustrés de 30 gravures sur acier, dessinées par T. Johannot et Gavarni, gravées par les sommités artistiques.

20 fr. au lieu de 21 fr.

— Le vicomte de Bragelonne. Paris, Dufour et Mulat, 1851. 2 beaux vol. grand in-8, illustrés de 56 gravures dessinées et gravées par les premiers artistes.

6 fr. au lieu de 10 fr.

— Les Trois Mousquetaires. Paris, 1851. 1 vol. gr. in-8, orné d'un grand nombre de gravures.

7 fr. au lieu de 11 fr.

— Vingt ans après, suite des Trois Mousquetaires. Paris, 1851. 1 vol. gr. in-8, orné d'un grand nombre de gravures.

8 fr. au lieu de **20** fr.

DUMAS (Alexandre). — Histoire de la vie politique et privée de Louis-Philippe, depuis son avénement jusqu'à la Révolution de 1848. Paris, Dufour et Mulat, 1852. 2 vol. gr. in-8 jésus vélin, illustrés de 20 magnifiques gravures sur acier.

8 fr. au lieu de **20** fr.

DUMAS (Alexandre). — Histoire de dix-huit ans, depuis l'avénement de Louis-Philippe jusqu'à la Révolution de 1848. Paris, 1853. 2 vol. gr. in-8, illustrés de magnifiques gravures sur acier.

10 fr. au lieu de **60** fr.

DUMONT-D'URVILLE. —Voyage au pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes l'*Astrolabe* et la *Zélée*, exécuté par ordre du roi pendant les années 1837, 1838, 1839, 1840, sous le commandement de M.-J. Dumont-d'Urville, publié sous la direction supérieure de M. Jacquinot, capitaine de vaisseau, commandant de la *Zélée*. Paris, Gide et compagnie, 1847. 10 vol. in-8 avec 9 cartes.

22 fr. au lieu de **80** fr.

DUPUIS. — Origine de tous les cultes, ou Religion universelle. Edition nouvelle, soigneusement revue et corrigée d'après l'édition publiée sous les yeux de l'auteur, augmentée de ses Observations sur le zodiaque de Denderah, ornée de son portrait, et enrichie d'un Atlas astronomique composé de 24 pl. gravées d'après des monuments historiques, par Couché fils, et de la gravure du zodiaque de Denderah; avec une Notice biographique sur la vie et les ouvrages de Dupuis, et une Table alphabétique des matières. Paris, 1835. 10 vol. in-8 et Atlas in-4.

2 fr. **50** au lieu de **12** fr.

FABRE-D'OLIVET. Histoire du genre humain, ou l'Homme considéré sous ses rapports religieux et politiques dans l'état social, à toutes les époques et chez les différents peuples de la terre. Précédée d'une Dissertation introductive sur les motifs et l'objet de cet ouvrage. Paris, Brière, 1822. 2 vol. in-8.

20 fr. au lieu de **60** fr.

FERRAND (J.) et **LAMARQUE** (J. de). — Histoire de la Révolution française, du Consulat, de l'Empire, de la Restauration et de la Révolution de Juillet. Paris, 1853, 6 vol. gr. in-8, illustrés de gravures sur acier.

7 fr. **50** au lieu de **12** fr.

FRANÇAIS (les) **PEINTS PAR EUX-MÊMES.** — Encyclopédie morale du dix-neuvième siècle. Paris, Furne, 1854. 2 tomes en 1 magnifique vol. très-grand in-8 jésus vélin de plus de 800 pages imprimées à deux colonnes, et illustré d'environ 2.000 gravures sur bois.

L'Ouvrage se vend le même prix en 2 vol. ou en 10 séries.

Chaque série se compose de 5 livraisons.

5 fr. au lieu de **15** fr.

FRAYSSINOUS (évêque d'Hermopolis). Défense du Christianisme, ou Conférences sur la religion. Paris, 1853. 2 beaux vol. in-8.

25 fr. au lieu de **400** fr.

FIGURES pour les œuvres de Voltaire, gravées par les plus habiles artistes, d'après les dessins de Desenne, premières épreuves tirées sur papier de Chine, format gr in-8 jésus.

Cette collection se compose de 70 vignettes et de 40 portraits, il y a 19 vignettes pour le théâtre, 10 pour la Henriade 21 pour la Pucelle, 5 pour les contes en vers et 15 pour les romans.

30 fr. au lieu de **480** fr.

— La même collection, fig. sur pap. de Chine avant la lettre.

20 fr. au lieu de **160** fr.

— La même, eaux-fortes, épreuves d'artistes.

20 fr. au lieu de **320** fr.

— La même, papier vélin, tirée in-4.

12 fr. au lieu de **40** fr.

GALLOIS (Léonard). — Histoire de la Convention nationale, d'après elle-même; précédée d'un Tableau de la France monarchique avant la Révolution, et d'un Précis de notre Histoire nationale pendant la session de l'Assemblée constituante et celle de l'Assemblée législative. Paris, 1837 à 1840. 8 vol. in-8.

6 fr. au lieu de **27** fr.

— Histoire des Journaux et des Journalistes de la Révolution française (1789-1796); précédée d'une Introduction générale. Paris, 1846. 2 vol. grand in-8 jésus, ornés de portraits.

12 fr. **50** au lieu de **30** fr.

GATIEN-ARNOULT. — Monuments de la littérature romane depuis le quatorzième siècle. — Las Flors del gay saber, estier dichas las leys d'amors. — Les Fleurs du gai savoir, autrement dites les lois d'amour: traité de grammaire, de rhétorique et de poésie, composé par les mainteneurs de la gaie science de Toulouse, de 1324 à 1348. Traduction de MM. d'Aguilar et d'Escouloubre, revue et complétée par M. Gatien-Arnoult. Paris, Sylvestre. 3 vol.

Cet ouvrage forme un traité complet du langage roman.

— Las Joyas del gay saber. — Les Joies du gai savoir: recueil de poésies en langue romane, couronnées par le consistoire de la gaie science de Toulouse, depuis l'an 1324 jusqu'en l'an 1498, avec la traduction littérale et des notes, par le docteur Noulet. 1 vol.

Ensemble 4 vol. grand in-8 jésus.

4 fr. au lieu de **15** fr.

GENOUDE (de). — Leçons et modèles de littérature sacrée. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, imprimé à deux colonnes, illustré de nombreuses têtes de pages, lettres ornées, etc.

2 fr. **50** au lieu de **15** fr.

GENTIL (E.), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur au corps des mines. — Traité d'Algèbre. Paris, Firmin Didot, 1846. 2 vol. in-4.

L'ouvrage est divisé en sept livres, suivis chacun d'appendices où l'auteur, par d'heureuses applications, a rendu plus facile l'étude de l'algèbre.

Deux grandes divisions partagent cet ouvrage: la première, ou la première partie, est spécialement destinée aux candidats aux Écoles navale, forestière et militaire de Saint-Cyr; la seconde s'adresse aux candidats des Écoles polytechnique et normale.

La première partie se vend séparément: 4 fr. 25.

10 fr. **50** au lieu de **21** fr.

GERVAIS (Paul). — Histoire naturelle des Mammifères, classés méthodiquement, avec l'indication de leurs mœurs et de leurs rapports avec

es arts, le commerce et l'agriculture (primates, chéroptères, insectivores et rongeurs). Paris, Curmer, 1854. Un magnifique vol. très-grand in-8 jésus, illustrations par MM. Werner, Freemann, Oudart, Delahaye, Gusman, Brunier, Hildebrand, Gauchard, Sargent, et l'élite des graveurs français et étrangers; 500 gravures dans le texte, 32 tirées à part, dont 18 coloriées.

10 fr. au lieu de **20** fr.

GIOBERTI (l'abbé Vincent). — Introduction à l'étude de la philosophie. Ouvrage traduit de l'italien par M. Alary. 1845-1847. 4 vol. in-8 compactes.

6 fr. au lieu de **10** fr.

GOETHE.—Werther, traduit par P. Leroux, accompagné d'un travail littéraire par G. Sand. Paris, 1852. 1 beau vol. grand in-8 jésus vélin, illustré de dix magnifiques eaux-fortes de Tony Johannot, épreuves avant la lettre.

6 fr. au lieu de **10** fr.

GOLDSMITH.— Le Vicaire de Wakefield, traduit par Ch. Nodier. Nouvelle édition, illustrée de 10 vignettes sur acier, par Tony Johannot, tirées sur Chine. Paris, 1852, 1 vol. gr. in-8 jésus vélin.

5 fr. au lieu de **20** fr.

GOLLUT (Loys). — Mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne, par Loys Gollut, avocat au parlement et professeur de littérature latine à l'Université de Dôle. Nouvelle édition, corrigée sur les documents contemporains et enrichie de Notes et éclaircissements historiques, par M. Ch. Duvernoy, membre de la Société des antiquaires de France, accompagnée de tables méthodiques destinées à faciliter les recherches, d'un Glossaire, et précédée d'une Notice biographique sur l'auteur, par Emm. Bousson de Mairet, Arbois, 1846. 1 vol gr. in-8 jésus de près de 1,100 pages, imprimés à deux colonnes.

6 fr. au lieu de **20** fr.

GRANDE VILLE (la).—Nouveau tableau de Paris comique, critique et philosophique, par MM. Paul de Kock, Balzac, Dumas, Soulié, Gozlan, Briffault, Ourliac, E. Guinot, H. Monnier, etc ; illustrations de Gavarni, Victor Adam, Daumier, d'Aubigny, H. Emy, Traviès, Boulanger, Henri Monnier et Thénot. Paris, 1844. 2 vol. grand in-8 jésus vélin.

7 fr. au lieu de **35** fr.

GROSIER (l'abbé).—De la Chine, ou description générale de cet empire, rédigée d'après les mémoires de la Mission de Pékin, ouvrage qui contient la description topographique des quinze provinces de la Chine, celle de la Tartarie, des îles et des divers États tributaires qui en dépendent, le nombre de ces villes, le tableau de sa population, les trois règnes de son histoire naturelle, rassemblés et donnés pour la première fois avec quelque étendue, et l'exposé de toutes les connaissances acquises et parvenues jusqu'ici en Europe sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les usages, les sciences et les arts des Chinois; 2e édition. Paris, Pillet, 1818. 7 forts vol. in-8 ornés d'une carte.

7 fr. **50** au lieu de **25** fr.

GUÉRIN (Léon). Histoire maritime de France, de l'an 600 avant J.-C. jusqu'à la Révolution française. Paris, 1855. 2 vol. gr. in-8 jésus vélin, glacé satiné, illustrés de gravure sur acier, plans, etc.

7 fr. **50** au lieu de **15** fr.

— Histoire de la marine contemporaine, de 1784 à 1848. Paris, 1855. 1 fort vol. gr. in-8 jésus vélin, de près de 750 pages, illustré de gravures sur acier, etc.

25 fr. au lieu de **75** fr.

HAUTERIVE (M. le comte d') et M. le chevalier **DE CUSSY**. — Recueil des Traités de commerce et de navigation de la France avec les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie en 1648, suivi du Recueil des principaux Traités de même nature conclus par les puissances étrangères entre elles, depuis la même époque Paris, Rey, 1844. 10 forts vol. in-8.

8 fr. au lieu de **32** fr.

HENRION (M. le baron). — Histoire de France, depuis l'établissement des Franks dans la Gaule jusqu'à nos jours. Paris, Bibliothèque ecclésiastique, 1840. 4 forts vol. in-8.

12 fr. **50** c. au lieu de **50** fr.

HOFFMAN (F.-B.). — Œuvres complètes (Théâtres, Mélanges, Critique). Paris, Lefebvre, 1843. 10 forts vol. in-8.

5 fr. au lieu de **10** fr.

HOFFMANN. — Contes fantastiques, précédés d'une Notice sur la vie et les ouvrages d'Hoffmann, par Ancelot. Paris, 1855. 4 vol. gr. in-8 jésus, illustré.

7 fr. **50** c. au lieu de **15** fr.

HONGRIE (la) ancienne et moderne. Histoire, arts, littérature, monuments, par une société de littérateurs sous la direction de M. J. Boldenyi. 1 magnifique vol. grand in-8, illustré d'un grand nombre de gravures, scènes historiques, vues, monuments, portraits, costumes, dans le texte et hors texte, exécutées par les premiers artistes. Paris, H. Lebrun, 1851.

10 fr. au lieu de **18** fr.

— Le même, fig. coloriées.

7 fr. **50** c. au lieu de **10** fr.

HOUSSAYE (Arsène). — Histoire de la Peinture flamande et hollandaise. 2e édition. Paris, V. Lecou, 1848. 2 vol. in-8.

Quelques exemplaires seulement.

7 fr. **50** c. au lieu de **15** fr.

HOUSSAYE (Arsène). — Voyage à ma fenêtre. — Paris et l'univers. — Le monde invisible. — Paradoxes du cœur et de l'esprit. — Le monde comme il est et le monde comme il passe. 1 beau vol. gr. in-8 jésus vélin, illustré de 12 magnifiques gravures sur acier, d'après Diaz, Tony Johannot, Roqueplan, et vignettes dans le texte.

60 fr. au lieu de **96** fr.

HUGO (Victor). — Œuvres complètes. Nouvelle édition, ornée de 34 vignettes et du portrait de l'auteur, gravés sur acier d'après les compositions de MM. Raffet, Tony Johannot, Louis Boulanger. Paris, Furne, 1840 à 1846. 16 vol. gr. in-8, raisin vélin.

— Le même, fig. sur Chine; net. . . . . **70** fr.

Les 16 volumes se composent de :

Tomes I et II. — Odes et Ballades, les Orientales.
Tomes III. — Feuilles d'Automne, Chants du Crépuscule.
Tome IV. — Voix intérieures, les Rayons et les Ombres.
Tomes V et VI. — Notre-Dame de Paris.

Tome VII. — Cromwell.
Tome VIII. — Hernani, Marion de Lorme, le Roi s'amuse.
Tome IX. — Lucrèce, Marie Tudor, Angelo, tyran de Padoue, Procès d'Angelo et d'Hernani.
Tome X. — Han d'Islande.
Tome XI. — Bug-Jargal, le Dernier Jour d'un condamné.
Tome XII. — Littérature et Philosophie mêlées.
Tome XIII. — Esmeralda, Ruy Blas, Burgraves.
Tomes XIV, XV, XVI. — Le Rhin, Lettres à un ami.

Tous les ouvrages se vendent séparément à fr. le vol., excepté les deux premiers volumes, Odes et Ballades.

40 fr. au lieu de **56** fr.

HUGO (Victor). — Œuvres complètes. 16 vol. gr. in-18, format Charpentier. — Notre-Dame de Paris, 2 vol. — Han d'Islande, 1 vol. — Dernier Jour d'un Condamné, Bug-Jargal, Claude-Gueux, 1 vol.—Odes et Ballades, 1 vol. — Orientales, 1 — vol. Feuilles d'Automne. Chants du Crépuscule, 1 vol. — Voix intérieures, les Rayons et les Ombres. 1 vol. — Théâtre, 3 vol. — Cromwell, drame, 1 vol. — Littérature et Philosophie, 1 vol. — Le Rhin, 3 vol.

Il ne reste que quelques exemplaires.

ON VEND SÉPARÉMENT :

Les Orientales, 1 vol.	2 fr.
Notre-Dame de Paris, 2 vol.	3 fr.
Han d'Islande, 1 vol.	1 fr. 75 c.
Dernier Jour d'un Condamné. — Bug-Jargal. — Claude-Gueux, 1 volume.	1 fr. 75 c.
Feuilles d'Automne. — Chants du Crépuscule, 1 vol.	1 fr. 75 c.
Littérature et Philosophie.	1 fr. 75 c.
Théâtres, 3 vol.	5 fr. 25 c.
Le Rhin, 3 vol.	5 fr. 25 c.

— Œuvres. Edition Renduel, in-8.

ON VEND SÉPARÉMENT :

Odes et Ballades, 2 vol.	2 fr. 50 c.
Les Orientales, 1 vol.	1 f.. 25 c.
Les Feuilles d'Automne, 1 vol.	1 fr. 25 c.
Les Rayons et les Ombres, 1 vol.	1 fr. 25 c.
Notre-Dame de Paris, 3 vol.	3 fr. 75 c.
Cromwell, 2 vol.	2 fr. 50 c.
Hernani, 1 vol.	1 fr.
Marion de Lorme, 1 vol.	1 fr.
Lucrèce Borgia, 1 vol.	1 fr.
Marie Tudor, 1 vol.	1 fr.
Angelo, tyran de Padoue, 1 vol.	50 c.
Les Burgraves, 1 vol.	50 c.
Littérature et Philosophie, 2 vol.	2 fr. 50 c.
Le Rhin, 4 vol.	5 fr.

11 fr. au lieu de **18** fr.

HUGO (Victor). — Notre-Dame de Paris. Paris, Furne, 1844, 2 vol. grand in-8, illustré de 12 vignettes sur acier et du portrait de l'auteur; relié en 1 vol., toile, tr. dorée.

12 fr. au lieu de **20** fr.

— Le même, relié en mosaïque.

2 fr. au lieu de **7** fr. **50** c.

IMBERDIS (André). Histoire des guerres religieuses en Auvergne, pendant les seizième et dix-septième siècles. Paris, 1855. 1 fort vol. in-8 de 600 pages.

10 fr. au lieu de **24** fr.

JACOB (le bibliophile). — Galerie des Femmes de George Sand. 23 gravures en taille-douce, sur acier, par H. Robinson, d'après les tableaux des premiers artistes. Paris, Aubert, 1843. 1 vol. gr. in-8.

3 fr au lieu de **12** fr.

JACQUIN (J.) et **DUESBERG**. — Rueil, le château de Richelieu et la Malmaison, avec pièces justificatives. Paris, 1846. Comptoir des imprimeurs. 1 vol. gr. in-8, illustré de 17 jolies gravures tirées à part.

3 fr. au lieu de **14** fr.

JACQUOT (le docteur Félix). — Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien, en avril et mai 1847. Relation du voyage, exploration scientifique, souvenirs, impressions, etc. Paris, Gide et Baudry, 1849. 1 vol. gr. in-8 jésus, orné d'une carte du Sahara et de planches tirées à deux teintes.

1 fr. **50** au lieu de **8** fr.

— Le même ouvrage, sans planches.

3 fr. au lieu de **10** fr.

JANIN (J.). — L'Ane mort. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, illustré de nombreux dessins et de gravures à part, à deux teintes, par Tony Johannot, couverture glacée imprimée en or. Paris, Bourdin, 1842.

4 fr. au lieu de **30** fr.

JUCHEREAU DE SAINT-DENIS. — Histoire de l'Empire ottoman, depuis 1792 jusqu'en 1841, par le baron Juchereau de Saint-Denis, maréchal de camp, ministre de France en Grèce en l'année 1828, ancien directeur du génie militaire de l'Empire ottoman. Paris, 1844. 4 vol. in-8.

2 fr. **50** au lieu de **15** fr.

LA FONTAINE. — Fables. Paris, Daguin, 1846. 2 vol. in-8.

15 fr. au lieu de **35** fr.

LANZI. — Histoire de la Peinture en Italie, depuis la renaissance des beaux-arts, jusque vers la fin du dix-huitième siècle; traduite de l'italien sur la 3e édition, sous les yeux de plusieurs savants professeurs, par Mme A. Dieudé. Paris, Dufart, 1824. 5 vol. in-8.

6 fr. au lieu de **24** fr.

LAPEYROUSE-BONFILS (M. le comte). — Histoire de la Marine française. Paris, 1845. 3 vol. gr. in-8 raisin, ornés de cartes et planches.

18 fr. au lieu de **30** fr.

LAVALLÉE (Théophile). — Histoire des Français depuis les temps des Gaulois jusqu'en 1830. Paris, 1847 2 vol. gr. in-8 jésus vélin, ornés de 20 magnifiques nouvelles gravures sur acier, d'après MM. Gras, Paul Delaroche, Eugène Delacroix, Horace Vernet, Steuben, Scheffer, Winterhalter.

14 fr. au lieu de **60** fr.

LECLERCQ (Théod.). — Œuvres complètes. Proverbes dramatiques, nouvelle édition, augmentée des Proverbes inédits; précédée de notices par MM. Sainte-Beuve et Mérimée. Paris, 1854, 8 vol. gr. in-18 jésus

vélin, ornés de 78 magnifiques gravures sur acier dessinées par Alfred et Tony Johannot.

2 fr. 50 au lieu de **10 fr.**

LEDRU-ROLLIN. — De la Décadence de l'Angleterre. Paris, 1830. 2 beaux vol. in-8 cavalier vélin.

10 fr. au lieu de **15 fr.**

LEMAOUT (M. Emm.). — Leçons élémentaires de botanique, fondées sur l'analyse de 50 plantes vulgaires, et formant un Traité complet d'organographie et de physiologie végétales, à l'usage des étudiants et des gens du monde; par Emm. Lemaout, docteur en médecine, ex-démonstrateur de la Faculté de médecine de Paris. 2 beaux vol. in-8, illustrés d'un Atlas de 50 pl., et de 500 fig. intercalées dans le texte; avec Atlas noir.

15 fr. au lieu de **25 fr.**

— Le même, avec Atlas colorié au pinceau.

10 fr. 50 au lieu de **21 fr.**

LEMAOUT (Emm.). — Histoire naturelle des oiseaux, suivant la classification de M. J. Geoffroy-St-Hilaire, avec l'indication de leurs mœurs, et de leurs rapports avec les arts, le commerce et l'agriculture. Paris, L. Curmer, 1853. Un magnifique vol. très-grand in-8 jésus vélin, contenant la description de toutes les espèces intéressantes, avec plus de 500 bois gravés dans le texte, donnant la figure et les détails organiques particuliers à chaque tribu, et illustré.

10 fr. 50 au lieu de **21 fr.**

LEMAOUT (Emm.). — Les trois règnes de la nature. — Botanique. — Organographie et Taxonomie. — Histoire naturelle des familles végétales et des principales espèces, suivant la classification de Jussieu; avec l'indication de leur emploi dans les arts, les sciences et le commerce. Paris, Curmer, 1853. Un magnifique vol. très-grand in-8 jésus vélin, avec plus de 200 familles élucidées par 500 bois gravés, donnant la figure et les détails organiques particuliers à chaque famille, et illustré :

1° D'un nombre considérable de figures coloriées à l'aquarelle;

2° De 20 magnifiques planches gravées sur bois, imprimées à deux teintes.

2 fr. 50 au lieu de **8 fr.**

LÉOUZON-LEDUC (L.). — Histoire littéraire du Nord. — Tegner, poëte suédois, ses œuvres. Paris, Gide et Baudry, 1850. 1 beau vol. gr. in-8 raisin vélin.

2 fr. au lieu de **6 fr.**

LE ROUX DE LINCY. Le Livre des Légendes (Introduction). Paris, Silvestre, 1836. 1 vol. in-8.

3 fr. au lieu de **9 fr.**

— Le même, papier vélin.

4 fr. au lieu de **10 fr.**

LE SAGE. — Le Diable boiteux, illustré par Tony Johannot, précédé d'une Notice sur Le Sage, par Jules Janin. Paris, Bourdin, 1845. 1 vol. gr. in-8 jésus, couverture glacée, or et couleur.

2 fr. au lieu de **15 fr.**

LETRONNE (M.). — Fragments des poëmes géographiques de Scymnus, de Chio, et du faux Dicéarque, restitués principalement d'après un ma-

nuscrit de la Bibliothèque impériale ; précédés d'observations littéraires et critiques sur ces fragments, sur Scylax, Marcien d'Héraclée, Isidore de Charax, le Stadiasme de la Méditerranée, pour servir de suite et de supplément à toutes les éditions des petits géographes grecs. Paris, Gide, 1840. 1 vol. in-8.

5 fr. au lieu de **7** fr. **50**.

LEYNADIER et **CLAUSEL**. — Histoire de l'Algérie française, depuis les temps les plus reculés jusqu'après la défaite d'Abd-el-Kader; précédée de Considérations générales sur les dominations carthaginoise, romaine, arabe et turque. Paris, 1853. 1 vol. grand in-8 jésus, illustré de grav. sur acier.

10 fr. au lieu de **30** fr.

— Histoire de l'Algérie française; précédée d'une Introduction sur les dominations carthaginoise, romaine, arabe et turque; suivie d'un Précis historique sur l'empire de Maroc. Paris, 1848. 3 vol. gr. in-8, illustrés de 24 grav. et cartes.

20 fr. au lieu de **60** fr.

LEYNADIER (Camille). — Histoire des Peuples et des Révolutions de l'Europe, depuis 1789 jusqu'à nos jours. Ouvrage illustré de 40 grav. sur acier. 8 vol. gr. in-8.

4 fr. au lieu de **20** fr.

MALCOLM (sir John). — Histoire de la Perse, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque actuelle; suivie d'observations sur la religion, le gouvernement, les usages et les mœurs des habitants de cette contrée, traduit de l'anglais. Paris, Pillet, 1821. 4 forts vol. in-8 ornés d'une carte de la Perse et de 7 planches.

M. Langlès a enrichi de Notes et d'un Vocabulaire cette Histoire générale de la Perse.

4 fr. au lieu de **10** fr.

MARCO DE SAINT-HILAIRE (E.). — Histoire populaire de la Garde impériale, illustrée de 41 gravures à part dessinées par B. de Moraine, avec types coloriés à l'aquarelle. Paris, 1854. 1 beau vol. in-8.

10 fr. au lieu de **24** fr.

— Histoire des conspirations et des exécutions politiques en Angleterre, en Russie et en Espagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Cette histoire est précédée d'une Introduction générale, et terminée par un Précis de la Révolution de Février et des événements de juin 1848. Cet ouvrage, palpitant d'intérêt et d'actualité, forme 4 vol. gr. in-8, illustrés de 40 grav. sur acier, et de types coloriés avec le plus grand soin, représentant les bourreaux français, russe, anglais et espagnol.

30 fr. au lieu de **80** fr.

MASSÉNA (Mémoires du maréchal), rédigés d'après les documents qu'il a laissés et sur ceux du dépôt de la guerre et du dépôt des fortifications, par le général Koch. Paris, Paulin et Lechevalier, 1849-1850. 7 beaux vol. in-8, avec un Atlas grand in-folio, contenant 16 cartes ou plans de batailles, et portraits de Masséna.

Cet ouvrage, tiré à un petit nombre, sera augmenté.

25 fr. au lieu de **50** fr.

MAURIN (Albert). — Galerie historique de la Révolution française. Panthéon des hommes célèbres de la Révolution et de l'Empire français.

Paris, 1849-53. 5 vol. gr. in-8 jésus, illustrés de 62 magnifiques portraits en pied gravés par nos meilleurs artistes.

36 fr. au lieu de **72** fr.

MAURIN (Albert). — Histoire de la chute des Bourbons, 1815-1830-1848, ornée de 60 beaux portraits sur acier, gravés par les meilleurs artistes. Paris, 1852. 6 vol. gr. in-8 jésus.

32 fr. au lieu de **45** fr.

MICHELET (J.), membre de l'Institut. — Histoire de France, jusqu'au seizième siècle. Nouv. édit. Paris, Hachette, 1852. 6 beaux vol. in-8.

4 fr. au lieu de **15** fr.

— Mémoires de Luther, écrits par lui-même, traduits et mis en ordre par M. Michelet. Paris, Hachette, 1837. 2 vol. in-8.

3 fr. **75** au lieu de **7** fr. **50.**

— Les Origines du Droit français, cherchées dans les symboles et formules du droit universel par M. Michelet. Paris, Hachette, 1837. 1 vol. in-8.

1 fr. **25** au lieu de **4** fr. **50.**

— Introduction à l'Histoire universelle, suivie du Discours d'ouverture prononcé à la Faculté des lettres le 9 janvier 1834, et d'un Fragment sur l'éducation des femmes au moyen âge. 3e édit. Paris, Hachette. 1 vol. in-8.

3 fr.

— Les Femmes de la Révolution. 1 vol. gr. in-18 jésus, pap. vélin glacé, satiné.

6 fr. au lieu de **12** fr.

— Histoire romaine (République). 3e édition. Paris, Hachette, 1843. 2 vol. in-8.

1 fr. **25** au lieu de **3** fr. **50.**

— Le Peuple. Paris, Hachette et Paulin, 1846. 1 vol. gr. in-18.

16 fr. au lieu de **30** fr.

MILLE ET UNE NUITS (les). — Contes arabes, traduits par Galland; édition illustrée par les meilleurs artistes français et étrangers, revue et corrigée sur l'édition *princeps* de 1704; augmentée d'une Dissertation sur les Mille et une Nuits, par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, Bourdin, 3 beaux vol. gr. in-8 jésus vélin, illustrés de 1,200 dessins. Ces exempl. sont intacts, sans aucunes piqûres.

4 fr. **50** au lieu de **15** fr.

MILLE ET UN JOURS (les). — Contes persans, turcs et chinois, traduits par Pétis-de-la-Croix, Cardonne, Caylus, etc., augmentés de nouveaux Contes traduits de l'arabe par M. Sainte-Croix Ajpot. Paris, Pourrat. 1 magnifique vol. grand in-8 jésus vélin, édit. illustrée de 400 dessins par nos premiers artistes.

15 fr. au lieu de **100** fr.

MILLIN et **MILLINGEN**. — Histoire métallique de Napoléon, ou Recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne de l'armée d'Italie jusqu'à la fin de son règne. 1 vol. in-4, composé de 74 planches représentant plus de 500 sujets, avec la table des médailles contenues dans l'Histoire métallique et le Supplément, par ordre chronologique.

7 fr. **50** au lieu de **30** fr.

MOLIÈRE. Œuvres complètes, précédées d'une Notice par L.-B. Picard, avec des Notes et Eclaircissements historiques. Paris, Pourrat, 1844. 6 vol. in-8, portr.

3 fr. **50** au lieu de **12** fr.

MONDE (le) **A VOL D'OISEAU**. — Tablettes universelles, par l'abbé de Savigny, ouvrage curieux et instructif. Paris, 1843. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, imprimé à 2 col., illustré d'environ 400 dessins.

5 fr. au lieu de **12** fr.

MONDE (le) **DES ENFANTS**. — Revue encyclopédique illustrée de la Jeunesse, approuvée par le Conseil royal de l'Instruction publique, sous la direction de M. A. de Saillet. Paris, 1845. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, illustré d'un grand nombre de jolis dessins dans le texte, de rébus, de belles gravures tirées à part, planches de musique, etc.

3 fr. le volume au lieu de **12** fr.

MONDE (le) — Histoire pittoresque de tous les Peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Chaque ouvrage forme 1 fort vol. in-8 imprimé à deux colonnes et orné de gravures, qui se vendent séparément.

— Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. de Saint-Prosper, ouvrage orné d'environ 46 planches gravées sur acier, représentant les costumes civils, militaires et religieux des Anglais, ainsi que leurs vaisseaux, meubles et instruments, depuis la conquête par les Romains jusqu'à nos jours. 1 vol.

— Histoires de Grèce et d'Italie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. Duponchel, ornées d'environ 33 fig. représentant les principaux sites, les monuments anciens et modernes, ainsi que les costumes civils, militaires et religieux des différents peuples décrits dans ce volume. 1 vol.

— Histoires d'Espagne, de Portugal, de Hollande et de Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. de Saint-Prosper, orné de 32 fig. 1 vol.

— Histoires d'Allemagne, de Prusse, d'Autriche et de Suisse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par le baron de Korff, ornées de 30 fig. 1 vol.

— Histoires de Russie, de Pologne, de Suède et de Danemark, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. de Saint-Prosper, ornées de 31 figures. 1 vol.

— Histoires de la Chine, du Japon, de la Perse, de l'Inde, de l'Arabie, de la Turquie, de l'Egypte, de l'Algérie, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Sauvigny, ornées de 33 figures.

— Histoires d'Amérique et d'Océanie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Belloc, ornées de 31 figures. 1 vol.

4 fr. au lieu de **15** fr.

MONTHOLON (le général). — Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, par le général Montholon, compagnon de sa captivité et son premier exécuteur testamentaire. Paris, Paulin, 1847. 2 forts vol. in-8, avec le plan de Longwood.

9 fr. au lieu de **30** fr.

MOSAIQUE (la). — Nouveau magasin pittoresque universel, livre de tout

le monde et de tous les pays. 3 beaux vol. gr. in-8 jésus, imprimés à 2 colonnes et illustrés de 1,500 dessins.

7 fr. **50** au lieu de **15** fr.

NERVAL (Gérard de). — Scènes de la vie orientale. — Les Femmes du Caire. Paris, V. Lecou, 1855. 2 vol. in-8.

Quelques exemplaires.

6 fr. au lieu de 10 fr.

NODIER (Charles). — Contes; nouvelle édition, illustrée de 8 magnifiques eaux-fortes de Tony Johannot, sur chine avant la lettre. Paris, 1852. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin.

3 fr. au lieu de **10** fr.

NOUVEAU MAGASIN PITTORESQUE UNIVERSEL. — Paris, 1845. 1 vol. gr. in-8 jésus, imprimé à 2 col. et illustré de 200 figures.

5 fr. au lieu de **35** fr.

NOUVEAU TESTAMENT (le). — Traduction nouvelle, par l'abbé Jager. Paris, 1846. 1 vol. in-fol. illustré de magnifiques gravures sur acier d'après les plus grands maîtres.

3 fr. **75** au lieu de **20** fr.

— Le même. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin.

3 fr. **50** au lieu de **7** fr. **50**.

NUS (Eugène) et **MÉRAY** (Antony). — Les Nouveaux Jeux floraux, principes d'analogie des fleurs, science nouvelle, ou véritable art d'agrément à l'aide duquel on peut découvrir soi-même les emblèmes naturels de chaque végétal Paris, G. de Gonet. 1 vol. in-8 illustré par Geoffroy; relié en toile mosaïque, tr. dor.

1 fr. **75** au lieu de **5** fr.

— Le même ouvrage, broché.

60 fr. au lieu de **120** fr.

PAILLOT DE MONTABERT. — Traité complet de la Peinture. Paris, 1849-51. 9 forts vol. et Atlas in-4 de 112 planches en taille-douce.

90 fr. au lieu de **300** fr.

PANTHÉON HISTORIQUE. — Collection d'histoires complètes des Etats européens, publiée sous les auspices de MM. de Barante, Villemain, Augustin Thierry, Mignet, Fauriel, Salvandy, Saint-Marc Girardin, Michelet, Ch. Nodier, Lacroix, de Roujoux, Taylor et avec la collaboration du docteur J. Lingard, de MM. Botta, Luden, Aschbach et la plupart des plus célèbres historiens étrangers qui ont revu eux-mêmes la traduction de leurs ouvrages, sous la direction d'un Comité historique. Paris, Parent-Desbarres, 1846. 20 forts et beaux vol. grand in-8 jésus imprimés à 2 colonnes, ornés de cartes. Cet ouvrage a été adopté par le Conseil de l'Instruction publique pour tous les colléges de France et les bibliothèques publiques. Il ne reste que quelques exemplaires complets.

La collection se compose de :

— Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains jusqu'à nos jours par le docteur John Lingard, traduite de l'anglais sur la 3e édition, par le baron Roujoux; revue et corrigée par Camille Baxton, d'après les indications mêmes de l'auteur; 4e édition, revue, corrigée avec le plus grand soin, et publiée sous la direction du docteur Lingard. 5 vol.

— Histoire d'Allemagne, par Luden, traduite et continuée jusqu'à nos jours, d'après Schmidt, Pfefel, Menzel, Schiller, Posselt, Heinrich, Pfister, etc., par Aug. Savagner, 5 vol.

— Histoire d'Italie, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, par le docteur H. Leo et Botta, traduite de l'allemand et considérablement augmentée de notes depuis le milieu du seizième siècle, par M. Dochez, 3 vol.

— Histoire d'Espagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, d'après Aschbach, Lembké, Dunham, Bossi, Ferreras, Schœfer, etc., par MM. Ch. Paquis et Dochez. 2 vol.

— Histoire de Portugal, depuis sa séparation de la Castille jusqu'à nos jours, par M. Henri Schœfer, traduit de l'allemand par M. H. Soulange-Bodin, avec une note sur la Chronique inédite de la Conquête de Guinée, donnée par par M. le vicomte de Santarem. 1 vol.

— Histoire de l'empire ottoman, depuis son origine jusqu'à nos jours, composé d'après les documents authentiques et des manuscrits restés jusqu'alors inconnus; par M. de Hammer, traduit de l'allemand sur la 2e édition, par M. Dochez. 3 vol.

— Histoire de Suède, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Erik-Gustave Geyer, traduite par J.-F. de Lundblad. 1 vol.

Ouvrages de la collection qui se vendent séparément.

18 fr. au lieu de **75** fr.

— Histoire d'Allemagne. 5 vol.

10 fr. au lieu de **45** fr.

— Histoire d'Italie. 3 vol.

7 fr. au lieu de **30** fr.

— Histoire d'Espagne. 2 vol.

3 fr. **25** au lieu de **15** fr.

— Histoire de Portugal, 1 vol.

5 fr. au lieu de **10** fr.

PARIS en Chansons, sous la direction de Conte, musique de MM. Ancessy aîné, A. Artus, Beck, etc., etc., illustré de 14 gravures sur acier, dues au burin et dessins de nos meilleurs artistes. Paris, 1855. 1 vol. grand in-8 jésus.

7 fr. **50** au lieu de **20** fr.

PARNASSE (le) occitanien, ou choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux (publié par M. de Rochegude). Toulouse, 1819. 1 vol in-8.— Essai d'un Glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours, par le même. Toulouse, 1819. 1 vol. in-8. Ensemble 2 vol.

12 fr. au lieu de **25** fr.

— Les 2 volumes papier vélin.

40 fr. au lieu de **80** fr.

PASCAL (Adrien). — Histoire de l'armée et de tous les Régiments, depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'à nos jours, avec des Tableaux synoptiques représentant l'organisation des armées aux diverses époques, et le résumé des campagnes de chaque corps; par M. Brahaut, colonel d'état-major, et des Tableaux chronologiques des combats, siéges et batailles, par M. le capitaine Sicard. Illustré de 126 gravures, dont 104

coloriées, exécutées par MM. Philippotaux, E. Charpentier, H. Bellangé, de Moraine, etc., etc. Paris, A. Barbier, 1848 à 1850. 4 forts vol. grand in-8 jésus vélin.

7 fr. 50 c. au lieu de 20 fr.

PERRAULT (Charles). Contes du temps passé, contenant les Fées, le Petit Chaperon-Rouge, Barbe-Bleue, le Chat botté, la Belle au bois dormant, Cendrillon, le Petit-Poucet, Riquet à la Houppe et Peau-d'Ane, précédés d'une lettre sur les Contes de Fées par M. le marquis de Varennes et illustrés par MM. Pauquet, Marvy, Jeanron, Jacque et Beaucé. Le texte gravé par M. Blanchard. Paris, 1854. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin.

(Edition précédemment publiée par M. Curmer.)

4 fr. au lieu de 18 fr.

PEYSSONNEL et DESFONTAINES. — Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger, publiés par Dureau de la Malle. Paris, Gide, 1838. 2 forts vol. in-8, avec 6 planches et une grande carte sur laquelle l'itinéraire des deux voyageurs est tracé.

Le tome Ier contient : Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie, fait, par ordre du roi, en 1724 et 1725, par Peyssonnel.

Le tome II : — Des Fragments d'un voyage dans les régences de Tunis et d'Alger, fait, de 1785 à 1783, par Desfontaines.

6 fr. au lieu de 12 fr.

PHILARÈTE CHASLES. — Charles Ier, sa Cour, son Peuple et son Parlement, 1630 à 1660. Un magnifique vol. gr. in-8 jésus vélin, illustré de gravures sur acier et sur bois, d'après les dessins de Van Dyck, Rubens et Cattermole.

7 fr. 50 au lieu de 30 fr.

PINDARE. Œuvres complètes, avec le texte en regard et des Notes par Al. Perrault-Maynand, augmentées d'une traduction latine suivant toujours mot à mot le texte de Pindare. Paris, 1838 à 1853. 3 vol. grand in-8. — Ces œuvres se composent de :

— Les Olympiques, précédées d'une Notice sur Pindare, et d'une Dissertation sur les Jeux Olympiques. 1 vol. orné du plan de l'ancienne Pise, où se célébraient les Jeux.

— Les Pythiques et Isthmiques. 1 vol. orné du plan de Delphes et de ses environs.

— Odes de Pindare. — Les Néméennes, suivies d'Études sur la poésie lyrique des Anciens, des Hébreux, des Grecs et des Latins. 1 vol.

On vend séparément 2 fr. 50 c. le volume les Pythiques et les Néméennes.

80 fr. au lieu de 130 fr.

PLATON. — Œuvres complètes, traduites du grec en français, accompagnées d'arguments philosophiques, de notes historiques et philosophiques, par V. Cousin. Paris, Rey, 1846. 13 vol. in-8.

5 fr. au lieu de 15 fr.

PONSIN (J.-N.). — Nouvelle Magie blanche dévoilée, physique occulte, et Cours complet de prestidigitation, contenant tous les tours nouveaux qui ont été exécutés jusqu'à ce jour sur les théâtres ou ailleurs, et qui n'ont pas encore été publiés, et un grand nombre de tours d'un effet surprenant, d'une exécution facile, et tout à fait inconnus du public et des professeurs. Ouvrage entièrement nouveau et le plus complet qui ait paru sur cette matière. 1854. 2 vol. in-8.

7 fr. 50 c. au lieu de 18 fr.

PRÉVOST (l'abbé). — Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux. Edition illustrée par Tony Johannot, précédée d'une Notice historique sur l'auteur, par Jules Janin. Paris, Ed. Bourdin. 1 vol. gr. in-8, orné de 18 gravures tirées à part sur papier de Chine, et d'un grand nombre de vignettes dans le texte.

Quelques exemplaires seulement.

6 fr. au lieu de 10 fr.

RAVERGIE (A.-L.). — Histoire de la Russie et de ses envahissements, depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à nos jours, comprenant la Vie et le curieux Testament de Pierre Ier. — Les Mystères du servage. — La vie privée des seigneurs. — L'exil et les travaux des mines en Sibérie. — Lois. — Mœurs. — Religions des peuples divers de ces pays si peu connus. — Révolutions. — Drames sanglants. — Exécutions épouvantables, etc., etc.; précédée d'un Tableau exact de la Russie telle qu'elle est aujourd'hui (1854), terminée par l'Histoire de la guerre actuelle, ses causes, les négociations qui l'ont précédée, affaires de Kalafat, d'Oltenitza, de Sinope, bombardement d'Odessa, siége de Silistrie, etc. Ouvrage illustré de magnifiques gravures sur acier et d'une Carte réunissant sur la même feuille le théâtre de la guerre tant dans le Nord qu'en Orient, avec un Plan et une Notice géographique et historique des principales villes, par la méthode Prompt-Trouveur. Paris, 1854, 1 vol. gr. in-8 jésus.

50 fr. au lieu de 150 fr.

REDOUTÉ (P.-J.). — Les Roses, peintes par P.-J. Redouté, décrites et classées d'après leur ordre naturel, par C.-A. Thory. 3e édition, publiée sous la direction de M. Pirolle. 3 vol. gr. in-8, papier jésus vélin, accompagnés de 184 planches imprimées en couleur et soigneusement terminées au pinceau.

— Reliure très-élégante en percaline.

10 fr. au lieu de 40 fr.

ROBERT (du Var). — Histoire de la classe ouvrière, depuis l'origine de l'esclave jusqu'au prolétaire de nos jours, précédée d'une Dédicace aux travailleurs. Paris, 1853. 4 vol. grand in-8 jésus, illustrés de gravures sur acier.

2 fr. 50 c. au lieu de 15 fr.

ROISSELET DE SAUCLIÈRES. — Histoire de la Révolution française, précédée d'un Aperçu historique sur les règnes de Louis XV et Louis XVI, et suivie du procès de Louis XVI, tiré des séances de la Convention nationale. 2e édition, Paris, 1851. 2 vol. in-8.

15 fr. au lieu de 50 fr.

ROMAN DU RENART (le), publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, des treizième, quatorzième et quinzième siècles, par M. D M. Méon, éditeur du Roman de la Rose, etc. Paris, Treuttel et Wurtz, 1826. 4 vol. in-8, fig. — Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi et de la Bibliothèque de l'Arsenal, par P. Chabaille. Paris, Silvestre, 1835. 1 vol. in-8, avec fac-simile. Ensemble 5 vol.

8 fr. au lieu de 32 fr.

ROQUES (J.). — Nouveau Traité des plantes usuelles, spécialement appli-

qué à la médecine domestique et au régime alimentaire de l'homme sain ou malade. Paris. Dufart, 1838. 4 forts vol. in-8.

8 fr. au lieu de 20 fr.

ROUGEBIEF (Eugène). Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne, embrassant l'histoire des grands événements en France, Espagne, Allemagne, Suisse et Pays-Bas, précédée d'une Description de cette province. Paris, 1851. 1 fort vol. gr. in-8 jésus, de près de 700 pages, orné de 10 portraits sur acier et 2 planches d'armoiries coloriées.

15 fr. au lieu de 30 fr.

ROUSSEAU (J.-J.). — Œuvres complètes, accompagnées de Notes historiques par M. Petetain. 8 forts vol. in-8, avec 5 planches de musique, et contenant près de 750 pages chacun.

7 fr. 50 c. au lieu de 25 fr.

— Julie, ou la Nouvelle Héloïse. Edition illustrée par Tony Johannot. Paris, Barbier, 1845. 2 vol. gr. in 8 jésus, ornés de 38 magnifiques gravures sur papier de Chine, tirées à part.

6 fr. 50 c. au lieu de 20 fr.

— Les Confessions; vignettes par Tony Johannot, etc. Paris, Barbier, 1846. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, fig. sur pap. de Chine.

Epuisé, quelques exemplaires auxquels il manque trois planches.

3 fr. au lieu de 12 fr.

SAVIGNY (M.-A. de). Historiettes et Images, illustré par plus de 700 dessins gravés d'après MM. Grandville, Daumier, Johannot, E. Forest, Watier, etc. Paris, Aubert, 1850. 1 vol. très-grand in-8 jésus vélin.

3 fr. au lieu de 15 fr.

SCARRON. — Virgile travesti en vers burlesques, précédé d'une Notice sur l'auteur, annoté et suivi d'un Vocabulaire donnant le sens des expressions vieillies. Nouvelle édition par Ch. Fétilly, 1845, 2 vol. in-8.

15 fr. au lieu de 80 fr.

SCHMERLING (le Dr P.-C.). — Recherches sur les Ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liége. Liége, 1834. 2 vol. in-4, accompagnés d'un Atlas in-folio de 74 planches représentant plus de 1,000 sujets.

4 fr. au lieu de 15 fr.

SCHMIT (J.-P.). — Les deux Miroirs, Contes pour tous. 1 magnifique gr. vol. in-8 jésus vélin, illustré d'un grand nombre de dessins tirés à part et dans le texte, par Gavarni, etc. Paris, Royer, 1844.

— Le même ouvrage, sous le titre de Livre des vacances, Contes pour la jeunesse : même prix.

64 fr. au lieu de 160 fr.

SCRIBE (Eugène), membre de l'Académie française. — Œuvres complètes. 17 vol. gr. in-8 pap. vélin jésus. Nouvelle édition comprenant tous les ouvrages composés par M. Scribe, seul ou en société, illustrée de 181 jolies grav. en taille-douce d'après les dessins de MM. Alfred et Tony Johannot. Gavarni, Marckl, etc., etc. Paris, 1854.

50 fr. au lieu de **170** fr.

SCRIBE (Eugène). — Théâtre complet; édition entièrement revue par l'auteur, et contenant tous les ouvrages composés par M. Scribe, seul ou en collaboration. Paris, 24 vol. in-8 illustrés de 170 jolies gravures sur acier, par MM. Alfred et Tony Johannot.

Il ne reste que quelques exemplaires.

4 fr. au lieu de **16** fr.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON, membre de l'Institut. — La Préparation évangélique, traduite du grec d'Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée en Palestine, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, avec des Notes critiques, historiques et philologiques. Paris, Gaume frères, 1846. 2 forts vol. in-8.

12 fr. au lieu de **27** fr.

SERINGE. — Flore des Jardins et des grandes cultures, ou Description des plantes de jardins, d'orangerie et de grandes cultures; leur multiplication, l'époque de leur floraison et de leur fructification, et leur emploi Paris, 1849. 3 vol. in-8, avec 31 pl. gravées, dont une coloriée, tirées à part, et d'une quantité de grav. sur bois tirées avec le texte.

Ouvrage honoré de la souscription du gouvernement.

7 fr. **50** au lieu de **15** fr.

SILVIO PELLICO. — Mes Prisons, suivies du Discours sur les devoirs des hommes, des additions de Maroncelli et des Notices littéraires et biographiques sur plusieurs prisonniers du Spielberg; traduction de M. Antoine de Latour, avec des chapitres inédits. Edition illustrée par Tony Johannot de 100 beaux dessins gravés sur bois par les meilleurs artistes. Nouvelle édition. Paris, 1854. 1 vol. gr. in-8 jésus vélin, glacé, satiné.

150 fr. au lieu de **248** fr.

SIMONDE DE SISMONDI (J.-C.-L.). — Histoire des Français. 31 vol. in-8. Paris, Treuttel et Würtz, 1821 à 1844.

60 fr. au lieu de **224** fr.

— Histoire des Français, depuis l'avénement de la race capétienne, en 987. 28 vol. in-8, dont un de table. Paris, Treuttel et Würtz, 1823 à 1844.

Cet ouvrage comprend, depuis la troisième partie : la France considérée sous le régime féodal, jusqu'à la convocation des Etats généraux de 1789.

Ce sont les tomes 4 à 31 de son grand ouvrage. Il manque par conséquent les trois premiers volumes, qui se composent de l'Histoire des Mérovingiens et des Carlovingiens.

Il manque à beaucoup d'exemplaires les tomes 23 à 31. Ces volumes sont en vente au prix net, le volume, de. . . . . 4 fr.

La Table seule se vend séparément. . . . . 5 fr.

10 fr. au lieu de **20** fr.

SIRET (Adolphe). — Dictionnaire historique des peintres de toutes les écoles, depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours, 1845. Un magnifique vol. in-4 de xij-528 pages, orné de 9 planches renfermant 600 monogrammes environ.

8 fr. au lieu de **60** fr.

SOUQUET (J.-B.). — Dictionnaire des temps légaux de droit et de procédure, ou Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence, relatives spécialement aux prescriptions, péremptions, déchéances, délais, dates, durées, âges requis, et généralement au droit civil, commercial, criminel, administratif, militaire, maritime, canonique et à la procédure, dans lequel sont signalées, avec les éléments de leur solution, toutes les questions importantes sur ces diverses matières; disposé en tableaux synoptiques et par ordre alphabétique de matières, précédé d'une Introduction où sont développés les principes généraux. Nouvelle édition. Paris; Ch. Hingray, 1846. 2 vol. gr. in-4.

8 fr. au lieu de **15** fr.

STAEL (Mme la baronne de). — Corinne, nouvelle édition richement illustrée de 250 bois dans le texte et de 8 grandes gravures sur bois, par Karl Girardet, Barrias, Staal, tirées à part. Paris, Lecou, 1853. 1 magnifique volume gr. in-8 jésus vélin, glacé, satiné, imprimé par Plon frères.

Reliure toile mosaïque, plaque spéciale, tranche dorée.	5 fr. 50 c.
— toile, plaque spéciale, tranche dorée.	5 fr. »
— demi-chagrin, plats en toile, tranche dorée.	5 fr. »

7 fr. **50** au lieu de **30** fr.

SUE (Eugène). — Histoire de la Marine française; 2e édition, entièrement revue par l'auteur. Paris, 1845. 4 vol. in-8 pap. vélin, ornés de jolies gravures sur acier.

1 fr. **50** au lieu de **8** fr.

THIRLWALL CONNOP (D.-D.), évêque de Saint-David's. — Histoire des origines de la Grèce ancienne, traduite de l'anglais par Adolphe Joanne. (Ouvrage adopté par le conseil de l'Instruction publique.) Paris, Paulin et Lechevalier, 1852. 1 fort vol. in-8.

25 fr. au lieu de **80** fr.

TOUCHARD-LAFOSSE. — La Loire historique, pittoresque et biographique, de la source de ce fleuve à son embouchure dans l'Océan. Illustrée de 62 magnifiques gravures sur acier, représentant les villes, bourgs et châteaux les plus remarquables, les portraits des principales illustrations nées dans les départements décrits, par Rouargue frères, de 320 gravures sur bois par les meilleurs artistes, et de 3 cartes du fleuve, avec tracé des chemins de fer, 1851. 5 forts vol. gr. in-8 jésus vélin glacé, de 800 pages chacun.

Cet ouvrage, qui a coûté plus de 300,000 fr. à établir, sera augmenté.

42 fr. au lieu de **134** fr.

TOULLIER (C.-B.-M.). — Le Droit civil français, suivant l'ordre du Code. Ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique; accompagné de Notes, par M. J.-B. Duvergier, bâtonnier de l'ordre des avocats; 6e et dernière édition. Paris, Cotillon et Jules Renouard. 7 tomes en 14 vol. in-8.

40 fr. au lieu de **60** fr.

VASARI (Giorgio). Vies des Peintres, Sculpteurs et Architectes, traduites et annotées par L. Léclanché, et commentées par Jeanron et L. Léclan-

ché. Paris, Just. Teissier, 1841-1842. 10 vol. in-8, ornés de 121 portraits dessinés par Jeanron et gravés sur acier par Wacquez et Bouquet.

2 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

VATOUT (J.). Le Palais de Fontainebleau (Souvenirs historiques), son histoire et sa description, par J. Vatout, membre de l'Académie française. Paris, 1852. 1 beau vol. in-8 de plus de 600 pages, fig.

2 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

— Le Château de Compiègne (Souvenirs historiques), son histoire, sa description, 1852. 1 beau vol. in-8 de plus de 600 pages, fig.

2 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

— Le Palais de Saint-Cloud, etc., 1852. 1 vol. in-8, fig.

2 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

— Le Château d'Amboise, etc., 1852. 1 beau vol. in-8, fig.

2 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

— Le Château d'Eu, etc., 1852. 1 beau vol. in-8.

3 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

— Le Palais-Royal (Souvenirs historiques jusqu'en 1847), son histoire et sa description, 1852. 1 vol. in-8, fig.

Quelques exemplaires.

15 fr. au lieu de 75 fr.

VIRGILE. — Œuvres complètes, en six langues ; traduites en vers français par Tissot (Bucoliques), et Delille (Géorgiques et Enéide); en vers espagnols, par Guzman, Velasco et Luis de Léon; en vers italiens, par Arici et Annibal Caro; en vers anglais, par Warton et Dryden; en vers allemands, par Voss (texte latin, d'après Heyne); et précédées de l'Histoire de la vie et des ouvrages de Virgile, d'une Notice bibliographique, etc., par J.-B. Montfalcon. Paris et Lyon, Cormon et Blanc, 1838. 1 vol.

3 fr. au lieu de 12 fr.

VOCABULAIRE DES ENFANTS, ou Dictionnaire pittoresque illustré de la langue française, d'après l'Académie; par Ch. Nodier, Boiste, Nap. Landais, etc. Paris, Aubert, 1839. 1 vol. gr. in-8 jésus, illustré d'un grand nombre de petits dessins.

12 fr. 50 au lieu de 36 fr.

WALCKENAER. — Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, suivie de l'Analyse géographique des itinéraires anciens, et d'un Index géographique. Paris, Dufart, 1839. 3 vol. in-8, imprimés par Crapelet, et Atlas in-4, col.

6 fr. au lieu de 22 fr. 50.

WARREN (le comte Edouard de). — L'Inde anglaise en 1843-1844. 2e édition, considérablement augmentée. Paris, Comptoir des imprimeurs unis, 1845. 3 vol. in-8.

40 fr. au lieu de 60 fr.

WEISS. — Biographie universelle, ou Dictionnaire historique, contenant la nécrologie des hommes célèbres de tous les pays, des articles consacrés à l'histoire générale des peuples, aux batailles mémorables, aux grands évé-

nements politiques, aux diverses sectes religieuses, etc., etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par une Société de gens de lettres, sous la direction de M. Weiss. Nouvelle édition. Paris, Furne et comp., 1841. 6 vol. grand in-8 à 2 colonnes, illustrés de 60 portraits gravés sur acier.

---

50 fr. au lieu de **200** fr.

ENCYCLOPÉDIE DES SCIENCES MÉDICALES

SOUS LA DIRECTION DE M. BALLE.

33 vol. in-8. Paris, Paul Mellier, 1837 à 1845.

AVIS ESSENTIEL. — Pour juger de l'extrême bon marché de tous ces livres, il suffit de comparer leurs prix avec ceux des mêmes ouvrages dans les autres librairies.

Les Œuvres d'Hippocrate, édition de Foës, traduction de Gardeil et de Coray, coûtent 4 fr., tandis que ces ouvrages sont ainsi marqués dans les catalogues de librairie : Foës, 30 fr. . Gardeil, 20 fr. : Coray, 30 fr. ; total : 1 0 fr.

Morgagni, traduit par Destouet, coûte 3 fr. 75 c. la même traduction est indiquée 60 fr. sur les catalogues de librairie.

Cette modicité de prix existant pour tous les ouvrages, on aurait pour 50 fr. la collection entière, contenant la matière de 144 volumes, qui coûterait plus de 1,000 fr. d'après les prix ordinaires des livres de médecine.

TRAITÉ D'ANATOMIE DESCRIPTIVE de Bichat, augmenté et annoté par M. Gerdy, professeur à la Faculté de médecine; Huguier et Lenoir, prosecteurs à la même Faculté; Malle, professeur agrégé de la Faculté de Strasbourg; Serres, membre de l'Institut. 2 vol. in-8 à 2 colonnes de 888 pages, formant la matière de 5 vol. ordinaires de médecine. 10 fr. 50, net. . . . . 4 fr.

TRAITÉ D'ANATOMIE GÉNÉRALE de Bichat, revu et augmenté par les mêmes. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 634 pages, formant la matière de 4 vol.; 6 fr., net. . . . . 2 fr.

RECHERCHES SUR LA VIE ET LA MORT, de Bichat; suivies des ouvrages de Buisson sur la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques, et des expériences de Legallois sur le Principe de la Vie. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 416 pages, formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. . . . . 2 fr.

TRAITÉ DE PHYSIOLOGIE, par MM. Bérard et Fouilhoux, médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon. 1 vol. in-8 à deux colonnes de 512 pages, formant la matière de 4 vol.; 5 fr., net. . . . . 2 fr. 50

TRAITÉ D'HYGIÈNE, par MM. Hallé et Tourtelle, professeurs d'hygiène des Facultés de Paris et de Strasbourg, avec des Additions et des Notes par M. Bricheteau, médecin de l'hôpital Necker. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 400 pages, formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. 1 fr. 50

TRAITÉ DE MÉDECINE LÉGALE, par M. Eusèbe de Salles, D. M., suivi de la Jurisprudence médicale; recueil complet des lois, ordonnances et règlements relatifs à l'enseignement et à l'exercice des diverses branches de l'art de guérir. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 400 pages, formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. . . . . 2 fr.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX, ou Expériences et Observations sur les maladies qui affectent ces organes, par Scarpa, traduit par Léveillé; augmenté d'un grand nombre d'articles et de cha-

pitres par Rognetta. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 536 pages, formant la matière de 4 vol.: 6 fr., net. . . . . 1 fr. 50

TRAITÉ DES ACCOUCHEMENTS, des maladies des femmes et des enfants, par M. Burns, professeur de chirurgie à l'Université de Glascow; traduit pour la première fois de l'anglais par le docteur Gaillot, sur la 9e édit. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 544 pages, formant la matière de 4 vol.; 6 fr., net. . . . . 1 fr. 50

TRAITÉ DE CHIMIE MÉDICALE, par M. Bedgnot, D. M. P., ancien chef des travaux chimiques de l'École vétérinaire d'Alfort. 1 vol. in-8 à 2 colonnes, orné de planches, de 568 pages, formant la matière de 4 vol.; 6 fr., net. . . . . 2 fr.

ŒUVRES D'HIPPOCRATE, texte latin de Foës, et traduction française de Gardeil et de Coray. 2 vol. in-8 à 2 colonnes de 1,360 pages, formant la matière de 8 volumes; 13 fr. 50, net. . . . . 4 fr.

TRAITÉ DE MÉDECINE DE Celse, texte latin, d'après l'édition de Léonard Targa, avec les titres de l'édition de Haller; traduction française de Ninnin, revue et corrigée. 1 vol. in-8 à 2 col. de 442 pages formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 50

MÉDECINE PRATIQUE de Thomas Sydenham, traduite par A. F. Jault, D. M., professeur au Collége royal de France, revue par Baumes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier; suivies de l'Essai sur les fièvres et les Dissertations sur les maux de gorge gangréneux et la colique de Devonshire, par Jean Huxam. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 480 pages, formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. . . . . 2 fr.

PRINGLE. Observations sur les maladies des armées dans les camps et les garnisons, suivies de Mémoires sur les substances septiques et anti-septiques, et de la Réponse à de Haen et à Gaber. — Lind. Traité du Scorbut, trad. de l'anglais, suivi de la Traduction du Traité du Scorbut de Boerhaave, commenté par Van Swieten. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 424 pages, formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 25

MÉDECINE PRATIQUE de Max. Stoll, avec les Aphorismes de Stoll et de Boerhaave, traduite par Mahon, professeur à la Faculté de médecine de Paris, avec des Notes de Pinel, Baudeloque, etc. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 440 pages, formant la matière de 3 vol.; 4 fr. 50, net. 1 fr. 25

MORGANI. Traité du Siége et des Causes des maladies, traduction française de Destouet. 3 vol. in-8 à 2 colonnes de 1,712 pages, formant la matière de 10 vol.; 18 fr., net. . . . . 3 fr. 75

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE CHIRURGIE, précédés d'une Analyse par M. le professeur Marjolin, et suivis de trois Mémoires inédits par Laseus-Pera. 3 vol. in-8 à 2 colonnes de 1,564 pages, formant la matière de 10 vol.; 18 fr., net. . . . . 3 fr. 75

TISSOT. Œuvres; édition du professeur Hallé. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 696 pages, formant la matière de 4 vol.; 7 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 25

Ce volume contient: Traité des Nerfs et de leurs maladies; *Historia febris epidemicæ biliosæ*; l'Onanisme, etc., etc.

ZIMMERMANN. Traité de l'Expérience, Traité de la Dyssenterie; et **BARTHEZ** Maladies goutteuses. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 624 pages, formant la matière de 4 vol.; 6 fr. 75, net. . . . . 1 fr. 25

CORVISART. Maladies du cœur, Percussion de la Poitrine; et **BAYLE,** Phthisie pulmonaire, Pustule maligne, Anatomie pathologique. 1 vol.

in-8 à 2 colonnes de 680 pages, formant la matière de 4 vol.; 7 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 25

Ce volume contient l'Essai sur les maladies et les lésions organiques du Cœur et des gros Vaisseaux, par Corvisart; la Nouvelle Méthode pour reconnaître les maladies internes de la Poitrine par la percussion de cette cavité, par Avenbrugger; ouvrage traduit du latin, et commenté par Corvisart; les Recherches sur la Phthisie pulmonaire par Bayle; un Recueil de travaux et de mémoires publiés par ce dernier auteur.

RAMAZZINI, RŒDERER, WAGLER et JURINE. Traité des maladies des artisans, etc., etc. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 484 pages, formant la matière de 3 vol.; 5 fr. 25, net. . . . . 1 fr. 25

Ce volume contient : le Traité des maladies des artisans, par Ramazzini; le Traité de la maladie muqueuse, de Rœderer et Wagler; le Mémoire sur l'angine de poitrine, de Jurine.

MATIÈRE MÉDICALE ET THÉRAPEUTIQUE, Formulaire général par M. Thillaye, de la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 572 pages, formant la matière de 4 vol ; 6 fr., net. . . 1 fr.

PHYSIQUE MÉDICALE d'Haüy, continuée par M. Fleury, ancien élève de l'école normale, professeur de physique de l'Université. 1 vol. in-8 à 2 colonnes, orné de nombreuses planches, de 470 pages, formant la matière de 5 vol.; 9 fr , net. . . . . 1 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE, par Samuel Cooper; traduit de l'anglais sur la dernière édition et augmenté de Notes par E. Delamarre. 1 vol. in 8 à 2 colonnes de 856 pages, formant la matière de 3 vol.; 6 fr., net. . . . . 1 fr. 50

PATHOLOGIE CHIRURGICALE, Traité des maladies des voies urinaires, par Chopart et M. Ségalas. 1 vol. in-8 à 2 colonnes de 504 pages, formant la matière de 3 vol ; 5 fr. 25, net. . . . . 1 fr. 20

TRAITÉ D'ANATOMIE CHIRURGICALE ET DE MÉDECINE OPÉRATOIRE, par M. Malle. 1 vol. à 2 colonnes de 1,032 pages, formant la matière de 6 vol.; 10 fr. 50, net. . . . . 1 fr. 25

BIOGRAPHIE MÉDICALE, par ordre chronologique, d'après Daniel Leclerc, Éloy, etc., mise dans un nouvel ordre, revue et complétée par MM. Bayle et Thillaye. 2 vol. à 2 colonnes de 1,524 pages, formant la matière de 10 vol.; 16 fr. 50, net. . . . . 2 fr. 50

LE PANTHÉON POPULAIRE

Bibliothèque portative in-12, à 1 fr. 25 c. le volume.

LA CASE DU PÈRE TOM, ou la Vie des Nègres en Amérique par Henriette Beecher Stowe; traduit par de la Bédollière. Nouvelle édition, augmentée d'une Notice par George Sand, 1853. 1 vol.

L'ESCLAVE BLANC (le compagnon du Père Tom), par Hildreth, traduit par de la Bédollière, 1853. 1 vol.

CONTES NOCTURNES d'Hoffmann, traduits par de la Bédollière. Nouvelle édition, augmentée d'une Notice sur Hoffmann, 1853. 1 vol.

FABLES DE LA FONTAINE ET DE FLORIAN réunies. Nouvelle édition, augmentée de Notices par E. de la Bédollière. 1 vol.

VOYAGES DE GARNERAY, peintre de marine. 1re partie : Aventures et combats ; 2e partie : les Pontons anglais. 2 vol.

LE ROBINSON SUISSE, par Mme de Montolieu. 2 vol.

LE DERNIER DES MOHICANS, par Fenim. Cooper, tr. par de la Bédollière. 1 vol.

WALTER SCOTT. Quentin Durward, traduit par de la Bédollière. 1 vol.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE, nouvelle édition, augmentée d'une Vie de Molière et de Notices sur chaque pièce par E. de la Bédollière. 4 vol.

ROB ROY, même traduction. 1 vol.

LE GLACIER IMPÉRIAL, ou l'Art de donner des bals et des soirées, par Bernardi. 1 vol. orné de 6 planches.

BIBLIOTHÈQUE PASSARD

BOITARD. Guide-Manuel de la bonne compagnie, du bon ton et de la politesse, 1851. 1 vol. in-18 ; net. . . . . 3 fr.

—Les vingt-six infortunes de Pierrot le Socialiste, 1853. 1 vol. in-12, net. 3 fr.

DELANOUE (C.). Bibliothèque commerciale ; Manuel-barême de l'escompte à l'usage du commerce, de la banque, de l'industrie, etc. Nouveaux tableaux ou calculs faits des intérêts depuis 1 fr. jusqu'à un million. Paris, Passard, 1855. 1 vol. grand in-18 jésus, net. . . . . 1 fr.

DESNOYERS (Louis). Les Aventures de Robert-Robert et de son fidèle compagnon Toussaint Lavenette. 4e édition, entièrement refondue. 2 vol. grand in-18 ; net. . . . . 6 fr.

Mme DE BAWR. Nouvelles contenant : Louise, Michel Perrin, une Réjouissance en 1778, la Mère Macquart, Rose et Thérèse, le Schelling, Maria Rosa. 1 vol. ; net. . . . . 3 fr.

— Raoul, ou l'Enéide, 1854. 1 vol. gr. in-18 jésus, net. . . . . 3 fr.

DEFFAUX (M.-Marc.) Manuel des propriétaires et des usufruitiers, usagers, locataires et fermiers, ou Dictionnaire encyclopédique des lois des bâtiments et des lois rurales de la France, avec ce qui a rapport à la voirie, aux usines, aux bois et forêts, aux fleuves, rivières et étangs, aux mines et carrières, à la chasse et à la pêche, à la police municipale, etc. Ouvrage au moyen duquel tout propriétaire ou possesseur peut connaître, exercer et défendre ses droits sans le secours d'un guide étranger ; par Marc-Deffaux, juge de paix, auteur de l'Encyclopédie des huissiers, 1852, 1 vol. gr. in-18 ; net. . . . . 6 fr.

— Guide-Manuel général du garde champêtre et du messier, ou Traité raisonné de leurs fonctions, comprenant notamment un Commentaire du Code rural et de tout ce qui concerne la police du roulage, la chasse et la pêche. Ouvrage également utile à MM. les préfets, sous-préfets, membres des conseils généraux et d'arrondissement, juges, maires, adjoints, juges de paix, avoués, huissiers, commissaires de police, etc., 1843. 1 vol. gr. in-18 ; net. . . . . 3 fr.

ONE MILLION of comic anecdotes of flowers of wit and Humour, collected by doctor Merryman and Hilarius le Gai, 1853. 1 vol. in-32 ; net. . . . . 1 fr. 50

HILAIRE LE GAI. Un million de plaisanteries calembours, naïvetés, jeux de mots, facéties, reparties, saillies, anecdotes comiques et amusantes, inédites et peu connues, 1850. 1 charmant vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

— Un million de bêtises et de traits d'esprit, bons contes, bons mots, bouffonneries, calembours, facéties anciennes et modernes, parades de Bobèche, etc., 1851. 1 vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

— Un Million d'énigmes, charades et logogriphes; suivi d'un choix des plus jolies énigmes italiennes, espagnoles, anglaises et allemandes, avec la traduction en regard, 1850. 1 vol. in-32; net . . . . . 1 fr. 50

— Un Million de calembours, charges, lazzi, bons mots, parades de Bobèche, etc., 1852. 1 vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE des Voyages amusants: Chapelle et Bachaumont, Racine, la Fontaine, Piron, Lefranc de Pompignau; de Paris à Saint-Cloud avec le retour, Voltaire, Desmahis, etc. 1 vol. in-32; net. . . 1 fr. 50

ENCYCLOPÉDIE des Proverbes français. 1 vol. in-32; net. . 1 fr. 50
Ce volume diffère totalement du suivant.

LA FLEUR des Proverbes français, recueillis et annotés par M. A. Duflessis, 1851. 1 vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

TOPFFER. Le Presbytère, suivi de Elisa et Widmer, 1852. 2 vol. in-32; net. . . . . 3 fr.

BRILLAT-SAVARIN. Physiologie du Goût, ou Méditations de gastronomie transcendante, ouvrage théorique, historique et à l'ordre du jour, dédié aux gastronomes parisiens, 1852. 1 joli vol. in-32; net. . 1 fr. 50

SIÉGE (le) de la Rochelle, ou le Malheur et la Conscience, par Mme de Genlis. 1 vol. in 32; net. . . . . 1 fr. 50

CONTES (les) de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mme Leprince de Beaumont, publiés par Hilaire le Gai, 1852. 1 vol. in-32; net. 1 fr. 50

LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ. Nouveau choix publié par Hilaire le Gai, 1852. 1 joli vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

FABLES DE LA FONTAINE, précédées de l'Eloge de la Fontaine, par Chamfort. Nouvelle édition annotée par Hilaire le Gai, 1852. 1 joli vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

FABLES DE FLORIAN, suivies d'un Choix des plus jolies fables en vers, recueillies et annotées par Hilaire le Gai, 1853. 1 vol. in-32. . 1 fr. 50

PAUL ET VIRGINIE, suivi de la Chaumière indienne, l'Arcadie, le Café de Surate et des Voyages en Silésie et à l'Ile de France, par Bernardin de Saint-Pierre, 1853. 1 joli vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

PETIT MANUEL du devin et du sorcier, contenant le Traité des songes et visions nocturnes, l'Art de dire la bonne aventure, l'Art de tirer les cartes, le Traité des tarots, etc., par Nathaniel Moultu, 1854. 1 vol. in-32, orné de fig. sur bois; net. . . . . 1 fr. 50

JOHANNES TRISMEGISTE. Le Grand Jeu des soixante-dix-huit tarots égyptiens, Atlas et complément du Manuel du Devin. Fig. naires. 1 vol. in-32; net. . . . . 3 fr.

— Fig. coloriées; net. . . . . 4 fr. 50

COMMERSON. Petite encyclopédie bouffonne, contenant les Pensées d'un Emballeur, les Ephémérides et le Dictionnaire du Tintamarre, etc., 1853. 1 vol. in-32; net . . . . . 1 fr. 50

UN MILLION de Bouffonneries, ou le Blagorama français, par Commerson, 1854. In-32; net. . . . . 1 fr. 50.

EUGÈNE LE GAI. Bibliothèque des Calembours. 1 vol. in-32, illustrée; net. . . . . 1 fr. 50

Ce volume contient les opuscules suivants qui se vendent séparément chacun :

1° La Fleur des Calembours. 1 vol. . . . . 25 c.
2° Le Trésor des Calembours. 1 vol. . . . . 25 c.
3° Le Jardin des Calembours. 1 vol. . . . . 25 c.
4° Petite Galerie des Calembours. 1 vol. . . . . 25 c.
5° Les Mille et un Calembours. 1 vol. . . . . 25 c.
6° Petit Musée drolatique et facétieux. 1 vol. . . . . 25 c.

TRISMEGISTE et **EUGÈNE LE GAI.** L'Art d'expliquer les songes. 1 vol. in-32. . . . . 25 c.

VAN TENAC et **DELANOUE.** Manuel du Jeu de Piquet, lois, règles, maximes et conventions pour le bien jouer. 1 vol. in-32. . . . . 25 c.

— Manuel des Jeux de Bésigue, de Trifouille, d'Ecarié et de Reversi, lois, règles, maximes et conventions pour le bien jouer. 1 vol. in-32. . 25 c.

— Traité du Jeu de Wisth, lois, règles, maximes et conventions pour le bien jouer. 1 vol. in-32; net. . . . . 25 c.

MANUEL du bon ton et de la politesse française; Nouveau Guide pour se conduire dans le monde, publié par Louis Verardi, 1853. 1 vol. in-18; net. 50 c.

PETIT Guide-Manuel du Jardinier, contenant l'art de cultiver et de décorer les jardins, par Rogonot Godefroi. 1853. 1 vol. in-18; net. . 50 c.

MANUEL des connaissances utiles; nouveau Secrétaire français, contenant des modèles de lettres et de pétitions de tout genre, suivi de Formules d'actes sous seing privé, billets à ordre, traites, lettres de change quittances, baux, ventes, pouvoirs, etc., par L. Delanoue, 1845. 1 vo in-18; net. . . . . 50 c

HILAIRE LE GAI. Académie des jeux de cartes, de combinaison et d'exercices; avec un Traité du jeu de whist entièrement nouveau, 1853. 1 vol. in-18, net. . . . . 50 c.

BONAPARTIANA. Anecdotes, plaisanteries, bons mots, traits sublimes, saillies, pensées ingénieuses de l'empereur Napoléon Ier, recueillis par Cousin d'Avalon. Nouvelle édition, publiée par Hilaire le Gai, 1853. 1 vol. in-18 ; net. . . . . 50 c.

LE JARDIN de l'Enfance, nouveau Recueil de compliments et de modèles de lettres pour le jour de l'an, les fêtes de famille, etc., publié par Hilaire le Gai, 1854. 1 vol. in-18; net. . . . . 50 c.

AVENTURES DROLATIQUES du baron de Munchhausen, ou la Fleur des gasconnades allemandes; édition ornée de 21 vignettes sur bois, publiée par Hilaire le Gai, 1854. 1 vol. in-18; net. . . . . 50 c.

LA FLEUR des Gasconnades, ou le nouveau Gasconiana; hâbleries, fanfaronnades, etc.; suivi d'Anecdotes normandes et parisiennes, publié par Eugène le Gai, 1854. 1 vol. in-18; net. . . . . 50 c.

LES MILLE et une Anecdotes comiques, calembours, jeux de mots, énigmes, charades, logogriphes, proverbes, rébus, etc.; précédé de présages pour connaître le temps d'après les astres. 1 vol. in-18; net. 50 c.

LES MILLE et un Contes drolatiques, anecdotes, bons mots, plaisanteries, calembours. 1853. 1 vol. in-18; net. . . . . 50 c.

LES MILLE et un Contes pour rire, anecdotes, bons mots, plaisanteries, bouffonneries, calembours, jeux de mots, etc., 1853, 1 vol. in-18, net. . . . . 50 c.

DESNOYERS (Louis). Jean-Paul Chopart. Nouvelle édition entièrement refondue. Paris. Passard, 1854. 1 vol. gr. in-18 jésus, orné de fig.; net. . . . . 3 fr.

HISTOIRES DROLATIQUES de l'empereur Napoléon Ier, racontées par H. de Balzac, A. Tousez et F. Soulié; suivies de : Comme quoi Napoléon n'a jamais existé, etc., recueillies par Arthur Delahoue, 1854. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr. 50

TRISMEGISTE (J.). Les Merveilles du Magnétisme et les Mystères des Tables tournantes et parlantes. Paris, 1854. 1 vol. in-18, orné de vignettes sur bois; net. . . . . 1 fr.

BAWR (Mme de). Robertine. Nouvelle édition. Paris, 1854. 1 vol. grand in-18 jésus. . . . . 3 fr.

PETIT THÉATRE BOUFFON. Choix des plus jolies pièces comiques jouées sur les différents théâtres de Paris, recueillies par Eugène le Gai. Paris, Passard, 1854. 1 vol. in-32 . . . . . 1 fr. 50

DAVID (Alexandre). Le petit Lavater français, ou les secrets de la physiognomonie dévoilés; édition illustrée de quinze portraits de personnages célèbres. Paris, 1854. 1 vol. in-18; net. . . . . 1 fr.

LENEVEUX. Guide-Manuel de la Tenue des livres de commerce *en partie* simple et en partie double, ou Traité de comptabilité pratique. Paris, Passard, 1855. 1 vol. grand in-18 jésus; net. . . . . 1 fr.

MANUEL des Jeux de Boston, Cribbage, Vendôme et Cassino. 1 vol. in-32; net. . . . . 25 c.

MANUEL des jeux d'Impériale, Triomphe, Mouche, Ambigu, Nain jaune, Mariage, Rams, Vingt-et-un, etc. 1 vol. in-32; net. . . . . 25 c.

MANUEL des Jeux de Bouillotte, Lansquenet, Brelan, Florentin, Baccarat. 1 vol. in-32; net. . . . . 25 c.

TRISMEGISTE (Johannès). L'art d'expliquer les Songes et les Visions nocturnes, ou Dictionnaire des mystères du sommeil, expliqués par des exemples tirés des prophètes, des mages, de l'histoire et des oracles les plus célèbres de l'Orient; édition ornée de 115 vignettes. Paris, Passard, 1855. 1 vol. in-18; net. . . . . 45 c.

VAN TENAC et **DELANOUE**. Bibliothèque des Jeux de Cartes, ou Règles des principaux jeux mixtes et de hasard qui se jouent en société. Paris, Passard, 1855. 1 vol. in-32; net. . . . . 1 fr. 50

VAN TENAC. Petit Traité du Jeu de Dominos. Paris, Passard, 1855. In-32; net. . . . . 45 c.

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Cie, RUE D'ERFURTH, 1

DRUJON - (1)

CATALOGUE

DES

ÉCRITS, GRAVURES ET DESSINS

CONDAMNÉS

Depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850

SUIVI DE LA LISTE

DES INDIVIDUS

CONDAMNÉS POUR DÉLITS DE PRESSE

PARIS

LIBRAIRIE ADOLPHE DELAHAYS

RUE VOLTAIRE, 6.

1850

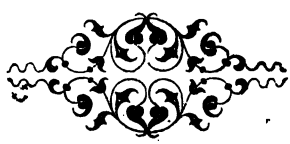
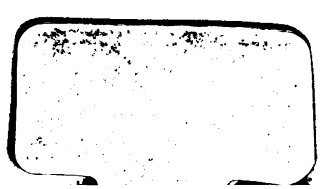
TYP. DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.